TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE Nº 11533 — VENDREDI 26 FÉVRIER 1982

DANS LA FONCTION PUBLIQUE

M. Anicet Le Pors fait de nouvelles propositions en faveur des basses rémunérations

LIRE PAGE 28



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

3,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,50 dir. ; Tunisie, 250 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 23 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 kr ; Espagne, 70 pes. ; G.-B., 40 p. ; Grèce, 45 dr. ; Iran, 125 rls ; Irlande, 70 p. ; Italie, 1000 l. ; Liban, 325 P. ; Luxembourg, 23 f. ; Norvège, 4,75 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 45 esc. ; Sénégal, 275 F CFA ; Suède, 4,75 kr ; Suisse, 1,30 f. ; E.-U., 85 cents ; Yougoslavie, 36 d.

Tarif des abonnements page 10

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS CEDEX 09
Telex Paris nº 650572
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Pour « sauver » l'Amérique centrale M. Reagan compte sur la libre entreprise

Décevant

Le plan de développement à long terme pour l'Amérique centrale et les Caraïbes dévoilé jeudi à Washington par le président Reagan ne constitue pas vraiment une surprise. Voilà déjà plusieurs mois que le département d'Etat, le Pentagone et la Maison Blanche tentent d'accorder leurs violons pour définir une politique cohérente dans cette région. Le revers de la médaille du système nord-américain, qui met au premier plan la liberté absolue de l'information, est l'impression de déjà vu que donnent toutes les décisions.

Les mesures annoncées par M. Reagan ne sont pourtant pas négligeables. Les sommes consacrées au progrès économique de la région vont être majorées, si le Congrès suit le chef de l'exécutif, de 350 millions de dollars, soit un peu plus de 2 milliards de francs. Plus important encore au moins pour l'avenir, toutes les exportations des pays concernés vers les Etats-Unis (à l'exception des produits textiles) seront désormais exemptées de droits de douane. Enfin, les entreprises nord-américaines décidées à investir en Amérique centrale seront aidées de diverses manières. Visiblement, le président estime que ce qui est *bon pour les Etats-Unis* — à savoir le dynamisme de l'entreprise privée, la levée des contraintes étatiques et le retour au libéralisme économique débridé — est bon pour l'Amérique centrale...

C'est là que le bât blesse. M. Reagan se montre en effet singulièrement doctrinaire face à la tragédie que vivent nombre de pays de l'Isthme en proie à des guerres civiles ouvertes ou larvées. Le libéralisme économique peut-il s'appliquer raisonnablement à une région encore massivement sous-développée, où persistent des inégalités sociales criantes ? De nombreuses expériences d'aide au développement ont démontré qu'une aide injectée dans de telles conditions aboutit souvent à un simple renforcement des oligarchies au pouvoir.

Le propos de M. Reagan n'est cependant pas seulement économique. Si Washington s'intéresse tant à l'Amérique centrale, c'est parce qu'il craint, selon l'expression du président américain, que « de nouveaux Cuba surgissent des ruines des conflits d'aujourd'hui ». Certes, M. Reagan exclut solennellement l'usage de la « force brutale », mais cette affirmation est aussitôt nuancée : les Etats-Unis feront ce qui est « nécessaire » pour assurer la sécurité de la région. Certains ne manqueront pas de voir dans cette petite phrase la restriction permettant un jour l'envoi de l'infanterie de marine au Salvador, par exemple, pour redresser une situation devenue catastrophique. L'impression demeure que M. Reagan a voulu « noyer » l'aide militaire, qui s'accroît, elle aussi, mais « seulement » de 60 millions de dollars, dans le flot de son plan de développement.

Ce plan est par bien des aspects décevant. Il ne rassurera pas les petits pays tentés par le modèle soviétique ou cubain, qui, comme le Nicaragua, ont quelques raisons de craindre un mauvais coup venu du nord. Il est peu probable aussi qu'il donne à l'Amérique centrale et aux Caraïbes, pauvres, cloisonnés et instables, un souffle de prospérité. M. Reagan n'a pas répondu à l'interrogation fondamentale des pays amis et alliés des Etats-Unis qui s'inquiètent du tour pris par les événements dans cette région.

Selon l'agence Tass, le plan du président vise à « renforcer la domination des États-Unis »

Le plan de développement économique et d'aide militaire de l'Amérique centrale et des Caraïbes, annoncé le mercredi 24 février par le président Reagan — qui compte sur la libre entreprise pour « sauver » cette région, — avait déjà suscité, ce jeudi, un commentaire de l'agence Tass, qui le qualifie de « répétition de la doctrine Monroe ». *L'agence soviétique estime que le projet vise à* « renforcer la domination des Etats-Unis dans la région ».

Les premières réactions, aux Etats-Unis même, sont mitigées. Les milieux conservateurs sont, dans l'ensemble favorables, mais l'opposition démocrate est très critique. Il reste encore, de toute façon, à obtenir l'aval du Congrès pour la plupart des mesures proposées.

De notre correspondante

New-York. — Le discours que M. Reagan a prononcé, mercredi 24 février, devant l'Organisation des Etats américains, et qui avait fait l'objet de diverses « fuites » soigneusement orchestrées, a été surtout économique. C'est aussi un savant dosage de grandioses projets de développement pour l'Amérique centrale et les Caraïbes et de menaces contre les Etats qui s'obstineraient à chercher une aide idéologique et matérielle du côté de La Havane et de Moscou plutôt qu'à Washington, Mexico, Ottawa ou Caracas.

Il reste aussi fidèle à la « philosophie » essentielle du gouvernement américain : la libre entreprise est le remède suprême à tous les maux de l'époque, dans le tiers-monde comme dans les pays industrialisés.

Habilement, M. Reagan a souligné qu'il ne s'agissait nullement d'un nouveau « *colonialisme* », ni même de « *paternalisme* » : « *L'hémisphère occidental n'appartient à aucun de nous,* a-t-il déclaré. *C'est nous qui appartenons à l'hémisphère occidental... Les Etats-Unis ont suivi, dans le passé, une politique de bon voisinage qui a eu quelques résultats positifs. Je crois que mon pays est maintenant prêt à dépasser le stade du bon voisinage pour devenir un véritable ami et un frère au sein d'une communauté qui appartient autant aux autres qu'à nous. C'est cela, et non les fusils, qui est la clé ultime de la paix et de la sécurité pour nous tous.* »

« *Aujourd'hui,* a poursuivi le président, *la région vit en état de siège économique : en 1977, un baril de pétrole valait 5 livres de café ou 155 livres de sucre ; aujourd'hui, les mêmes pays doivent fournir cinq fois plus de café et près de deux fois plus de sucre pour obtenir ce pétrole. Ce désastre économique dévore les finances et le crédit de nos voisins, obligeant des milliers de personnes à partir pour les Etats-Unis, souvent illégalement, et menaçant l'avenir des démocraties les plus solides.* »

Le programme de M. Reagan comprend cinq mesures : 1) L'ouverture pendant douze ans des frontières des Etats-Unis aux produits de l'Amérique centrale et des Caraïbes, à l'exclusion des produits textiles. Cette disposition constitue une extension du système actuel qui permet déjà à 87 % des produits de la région de pénétrer librement aux Etats-Unis.

NICOLE BERNHEIM.

(Lire la suite page 5.)

MM. Mitterrand et Schmidt ont donné un éclat particulier au sommet franco-allemand

Le chef de l'État est attendu vendredi à Rome

Les trente-neuvièmes consultations régulières franco-allemandes se sont achevées ce jeudi 25 février en début d'après-midi par une conférence de presse commune de MM. Mitterrand et Schmidt, qui ont tenu à donner à ce sommet un éclat particulier. Ce dernier ne devait regagner Bonn que vendredi matin, prolongeant à titre privé son séjour dans la capitale française pour s'entretenir avec Mgr Lustiger, archevêque de Paris et MM. Pierre Mendès France, ancien président du conseil, et Nahum Goldmann, ancien président du Congrès juif mondial.

Une déclaration commune devait être publiée jeudi après-midi ; elle reprend les principaux thèmes abordés par le président français et le chancelier ouest-allemand au cours de leurs entretiens mercredi et jeudi.

M. Mitterrand gagne Rome vendredi matin pour une visite de travail de deux jours, au cours de laquelle il sera, samedi matin, reçu au Vatican par Jean-Paul II.

Deux constatations semblaient indiquer dès mercredi ce que devait permettre de vérifier jeudi la publication d'une déclaration commune : si l'on cherchait, du côté français, à donner un éclat particulier au trente-neuvième sommet franco-allemand, ce désir était largement partagé par Bonn.

Le chancelier Schmidt, en effet, a eu, au cours de la première journée, une série d'entretiens d'une longueur inhabituelle avec le président et le premier ministre français — quelque sept heures au total, — de sorte que l'aspect politique et international des consultations l'a largement emporté sur l'aspect strictement technique et bilatéral.

En second lieu, la tonalité des propos tenus par le chef du gouvernement fédéral à sa sortie de l'Elysée et de Matignon, de même d'ailleurs que par son ministre des affaires étrangères, M. Genscher, sur les ondes de la Deutschlandfunk, ont bien marqué l'intérêt que l'on éprouvait du côté allemand pour un renouveau — ou en tout cas une réaffirmation solennelle — de la coopération entre Paris et Bonn.

BERNARD BRIGOULEIX.

(Lire la suite page 4.)

POINT — Un bébé venu d'ailleurs

La réussite de l'opération Fivete (fécondation in vitro et transplantation embryonnaire) et la naissance, le mercredi 24 février à l'hôpital Antoine-Béclère de Clamart, du premier « bébé-éprouvette » français consacrent la maîtrise acquise grâce aux progrès conjugués de la science et de la clinique sur la reproduction humaine.

Entre cinquante et cent enfants seront nés avant la fin de l'année dans le monde grâce aux interventions de ce type, qui, bien au-delà de leur objectif immédiat, d'ordre médical et humanitaire, apportent à la connaissance de la fécondité, des premiers instants de la vie et du développement humain d'incomparables lumières.

Des lumières, certes, mais aussi des ombres, car des coups répétés portés par la biologie, depuis une vingtaine d'années, à certaines des lois tenues pour intangibles de la nature sont considérés, à tort ou à raison, comme les plus menaçants pour les libertés publiques et privées.

Bridée par la rigueur objective, l'imagination des savants a, jusqu'à présent, presque toujours été prise de court et dépassée par la rapidité et l'imprévisible évolution des faits.

Il est clair qu'il n'appartient pas aux hommes de science — et à eux seuls — de mesurer les incidences innombrables d'ordre scientifique, éthique, politique, économique et juridique que soulève la maîtrise nouvelle de la vie.

« Les choix de quelques-uns ne peuvent valoir comme légitimité sociale », *dit M. Jacques Testart, l'un des* « pères » *techniques du* « bébé-éprouvette » *français. Et il souhaite que des commissions où seraient représentées, bien au-delà des spécialistes, toutes les sensibilités morales et toutes les compétences réfléchissent aux normes, aux règles éthiques, au cadre législatif qu'appelle à l'évidence une situation sans précédent en France.*

(Lire page 8.)

Où va la télévision ?

La grève de la radiotélévision, mercredi 24 février, la première depuis le 10 mai, a été largement suivie, et, contrairement aux souhaits du ministre de la communication, c'est un « programme minimum » unique qui, après les journaux du soir, a été diffusé. Le manque de concertation dans la rédaction de la prochaine loi sur l'audiovisuel est à l'origine de cette grève, mais c'est un reproche que M. Fillioud rejette.

A un mois de la présentation du projet de loi au conseil des ministres, cette grève ouvre en fait le débat public sur une réforme jusqu'alors préparée fort discrètement.

Un débat que nous ouvrons, pour notre part, avec une série de trois articles de Jean-Louis Missika, économiste à l'université de Paris-Dauphine, et Dominique Wolton, sociologue au C.N.R.S.

I. — D'UNE LOI A L'AUTRE

par JEAN-LOUIS MISSIKA et DOMINIQUE WOLTON

Ambiguïté du mot changement ! Pour certains, la télévision n'a pas changé parce qu'elle ressemble encore trop à ce qu'elle était avant le 10 mai. Pour quelques mauvais esprits, elle n'a pas changé parce qu'elle commence à entretenir avec le nouveau pouvoir les mêmes relations qu'avec l'ancien. Pour des téléspectateurs mécontents, elle a changé en mal, car elle devient pédagogique, « culturelle » et ennuyeuse. Pour d'autres, au contraire, elle ne reflète pas encore assez les grands projets de changement de société.

Une chose n'a cependant pas changé : la télévision en France continue à déchaîner les passions ! Tous les acteurs sociaux et politiques ont quelque chose à lui reprocher et détiennent les remèdes nécessaires pour faire un bonne télévision (1).

D'ailleurs, les projets n'ont jamais manqué. A preuve, le très grand nombre de réformes qui se sont succédé depuis 1958 : 1959, 1964, 1969, 1974, 1982. Soit une réforme tous les quatre ans et demi. Sans compter les seize projets qui ont existé sous la IVe République, sans aboutir, faute de majorité. La télévision obéit donc chez nous à une constante ; tout événement politique important conduit au vote d'une loi qui doit à chaque fois l'organiser définitivement.

Passée la phase des pionniers, dans les années 50, où techniciens, réalisateurs, journalistes et dirigeants travaillèrent ensemble à inventer cette activité nouvelle, la télévision se transforma en une quasi-administration, quand le pouvoir politique en comprit l'importance. Et la télévision française, dans la tradition du service public, devint, à l'instar de l'école au dix-neuvième siècle, un grand instrument de promotion culturel. Cet objectif, qui rencontra d'ailleurs l'assentiment des différentes forces politiques, suscita une forte politisation, chaque parti voulant se l'approprier.

(Lire la suite page 20.)

(1) Nous n'avons trouvé de la « bonne télévision » que la définition suivante : « la bonne télévision » est celle qu'il faudrait faire, « la mauvaise télévision » est celle qui est faite.

AU JOUR LE JOUR — PROGRÈS

Que d'imagination, que de recherches, d'intelligences et de talents mobilisés pour la naissance du premier « bébé-éprouvette » français ! Voici concentré dans un petit être un formidable capital de savoir et de techniques maîtrisées.

On sait donc construire la vie ! Réjouissons-nous. En surveillant d'un œil les techniques de destruction et de mort. Pour vérifier qu'elles n'ont pas, elles aussi, enregistré des progrès importants mais inavouables.

BRUNO FRAPPAT.

« LES BRIGANDS » ET « MACBETH » AU CHATELET

Le jeune Verdi

Il paraissait risqué de consacrer l'essentiel de la saison lyrique du Théâtre musical de Paris (Châtelet) à quatre opéras de jeunesse de Verdi, dont seul *Macbeth* a été représenté à Paris... en 1865. Pourtant, le coup d'audace de M. Jean-Albert Cartier, qui en est coutumier, semble bien avoir réussi, si l'on en juge par l'enthousiasme des publics, fort nombreux.

Macbeth, donné assez récemment à Strasbourg, Orange, Lyon et Marseille (1), beaucoup joué à l'étranger et excellement enregistré, ne peut plus guère passer pour une révélation ; écrit en 1846 et remanié en 1865, justement pour Paris, il s'apparente d'ailleurs aux plus grands Verdi, d'autant que le sujet shakespearien avait tout particulièrement avivé le génie du musicien.

Mais *I Masnadieri (les Brigands*, d'après le drame de Schiller), composé pour Londres la même année 1846 et achevé après *Macbeth* en 1847, sera pour la plupart une découverte, dont Nancy a eu la primeur dans la même mise en scène de Pierre Constant et les décors de Roberto Plate (*le Monde* du 30 janvier 1980).

Cette réalisation, discutée, me semble, au contraire, parfaitement convenir à cette œuvre totalement invraisemblable, aux situations schématiques inventées pour les besoins de la musique et comme taillée à la serpe. La mise en scène épouse au plus près la succession des événements pour laisser libre cours à l'essentiel, cette musique toute droite, jaillissante, éclatante de vie assez fruste.

JACQUES LONCHAMPT.

Lire la suite page 17.)

(1) Voir les renseignements toujours si précieux sur « l'œuvre à l'affiche » dans le numéro de l'Avant-Scène qui vient de paraître, avec le texte du livret et l'analyse de la partition. Deux enregistrements dominent la discographie, ceux de Muti avec Fiorenza Cossotto (EMI) et surtout d'Abbado avec Shirley Verrett (DG). Il existe un bon enregistrement de I Masnadieri dirigé par Lamberto Gardelli (Philips).

CLAIRE DEVARRIEUX

Le Monde

idées

EST-OUEST

Beaucoup de réflexions nous parviennent ces temps-ci sur les nuages dont l'horizon est si lourd. A Pierre Juillet, qui avait lancé *dans le Monde* un appel au président de la République, le docteur Jean-Louis Lévy répond en lui demandant s'il croit la paix compatible avec le maintien des souverainetés nationales. René Foch demande de son côté que l'Occident cesse de financer le réarmement soviétique, tandis que Jean Charbonnel précise un point d'histoire sur la position gaulliste au lendemain de l'invasion de la Tchécoslovaquie et que Philippe Malaud reproche à l'actuelle politique étrangère française de chercher à plaire, au fond, à tout le monde.

L'engrenage

par RENÉ FOCH (*)

« *NE faudrait-il pas que les partis politiques cessent de se déchirer sur la politique étrangère de la France, qu'elle apparaisse comme celle de la nation unie* », demandait récemment André Fontaine dans ces colonnes (1).

De fait, dans une démocratie digne de ce nom, la politique étrangère échappe aux querelles partisanes et il est légitime de souligner, par-delà les déclarations, à quel point dans les faits la politique de François Mitterrand *à l'égard de l'Est s'inscrit dans* la ligne de « détente et entente et coopération » définie par de Gaulle. Sans doute considère-t-il, à son tour, que l'état de guerre en Pologne n'est qu'un « *incident de parcours* ».

Mais, lorsqu'un parcours se révèle aussi accidenté, on peut se demander si l'on est sur la bonne route.

Les Occidentaux ont, au fil des ans, accordé à l'Europe de l'Est des crédits supérieurs à ceux du plan Marshall, qui ont à peu près autant de chance d'être remboursés que les emprunts russes du début du siècle. Encore s'agissait-il alors d'aider un *allié. Cette fois nous avons* subventionné l'empire d'un pays qui nous tient sous le feu de ses SS 20. Ces *crédits devaient constituer, d'après* Samuel Pisar, « *les armes de la Paix* » et faciliter une certaine libéralisation. Nous avons consolidé la *Pax Sovietica* et financé le général Jaruzelski. L'heure n'a-t-elle pas sonné de mettre à plat cette politique ?

Seuls, curieusement, sont mentionnés nos besoins en énergie et les commandes pour nos entreprises. Nous sommes réduits à imaginer les autres motivations au nombre desquelles l'actuelle supériorité des armes soviétiques figure sans doute en bonne place...

Et puis il y a le mythe des « faucons » et des « colombes » du Kremlin. A la veille de la succession de Brejnev, ne fournissons pas d'arguments aux premiers. Gagnons du temps. L'U.R.S.S. connaît des difficultés économiques, des problèmes *de nationalité. Il est permis de rêver* d'un empire éclaté. De toute façon, il serait dangereux de provoquer de nouvelles explosions dans les satel*lites. Personne ne tient à un nouveau* Sarajevo et, sans imaginer le pire, ce sont les Européens de l'Est qui souffriraient en premier d'un durcissement occidental. « *J'ai dix-sept millions d'otages en R.D.A.* », répondait Schmidt à Carter. Si l'on veut définir une attitude européenne, les Allemands sont les premiers concernés et pour eux le maintien des relations *intra-allemandes justifie que l'on* fasse l'impossible pour sauver ce qui reste de la détente. Quant au gaz so*viétique, il serait de l'intérêt* bien compris de l'Occident d'en financer l'exploitation si l'on ne veut pas que les Russes soient tentés d'aller chercher leur énergie dans le Golfe (2).

Les vaches à lait de l'empire soviétique

On peut ainsi reconstituer bien des raisons en faveur de l'actuelle politique. La discrétion de nos gouvernants sur ces arguments n'enlève rien à la force de certains d'entre eux. Sans exagérer l'impact des décisions occidentales sur l'évolution des *pays communistes, il est vraisembla*ble que, s'ils constataient officiellement la banqueroute polonaise, les pays occidentaux porteraient un coup très dur au crédit des pays du Comecon et risqueraient de déstabiliser l'ensemble soviétique de façon imprévisible.

On comprend leurs hésitations. Mais, en même temps, on mesure les risques de l'engrenage où nous sommes engagés. Il est bien connu qu'à partir d'un certain volume de dettes, c'est le débiteur qui tient son créancier et l'oblige à accroître ses crédits surtout lorsqu'on a instauré une *interdépendance* entre partenaires de poids, et de nature différents. Face à des dirigeants occiden*taux qui, tel notre premier ministre,* distinguent soigneusement la politique et l'économie, les Soviétiques pratiquent, en bons marxistes, une diplomatie globale qui, intégrant les aspects idéologiques et militaires, politiques et économiques, aboutit à mettre en compétition les États désunis d'Europe et à en faire les vaches à lait de l'empire soviétique.

Déjà des sources américaines et japonaises signalent des entreprises soviétiques qui demandent des reports d'échéances. Avant que ces prêts involontaires deviennent un tribut imposé, il est temps de réagir et *d'imiter plutôt la prudence japonaise* que les largesses de l'Ostpolitik. Il ne s'agit ni de sanctions ni d'embargo. Il s'agit de mettre un terme à des prêts absurdes. Le public a le droit de savoir que les taux consentis au bloc oriental sont inférieurs de plus de moitié à ceux qu'un jeune ménage doit accepter pour se loger. Le public a le droit de savoir combien le gouvernement *français — ou allemand —* consacre à la construction européenne et combien aux pays du Co*mecon. Chaque fois qu'il s'agit de fi*nancer un contrat avec l'Est, il conviendrait d'examiner s'il ne serait pas préférable de subventionner la construction, le tunnel sous la Manche, ou la recherche de gaz naturel au Gabon. Cela permettrait au gouvernement de mettre sa politique économique en harmonie avec ses objectifs de relance intérieure, de *construction européenne, d'aide au* tiers-monde. Il serait mieux à même de réclamer au pays son soutien à *une politique étrangère* bipartisane.

La question n'est pas de savoir si la politique de François Mitterrand *envers l'Est est différente de ce que* fut la politique gaulliste ou giscardienne. Sous la paille des mots, le grain est le même.

La question est de savoir si, après la Pologne, il faut persévérer dans cette voie.

(1) L'horizon du clocher (*le Monde du 29 janvier*).
(2) Richard Loewenthal dans *Rencontre* n° 15.

(*) Ancien fonctionnaire européen.

DES LETTRES DE M. CHARBONNEL...
Attendez que le sang ait séché

M. Jean Charbonnel, maire de Brive, ancien ministre, nous écrit :

L'article d'André Fontaine « L'horizon du clocher », dont j'approuve par ailleurs les conclusions sévères mais lucides, pose à nouveau le problème, si controversé, de l'attitude du gouvernement français lors des événements de Tchécoslovaquie en août 1968. Je crois inutile à ce propos, de rappeler que le 2 octobre 1968, parlant au nom du groupe U.D.R., je constatais devant l'Assemblée nationale « que, dans tout pays communiste, l'Union soviétique s'arroge désormais un droit permanent d'intervention et d'arbitrage pour des raisons idéologiques, économiques ou stratégiques » et que l'affaire tchèque n'était qu'une conséquence d'un mal plus profond : l'esprit de Yalta, la politique des blocs que le général de Gaulle avait, le premier, entrepris de « briser ». Je me réjouissais, à ce propos, que M. François Mitterrand se soit rallié, dans une déclaration du 23 août, à ce point de vue : serait-ce trop demander au gouvernement actuel de reconnaître que c'est de Gaulle qui, avant tout autre et plus que tout autre, a contesté Yalta, et pas seulement en paroles puisque sa politique de détente et de coopération avait alors commencé à faire bouger le bloc soviétique.

Je précisais aujourd'hui que la nécessaire confirmation de l'U.R.S.S. ne valait pas quitus pour toute action politique entreprise par ses adversaires. Je ne citais pas le Chili, qui vivait encore sous un régime démocratique, mais je rappelais à nos alliés américains que « la condamnation du coup de Prague aurait eu beaucoup plus de portée s'il n'y avait eu, et s'il n'y avait encore, le coup de Saint-Domingue et les bombardements de Hanoï ». Car, contrairement à une légende, là aussi tenace, l'indignation des gaullistes n'a jamais été sélective.

C'est après avoir rappelé ces principes et dans le cadre de cette vision d'ensemble que je préconisais, enfin, le maintien de la coopération avec les pays de l'Est, non « pour reconnaître le fait accompli de l'agression », mais parce que cette coopération visait, « au-delà des régimes et des gouvernements, les peuples eux-mêmes qui ne sauraient être tenus pour responsables des actes de dirigeants qu'ils ne se sont pas donnés librement ». Je remarquais en effet que « en toute hypothèse, il serait de très mauvaise politique d'abandonner à eux-mêmes ceux qui, en Pologne, en Hongrie ou même... en Union soviétique ont commencé à contester les principes de la dictature bureaucratique ».

Telle était l'opinion des gaullistes d'alors. Quatorze ans plus tard, je n'ai rien à y ajouter ni à en retrancher. Mais comme le général de Gaulle avait bien voulu approuver les grandes lignes de mon intervention, je me permettrai seulement d'évoquer, en conclusion, une réflexion qu'il m'avait faite deux ans plus tôt, en 1966, alors que j'étais son secrétaire d'État à la coopération. Je venais d'être invité par le chef d'un État africain où avait eu lieu une répression particulièrement cruelle et je demandais au général si je devrais, ou non, répondre à cette invitation. Il me dit : « Il faudra bien que vous y alliez. Mais attendez que le sang ait séché. »

Peut-être aurait-on pu attendre, pour conclure le contrat de fourniture de gaz sibérien à la France, que le sang des militants polonais de Solidarité ait, lui aussi, séché.

...ET DE M. PHILIPPE MALAUD
Plaire à tout le monde

M. Philippe Malaud, président du Centre national des indépendants et des paysans, nous écrit une lettre dont voici les principaux passages :

L'engagement politique du « Monde » lui fait perdre une partie de sa finesse d'analyse généralement si incontestable. Critiquant les « leçons de M. Giscard d'Estaing », votre journal oppose l'ambiguïté de sa politique étrangère au « courage certain » de celle de M. Mitterrand.

Nous n'avons cessé de contester l'orientation prise par la diplomatie personnelle de M. Giscard d'Estaing dans les dernières années du septennat. Nous avons fustigé l'absence de réactions sérieuses au coup de force contre l'Afghanistan (...), l'hypocrite participation aux Jeux olympiques de Moscou, les palinodies de la *conférence de Venise, l'équipée de* Varsovie (...). Mais cette accumulation d'erreurs, (...), ne constituait pas une politique et ne mettait pas en cause les options de la Ve République. Et à l'actif du dernier septennat, il faut au moins mettre Kolwezi et l'accroissement du budget de la Défense.

Par contre, la « courageuse » politique socialiste s'avère de plus en plus manifestement n'être qu'une façade en trompe l'œil, prétendument atlantique et européenne, derrière laquelle s'organise une politique systématique de finlandisation de l'Europe et d'aide à la subversion dans le tiers-monde.

En Europe, dans le sillage de l'Internationale Socialiste récemment reçue à Moscou, il s'agit essentiellement (...), de renforcer l'ostpolitik et le neutralisme (...). Le refus de sortir du verbalisme dans l'affaire polonaise (sur laquelle M. Mauroy a exactement la même « sensibilité » que M. Fiterman, a-t-il assuré), de soutenir les modestes propositions de sanctions économiques américaines, de dénoncer les accords d'Helsinki, la conclusion (...) de l'accord gazoduc dont la *Pravda* a précisé que le seul aspect qui intéressait l'U.R.S.S. était le mauvais coup porté à l'OTAN, l'accueil offert aux invités du parti communiste, MM. Czyrek et Tchernenko, tout montre de quel côté se trouve l'ambiguïté.

Dans le tiers-monde, c'est beaucoup plus grave. Pour faire excuser, *auprès des militants soixante*-huitards et des alliés communistes, la façade atlantique, on feint de considérer que la menace potentielle n'est pas l'impérialisme soviétique comme en Europe, mais l'impérialisme américain, les trusts, etc... on soutient ouvertement tous les mouvements de prétendue émancipation des peuples, de préférence marxistes, castristes, guévaristes et terroristes (...).

On poursuit le sabotage de toutes les positions occidentales dans le tiers-monde où la guerre de mouvement poursuivie par l'U.R.S.S. pendant la prétendue « détente », a fait basculer une dizaine de pays et comporte beaucoup plus de danger que la guerre de position autour du rideau de fer, au moins tant que subsiste la présence militaire américaine.

Alors, opposer le courage de l'un à l'ambiguïté de l'autre est au moins *excessif. En réalité, il y a entre eux* la même différence qu'entre le socialisme rampant de l'ancien régime et le socialisme délirant des marxistes au pouvoir.

La politique étrangère socialo-communiste se caractérise par le désir effréné de plaire à tous en présentant à chacun une version différente d'une doctrine inexistante ou inavouable : il s'agit de satisfaire à la fois l'opinion publique française et les militants gauchistes, les juifs et les Arabes, les Soviets et les Américains.

Mais gouverner, c'est quand même quelquefois choisir, comme disait Mendès. Et on ne peut pas tromper tout le monde tout le temps.

Il se fait tard, monsieur Juillet...

Par JEAN-LOUIS LÉVY (*)

« *Que faudra-t-il pour que nos yeux s'ouvrent ?...* »
PIERRE JUILLET.

« *La guerre étant l'emploi des moyens de destruction de biens et de vies aux fins d'une politique, c'est peut-être à la politique qu'il faut faire la guerre et donc, il faut d'abord voir clairement ce qu'elle est.* »
PAUL VALÉRY.

J'ai lu avec l'attention qu'il mérite l'article de M. Juillet (1). Sur l'essentiel — reconquérir l'esprit d'indépendance, rester libre, — je me trouve en accord avec lui. Ce qui signifie clairement qu'en cas de conflit, je me trouverais, *automatiquement*, dans le même camp que l'auteur.

Je relève tout de même deux affirmations étranges... La Pologne se serait toujours trouvée aux avant-postes de la liberté ! Se peut-il que M. Juillet ait oublié le coup d'Etat militaire, en mai 1926, du maréchal Pilsudski, sa dictature de neuf ans, celle de ses épigones, le général Skladwoski, le colonel Beck et le rôle, à la tête de l'armée, du maréchal Rydz-smigly ? *Je ne sache pas que ces* « démocrates » fussent en leur temps particulièrement épris de liberté... Oublions ce lointain passé. Soit. Mais, avec l'Amérique centrale et l'Amérique latine, c'est du présent et de l'avenir qu'il s'agit. On insulte l'un et l'autre en glissant avec une telle désinvolture sur le martyre de ces peuples, qui n'a rien à envier à celui du peuple polonais. Puisse-t-il y avoir en notre pays des milliers de frondeurs pour s'en indigner active*ment, fût-ce au prix de quelque cuis*son sur « les écorchures » des Etats-Unis !

La nation idole

Non. La fourche où se séparent nos chemins se cache plus profonde dans la forêt. M. Juillet fait preuve de la même « imagination du déjà vu » qu'il prête aux militaires. Il ne se *pose pas la question de savoir si les conditions* de notre liberté peuvent se réduire à *n'être* que stratégiques, morales et politiques au sens traditionnel. Aucune solution de rechange n'existe, — face à l'expansionnisme des Etats totalitaires de l'Est ou d'ailleurs —, autre qu'une dissuasion crédible. Nul ne contestera cet axiome. Mais comment *ne pas voir qu'une telle dissuasion n'a de sens et* d'avenir *que si* elle s'articule, si elle s'arc-boute sur un projet et une vo*lonté collectifs de délier* le concept vital d'indépendance nationale du concept mortel de souveraineté nationale, de séparer *chirurgicalement* le mort du vif.

M. Juillet a, je n'en doute pas, de bonnes lectures. Il a médité les *Cahiers* de Valéry et les essais de politique contemporaine de Hannah Arendt, qui fut professeur à la New School for Social Research de New-York.

Qu'on me permette, pour des esprits plus jeunes et moins exercés, de rappeler ces textes.

Valéry n'a cessé, de 1897 à l'année de sa mort, de dénoncer l'absurdité et l'anachronisme de la notion *accidentelle* de souveraineté nationale, le caractère non organique de son *lien* avec le territoire-nation.

1897-1900 : « *Le monde sera bientôt fait des nations extrêmement étrangères les unes aux autres et toutes très semblables (elles seront donc hostiles) si on n'y trouve pas des liens nouveaux, analogues à l'ancienne chrétienté, ou à ce qu'on a nommé plus tard la civilisation européenne...* »

1927 : « *Des considérations purement nationales conduisent les nations à leur perte. J'aimerais qu'une nation fût muette sur sa gloire et sur ses avantages, et ne parlât jamais de sol. J'aimerais qu'une nation eût la politique de son avenir probable et non celle de son passé.* »

1939 : « *Les pauvres hommes de 1919 n'avaient en tête que des modèles historiques — des figures de cire, les « nations » idoles. Bien embarrassés, s'il leur eût fallu raisonner sans ces mythes... Incapables de construire ou inventer quoi que ce soit hors de ces cadres de souveraineté. Supposez une autre conception. Les puissances seraient : 1) La Terre. 2) L'électricité. 3) Le mouvement (transport). 4) L'esprit. Le lien de la souveraineté avec le territoire-nation est accidentel.* »

1944-1945 : « *Rôle funeste des « nations » — avantages nuls de cette formation historico-politique et dangers démontrés. Personnifications absurdes.* »

Terrible Valéry dont l'œil semble dire, comme celui de Descartes : *Encore un qui va se tromper !*

Une discordance

Ne pensez-vous pas, monsieur Juillet, qu'il y a, *hic et nunc*, quelque *discordance* entre l'ère atomique et nos cadres de souveraineté ? Si vous ne le pensez pas encore, j'appellerais à l'aide l'intelligence d'un auteur qui a condamné — avec une rigueur et une passion non moindres que les vôtres — la servitude des sociétés totalitaires : Hannah Arendt.

1963 : « *Dans la lutte qui partage le monde aujourd'hui et dont dépendent tant de choses, ceux-là seront les vainqueurs qui comprendront la révolution, alors que ceux qui continuent de faire confiance à la politique de puissance au sens traditionnel du terme, c'est-à-dire à la guerre en tant qu'ultime recours de toute politique étrangère, sont menacés de découvrir dans un avenir assez proche qu'ils se trouvent à la tête d'une entreprise sans but et de nature absolument anachronique.* »

Pensez-vous *sérieusement* rallier les énergies, soulever l'enthousiasme, *susciter la ferveur si vous* n'entez pas sur la défense des libertés l'espoir de changer le monde ? Nos enfants ne demandent pas seulement à *rester* libres ; ils demandent à *vivre* libres. Or, toujours selon Hannat Arendt, « *aussi longtemps que l'indépendance nationale, à savoir la libération de toute domination étrangère, et la souveraineté de l'Etat, autrement dit la revendication d'un pouvoir sans limites et sans contrôle dans la conduite de la politique étrangère, seront confondues — et aucune révolution jusqu'à ce jour n'a remis en cause cette conception de l'Etat — aucune solution, fût-elle théorique, au problème de la guerre dont dépend, non seulement l'avenir de l'humanité, mais la question même de savoir si l'humanité a un avenir n'est concevable. Vouloir, dans ces conditions, garantir la paix sur la terre paraît aussi utopique que la recherche de la quadrature du cercle.* »

Souveraineté de l'Etat ou règles du jeu ? « *Qui veut rester libre* », *demandez-vous ? Quatre-vingt-dix pour cent des Français, j'imagine... A quel prix ? Jusqu'au sacrifice de leur vie, pour la plupart... Mais avant de* « consentir » à un sacrifice de 50 à 500 millions de vies humaines, est-ce trop demander aux politiques que de faire un effort d'imagination ? Pas même de grande imagination ! Avez-vous observé, monsieur, sur le trottoir de leurs écoles, des groupes de *gamins jouant aux billes, loin du re*gard des adultes ? Nul besoin d'un arbitre, car les *règles du jeu* sont *in*tériorisées. Sommes-nous plus bêtes que nos gamins ? Y a-t-il plus grand *Jeu* que l'évolution, et la survie de l'espèce ?

Oui, il se fait tard, monsieur Juillet... Oui, le temps est compté qui nous sépare de la guerre. Oui, il est pressant de *découpler* indépendance nationale et souveraineté des Etats ; de substituer à cette dernière la notion de *règles du jeu* ; de découvrir ces règles, de les faire imposer par les peuples aux chefs d'Etat.

Mettons, pour une fois, à profit un drame — celui du peuple polonais — non pour vider nos querelles nationales *mais pour bâtir la paix. Ne nous* trompons pas, *encore une fois*, de cible en visant le « *communisme international* » *qui n'en finit pas de mourir* au lieu de viser l'impérialisme des Etats qui n'en finit pas de survivre. Derrière cette cible, ne l'oublions pas, se cache un adversaire invisible autrement redoutable : le temps. « Le temps est un enfant qui pousse des pions : royauté d'un enfant. »

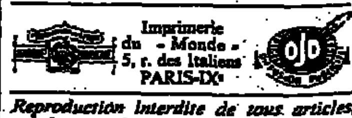
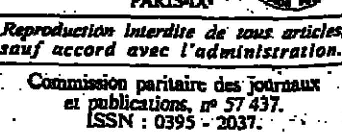
Une poignée d'hommes a compris en 1938 la leçon de Munich. Comprenons celle de Varsovie, avant que « *le siècle tueur de loups* » ne nous bondisse à nouveau sur l'épaule...

Car « *l'Europe est peuplée d'arcs de triomphe dont la somme est nulle. Mais la somme des monuments aux morts ne l'est pas* ». Nous le savons assez et trop.

(1) Il se fait tard, Monsieur le Président (*le Monde* du 10 février).

(*) Médecin.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Claude Julien.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe


Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

Le Monde

étranger

PROCHE-ORIENT

Liban

Une nouvelle tentative de détournement illustre l'insécurité de l'aéroport de Beyrouth

De notre correspondant

Beyrouth. — L'acte de piraterie aérienne du mercredi 24 février souligne l'état de délabrement total de l'autorité au Liban, même à l'aéroport de Beyrouth qui, par un « *consensus tactique* » entre belligérants est maintenu en marge du conflit sauf dans les phases de grandes hostilités.

Au terme de neuf heures de séquestration, les cent cinq passagers *et l'équipage d'un Boeing* de Kuweit Airways, en provenance de Libye, ont en effet été relâchés jeudi à l'aube par les ravisseurs appartenant à l'organisation des « Fils de l'imam Moussa Sadr ». Ces derniers voulaient ramener l'apareil en Libye et l'y faire exploser en représailles contre la « disparition », en août 1979, du chef spirituel de la communauté chiite du Liban, l'imam Moussa Sadr, alors qu'il *se trouvait en voyage officiel* à Tripoli. La communauté chiite libanaise tient les autorités libyennes pour responsables de sa mort probable.

A bord de l'appareil se trouvaient le secrétaire général et cinq membres du comité central du P.C. libanais, *ainsi* que des personnes proches de la résistance palestinienne. L'opération a *été* condamnée publiquement et qualifiée d'inopportune par Amal, *principale organisation* chiite du Liban.

Mais c'est surtout la façon dont l'avion a été investi par le commando qui est importante, car elle risque de faire déserter l'aéroport de Beyrouth par les quelques compagnies étrangères qui le desservent encore, en plus des compagnies nationales M.E.A. et T.M.A.

Douze hommes armés de mitraillettes et de lance-roquettes sont arrivés sur la piste à bord de deux voitures et après avoir *tiré sur l'avion, sont montés* à bord et l'ont occupé. Au cours de la longue négociation qui a précédé le dénouement de l'affaire, ils devaient tirer à plusieurs reprises sur la tour de contrôle et sur les véhicules disposés pour barrer les pistes. De plus, des miliciens du P.C. et des éléments de la résistance palestinienne se sont déployés sur l'aire de l'aéroport en position de combat, eux-mêmes entourés par les troupes *syriennes de la FAD, menaçant* de donner l'assaut si l'appareil commençait les préparatifs de décollage. Enfin, les ravisseurs se sont, pour la forme, rendus à la FAD après être sortis de l'aéroport, mais ils sont pratiquement sûrs de l'impunité.

Dans ces conditions, et l'aéroport de Beyrouth ayant déjà été le théâtre il y a trois mois d'agissements à peu près similaires, toutes les précautions prises pour *éviter les actes* de piraterie aérienne risquent d'apparaître dérisoires et inutiles.

LUCIEN GEORGE.

Syrie

Le président Assad annonce la fin des combats à Hama

Le président syrien Hafez El Assad a déclaré, mercredi 24 février, que des combats entre Frères musulmans et forces gouvernementales à Hama avaient pris fin. Il a accusé « *certaines forces étrangères suspectes* » d'avoir fourni de « *grandes quantités d'armes et de munitions* » aux membres de la confrérie intégriste.

Le chef de l'Etat syrien, qui parlait à la télévision italienne, a estimé que la confrérie musulmane n'était qu'une « *bande dont l'importance est limitée* » et ne *saurait constituer de danger* pour le régime syrien.

La « *normalisation* » de la situation à Hama a été également annoncée par l'agence officielle SANA, qui a précisé que les « *perquisitions* » avaient cessé fin dans la ville et que la vie y avait repris son cours normal. Pourtant, des témoins dignes de fois, qui ont traversé les faubourgs d'Hama mercredi, ont pu constater que la ville proprement dite est toujours coupée du monde extérieur. Ils ont pu observer de nombreuses fumées et des survols d'hélicoptères, et ont entendu crépiter des mitrailleuses. Les faubourgs d'Hama présentent, d'après eux, un aspect lamentable : des traces de combats sont visibles, des édifices publics comme la faculté dentaire présentent des façades ravagées. Les rues sont encombrées de gravats et de débris de toutes sortes. Les quartiers résidentiels, à l'est de la ville, sont totalement déserts.

La vie économique est arrêtée ; ni les usines de cet important centre textile ni les ateliers ne fonctionnent.

L'agglomération dans son ensemble, vieille ville et faubourgs, *est entourée d'une sorte d'im*mense bivouac militaire, constitué de tentes, de chars, de canons et de véhicules de toutes sortes. Entre dix mille et douze mille hommes de l'armée et des forces de sécurité campent là depuis trois semaines. Pour la facilité de leurs communications, ils ont même lancé des ponts militaires sur l'Oronte qui traverse Hama. Toutes les issues de la ville sont étroitement contrôlées par d'imposants barrages, qui fouillent les rares véhicules empruntant la grande route Alep-Damas passant par Hama. Toutes les identités sont soigneusement vérifiées. — *(A.F.P.)*

DANS UNE INTERVIEW A « L'ARCHE »

« Visiter Israël ne m'oblige pas à prendre en compte tous les aspects de sa politique »

déclare le président de la République

Dans une interview accordée à *l'Arche* et que publie le mensuel du judaïsme français dans son numéro de fin février, M. Mitterrand déclare notamment à propos de son prochain voyage en Israël : « *Mon pays entretient des relations avec Israël depuis l'origine. Faire semblant de ne pas se connaître a quelque chose de choquant (...). C'est aujourd'hui un État qui joue un rôle important dans le monde. Au demeurant, le visiter, dire à son peuple mon amitié, ne m'oblige pas à prendre en compte tous les aspects de sa politique (...). Je ne me pose ni en médiateur ni en arbitre. Mais fort de l'histoire de mon pays, en ami qui n'a pas besoin d'être complaisant pour que l'on compte sur lui, là où le droit des peuples est en cause.* »

Après avoir réaffirmé le droit d'Israël « *d'exister et d'en posséder les moyens et les garanties* », le président de la République ajoute : « *Mais d'autres que lui* (le peuple juif) *ont vécu, travaillé, souffert, espéré dans cet étroit canton du monde. Je pense aux Palestiniens. Impossible de leur nier leur droit de disposer d'une patrie. Problème que nul n'a pu ou su résoudre jusqu'à présent et qu'il serait tragique de laisser régler au hasard des rapports de force (...). La réalité d'aujourd'hui suppose qu'on marche pas à pas. C'est pourquoi j'ai approuvé Camp David. Ceux qui se battent ont bien le droit de se réconcilier.* »

M. Mitterrand, qui qualifie d'autre part l'annexion du Golan de mesure « *vexatoire et inutile* », affirme à propos de l'O.L.P. : « *Je ne connais pas d'autre interlocuteur palestinien que l'O.L.P. capable de conduire une négociation et de décider un accord. Mais si le premier article de son programme reste, même reconnue comme légitime interlocuteur, de travailler quoi qu'il advienne à la destruction d'Israël, comment voulez-vous que ce dernier puisse s'engager dans cette voie ? Il n'y aura pas, à l'évidence, de négociations sans assurances préalables.* »

A propos de Jérusalem, M. Mitterrand dit encore : « *La grandeur unique de Jérusalem est d'être au centre de souvenirs et d'espérances multiples dont le syncrétisme devrait l'emporter sur la contradiction. On ne peut, en tout cas, aborder ce problème sous l'aspect de gens qui arrivent en prétendant régler l'histoire au moyen d'un compas.* »

● *Le prince saoudien Talal Ibn Abdel Aziz*, président de l'AGFUND (programme des pays arabes du Golfe pour l'aide au tiers-monde par les organisations des Nations unies), a déclaré mercredi 24 février à Paris qu'il ne voyait pas d'inconvénient à la prochaine visite de M. Mitterrand en Israël.

Le frère du roi Khaled, qui était l'invité à déjeuner de la presse diplomatique, a estimé que la politique du gouvernement français était « *satisfaisante et bonne, non seulement à l'égard des pays arabes, mais aussi d'autres pays* ». Il a également exprimé l'espoir que cette visite aura des résultats « *positifs pour tous les pays* ».

DIPLOMATIE

LA VISITE DE M. MITTERRAND A ROME

Une approche des relations franco-italiennes en rupture avec la tradition

C'est une « *visite officielle de travail* » que M. Mitterrand va faire à Rome, les 26 et 27 février, accompagné de cinq ministres : MM. Claude Cheysson, Jacques Delors, Pierre Dreyfus, Jack Lang et Mme Edith Cresson.

Les entretiens techniques sont prévus dans la journée de vendredi. Arrivant à 10 h 45 au palais Chigi, le président de la République sera reçu par M. Giovanni Spadolini, président du Conseil. A la fin de leur tête-à-tête, ils seront rejoints par *les ministres des affaires étrangères*, MM. Emilio Colombo et Claude Cheysson. Simultanément, les ministres français de l'économie, de l'industrie, de la culture et de l'agriculture, rencontreront leurs homologues italiens.

***M. Mitterrand se rendra ensuite au* Quirinal, où M. Sandro Pertini, président de la République, le retiendra à déjeuner. Les deux délégations se retrouveront en séance plénière à 16 heures. Dans la soirée, un dîner sera offert à la villa Madama par M. Spadolini.**

***Le début de la matinée du 27 février* sera consacré à la réception, par le président de la République française, des secrétaires généraux des partis italiens qui l'auront sollicité, notamment M. Enrico Berlinguer (P.C.I.). Une visite à *Jean-Paul II*, à 11 heures, précédera le déjeuner au palais Farnèse offert par M. Mitterrand au président du Conseil italien. Après avoir consacré une visite à l'Ecole française de Rome et à la villa Médicis, le chef de l'Etat regagnera Paris en fin d'après-midi.**

Le voyage à Rome de M. Mitterrand bouscule discrètement le protocole, car la prochaine rencontre franco-italienne avait été prévue pour le printemps avec la visite d'Etat à Paris de M. Sandro Pertini, président de la République. En poursuivant le processus amorcé avec M. Giovanni Spadoli, qui vint à Paris le 19 *novembre dernier, M.* Mitterrand a manifesté son souci d'institutionnaliser les « *relations de travail* » avec l'Italie comme elles le sont déjà avec Londres et Bonn. Il tient ainsi l'engagement qu'il avait pris.

Qu'il s'agisse du contentieux viticole, du contrôle des capitaux ou des inquiétudes italiennes à propos du protectionnisme larvé impliqué par la « reconquête du marché intérieur », l'ordre du jour de cette rencontre aurait pu n'occuper que les ministres. Le voyage répond en fait à un souci de réorientation politique globale dont le président de *la République a défini la philosophie* en recevant, le 19 février, quelques journalistes italiens. Ceux-ci n'étaient pas autorisés à citer entre guillemets les propos du chef de l'Etat mais ils en ont rapporté la substance, laissant entendre qu'un certain espoir va succéder, pour les relations entre les deux pays, à bien des années décevantes.

En effet, ces relations exigent *qu'on prenne en compte les sentiments qui tiennent* au « mythe français » en Italie et à la conception simpliste qu'on les Français de leurs voisins. Rome a toujours — quoi qu'elle parût s'en défendre — beaucoup attendu de Paris. Toutefois, les serments de tout se dire et de tout faire ensemble ont *été* régulièrement trahis, à peine prononcés, par les responsables français.

Même si Rome a souvent exagéré le *prix* que lui eût coûté l'existence d'un « axe Paris-Bonn », ni la France ni la République fédérale n'ont assuré à l'Italie la place qu'elles semblaient lui garantir en Europe et dans les affaires mondiales. Trop de responsables français ou allemands ont sous-estimé l'amertume, masquée par la cordialité, de leurs partenaires *italiens. Parmi ces derniers*, ministres ou hauts fonctionnaires, les plus fins connaisseurs de la France en mesuraient la condescendance à leur égard. On compte sur les doigts d'une main les grands diplomates français qui, depuis quinze ans, ont réussi à Rome pour avoir admis que l'Italie avait beaucoup de choses à leur enseigner. Il faut donc, aujourd'hui, effacer ces attitudes hégémo*niques ou, pour utiliser le terme* italien, cette « prepotenza », qui peut prendre la forme de façons protectrices ou d'un badinage railleur à l'égard du pays voisin, et fonder ses relations avec lui, après en avoir pris la véritable mesure, sur autre chose qu'une caricature ou une image idéalisée.

Il semble bien que l'on discerne ce dessein dans les propos de M. Mitterrand. Il *inscrit* son voyage à Rome dans la politique qui consiste *à tenter de* « sortir de Yalta », indiquant, par exemple, que la réorganisation de l'Europe occidentale doit lui permettre de *n'être plus « ballottée » entre les deux Grands* et d'utiliser la faible marge de manœuvre dont elle dispose à l'égard de leurs pressions et face à la menace d'une reprise de la guerre froide. Les journalistes italiens qui se sont entretenus avec M. Mitterrand l'ont *trouvé* tout à fait sceptique sur le développement du neutralisme en République fédérale, et il aurait imputé devant eux les manifestations pacifistes à *un « refus national et non nationaliste »* de voir le sort du pays décidé par d'autres.

Cette vision du rôle de l'Europe implique le rééquilibrage de la Communauté européenne vers le Sud et le rejet de toute « *marginalisation* » de l'Italie. Telle était, au demeurant, la position du chef de l'Etat lorsqu'il était premier secrétaire du P.S., au sein de l'Internationale socialiste, *mais, selon nos confrères italiens*, il n'y a pas fait référence.

Le refus de « couples politiques »

Son approche de l'Italie diffère de celle de ses prédécesseurs et de toute une tradition de la diplomatie française. L'accent mis, discrètement, sur l'indépendance nationale s'accorde *bien* avec l'attitude de l'Italie elle-même, revenue d'un rêve européen qui revêtait parfois l'aspect d'une fuite devant sa triste situation. Refusant tout « couple politique » en Europe, M. Mitterrand tient compte, en outre, du souci des responsables italiens de ne pas enfermer leur pays dans un tête-à-tête et tient compte de l'aversion que le « couple franco-allemand » leur a inspirée *depuis la guerre. Au demeurant*, lorsque Paris eut la tentation, ou la velléité, de jouer exceptionnellement Bonn contre Rome, l'Italie répliqua presque instinctivement en jouant Londres contre Paris, la Grande-Bretagne se montrant d'ailleurs elle aussi, en pareil cas, prodigue de promesses non tenues.

Le président de la République a fait savoir à ses interlocuteurs italiens qu'il *recevrait « tous les secrétaires généraux de partis qui le souhaitent »*. C'est le cas de M. Berlinguer selon *l'Unità*. Lorsque M. Mitterrand l'avait rencontré à Strasbourg, le 24 mars 1980, M. Georges Marchais avait eu ce commentaire virulent : « *Il va marcher en s'abritant sous le parapluie du compromis historique.* » Un mois plus tard, le premier secrétaire du P.S. affirmait : « *Ce que les communistes me pardonnent mal, c'est d'avoir été, en quelque sorte, le Berlinguer français.* » Depuis lors, M. Mitterrand a rencontré à Rome, le 18 mars 1981, MM. Bettino Craxi *et Pietro Longo, secrétaire généraux* des partis socialiste et social-démocrate.

Depuis le 10 mai, l'évolution de la gauche française a constamment été invoquée par la gauche italienne à des fins très diverses. Pourtant, les situations sont très différentes dans les deux pays et même, sur un point, en totale opposition. M. Mitterrand a toujours pensé que le suf*frage universel autorisait à gouver*ner la France avec 51 % des voix, tandis que M. Berlinguer, pour l'Italie, a défini le « *compromis historique* » et les formules qui l'ont suivi en posant, en principe, le contraire.

Si les socialistes italiens se sentent des « *amis privilégiés* » du président de la République française, peut-être s'abusent-ils en cherchant à lui faire parrainer leur dessein d'union de la gauche au prix d'une crise ministérielle.

La situation italienne comporte, en effet, deux facteurs originaux : l'existence de la démocratie chrétienne comme parti de masse, dont le P.C.I. tient le plus grand compte, et le rôle d'arbitres, au sein de la majorité, que jouent désormais les partis « laïques », en dépit de leur faiblesse *en effectifs. En M. Spadolini, président* du conseil, mais aussi premier secrétaire du parti *républicain*, M. Mitterrand trouve un interlocuteur « laïque » qui, s'appuyant sur un chef de l'Etat socialiste, M. Pertini, est parvenu à « *casser le jeu* » de la démocratie chrétienne tout en patronant une certaine amélioration de la situation économique et un début de réforme des mœurs politiques. *Les autres dirigeants de la* gauche italienne ne devraient pas se faire trop d'illusions sur les possibilités de transplantation du « *modèle français* ».

JACQUES NOBÉCOURT.

Un cas embarrassant pour le gouvernement français

Un député basque espagnol demande le statut de réfugié politique

Une affaire embarrassante pour le gouvernement français : un député basque espagnol, M. Francisco Letamendia, vient de demander au Quai d'Orsay et au ministère de l'intérieur la possibilité de bénéficier du statut de réfugié politique. Poursuivi dans son pays, il risque, en effet, d'aller en prison. Il a préféré passer la frontière avant qu'on ne l'arrête.

M. Letamendia est député pour Bilbao de la coalition indépendantiste Herri Batasuna, l'expression politique de l'ETA militaire. Elu en 1979, il n'a jamais siégé aux Cortès, la coalition ayant décidé de boycotter les travaux de ce qu'elle appelle « le Parlement de l'Etat espagnol ». En revanche, il avait été un membre assidu du Parlement sous la précédente législature, alors qu'il représentait une formation nationaliste plus modérée.

Son évolution caractérise assez bien la radicalisation progressive d'un secteur important des nationalistes basques. En 1979, la Cour suprême a engagé des poursuites contre lui pour une « *apologie du terrorisme* » qu'il aurait faite au *cours d'un meeting à Vitoria. Les* Cortès ont accepté de lever son immunité parlementaire. Le procureur de la Cour suprême a annoncé qu'il requerra trois ans de prison.

De nouvelles poursuites ont été engagées contre lui au mois de janvier : cette fois, la Cour suprême l'a accusé d' « *outrages au chef de l'Etat* ». Lorsque le roi était venu à Guernica, le 4 février 1981, des militants d'Herri Batasuna l'avaient chahuté. M. Letamendia affirme qu'il n'était pas présent ce jour-là. Les Cortès ont néanmoins accepté, le 17 février dernier, de lever pour la deuxième fois son immunité parlementaire. L'accusation portée contre lui l'expose à une peine de six ans à douze ans de prison. Et surtout, *elle ne lui* laisse pas le bénéfice de la liberté provisoire. C'est pourquoi M. Letamendia s'est réfugié en France.

Agé de trente-huit ans, M. Letamendia avait été l'un des défenseurs des *accusés basques*, au procès de Burgos de 1970. Deux ans après, il choisissait de vivre en exil en France, où il a écrit plusieurs ouvrages historiques sur Euskadi, son pays. De nouveau en France, il dit qu'il veut poursuivre ses recherches : s'il demande le statut de réfugié, c'est pour avoir une totale liberté de mouvement.

Il a déclaré avant son départ d'Espagne que le gouvernement *madrilène* l'avait *choisi pour* « tête de Turc », avant l'ouverture du procès des putschistes, afin de se montrer aussi ferme à gauche qu'à droite. Il ne reviendra pas au pays basque, a-t-il annoncé, « *tant que n'aura pas disparu la persécution politique pour délit d'opinion* ».

DIPLOMATIE

Le sommet franco-allemand

(Suite de la première page.)

Quant à la déclaration commune, son éventualité avait été envisagée dès avant la rencontre du côté français. Mais on attendait, pour l'annoncer, de pouvoir vérifier que le chancelier était pleinement d'accord avec son principe.

Sans être une procédure habituelle, ce genre de déclaration a déjà été *utilisé dans un passé récent.* MM. Giscard d'Estaing et Schmidt en avaient publié une en février 1980, pour mettre solennellement en garde les Soviétiques contre les conséquences de l'invasion de l'Afghanistan, et indiquer que *« la détente ne résisterait pas à un nouveau choc ».* Depuis, il y a eu Varsovie...

Il s'agit, cette fois encore, de lancer, comme l'a indiqué mercredi le chancelier ouest-allemand, *« un signal politique ».* En direction des Etats-Unis et de l'Union soviétique, *mais aussi des partenaires de* la France et de la R.F.A. au sein de la Communauté économique européenne. C'est pourquoi cette déclaration devait reprendre les trois principaux thèmes des entretiens politiques entre MM. Schmidt et Mitterrand, et sur lesquels s'est manifesté un accord franco-allemand probablement plus net qu'on n'osait l'espérer de part et d'autre.

Le premier de ces thèmes, le plus général, est celui des rapports Est-Ouest à nouveau dégradés depuis le coup de Varsovie du 13 décembre. Français et Allemands se sont montrés également préoccupés, au cours des entretiens, par l'issue pour le moins incertaine des négociations de Genève sur les euromissiles, négociations dans *lesquelles ils voient une* des dernières chances sinon de supprimer, du moins de ralentir la course aux armements. M. Schmidt tient d'autant plus à afficher sa préoccupation pour ces pourparlers que, en Allemagne fédérale même, un argument actuellement utilisé à l'égard des pacifistes consiste à leur demander *de suspendre leurs revendications* durant cette conférence, pour ne pas préjuger ses résultats et priver ainsi les négociateurs occidentaux de moyens de pression et d'échange vis-à-vis de leurs interlocuteurs soviétiques.

Mais la rencontre de Paris a aussi permis au chancelier et à M. Genscher *de vérifier que* la France, *même* si des réactions populaires différentes de celles de l'opinion ouest-allemande s'y étaient fait jour au lendemain de l'instauration de la loi martiale en Pologne, ne fait finalement pas d'analyses divergentes de celles de Bonn à ce sujet. La signature du contrat de gaz soviétique par Paris le 23 janvier dernier avait d'ailleurs commencé à rassurer le gouvernement ouest-allemand, naguère fort agacé par les déclarations françaises sur la dépendance énergétique ouest-allemande à l'égard de l'U.R.S.S.

MM. Mitterrand et Schmidt ont, d'autre part, examiné longuement les conséquences des désordres monétaires, mais aussi économiques, *auxquels les Européens doivent* chercher les moyens de mettre un terme. Les critiques de l'un et de l'autre contre la politique américaine des taux de change ont été renouvelées et précisées. Pour harmoniser leur attitude, Paris et Bonn veulent notamment définir des taux-plafonds et indiquer clairement à Washington que, au-delà ed ces limites, la France et la R.F.A. seraient conduites à réagir par des mesures de rétorsion économique et inciteraient leurs partenaires européens à faire de *même. Il semble toutefois que l'on* soit moins pressé du côté allemand que du côté français de définir concrètement de telles mesures. On compte surtout, à Bonn, sur l'effet dissuasif que pourrait avoir sur les responsables de l'économie américaine l'annonce d'une sorte de « front commun » européen. En matière industrielle également, les deux pays tenteront d'intervenir conjointement, en particulier au prochain sommet des pays les plus développés, en juin à Versailles.

Quant à la C.E.E., ses difficultés et ses incertitudes, qui constituaient le troisième grand thème politique de la rencontre, le rôle majeur de l'entente franco-allemande dans la défense des institutions et des mécanismes communautaires, a été *réaffirmé.* Mais une certaine préoccupation de la R.F.A. devant la *remontée des protectionnismes dans* l'Europe des Dix a également été exprimée. En termes généraux, certes, mais qui n'en visaient pas moins certains propos français sur la nécessité de *« reconquérir le marché intérieur »*, il semble que des apaisements aient été donnés à cet égard au chancelier et à son entourage.

Ces considérations ont évidemment un peu éclipsé les nombreux entretiens techniques entre ministres sur différents dossiers et projets précis, même si chacun demeure convaincu de l'importance de cette forme concrète de la coopération franco-allemande. Mais de la construction de l'Airbus A-320 à la possibilité d'installer un T.G.V. Paris-Cologne (la ville de Bonn restant décidément la parente pauvre de la desserte ferroviaire, et d'ailleurs aérienne, par la France), ces projets paraissent, si l'on ose dire, aller bon train. Celui du char et de l'hélicoptère de combat ne devait pas, lui, recevoir de solution immédiate, notamment pour des *raisons de politique intérieure ouest-allemande* (*le Monde* du 25 février). Mais, dans l'ensemble, la rencontre de Paris aura été particulièrement studieuse.

Comme si, même dans ces détails qui sont le substrat de la coopération entre Paris et Bonn, on avait tenu à manifester avec éclat que, *« privilégiées »* ou pas, ces relations étaient bien, toute réflexion faite, un des points de passage obligés de la diplomatie française et de la construction européenne.

BERNARD BRIGOULEIX.

LA GUERRE NUCLÉAIRE SERA CONJURÉE estime M. Brejnev

(De notre correspondant.)

Moscou. — Tous les quotidiens publient à la une, ce jeudi 35 février, une déclaration de M. Léonid Brejnev qui a fait également mercredi soir l'ouverture du journal *télévisé,* en réponse à une lettre ouverte adressée conjointement au chef de l'Etat soviétique et à M. Reagan par une organisation australienne militant *« en faveur de la coopération internationale et du désarmement ».*

Dans sa réponse, M. Brejnev déclare notamment qu'il souhaite aboutir à *« un résultat rapide et constructif »* aux pourparlers de Genève, accélérer la reprise des négociations tant sur les armements stratégiques que sur les armes chimiques, poursuivre les conversations sur l'océan Indien et les étendre même à l'océan Pacifique.

M. Brejnev affirme que l'U.R.S.S. *« étudie soigneusement les positions et propositions de l'autre partie sans jamais les repousser d'emblée ». « Un équilibre militaire à des niveaux d'armements le plus bas possible, telle est notre approche constructive du désarmement nucléaire dans l'intérêt de tous les peuples »,* conclut M. Brejnev qui dit sa certitude que *« la raison l'emportera »* et que *« la guerre nucléaire sera conjurée »,* ce qui implique des *« actions efficaces de tous les pays et peuples du monde ».* — Th. F.

EUROPE

Pologne

DEVANT LE COMITÉ CENTRAL

Le général Jaruzelski réaffirme sa volonté de ne tolérer aucune contestation

Le septième plénum du parti ouvrier unifié polonais, qui doit examiner les *« tâches du POUP dans la lutte pour l'unité du parti, pour le renforcement du pouvoir populaire* et *pour la totale acceptation du socialisme »,* a entendu mercredi 24 février, la lecture du rapport du bureau politique, présenté par le général Jaruzelski. Le plénum devrait adopter ce jeudi *« une déclaration de programme »* conçue comme *« une plate-forme visant à unir les travailleurs dans la recherche de solutions à la crise ».*

Selon le journal du gouvernement, *Rzeczpospolita,* tous les citoyens devraient trouver dans ce programme intitulé « Pour quoi nous luttons, où allons-nous ? » une *« tentative de solution aux problèmes les plus importants que se pose aujourd'hui le peuple polonais ».* Quant aux débats du comité central, ils devraient, selon le journal, *« rechercher une réponse à la question de savoir comment le parti peut et doit regagner la confiance, le prestige et la crédibilité ».* Car, constate pour sa part *Trybuna Ludu, « nous avons malheureusement trop de preuves que l'opposition politique n'a pas désarmé ».* Le journal de l'armée, le *Zolnierz Wolnosci,* affirme, de son côté, que *« l'ennemi de classe, quoique paralysé, n'a pas cessé ses activités clandestines et continue d'exhaler son désir de vengeance ».*

Le premier secrétaire a tout d'abord indiqué qu'il ne pourrait pas lever les restrictions imposées par l'état de guerre d'une façon aussi large qu'il en avait l'intention, car *« les tensions, les excès et les diffusions de tracts ne le permettent pas. Ces actions nuisent aux intérêts de la société tout entière. Il faut les condamner et s'y opposer de manière énergique. Elles prolongent la durée de l'état de guerre »,* a-t-il dit.

Le général Jaruzelski a cependant *indiqué que le ministre* de l'intérieur annoncerait dans les jours à venir certains allégements aux dispositions de la loi martiale et de nouvelles libérations de personnes internées.

Il s'est prononcé pour *« la reconstruction d'un mouvement syndical fort, indépendant et autogéré »,* mais qui devra *« respecter strictement le caractère socialiste du régime et le rôle dirigeant du parti ».*

Evoquant longuement la crise du parti qui a *« perdu l'appui d'une partie de la classe ouvrière » et s'est trouvé ensuite « paralysé par les attaques de l'ennemi »,* le général Jaruzelski a renvoyé dos à dos les *« durs »,* qui auraient souhaité plus tôt le recours à l'état de guerre, et les *« libéraux »* qui *« s'en offusquent ». « Il faut en finir,* a-t-il dit, *avec la division du parti en tendances. Il est facile de donner des conseils, mais beaucoup plus difficile de faire preuve dans la pratique de réalisme politique. »* Et il a déploré que, malgré une vaste épuration, le retour à un fonctionnement normal du parti se fasse *« trop lentement ».*

Il s'est efforcé aussi de présenter l'« état de guerre » en Pologne comme l'« état d'anti-guerre », allant jusqu'à affirmer que la proclamation de la loi martiale avait peut-être évité *« la troisième guerre mondiale ».* Elle a en tout cas, a-t-il déclaré, *« anéanti les visées »* de ceux qui ont tenté d'utiliser la Pologne comme un *« détonateur »* sous l'édifice de paix bâti à Yalta et à Potsdam, comme un *« instrument »* ou un *« levier »* pour faire pression sur l'U.R.S.S. et l'ensemble de la communauté socialiste, sans aucune considération pour *« les intérêts réels de la nation polonaise ».* Puis le général a dénoncé longuement les *« menaces de guerre »* que *fait* peser selon lui sur le monde l'administration américaine.

Toute opposition organisée...

Il a ensuite fustigé l'activité des centres de renseignement des pays de l'OTAN qui *« ont sous-estimé la sagesse des Polonais, l'unité et la conscience idéologique de nos forces armées, l'efficacité des autorités de l'Etat socialiste. La solution que nous avons choisie les a pris par surprise. Les plans concernant la Pologne avaient été élaborés pendant des années et ont coûté beaucoup d'argent. Ils se sont écroulés en une nuit. (...) L'histoire dira peut-être un jour que si la deuxième guerre mondiale a commencé avec la Pologne, c'est grâce à elle que la troisième n'a pas commencé ».*

Il a rejeté toute possibilité de tolérer une forme quelconque d'opposition. *« En Pologne,* a-t-il dit, *toute opposition organisée devient tôt ou tard un centre de ralliement de tous les éléments réactionnaires ou aventuristes, y compris les fascisants. »* Evoquant le slogan de Solidarité dans la clandestinité : *« L'hiver est à vous, le printemps sera à nous »,* il s'est écrié avec force : *« Le printemps ne sera ni à nous, ni à vous, il sera polonais et socialiste. (...) Quiconque organise aujourd'hui l'opposition, conspire, ou va jusqu'à utiliser des moyens terroristes ou le sabotage, peut être sûr qu'il ne pourra pas compter sur notre indulgence. »*

Pour sa part, l'un des durs du du bureau politique du parti, M. Albin Siwak, a préconisé *« une épuration du POUP par le haut »,* car, dit-il, *« commencer l'épuration par la base équivaudrait à balayer un escalier en commençant par le bas : on ne réussirait jamais à débarrasser toutes les saletés ».*

L'agence PAP a annoncé, mercredi, que les services de douane avaient saisi dans un camion venu de Suède 16 500 feuilles de papier et 19,5 kilos d'encre d'imprimerie, destinés à des ateliers d'édition clandestins. Ils avaient été cachés parmi le chargement du camion : trois cent quarante cartons de vêtements et quatre cents colis de vivres, dont deux firmes suédoises avaient fait don à la Pologne.

Enfin, à la veille de la réunion de la Diète, l'acteur Gustaw Holoubek, très connu en Pologne, a démissionné de ses fonctions de député en signe de protestation contre l'état de guerre, apprend-on de bonne source.

● *Le pape Jean-Paul II* a évoqué la situation en Pologne au cours de son audience du mercredi 24 février, au Vatican. *« La solidarité* a-t-il dit, *est aussi le nom de la sollicitude envers ceux qui sont internés et arrêtés, envers ce qui se passe dans ma patrie, envers le respect qu'on doit aux droits de l'homme et à la souveraineté de la nation. »*

La conférence de New-Delhi a mis en relief les écueils de la coopération Sud-Sud et le dialogue avec les pays industrialisés

De notre correspondant

New-Delhi. — Réunies à l'initiative du premier ministre indien, Mme Gandhi, les « consultations de New-Delhi » avaient officiellement deux objectifs. D'une part, développer la coopération entre pays en voie de développement et, d'autre part, sortir le dialogue Nord-Sud de l'impasse. Les observateurs devaient rapidement leur en trouver un troisième : promouvoir, fort habilement, le pays hôte lui-même, grâce à une manifestation à la faveur de laquelle l'Inde rappe*lait qu'elle est, après tout,* un pays industriel non négligeable, disposant d'un potentiel technique important, et capable d'offrir des services à la communauté des pays du tiers-monde.

Ainsi vit-on l'Inde, suggérer la création d'un groupe restreint d'expertise technique, au service des pays en voie de développement et destiné à favoriser les projets entrant dans le cadre de la coopération Sud-Sud. Une suggestion qualifiée par les participants d'*« intéressante, constructive et importante »* (un projet sera soumis aux « 77 », le groupe de pression des pays en développement aux Nations unies), encore qu'aucun pays ne se soit précipité, semble-t-il, pour ins*crire, aux côtés de l'Inde, son* nom sur la liste des généreux donateurs qui accepteraient de constituer le capital initial de 15 à 20 millions de dollars nécessaire, selon Delhi, au fonctionnement de ce groupe de consultants.

Cette initiative, avec celles de Sri-Lanka et de Koweït relatives au financement d'opérations conjointes en pays tiers, illustrait *timidement* la volonté des participants de sortir la coopération Sud-Sud du verbiage dans lequel elle risque de s'embourber. Un risque que devait concrétiser parfaitement, pour certains, la proposition du président tanzanien, M. Nyerere, de constituer une *« commission Sud-Sud »,* sur le modèle de la commission Brandt. *« Quand on veut enterrer un problème, on crée une commission »,* rappelait cruellement un observateur étranger.

A l'heure de la séparation, force était de constater qu'il était décidément bien difficile de *« transformer les mots en actions »,* comme le prouvait éloquemment une déclaration finale, catalogue de bonnes intentions, de vibrants appels à l'aide et de déceptions à peine masquées. Cruel exercice en effet au moment où chacun s'accordait à souligner la nette détérioration de la situation économique internationale et l'urgence de prendre des décisions dans un certain nombre de secteurs « critiques », notamment en matière alimentaire et énergétique.

On se quitta après avoir insisté sur la nécessité d'augmenter la production alimentaire (là encore, des experts y réfléchiront) et d'œuvrer en faveur de l'autonomie collective des nations du tiers-monde en ce domaine, et réaffirmé l'importance de développer les ressources énergétiques des pays en voie de développement, non sans se heurter, une fois de plus, au « mur d'argent » et à l'insuffisance des ressources financières nécessaires d'où peut-être l'absence remarquée de l'Arabie Saoudite), l'une des solutions préconisées étant la création d'une filiale énergie de la Banque mondiale.

Une fois relevées la forte diminution de l'aide étrangère et la multiplication des barrières protectionnistes dressées par les pays développés, on estima impérieux, dans un cas comme dans l'autre, de lutter contre ces tendances afin de « renverser la vapeur ». Tout en reconnaissant cependant que, en ces domaines, les initiatives requises ne pouvaient, *désormais, être prises qu'à « un niveau politique ».* Une façon comme une autre de reconnaître les limites de la coopération Sud-Sud, célébrée au cours de cette *réunion mais* dont on devait affirmer qu'elle ne pouvait, en aucune façon, constituer un *« substitut »* à la coopération Nord-Sud.

Des stratégies divergentes face au Nord

En ce qui concerne le dialogue Nord-Sud, les consultations de New-Delhi auront confirmé l'existence, au sein du groupe des « 77 », de positions divergentes quant à la stratégie à adopter à l'égard du lancement de négociations économiques *globales,* dont chacun a *toutefois* souhaité qu'il intervienne le plus rapidement possible. Se sont ainsi opposés ceux qui, comme l'Inde ou le Pakistan, *semblent prêts* à faire preuve de modération et de souplesse et ceux qui, sous la conduite de l'Algérie, restent partisans d'une attitude ferme et intransigeante et refusent tout ce qui serait de nature à *« déglobaliser »* les futures négociations.

Une opposition que la déclaration finale devait surmonter grâce à une formulation aussi vague qu'ambiguë, où il est fait état d'un sentiment favorable à une approche ferme au niveau des principes, mais flexible quant à la stratégie à adopter. Reste, cependant, l'impression qu'à New-Delhi les « inflexibles » ont sinon marqué des points, du moins contenu l'offensive.

« La pièce va maintenant passer de New-Delhi à New-York », constatait un diplomate indien. En souhaitant, comme le président du groupe des « 77 », M. Bedjaoui, qu'on cesse d'y jouer *« En attendant Godot ».*

PATRICK FRANCÈS.

(1) *Les quarante-quatre pays participants étaient :* Algérie, Argentine, Bangladesh, Brésil, Burundi, Colombie, Cuba, Egypte, Corée du Nord, Corée du Sud, Equateur, Ghana, Guyane, Inde, Indonésie, Iran, Irak, Côte d'Ivoire, Kenya, Koweït, Madagascar, Malaisie, Mexique, Maroc, Népal, Nicaragua, Nigéria, Pakistan, Pérou, Philippines, Roumanie, Sénégal, Sri-Lanka, Trinidad-et-Tobago, Tunisie, Emirats arabes unis, Tanzanie, Uruguay, Venezuela, Vietnam, Yougoslavie, Zaïre, Zambie et Chine (invité spécial). L'Arabie Saoudite a décliné l'invitation.

Fermeté et souplesse à l'égard du Nord

Dans la mesure où elle ne pouvait être autre chose qu'une réunion consultative limitée à un nombre restreint mais suffisamment représentatif de pays, la conférence de New-Delhi ne pouvait aboutir qu'à des résultats très modestes. Comme l'appréhendaient certains Etats du tiers-monde, elle aura fait inévitablement resurgir *les divergences qui les opposent.*

Les participants ont donc recouvert celles-ci en encourageant les *« 77 »* (groupe de pression plus vaste et moins politisé que celui des non-alignés) à poursuivre, dans le cadre des Nations unies, à New-York, les conversations avec les pays industrialisés en vue du lancement de négo*ciations globales, en se montrant « fermes dans leur fidélité aux objectifs »* de celles-ci et *« souples dans leur approche et leur stratégie ».*

Face à l'arrogance américaine — les Etats-Unis refusent, par exemple, de reconnaître la prééminence d'une conférence mondiale sur des négociations globales sur les institutions *spécialisées telles que la Banque* mondiale et le F.M.I., — il n'est guère étonnant que les partisans d'une intransigeance modulée parmi les pays en développement (P.V.D.) aient eu le dessus à New-Delhi.

Pour mieux faire porter, le cas échéant, la responsabilité d'un échec, après l'impasse, par le Nord ? Les *critiques les plus vives à l'égard de* Washington ont été celles de... la Chine (invitée spéciale de l'Inde, bien qu'elle ne soit pas membre des « 77 ») et de l'Iran, qu'ils ont accusé d'entraver le dialogue Nord-Sud, auquel l'un et l'autre pays ne prennent guère une grande part.

La conférence de New-Delhi a également confirmé que le rapport des forces au sein des « 77 » et vis-à-vis des pays industrialisés n'autorisait pas à pratiquer la politique du coup de poing. Pour certains P.V.D., il est urgent d'engager le processus de négociations avec le Nord, même si la position de départ n'est pas très *favorable ; pour d'autres, qui jouent* dans le domaine des hydrocarbures une carte, pour eux, plus vitale, il n'y a pas lieu de précipiter les choses.

Les pays pétroliers disposant d'excédents financiers (le double atout du Sud, s'il est solidaire, dans les discussions avec les pays industria*lisés) ne sont pas non plus en bonne* posture (du fait du tassement de la production et des *prix* du pétrole) pour venir en aide aux pays moins bien nantis, comme les y a invités Mme Gandhi.

« L'autonomie collective » du Sud est certes un réflexe normal devant l'impasse Nord-Sud, le protection*nisme des pays industrialisés et* la rétention de l'aide que certains accordent, mais cette forme de coopération fait encore ses premiers pas. Et la conférence de New-Delhi, convoquée à l'initiative de l'Inde, pouvait donner l'impression de rompre la solidarité des « 77 » ou de répondre à une préoccupation plus *proprement indienne : trouver des* sources de financement pour l'économie et des débouchés pour l'industrie de l'Inde, qui est déjà engagée dans de nombreuses opérations conjointes en Asie, en Afrique et au Proche-Orient.

A cet égard, la conférence aura sans doute été une opération de *relations publiques réussie. A son* issue, les délégués ont été invités à visiter des établissements industriels de la région de Delhi.

Tous les P.V.D. sont d'accord pour renforcer leur unité (afin de faire pièce au Nord) et d'exprimer celle-ci de façon concrète dans diverses formes de coopération. Reste les *moyens de financement.* Qu'il s'agisse d'opérations ponctuelles, comme la mise sur pied de bureaux d'experts, ou, ce qui va beaucoup plus loin, d'un Fonds de développement du tiers-monde, ou d'une agence pour la mise en valeur des ressources énergétiques, sans parler d'un Fonds monétaire, les principaux bailleurs de *fonds possibles sont actuellement* réservés. Il est symbolique, à ce propos, que, invoquant une « raison de calendrier », l'Arabie Saoudite ait décliné l'invitation indienne. A court terme, force est, pour les P.V.D., de compter d'abord sur leurs propres efforts.

GÉRARD VIRATELLE.

LES ADIEUX DE L'AMBASSADEUR DE L'INDE

L'ambassadeur de l'Inde et *Mme Maharadjakrishna Rasgotra* ont donné une réception, mercredi, à l'occasion de leur départ de Paris. Le nombre et la qualité des invités présents, parmi lesquels de nombreux membres des gouvernements d'aujourd'hui et d'hier, leur ont permis de constater le succès de leur mission. Avec eux la France voit s'éloigner un couple d'amis véritables au charme et à la vivacité d'esprit remarquables. M. Rasgotra vient d'être nommé au poste le plus important de la diplomatie de son pays : *secrétaire général aux relations étrangères.*

AFRIQUE

L'ADMISSION DE LA RÉPUBLIQUE SAHRAOUIE A L'O.U.A.

Le président de l'organisation panafricaine aurait désapprouvé la décision du secrétaire général

Entretien Hassan II - Juan Carlos à Palma-de-Majorque

De notre correspondant

Rabat. — C'est dans la plus grande discrétion et accompagné seulement de quelques proches, dont le général Dlimi, que le roi Hassan II a quitté Marrakech mercredi 24 février pour Palma-de-Majorque, afin d'y rencontrer le roi Juan Carlos d'Espagne. Aucune précision n'ayant été donnée, on suppose que les entretiens porteront sur les derniers développements diplomatiques du conflit saharien, qui inquiètent les Marocains.

Avant son départ, le souverain avait reçu l'amiral Thomas Hayward, chef des opérations *navales des Etats-Unis*, et le vice-amiral William Rowden, commandant de la VI° Flotte, dont le navire-amiral, le porte-avions Eisenhower, est toujours en rade de Tanger.

Les Marocains, qui sont en train de prendre la mesure du succès, au moins tactique, remporté par le Polisario à Addis-Abeba, se demandent de quelle manière l'admission de la République sahraouie à l'O.U.A. pourrait être déclarée nulle et non avenue.

La publication par l'agence officielle MAP, mercredi 24, d'une déclaration de M. Arap Moi, président en exercice de l'O.U.A., a paru apporter un premier élément de réponse. Le ministère marocain des affaires étrangères a révélé, en effet, que, en réponse au message de Hassan II, le chef de l'Etat kényan avait déclaré qu'il « *désapprouvait totalement l'action irresponsable du secrétaire général, M. Edem Kodjo* », estimant qu'elle était en contradiction avec les décisions antérieures des chefs d'Etat africains sur la question du Sahara. Il a ajouté que l'admission d'un Etat souverain relevait exclusivement des chefs d'Etat et devait être débattue à leur niveau. Et il concluait, toujours selon la version transmise par l'ambassadeur du Maroc à Nairobi, qu'il ne se considérait nullement lié par la décision du secrétaire général qu'il jugeait « *nulle et non avenue* ».

Les Marocains se félicitent que onze pays — la Guinée Bissau s'est ajoutée à la liste (*le Monde* du 25 février) mais la Turquie a repris sa place — aient refusé de continuer à siéger au conseil des ministres. En revanche, on observe à Rabat que le Gabon et la Somalie se sont contentés de « *désapprouver* » l'action de M. Kodjo.

Va-t-on vers un éclatement de l'O.U.A. ? Pour le moment, le roi s'est bien gardé de tomber dans ce piège et *le Matin du Sahara*, journal proche du Palais, répétait en première page mercredi « *notre engagement total de respecter les résolutions prises par les chefs d'Etat de l'O.U.A.* ».

Le journal, rappelant aussi les différentes étapes en vue de parvenir à une solution du conflit du Sahara occidental, écrivait : « *Freetown : rejet de la demande d'admission de la prétendue R.A.S.D. ; Nairobi I : pleins pouvoirs au comité de mise en œuvre pour l'instauration du cessez-le-feu et l'organisation du référendum ; Nairobi II : définition des modalités du référendum et demande de cessez-le-feu ; Nairobi III : précisions sur l'organisation du référendum et dispositions pour permettre l'observation du cessez-le-feu. Comment, dès lors, concilier toutes ces décisions avec l'admission à la sauvette* » *de la R.A.S.D. comme Etat souverain ?* »

Le Maroc a-t-il un recours contre la décision du secrétariat général de l'organisation ? M. Arap Moi n'a pas défini d'issue pratique pour sortir de l'impasse. L'actuelle session budgétaire de l'O.U.A. une fois terminée, le Maroc se trouvera renvoyé au sommet de Tripoli, l'été prochain. L'environnement risquant fort d'être très défavorable, on admet déjà que le souverain ne s'y rendra probablement pas. En fait, il faudrait réunir un sommet extraordinaire, dans l'intervalle, si l'on veut obliger le secrétariat de l'O.U.A. à annuler sa décision, mais cela suppose l'accord des deux tiers des chefs d'Etat.

ROLAND DELCOUR.

République Sud-Africaine

Menaçant d'une scission le parti au pouvoir vingt-deux députés nationalistes s'opposent aux réformes de M. Botha

De notre correspondant

Johannesburg. — Vingt-deux parlementaires nationalistes, dont un ministre, M. Andries Treurnicht et un secrétaire d'Etat, M. Ferdie Hartzenberg, ont refusé mercredi *24 février*, au Cap, de voter une motion de confiance au premier ministre, M. P.-W. Botha. Sans précédent dans l'histoire du parti au pouvoir depuis 1948, ce geste révèle, pour la première fois au grand jour, l'ampleur de la crise politique qui couvait depuis au moins trois ans entre les nationalistes « verligte » (éclairés), qui soutiennent M. P.-W. Botha, et les « verkrampte » (crispés) conduits par M. Andries Treurnicht, ancien pasteur de l'Eglise réformée hollandaise et farouche opposant à toute évolution de l'apartheid.

Apparemment, ce sont les idées du premier ministre concernant l'intégration ou, plutôt, la réintégration (1), partielle et progressive, des métis et des Indiens dans le système politique sud-africain, dont ils sont exlus avec les vingt millions de Noirs, qui ont servi de prétexte à l'éclatement de la crise.

Réuni au Cap, le groupe parlementaire nationaliste, qui domine l'Assemblée depuis trente-quatre ans, débattait à huis clos de l'interprétation, jugée trop libre, donnée par le premier ministre au sacro-saint principe du parti en matière de partage du pouvoir. Des objections à la ligne proposée par M. P. W. Botha furent émises par M. Treurnicht et ses amis. Le climat s'échauffait quand, pour couper court et forcer la main des « verkrampte », F. Fannie Botha, ministre du travail, proposa de voter à bulletin secret une *motion de* confiance au chef du parti. La suite est désormais connue. Furieux, M. Treurnicht quitta brusquement la salle lorsqu'une seconde motion, demandant que les noms des opposants soient révélés, fut acceptée par l'assemblée.

La rupture entre le ministre dissident et le chef du cabinet apparaît désormais inévitable. Elle pourrait être consommée samedi à Pretoria avec la réunion extraordinaire du comité directeur du congrès nationaliste de la province du Transvaal (2), dont M. Treurnicht est le chef de file. Celui-ci a annoncé que ce congrès provincial pourrait être convoqué dans son ensemble prochainement.

S'exprimant au nom des vingt-deux, il a déclaré qu'il n'avait aucune envie de revenir sur sa position. « *Le parti*, a-t-il dit, *a toujours été opposé au concept du partage du pouvoir. L'accepter aussi brutalement, pour moi, c'est trop...* » Il n'a cependant pas écarté l'éventualité d'une renonciation mais, « *à la condition que M. P.W. Botha accepte des concessions* ». Ce dernier, pour sa part, a donné huit jours aux éventuels dissidents pour rentrer dans le rang et, selon ses propres termes, « *regagner le parti, faute de quoi des mesures disciplinaires seront prises* ».

Il est évidemment trop tôt pour juger de l'ampleur et des *conséquences* de la scission qui est sur le point de se produire (3). Interrogé sur la question de savoir si la crise pouvait retarder le processus d'accession à l'indépendance de la Namibie, le premier ministre, en tournée à Windhoek pour consultation avec les partis internes, s'est exclamé : « *Mais pourquoi ? J'étais premier ministre ce matin, je le suis encore ce soir... Nous sommes ici pour préparer la seconde phase des négociations et nous la préparerons.* » *Il* est toutefois permis de douter que la conjugaison de deux crises politiques majeures, en Afrique du Sud et en Namibie, n'aura aucune conséquence sur le déroulement du processus. En fait, l'évolution de la situation dépendra, en grande partie, de l'ampleur de l'éventuelle scission nationaliste.

Si on lui reproche parfois de manquer de vision à long terme, M. Botha a toujours été considéré comme un excellent manœuvrier. Au point que certains lui prêtent l'idée d'avoir délibérément provoqué le groupe Treurnicht afin de s'en débarrasser une fois pour toutes.

PATRICE CLAUDE.

(1) Jusqu'au début des années 50 les métis du Cap détenaient le droit de vote dans une chambre séparée. Ce droit leur fût retiré par le premier gouvernement nationaliste.

(2) Il existe quatre congrès, un par province. Celui du Transvaal est de loin le plus puissant.

(3) La dissidence éventuelle de vingt-deux députés nationalistes ne remettrait pas en cause la majorité parlementaire de M. Botha, puisque le parti nationaliste contrôle actuellement 142 sièges sur les àt — lement cent quarante-deux sièges sur les cent soixante-dix-sept du Parlament du C.A.P.

Le contentieux tuniso-libyen

La Cour internationale de justice a fixé la ligne de partage du plateau continental

Le colonel Kadhafi s'est entretenu en tête à tête pendant une demi-heure avec le président Bourguiba, mercredi 24 février, au palais de Carthage. Les deux hommes ne s'étaient pas rencontrés depuis cinq ans. Les images transmises par la télévision ont donné l'impression que ces retrouvailles étaient chaleureuses. Le même jour, la Cour internationale de La Haye a rendu son arrêt dans le litige opposant la Libye à la Tunisie au sujet du plateau continental en Méditerranée : la ligne de partage retenue rejoint à peu près celle sur laquelle la France et l'Italie s'étaient entendues à l'époque de la colonisation.

De notre correspondant

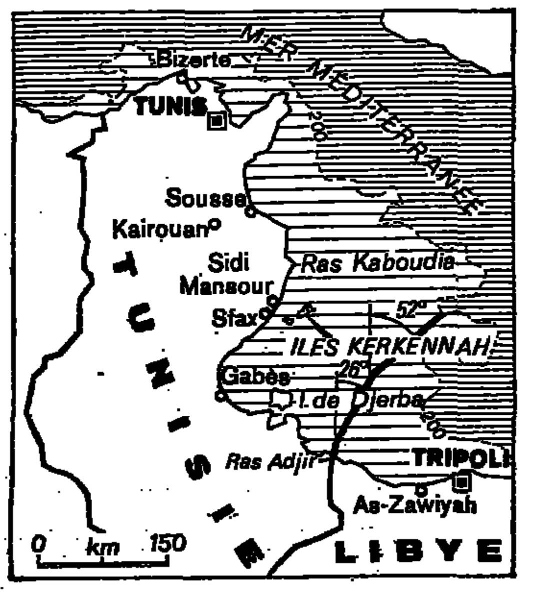
La Haye. — La Cour internationale de justice a rendu un arrêt, mercredi, en vue de mettre un terme au litige opposant la Libye et la Tunisie au sujet de la délimitation du plateau continental depuis l'avortement du projet de fusion signé en 1974.

En décembre 1978, les deux pays étaient convenus de soumettre leur contentieux à la Cour et de se conformer à son arrêt. Selon les positions exposées, la Libye faisait valoir ses droits sur les eaux méditerranéennes suivant une projection vers le nord de la masse terrestre nord-africaine. La Tunisie considérait comme son *territoire le prolongement naturel* de sa côte est.

La Cour — principal organe judiciaire des Nations unies — a préconisé la distinction dans le plateau continental de deux secteurs. Dans le premier, la délimitation part de la limite extérieure de la mer territoriale des deux pays, à l'intersection de cette limite avec une ligne droite tirée *du point-frontière* de Ras-Adjir selon un angle de 26 degrés environ à l'est du méridien. De là elle se dirige en ligne droite vers le nord-est selon le même angle de 26 degrés jusqu'à ce qu'elle rencontre le parallèle du point le plus occidental de la côte du golfe de Gabès. Au-delà de cette latitude commence le deuxième secteur. Sa délimitation s'infléchit vers l'est en suivant une ligne droit qui forme un angle de 52 degrés avec le méridien.

La décision de la Cour a été adoptée par 10 voix contre 4 (France, Sénégal, Japon, Tunisie). Il incombe désormais aux experts libyens et tunisiens de délimiter officiellement les zones de chaque pays en vue de la conclusion d'un traité. La Cour fait état, dans son arrêt, d'un seul plateau continental commun aux deux pays. La région prise en considération a trait à la côte tunisienne de Ras-Adjir à Ras-Kaboudia, la côte libyenne de Ras-Adjir à Ras-Tadjoura, le parallèle de Ras-Kaboudia et le *méridien de* Ras-Tadjoura. *L'an*née dernière la Cour avait débouté Malte de sa requête de prendre part aux délibérations.

Les concessions pétrolières accordées à la compagnie française Elf-Aquitaine par Tripoli dans les années 60 demeurent du côté libyen, selon la Cour.



La Tunisie avait fait référence, en plaidant sa cause, à sa pauvreté relative en pétrole et en gaz naturel. La Cour a estimé, cependant, que les aspects économiques du litige territorial ne pouvaient être pris en considération. Au sein de la délégation tunisienne un certain désenchantement était perceptible, l'arrêt confirmant dans ses grandes lignes le *statu quo* que la Tunisie trouvait peu satisfaisant.

RENÉ TER STEEGE.

A TRAVERS LE MONDE

Vietnam

● UNE DELEGATION AMERICAINE, conduite par M. Richard Armitage, sous-secrétaire adjoint à la défense, a quitté Hanoï mercredi 24 février après vingt-quatre heures d'entretiens avec les responsables vietnamiens au sujet des Américains disparus pendant la guerre du Vietnam. Les conversations ne semblent pas avoir abouti à des résultats tangibles, la partie vietnamienne ayant seulement accepté le principe de nouvelles rencontres entre experts sur le même sujet. — *(A.F.P., U.P.I.)*

Zimbabwe

● PLUSIEURS DEPUTES du Front républicain de M. Smith, qui dispose de vingt sièges sur les cent du Parlement de Salisbury, envisageraient de se retirer de cette formation. L'un d'entre eux, M. Andersen, a déclaré, mercredi 24 février, que le Front « *ne représente plus les positions des Blancs dans un Zimbabwe en pleine évolution* ». D'autre part, lord Carrington, secrétaire au Foreign Office, effectue jeudi et vendredi une visite officielle à Salisbury. — *(A.F.P., Reuter.)*

AMÉRIQUES

États-Unis

Le discours de M. Reagan

(Suite de la première page.)

Selon M. Reagan, elle devrait convaincre les investisseurs privés de s'intéresser à un marché dont la stabilité est ainsi assurée pour pluleurs années. Au surplus, *précise le président*, les pays concernés sont pauvres, et leurs économies, lentes à se développer, ne menaceront en rien la production américaine, tandis que celle-ci trouvera, du même coup, un marché nouveau ;

2) Le président a l'intention de demander au Congrès de voter des facilités fiscales pour les entreprises prêtes à investir dans la région, et son administration sera prête à négocier des accords de commerce bilatéraux avec tous les pays qui en feront la demande;

3) Le président demandera au Congrès un supplément de 350 millions de dollars, sur le budget de 1982, pour aider les pays particulièrement touchés par la crise économique. « *Une bonne partie de cette somme sera affectée au secteur privée.* »

4) Une aide technique, en matière d'investissements, de marketing et de transfert de technologie, sera offerte au secteur privé agricole et industriel de la région, qui bénéficiera aussi de la *contribution* des entreprises privées américaines et « *peace corps* » ;

5) Washington travaillera en étroite collaboration avec le Mexique, le Canada et le Venezuela, mais « encouragera » aussi les Européens, les Japonais « *et les autres alliés asiatiques* », ainsi que les « *institutions multilatérales de développement* » à participer à cette tâche. Enfin, Porto-Rico et les îles Vierges américaine « *avec leurs fortes traditions de démocratie et de libre entreprise* » seront conviés à servir de « *conseillers* » techniques à leurs voisins moins favorisés.

M. Reagan est confiant que ce vaste marché de « *plus de six cent millions de personnes* » constituera un pôle d'attraction suffisant pour calmer la plupart des mauvais esprits. La preuve la plus éclatante en est, selon lui, le tournant pris par la Jamaïque qui « *après une décennie de régression économique et de chômage exceptionnellement élevé... a réduit sa bureaucratie, démantelé un système tatillon de contrôle, attiré de nouveaux investissements* », en un mot « *fait fonctionner la liberté* ».

Après avoir peint l'avenir en rose, M. Reagan a lancé ses attaques habituelles contre Cuba, le Nicaragua, la guérilla salvadorienne et les « *influences soviétiques* » dans la région. Mais, pour sévères, et surtout arbitraires que ses diatribes aient été, elles n'ont jamais au-delà des menaces imprécises.

Le colonialisme brutal de Moscou

Accusant Moscou de pratiquer une « *sorte de colonialisme brutal et totalitaire* », le président oppose « *l'avenir positif des deux tiers des pays de la région qui ont des gouvernements démocratiques* » au « *sombre avenir de pauvreté et de répression de Cuba, au poids de plus en plus écrasant de la gauche totalitaire à Grenade et au Nicaragua, et à l'extension des violences révolutionnaires soutenues par Moscou et organisées par Cuba en Amérique centrale* ».

« *Jamais, au cours de sa sordide histoire, le communisme n'a été capable de tenir ses promesses*, a souligné M. Reagan. *Partout, il a exploité et aggravé des difficultés économiques temporaires pour s'emparer du pouvoir, pour institutionnaliser ensuite les restrictions et supprimer les droits de l'homme.* » Oubliant, apparemment, un autre cas notoire de la région, celui de Haïti, le président a poursuivi : « *Six millions de personnes sont aujourd'hui, dans le monde, des réfugiés du communisme, dont plus d'un million de Cubains.* »

Le président a encore accusé la guérilla salvadorienne d'aggraver systématiquement la situation économique dans l'espoir de « radicaliser » la population. Il a assuré que les Soviétiques avaient envoyé 66 000 tonnes d'armes et de munitions, l'année dernière, à Cuba et que, le mois dernier, de nouveaux Mig-23 s'étaient ajoutés à un « *arsenal de 200 avions de combat soviétiques* ». Le Nicaragua est accusé de « massacrer » les Indiens Miskitos et, au mépris de ses promesses de 1979, d'aggraver la répression contre les syndicats, les partis politiques et la presse, tout en « *continuant à exporter des armes et la subversion dans les pays voisins* ».

Le président a consacré un important passage au Salvador « *dont le gouvernement est engagé dans une réforme agraire sans précédent* ». M. Reagan a déploré la campagne de propagande sur « *la véritable nature du conflit salvadorien* » qui « *égare de nombreux Européens et Américains* ».

« *Si nous n'agissons pas rapidement et avec décision pour défendre la liberté*, a dit M. Reagan, *de nouveaux Cuba vont surgir des ruines des conflits d'aujourd'hui... Nous verrons de plus en plus de régimes totalitaires, militairement liés à l'Union soviétique, de régimes si incompétents, et cependant si totalitaires, que le seul espoir de leurs citoyens sera d'émigrer un jour vers d'autres Etats américains.* » Et le président d'ajouter : « *Nous ferons ce qu'il est prudent et nécessaire pour assurer la paix et la sécurité de la région des Caraïbes, mais nous ne suivrons pas l'exemple de Cuba en essayant de résoudre des problèmes humains par la force brutale. Notre aide économique est plus de cinq fois supérieure à notre assistance militaire... Le but de cette aide est d'aider nos voisins à parvenir à la liberté, à la justice et au progrès économique.* »

Pas d'envoi de troupes

Rencontrant les journalistes peu avant le discours du président, le secrétaire d'Etat adjoint aux affaires interaméricaines, M. Thomas Enders, a précisé que l'aide militaire supplémentaire que M. Reagan demandera au Congrès — pour la région — se montera à 60 millions de dollars, et qu'elle portera surtout sur la fournitures d'armes légères, d'hélicoptères, de vedettes rapides, de matériel de transport et de transmission. Le total de l'aide militaire sera ainsi de 182 millions de dollars. M. Enders a répété une nouvelle fois qu'il n'était « *pas question d'envoyer des troupes américaines au combat* ».

A propos de l'aide économique, M. William Brock, conseiller du président pour le commerce, a indiqué que le Costa-Rica en sera l'un des principaux bénéficiaires, car il est menacé ; or, il fait partie, « *avec le Honduras et le Salvador, des Etats démocratiques d'Amérique centrale* ».

Interrogé sur les intentions gouvernementales concernant le Nicaragua, M. Enders s'est montré prudent. Il a assuré que le plan économique du président ne comportait « *aucune exclusion a priori, sauf des pays communistes* », et que tout dépendrait de « *la sincérité de l'intérêt manifesté pour ce plan* ».

Les premières réactions au discours du président sont pour le moins mitigées. Dans certains milieux conservateurs, on parle d'un « *nouveau plan Marshall* », et on se félicite de la « *détermination* » de M. Reagan à l'égard de la « *subversion* ». Mais dans les mêmes milieux, particulièrement chez les négociants en sucre, on s'inquiète des effets que pourrait avoir la libéralisation des *exportations vers les Etats-Unis*.

L'opposition démocrate est sévère. A ses yeux, le « plan pour le bassin des Caraïbes » n'est, appliqué à une zone plus vaste, que la copie des programmes proposés par M. Reagan pour résoudre les problèmes économiques et sociaux des Etats-Unis : laisser l'initiative aux entreprises privées qu'on espère allécher par des facilités fiscales, compter sur les « *bonnes volontés* » pour « *aider* » les plus démunis et faire confiance à la « *loi du marché* » pour remettre l'économie sur les rails.

Des membres démocrates du Congrès, qui reviennent du Salvador, accusent aussi M. Reagan de refuser d'admettre que la « *subversion* » a des causes socio-économiques plus profondes que la seule « *propagande* » de Cuba et de Moscou. Le président paraît ignorer, disent ses détracteurs, que l'aide économique profitera, comme d'habitude, à une petite oligarchie, ce qui ne fera qu'accroître la colère des déshérités et leur *détermination* à les renverser. Les démocrates s'inquiètent enfin d'un accroissement de l'aide militaire, dont le Salvador sera le principal bénéficiaire.

NICOLE BERNHEIM.

● PRECISION. — M. Mohamed Harmel, secrétaire général du parti communiste tunisien, nous demande de préciser à la suite des déclarations qu'il nous a faites (*le Monde* du 19 février) que « *la question de la formation d'un gouvernement d'union nationale ne se pose pas actuellement, mais que ce qui s'impose, en revanche, c'est une révision fondamentale des options économiques et sociales* ».

Le Monde

politique

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS CANTONALES

En posant sa candidature, l'ancien chef de l'État en appelle à la légitimité du suffrage universel

Parallèlement à la réflexion qu'il entend mener sur les conditions de l'alternance et qui l'a conduit à créer le « Conseil pour l'avenir de la France », M. Valéry Giscard d'Estaing a décidé d'être candidat aux élections cantonales. Son choix s'est porté sur la ville-canton de Chamalières où au second tour de l'élection présidentielle, il avait obtenu 64,63 % des voix. Les résultats du 14 mars devraient donc être sans surprise.

Pour l'ancien chef de l'Etat, la légitimité que confère le suffrage universel — fût-il au niveau d'un canton — doit prendre le relais de celle qu'il détient avec le titre d'ancien président de la République, titre lui-même acquis par la voie du suffrage universel.

La décision de M. Giscard d'Estaing donne encore plus d'acuité aux débats qui s'ouvrent, jeudi 25 février, à l'U.D.F. Pour la première fois depuis le 10 mai, et avant le congrès prévu à l'automne, les responsables nationaux et départementaux de l'U.D.F. se retrouvent pour évoquer, certes, les élections cantonales, mais aussi l'organisation de ce qui apparaît essentiellement comme un cartel électoral.

Une porte étroite

De notre correspondant

Clermont-Ferrand. — Mercredi 24 février, 11 heures : Radio-Chamalières libre, créée à l'instigation de M. Claude Wolff, maire de Chamalières, député U.D.F. du Puy-de-Dôme, donne le scoop : M. Valéry Giscard d'Estaing est candidat aux élections cantonales dans le nouveau canton de Chamalières.

Peu après, dans l'un des salons de l'aéroport de Clermont-Ferrand-Aulnat, M. Claude Wolff — toujours lui — confirme devant les responsables de l'U.D.F. et du R.P.R. la candidature de l'ancien président de la République.

Quelques instants plus tard, M. Giscard d'Estaing est là, comme s'il voulait confirmer l'information par sa seule présence. Il se refuse toutefois à faire une déclaration aux représentants de la presse, éloignant le micro que lui tend une correspondante de Radio-Monte-Carlo. On apprend alors qu'il ne recevra qu'un journaliste du journal régional *la Montagne*, à 15 heures, à la mairie de Chamalières.

15 heures : la porte de l'hôtel de ville de Chamalières qu'il connaît bien pour avoir été maire pendant sept ans lui est ouverte par M. Wolff. Sa décision est immuable : seul le représentant du journal *la Montagne* est autorisé à le rencontrer.

L'équipe de FR 3-Auvergne, les correspondants de la presse écrite ou radiophonique, sont condamnés d'un geste à faire le pied de grue. Le ciel de Chamalières est bleu, mais l'air est vif. Peu importe, puisque tout a été mis en œuvre par ses propres services pour que l'on *connaisse les raisons d'une telle* candidature : *« Après avoir été pendant sept ans président de la République française, j'ai repris mes activités normales. Je continue de me préoccuper du sort de mon pays, auquel j'ai consacré trente ans de ma vie. Voici comment je veux continuer à la servir : par la réflexion, en préparant la solution de ses problèmes d'avenir et par l'action, en partageant chez moi, en Auvergne, les préoccupations quotidiennes de tous et en représentant mes compatriotes pour défendre les valeurs auxquelles nous sommes attachés. »*

C'est toujours par le journal *la Montagne* que l'on apprend que M. Giscard d'Estaing salue un *« exemple de dignité républicaine »* en évoquant notamment Raymond Poincaré, président de la IIIe République de 1913 à 1920, élu ensuite conseiller général, puis sénateur de la Meuse. *« Je me présente,* a-t-il observé, *dans un canton nouvellement créé. Je ne prends donc la place de personne, et il ne s'agit pas d'un mandat politique à caractère polémique... Ma campagne sera une campagne de contact avec la population. »*

Joignant peu après le geste à la parole, il a salué le départ d'une classe de neige et visité une crèche *chamaliéroise*.

Elu pour la première fois dans le Puy-de-Dôme, aux élections législatives du 2 janvier 1956, M. Giscard d'Estaing devenait, en avril 1958, conseiller général du canton de Rochefort-Montagne, mandat qu'il a conservé jusqu'à son élection à la présidence de la République.

Face à M. Michel Condat (P.S.), médecin, et à Mme Etiennette Combe (P.C.), chercheur à l'INRA, l'ancien chef de l'Etat se présente comme « candidat républicain d'union ».

« V.G.E. » demain conseiller général du Puy-de-Dôme... Une porte étroite pour une retour à la vie publique : l'assemblée départementale, présidée par M. Arsène Boulay (P.S.), *comprend* 3 P.C., 2 div. g., 3 mod., 13 U.D.F. (dont 1 C.D.S., 1 rad. et 6 P.R.) et... 29 P.S.

JEAN-PIERRE ROUGER.

M. GISCARD D'ESTAING ET CHAMALIÈRES

Le canton de Chamalière est l'un des quatre cantons créés par le découpage de l'ancien canton de Clermont-Ferrand-Nord. Le conseiller général sortant de ce canton, M. René Papui (U.D.F.-P.R.), a opté pour le nouveau canton de Clermont-Ferrand-Nord-Ouest, qui *sera renouvelable* en 1985.

Les limites du nouveau canton de Chamalières recoupent celles de la commune chef-lieu. Lors de son élection à la présidence de la République, le 19 mai 1974, M. Giscard d'Estaing avait abandonné son mandat de *conseiller général de Rochefort*-Montagne. Son successeur, M. Maoeuf (modéré), n'avait pas *sollicité le renouvellement* de son mandat aux cantonales de mars 1976. Avait alors été élu M. Claude Wolff (P.R.), de nouveau candidat dans ce candon. M. Giscard d'Estaing avait renoncé à ses fonctions de maire de Chamalières, qu'il assumait depuis 1967, en mai 1974. Il avait toutefois conservé son mandat de conseiller municipal *jusqu'aux élections de mars* 1977. Son successeur à la mairie est également M. Wolff.

PROTESTATION DE LA SECTION DU S.N.J. DE FR 3-AUVERGNE

La section S.N.J. de FR 3-Auvergne *a publié un communiqué dans* lequel elle *« s'indigne de l'attitude de l'ancien président de la République »*. Elle explique : *« En opposant une fin de non-recevoir aux journalistes de FR 3-Auvergne pour des raisons que l'on ne comprend pas, le S.N.J. estime que M. Valéry Giscard d'Estaing vient de* [illegible] *les limites d'un libéralisme dont il se disait pourtant « inguérissable ».* [Elle] *en appelle* [aux] *confrères de la presse écrite régionale et à la déontologie de la profession pour que l'information ne devienne pas un produit commercial et de nature exclusive. »* Les journalistes *appartenant* au S.N.J. de la station régionale indiquent qu'ils ne « couvriront » plus désormais l'actualité politique du parti républicain dans cette région tant que son chef spirituel considérera comme indésirables les journalistes de FR 3-Auvergne.

M. EMMANUELLI ACCUSE LES « ULTRAS » DE LA RÉUNION D'ENTRETENIR « UN ÉTAT DE NÉVROSE »

M. Henri Emmanuelli, dont l'arrivée à la Réunion, mardi, avait été boycottée par les élus locaux de l'opposition, a dénoncé, mercredi 24 février, au cours de ses déplacements à l'intérieur de l'île, le comportement des « ultras » qui mènent campagne contre le gouvernement, en l'accusant de faire le jeu des communistes réunionnais partisans de l'« *autonomie démocratique et populaire* ».

Le secrétaire d'Etat aux DOM-TOM a souligné que ces « ultras », au premier rang desquels il place M. Michel Debré, député R.P.R., et l'état-major départemental du mouvement gaulliste ainsi que M. Jean Fontaine, député non inscrit, maire de Saint-Louis et le suppléant de celui-ci, M. Paul Bénard, maire de Saint-Paul, animateur du Front militant départementaliste, « *prennent des risques considérables* » en entretenant un « *état de névrose* » et en cherchant à « *dresser par des propos outranciers une partie de la population contre le gouvernement de la France* ».

● *Mme Françoise Gallouédec-Genuys* a été nommée par le conseil des ministres du 24 février directeur de la Documentation française en remplacement de M. Jean-Louis Crémieux-Brilhac.

[Diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris, docteur en droit, Mme Gallouédec-Genuys est maître de recherche au C.N.R.S. et secrétaire général de l'Institut français de sciences administratives où elle avait succédé, en 1979, à M. Guy Braibant, conseiller d'Etat, actuellement chargé de mission auprès de M. Fiterman, ministre d'Etat, ministre des transports. Elle fut, de 1969 à 1975, conseiller du directeur de la Documentation française et a enseigné le droit public dans les facultés du Mans et de Montpellier. Elle s'est spécialisée dans les problèmes d'information et de communication, ainsi que dans ceux concernant l'informatisation et la télématique administratives et sociales. Mme Gallouédec avait soutenu sa thèse de doctorat en droit en 1962. Elle est née en 1942.]

AVANT LE COMITÉ CENTRAL DU R.P.R.

M. Jacques Chirac souhaite définir une nouvelle alternance

Pour la première fois, le comité central du R.P.R., élu lors des assises nationales de ce mouvement à Toulouse le 23 janvier, se réunira à Paris vendredi 26 février. Il procédera notamment à l'élection de quinze membres du conseil politique, qui sera ensuite complété par la nomination par M. Chirac, président du R.P.R., d'au moins quinze autres membres (le Monde *du 12 février).*

L'opposition à la politique du gouvernement manifestée par les congressistes de Toulouse sera exprimée avec une plus grande résolution encore par les délégués au comité central. Les responsables nationaux du R.P.R. estiment que *« la hargne, la rogne et la grogne »*, selon l'expression chère à Charles de Gaulle, se sont développées dans les milieux socio-professionnels traumatisés par les premiers mois de gouvernement de la gauche, comme les commerçants et artisans, les agriculteurs, les professions libérales et les cadres. Ils voient une preuve *de la montée de la contestation* dans le fait que le gouvernement lui-même en a pris conscience et qu'il cherche à amadouer ces catégories mécontentes.

Une double impossibilité

Cette situation renforce M. Jacques Chirac lui-même dans son opposition résolue à l'action du pouvoir. Le maire de Paris épargne toutefois la personne du président de la République, qu'il se garde toujours d'attaquer, et il met à part les relations de coopération technique qui se sont instaurées avec harmonie et confiance entre l'Elysée et l'Hôtel de Ville. Sur le plan national, M. Chirac estime en revanche que de nombreuses catégories de Français se sont lassés de l'accumulation des réformes, inquiets de l'ampleur *de certaines d'entre* elles, préoccupés des troubles de la vie économique. Mais surtout *ces catégories sont* irritées par les contradictions entre les déclarations de divers ministres et par les rectifications que le gouvernement doit parfois apporter à ses propres décisions. Enfin le maire de Paris s'inquiète de la multiplication des actes de violence et craint que ce terrain ne soit propice à une résurgence de l'extrême droite.

M. Chirac, qui demeure assez avare de déclarations — il ne reparlera *que le 3 mars, lors* de l'émission « Face au public » de France-Inter — est en présence d'une double impossibilité. Il ne peut condamner la politique actuelle au nom de la politique du précédent septennat puisqu'il combattait cette dernière. Il ne peut non plus attaquer trop fortement la gestion de M. Giscard d'Estaing puisqu'il a décidé de ne pas ressusciter les querelles du passé. Sa volonté demeure de favoriser *l'union de l'opposition* et d'avoir à l'égard de toutes ses composantes un comportement œcuménique.

Le fondateur du R.P.R. va s'efforcer de tracer les lignes d'une *nouvelle alternance* en proposant une politique suffisamment novatrice, davantage tournée vers l'avenir et qui puisse à la fois concilier l'électorat de l'ancienne majorité et celui de l'opposition nouvelle en gestation. Pour résoudre cette quadrature du cercle et pour éviter de constituer un simple rassemblement de mécontents, le maire de Paris a mis ses collaborateurs, son parti, et tous les clubs qui gravitent *autour de lui au travail. Mais ce* n'est qu'après les élections cantonales et dans la perspectives des « municipales » et des « régionales » de 1983 — premières consultations vraiment nationales depuis le printemps 1981 — qu'il précisera sa stratégie et sa doctrine.

ANDRÉ PASSERON.

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, mercredi 24 février 1983, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme de ses travaux, le communiqué suivant a été publié :

● PRÉRETRAITE DES DOCKERS

Le conseil des ministres a approuvé le texte d'une ordonnance habilitant pour trois ans la Caisse nationale *de garantie des ouvriers* dockers à conclure avec l'Etat des conventions portant sur l'accès à la préretraite des ouvriers dockers.

Cette ordonnance est destinée à encourager les cessations volontaires d'activité dans de bonnes conditions.

Les départs en préretraite permettront, à des degrés divers selon les ports, d'adapter la situation de l'emploi à l'évolution du trafic maritime, en diminuant l'inactivité qui frappe la profession de dockers et *de reprendre l'embauche des jeunes*, qui avait dû être pratiquement interrompue au cours des dernières années.

● REVALORISATION DU SMIC

Le conseil des ministres a prévu la programmation des augmentations du SMIC pour 1982 et 1983. Cette année, en plus des augmentations automatiques liées à la hausse des prix, trois étapes de revalorisation du pouvoir d'achat ont été retenues : *1 % au 1er mars, 2 % au 1er juillet* et 1 % au moins au 1er décembre. Le chiffre définitif de décembre sera établi en fonction de la situation économique et de l'état des négociations salariales.

La hausse du SMIC au 1er mars s'établira donc à 2,6 % (1,6 % au titre des prix et 1 % au titre de la progression du pouvoir d'achat), ce qui portera *le taux horaire de ce* salaire à 18,62 F. Cette augmentation a lieu un mois plus tôt que ne l'exige la législation.

A la même date, une revalorisation identique sera opérée dans les départements d'outre-mer.

Au sein de la commission supérieure des conventions collectives, deux groupes d'étude réunissant les partenaires sociaux examineront, l'un, les modalités de mensualisation du SMIC, l'autre l'amélioration de l'apareil statistique en matière de salaires.

Compte tenu des dispositions de l'ordonnance du 16 janvier 1982, les salariés dont la durée effective du travail a été réduite à trente-neuf heures percevront une rémunération *qui reste calculée sur la base de* quarante heures, soit 3.227,40 F par mois.

Par souci de simplification et d'harmonisation avec l'ordonnance sur la réduction et l'aménagement du temps de travail, le gouvernement présentera à la prochaine session parlementaire un projet de loi modifiant la législation sur le SMIC, *modification qui n'appartient pas au* champ des ordonnances voulu par la loi d'habilitation.

(Lire page 25.)

● LA FRANCE ET LE PROCHE-ORIENT

Le ministre des relations extérieures a rendu compte de sa visite aux Emirats arabes unis et en Irak. Le président de la République a rappelé à ce propos les grandes lignes de la politique extérieure de la France qui est marquée par l'indépendance de sa propre dé*marche ainsi que par le respect de* l'identité de chaque Etat et de la personnalité de chaque peuple.

Le conseil des ministres a rendu hommage à l'activité remarquable de nos milliers de compatriotes dans *la région du Golfe* et aux grandes réalisations actuellement effectuées par des entreprises françaises à la demande des autorités des pays intéressés par la qualité de nos techniques.

● AMÉRIQUE CENTRALE

Le conseil des ministres a été informé du discours prononcé dimanche au Nicaragua par le président du Mexique, qui propose des mesures tendant à réduire la tension dans la région. Le conseil salue cette initiative, l'inspiration de ce discours correspond aux principes qui guident la politique française dans cette zone.

● LE SYSTÈME MONÉTAIRE EUROPÉEN

Le ministre de l'économie et des finances a rendu compte des décisions prises par le Conseil des ministres de l'économie et des *finances de la Communauté* économique européenne, réuni à Bruxelles le 21 février 1982, en ce qui concerne un réalignement de parités au sein du S.M.E.

Cette opération a été réalisée dans le cadre des procédures communautaires prévues pour l'ajustement des cours pivots au sein du S.M.E., et après consultation du comité monétaire, *qui s'est réuni le 28 février.*

Deux pays, la Belgique et le Danemark, qui n'avaient pas été en mesure d'accompagner le réalignement auquel il a été procédé le 4 octobre 1981, ont ajusté en baisse leurs parités par rapport aux autres monnaies du S.M.E., de 8,5 % et 3 % respectivement.

Cette opération complète donc celle du mois d'octobre dernier.

Compte tenu des dispositions qui ont été prises quant à l'institution *des montants compensatoires* pour la Belgique et le Danemark, le réajustement monétaire restera sans incidence sur le fonctionnement des marchés agricoles. En cette occasion, la France a rappelé ses positions en matière *de* relèvement des prix agricoles et indiqué que le mouvement monétaire ne modifiait en rien les données de la négociation sur la fixation *de ces prix.*

● C.E.E.

La sixième session ministérielle de la conférence de négociation d'adhésion avec le Portugal a permis de parvenir à un accord sur quatre des dix-sept chapitres de la négociation.

Le conseil des ministres des Communautés européennes a procédé à un premier échange de vues su la communication rédigée par *la commission à la suite,* d'une part, des entretiens que ses représentants ont eus à Tokyo le 29 janvier, et, d'autre part, des mesures adoptées le 30 janvier par le gouvernement japonais pour tenter d'apporter des réponses à la double demande de la Communauté d'une plus grande ouverture du marché *japonais à ses exportations* et d'une maîtrise de la croissance des exportations japonaises vers les pays du Marché *commun.*

Le président du *conseil* des ministres et le vice-président de la commission *ont rendu compte au conseil* des ministres des Communautés européennes des entretiens respectifs qu'ils ont eus récemment à Washington.

Les ministres ont décidé d'augmenter de 55 millions d'ECU le programme communautaire de démonstration d'économies d'énergie, dont les modalités seront arrêtées par les ministres de l'énergie en juin prochain. Enfin, un accord est intervenu sur la deuxième tranche de financement du volet social sidérurgie.

● ORDONNANCES

Le premier ministre a présenté au conseil des ministres les grandes lignes des ordonnances en préparation relatives à la cessation volontaire d'activité, et à l'exercice des *fonctions à temps partiel dans la* fonction publique.

● ACCORD AVEC LE GROUPE HOECHST

Un accord a été conclu entre le gouvernement *français* et le groupe allemand Hoescht. Cet accord porte sur la restructuration du capital de Roussel-Uclaf, sur la *gestion* future de cette entreprise et sur le développement de la *coopération* franco-allemande dans le secteur de la chimie.

Dans un premier temps, la participation de l'Etat français dans le capital sera portée à un niveau permettant une direction stratégique commune de Roussel-Uclaf. Hoechst *réduira sa participation* tout en conservant la majorité. Roussel-Uclaf restera une société cotée en Bourse.

Il est prévu que l'élargissement de la coopération s'accompagne ultérieurement d'une augmentation de la part du capital contrôlée par l'Etat.

Un nouveau conseil de surveillance sera prochainement désigné : il se composera de six représentants des pouvoirs publics, dont le président, et de six représentants *de l'actionnariat* privé.

La politique sociale de Roussel-Uclaf s'inspirera des principes retenus pour les entreprises nationales.

(Lire page 26.)

● LA SESSION PARLEMENTAIRE DE PRINTEMPS

Le conseil *des ministres* a entendu une communication du ministre délégué auprès du premier ministre, chargé des relations avec le Parlement, relative à la préparation de la session parlementaire de printemps. Son programme sera arrêté définitivement après consultation des présidents et des bureaux des assemblées.

Le Monde

société

ÉDUCATION

Les nouveaux directeurs au ministère de l'Éducation nationale

Le conseil des ministres du 24 février a approuvé la nomination de directeurs à l'administration centrale du ministère de l'éducation nationale. Ces nominations font suite à la réorganisation du ministère, présentée par M. Alain Savary le 26 janvier (*le Monde* du 28 janvier 1982). Elles confirment la volonté du ministre de faire entrer dans les faits la réunification du ministère de l'éducation nationale et de l'ex-ministère des universités, tout en conservant à ces dernières une certaine autonomie. Le directeur général aura, en effet, autorité sur l'ensemble des activités de l'ancien ministère, regroupées à Paris dans l'immeuble de la rue Dutot.

● M. OURISSON

M. Guy Ourisson, directeur des enseignements supérieurs, est nommé directeur général des enseignements supérieurs et de la recherche.

[Né le 26 mars 1926, à Boulogne-sur-Mer (Hauts-de-Seine). M. Guy Ourisson est ancien élève de l'Ecole normale supérieure, agrégé de physique et docteur ès sciences. Après avoir enseigné à l'université de Strasbourg, il a été membre du conseil d'administration de l'Ecole polytechnique et des comités scientifiques du C.N.R.S. (*le Monde* du 17 juillet 1981).]

● Mme BLONDEL

Mme Danièle Blondel, vice-chancelier de l'académie de Paris, est nommée directeur des enseignements supérieurs.

[Née le 6 mars 1935, à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine), Mme Danièle Blondel est docteur ès sciences économiques. Professeur d'université (Paris, Poitiers, Orléans, Paris X-Nanterre), elle a consacré ses travaux à la politique énergétique dans la Communauté économique européenne et aux théories monétaires (*le Monde* du 31 juillet 1981).]

● M. DECOMPS

M. Bernard Decomps, chef de la mission de la recherche, est nommé directeur de la recherche.

[Né le 29 septembre 1936, à Metz, M. Bernard Decomps a été professeur à l'université de Paris-XIII-Villetaneuse, et membre du comité national du C.N.R.S. (*le Monde* du 6 août 1981).]

● M. MOREAU

M. Jean-Louis Moreau, chef de service à la direction générale de l'administration et de la fonction publique, est nommé directeur des personnels enseignants.

[Né le 15 octobre 1927 à Quimperlé, M. Moreau, docteur en droit, a d'abord exercé les fonctions de sous-intendant universitaire au lycée Emile-Félix Gautier, à Alger, avant de rentrer, en 1960, à l'ENA, promotion Albert Camus. Administrateur civil au ministère de l'éducation nationale de 1962 à 1966, puis sous-directeur du Centre national des œuvres universitaires (CNOUS) jusqu'en 1968, il est ensuite nommé administrateur civil au secrétariat général du gouvernement.]

● M. VARLOOT

M. Denis Varloot, directeur de l'information scientifique et technique, est nommé directeur des bibliothèques, des musées et de l'information scientifique et technique.

[Né le 25 octobre 1937 à Lille, M. Varloot est ancien élève de l'Ecole polytechnique et de l'Ecole nationale supérieure technique. Ingénieur, chef du département télécommunications et détection spatiales, il a participé au programme de satellite scientifique français FR1. En 1968, il est nommé chef de la division « organisation informatique » à la direction générale des télécommunications. En 1975, il devient directeur régional des télécommunications à Orléans avant d'être nommé, en 1979, chef de service au service du personnel au secrétariat d'Etat aux P.T.T. Il était directeur de l'information scientifique depuis le 27 janvier 1981.]

● M. PINET

M. Marcel Pinet, directeur général de la programmation et de la coordination au ministère de l'éducation nationale, est nommé directeur général chargé de la direction des affaires générales.

[Né le 30 janvier 1930 à Oran (Algérie), M. Marcel Pinet est maître des requêtes au Conseil d'Etat depuis 1967 et maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris. Licencié en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques d'Alger, ancien élève de l'ENA, il a notamment été chargé de mission au cabinet du délégué général du gouvernement en Algérie (1960-1961). En *1967, il est conseiller technique au* cabinet de M. Raymond Marcellin, ministre délégué auprès du premier ministre, chargé du Plan et de l'aménagement du territoire, et, de 1967 à 1969, conseiller technique au secrétariat général de la présidence de la République.

A partir de 1970, sa carrière continue au ministère de l'éducation nationale, où il occupe différents postes, avant de devenir, en 1974, directeur général chargé de la programmation et de la coordination.]

● M. SIMON

M. Jacky Simon, sous-directeur de la direction des équipements et construction, est nommé directeur de l'organisation et des personnels administratifs, ouvriers et de service.

[Né le 29 août 1940 à Marcilly-sur-Maulne (Indre-et-Loire). M. Simon est ancien élève de l'Ecole normale d'instituteurs de Tours. Instituteur, puis délégué rectoral au centre local des œuvres universitaires de Tours, M. Simon obtient sa licence en droit avant d'entrer à l'ENA en 1969. En 1971, il est affecté à la direction de la prévision au ministère de l'éducation nationale. Il est responsable de la division du recrutement et de la formation des personnels enseignants en 1974, avant d'être nommé, en 1976, chargé de mission à la DATAR.]

● *M. GAIGNARD*

M. Romain Gaignard, professeur de géographie à l'université de Toulouse-Le Mirail, est nommé directeur de la coopération et des relations internationales.

[Né le 28 février 1936, à Nice, M. Gaignard, agrégé d'histoire, a été professeur au lycée Montaigne de Bordeaux avant d'être détaché auprès de l'Institut de géographie de l'université nationale Cuyo à Mendoza en Argentine pendant six ans. Nommé en 1965 maître-assistant à l'université de Caen, il devient en 1969 chargé d'enseignement à l'université de Toulouse-II. Docteur d'Etat en géographie en 1980, M. Gaignard a été chargé, en octobre 1981, par M. Alain Savary, d'une mission d'étude sur la coopération internationale en matière d'éducation.]

Un proviseur de Bernay (Eure) s'estime diffamé par un parent d'élève

DISCIPLINE SCOLAIRE ET HONNEUR PROFESSIONNEL

De notre envoyé spécial

Bernay. — « *Non, je ne regrette rien, rien de rien.* » En forme de clin d'œil à Edith Piaf, élevée à Bernay par sa grand-mère, la formule pourrait résumer la situation. *L'heure n'est* plus à ce dialogue, fort prisé dans les recommandations ministérielles. Bien au contraire. Puisque conflit il y a, il faudrait coûte que coûte en découdre. Et, excusez du peu, devant M. le juge.

Telle semble être, du moins, l'état d'esprit de MM. Hubert Bril et Gerald Rovarc'h, respectivement proviseur et conseiller principal d'éducation du lycée Augustin-Fresnel de Bernay (Eure). Tous deux ont, en effet, *assigné, ce jeudi 25 février*, devant le tribunal correctionnel de la ville, pour « *insultes et diffamation* », MM. René Navarro et Jean-Pierre Lechat, respectivement parent d'élève de la Fédération Andrieu (F.C.P.E.) et professeur de comptabilité.

Objet du litige : un article publié en décembre dernier sous la signature de M. Navarro dans *le Pavé dans l'Auge*, un nouveau journal de contre-information locale, dont M. Lechat est directeur de la publication. Un article *sévère, c'est indéniable.* « *Depuis dix ans (...), il ne s'est pas passé une année sans problèmes au lycée Fresnel* », écrit M. Navarro, qui critique les méthodes du proviseur, excluant « *d'emblée toute concertation, tout dialogue* ». Suivent alors quelques exemples, dressant le tableau d'un établissement au climat fort disciplinaire où des élèves seraient fouillés « *sans raison* », d'autres punis pour leur tenue vestimentaire, d'autres encore mis à l'index pour leurs opinions.

A la justice de trancher. Méthode peu courante pour résoudre un conflit pédagogique, dont le choix donne des arguments à M. Navarro. Celui-ci persiste et signe. « *Ce proviseur n'est pas digne de l'éducation nationale* », affirme ce « *militant parent d'élève* » de longue date, de gauche sans doute, mais sans autre étiquette politique ou syndicale, respectable directeur d'entreprise par ailleurs. « *Le patron, c'est lui. M. Bril ne connaît pas d'autre vérité. Il croit à la supériorité du chef sur le subordonné, de l'adulte sur le jeune...* »

« Les qualités de ses défauts »

Il est des témoignages pour lui donner raison. Rassemblés au café, des élèves de terminale affirment que l'administration « *fait la chasse aux badges* », que les sacs des internes « *sont fouillés pour y rechercher de l'alcool, de la drogue ou des accessoires licencieux* » (sic), que les « *avertissements oraux* » sont monnaie courante ou encore que « *les affiches des élèves sont toujours arrachées* ». Eric, dix-neuf ans, délégué au conseil d'établissement, assure que « *l'administration abandonne son rôle éducatif pour un rôle de répression* », qu'il chiffre ainsi : cent avertissements et dix exclusions, il y a trois ans ; soixante-sept élèves exclus temporairement en juin 1980 ; quatre « sanctions économiques » par exclusion de la demi-pension cette année... « *Le proviseur veut que tout soit morne : le foyer socio-éducatif n'a plus d'activités, la veillée annuelle, qui avait beaucoup de succès en ville, a été supprimée...* »

« *L'absurde règne dans ce lycée* », ajoute un autre, qui cite cette note du proviseur *reçue par les parents d'un* élève en 1980 : « *La présente notification a valeur d'exclusion temporaire indéterminée, bien que celle-ci n'ait pas été effective* »... Et certains rappellent qu'il fallut attendre 1975 pour obtenir la mixité des cours de récréation.

S'il se refuse à prendre parti dans un conflit qu'il juge « *regrettable* », M. Claude Le Morvan, responsable de la Fédération Schléret des parents d'élèves (P.E.E.P.), reconnaît que « *le proviseur n'est pas un homme de dialogue. Soit on est d'accord avec lui, soit on est un communiste. Et Dieu sait s'il ne les aime pas. Mais il a aussi les qualités de ses défauts : dans son lycée, il fait régner une certaine discipline.* » Quant à M. Bril, il refuse tout rendez-vous avec la presse, craignant même que, par téléphone, ses propos ne soient « *enregistrés* ». Son adjoint, M. Rovarc'h, est plus abordable. « *Mon honneur est atteint*, déclare-t-il, tout en refusant de revenir sur les faits eux-mêmes. « *Nous sommes diffamés en tant que fonctionnaires d'autorité, et c'est ès qualités que nous portons plainte. Je veux que les gens sachent que je fais bien mon métier, dans l'intérêt des élèves.* »

Au rectorat de Rouen et à l'inspection académique d'Evreux, on se déclare « *surpris* » par la démarche de ces deux fonctionnaires et on dit en avoir été informé *a posteriori*. On se dit aussi désireux « *d'en savoir plus sur la vie de cet établissement* »...

EDWY PLENEL.

MÉDECINE

LA NAISSANCE DU PREMIER « BÉBÉ-ÉPROUVETTE » FRANÇAIS

Amandine, une enfant sans problème

D'un poids de 3.420 kg, d'une taille de 51 cm, la petite Amandine, née à 1 h 30 le 24 février à la maternité de l'hôpital Antoine-Béclère à Clamart (Hauts-de-Seine), *est un bébé sans problème*. Sa naissance est pourtant un événement : elle est le premier bébé à voir le jour, en France, après avoir été fécondée « in vitro ». Les deux cellules sexuelles (ovule et spermatozoïde) provenant de ses parents ont en effet fusionné à l'extérieur des voies génitales maternelles, dans une éprouvette, d'où l'appellation — contestée — de « bébé-éprouvette ».

Mercredi après-midi, l'événement était présenté dans la salle de réunion de la direction de l'hôpital Antoine-Béclère : blouses blanches, sourires, crépitements des flashes, médecins happés par les journalistes en quête de renseignements inédits... Visiblement fière et heureuse de son succès, l'équipe scientifique et médicale a néanmoins souligné à plusieurs reprises que la fécondation « in vitro » n'avait pas à proprement parler d'influence sur le déroulement d'une grossesse dès lors qu'on avait pu obtenir une bonne implantation de l'œuf dans l'utérus maternel. Une surveillance normale — peut-être un peu plus rapprochée compte tenu du fait qu'il s'agissait là d'une « première », — *aucune hospitalisation, un accouchement par les voies naturelles*, cette technique n'implique pas une médicalisation particulière de la maternité.

S'il n'avait pas été totalement conservé — l'information ayant « filtré » depuis quelques semaines. — le secret à néanmoins permis de préserver l'anonymat des parents et de l'enfant : l'équipe avait en effet coupé tous les ponts avec les médias. Un dossier de presse, une photographie du nouveau-né, quelques informations générales sur la technique utilisée et les perspectives thérapeutiques qu'elle offre, le respect de la vie privée a heureusement pu être préservé.

Le comité d'éthique de la Délégation générale à la recherche scientifique et technique (D.G.R.S.T.) avait été tenu au courant des essais entrepris. Celui de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) n'en avait pas été officiellement saisi. Pour le professeur Emile Papiernik (hôpital Antoine-Béclère), cette réussite localisée n'a pu être obtenue que grâce *au soutien apporté par l'Assistance publique de Paris et l'INSERM*. D'ores et déjà, la direction générale de l'Assistance publique a assuré qu'elle aiderait au développement de l'application thérapeutique de ce type de recherche.

Le professeur Papiernik a, d'autre part, souligné que, bien souvent, les stérilités tubaires — l'une des indications les plus fréquentes du recours à la technique de la fécondation « in vitro » — étaient secondaires à des problèmes infectieux (salpingites aiguës) fréquemment liés aux maladies sexuelles transmissibles et pouvant donc être prévenues.

Une réunion au cours de laquelle seront abordés dans le détail les aspects médicaux et scientifiques de la fécondation « in vitro » sera organisée le lundi 1er mars à la maternité Baudelocque (Paris).

JEAN-YVES NAU.

Un demi-siècle pour la maîtrise de la reproduction

C'est en juillet 1978 que naissait en Angleterre Louise Brown, le premier enfant conçu « en éprouvette », fruit de quinze ans de travaux obstinément conduits par un biologiste et un gynécologue britanniques, R. Edwards et P. Steptoe, en dépit des réserves, des critiques ou des doutes dont la communauté scientifique internationale les avaient accablés.

Depuis ce jour historique, une trentaine d'enfants sont nés de cette manière, dont un aux Etats-Unis le 28 décembre dernier, et les autres dans la clinique ouverte à Bourn-Hall par les deux pionniers britanniques, et, surtout, à Melbourne, en Australie.

Les tentatives visant à remédier à l'obstruction des trompes avaient débuté il y a plus d'un siècle, y compris les essais de greffe des ovaires dans l'utérus, et il y a, cette année, quarante-quatre ans que fut suggérée pour ces cas, une fécondation extracorporelle avec réimplantation ultérieure dans l'utérus. Mais il n'y avait, à cette époque, aucune preuve que la fertilisation d'un ovule de mammifère soit possible *in vitro*.

Il fallut attendre les années 60 pour que Chang aux Etats-Unis et Ch. Thibault en France démontrent, sans équivoque, qu'ils avaient réussi la fécondation *in vitro* d'ovules de lapins. Dans le même temps, plusieurs équipes mettaient au point des milieux de culture complexes, dans lesquels des embryons de souris se développaient normalement, du stade de l'ovule fécondé (deux cellules) jusqu'au blastocyte (embryon). Ces mêmes embryons (ou blastocytes) obtenus en éprouvette étaient transplantés dans la matrice d'une mère-souris « adoptive » et donnaient naissance aux premiers « souriceaux éprouvettes » parfaitement normaux.

En *1963, l'Anglais Edwards* commençait le patient travail d'application à l'homme, que refusa de financer le British Medical Research Council et qui devait conduire, quinze ans plus tard, et après maintes controverses, à la naissance de Louise Brown.

Les techniques utilisées tant par les équipes françaises, qui se sont mises à l'œuvre il y a trente mois, que par les Américains ou les Australiens, ne diffèrent du protocole britannique que par des points de détail visant à en améliorer le rendement.

Sur les 79 patientes qui furent prises en charge par Edwards et Steptoe pour une fécondation artificielle, deux seulement donnèrent le jour à un enfant, et ces échecs doivent être attribués, dans l'immense majorité des cas, à un défaut de l'implantation de l'embryon dans la matrice, ou à son élimination plus ou moins rapide.

Ces éliminations spontanées sont, même chez des couples normalement féconds, beaucoup plus fréquentes qu'on ne l'avait imaginé.

Une femme de 25 ans n'a qu'une chance sur cinq d'être enceinte au cours des deux premiers mois de son mariage et ce n'est qu'au bout de huit mois que ces chances atteignent 70 %. Lors d'un rapport sexuel survenu au moment de l'ovulation (au milieu du cycle menstruel), la probabilité de fécondation d'un ovule est de 84 %. Au moment où la grossesse peut être diagnostiquée par des tests hormonaux précis, c'est-à-dire quinze jours plus tard (1), la moitié des embryons résultant de cette fécondation ont été éliminés ; un quart des embryons le sont à leur tour durant la poursuite de la grossesse.

L'élimination des produits anormaux

En somme, le « rendement » de la procréation humaine, du moment de la fécondation à celui de la naissance ne dépasse pas 30 %.

Un phénomène identique de « gaspillage d'embryons » a été reconnu chez tous les mammifères : il s'agit d'un dispositif naturel de protection visant à éliminer les produits anormaux de la conception. Le mécanisme de la fusion des gamètes mâles et femelles, et de la redistribution des chromosomes parentaux qui s'en suit, est des plus délicat.

C'est un défaut de combinaison chromosomique qui aboutit, par exemple, à ces enfants dont les cellules sont dotées de trois chromosomes, au lieu de deux, dans l'une des vingt-trois paires constituant le patrimoine génétique humain, et que l'on nomme « mongoliens » (en cas de trisomie vingt-et-un). Le grand nombre de trisomies observé dans les produits d'avortements spontanés incite à penser que la naissance de tels enfants — lorsqu'elle survient malgré tout — résulte d'un défaut de fonctionnement d'un mécanisme naturel de protection de l'espèce.

L'objectif des équipes qui se sont lancées dans la fécondation *in vitro* est donc d'obtenir, non pas un succès à cent pour cent, mais, à tout le moins, un taux de grossesse équivalent à celui qu'offre la nature. Si un ovule unique est prélevé chez leur patiente, au milieu du cycle, si la fécondation se produit dans le tube-éprouvette dans les conditions les meilleures, l'implantation dans la matrice de l'embryon ainsi obtenu ne conduira à une grossesse à terme qu'avec une probabilité de 7 %.

Si ce processus peut être répété lors de quatre cycles successifs, ce taux monterait à 50 % et à vient malgré tout — résulte d'un 70 % pour huit essais, ce qui correspond aux huit mois de mariage qui conduisent, chez un couple normal, à un tel résultat.

La technique de l'intervention

Chez une femme affligée d'une stérilité par obstruction des trompes, le prélèvement de l'ovocyte s'effectue à l'aide d'un tube doté d'un moyen d'éclairage (ou (cœlioscope) introduit sous anesthésie générale au travers de la paroi abdominale jusquau contact de l'ovaire (2). Ce prélèvement se fait de trente quatre à trente-six heures après l'apparition de la décharge brutale d'hormones hypophysaires qui survient vers le treizième jour du cycle menstruel et annonce l'ovulation. Le dosage quotidien et précis de cette hormone permet donc de connaître le moment le plus favorable, à quelques heures près, pour le prélèvement de l'ovule.

Il est évidemment inconcevable de répéter mensuellement, sous anesthésie, ce procédé de récupération d'un ovocyte. Mais des traitements hormonaux connus depuis de longues années permettent de stimuler l'ovulation. Entrepris au début du cycle menstruel, ils provoquent la maturation simultanée de trois à huit ovocytes (3). Une échographie (examen aux ultra-sons) indique leur nombre vers le onzième jour du cycle.

Imitant alors la nature, on peut injecter à la patiente l'hormone hypophysaire (ou gonadotrophine) qui provoque la maturation des ovocytes et l'ovulation. L'équipe du professeur Papiernik, pratique cette injection à 23 heures et la collecte chirurgicale de plusieurs ovules peut avoir lieu le surlendemain entre 10 heures et 11 heures.

Ces ovocytes sont alors incubés dans des tubes ou des coupelles contenant un milieu de culture complexe, préparé par M. Yves Menezo (Institut national des sciences appliquées), et placés dans une enceinte chauffée à 37° C, comme le corps humain.

Les spermatozoïdes du conjoint, recueillis au laboratoire, sont centrifugés puis placés eux aussi dans un milieu de culture artificiel nécessaire à leur « capacitation », c'est-à-dire à la déstabilisation de la membrane qui les entoure. Cette transformation, qui les rend fécondants, se produit, chez les couples féconds, dans les voies génitales féminines.

Un millilitre du milieu de culture, contenant plus de deux cent mille spermatozoïdes est placé alors au contact des ovocytes et, après plusieurs heures, l'œuf — ou les œufs — fécondés sont placés dans un nouveau tube de culture. Une loupe binoculaire (grossissement dix à quarante fois) permet de surveiller la fécondation et, trente heures après environ, la première division de l'œuf en deux cellules, puis en quatre au bout de quarante-huit heures, et en huit au troisième jour. C'est à ce stade que l'on replace cet œuf fécondé dans la matrice, à l'aide d'un très fin cathéter, et dans une *ambiance de relaxation facilitée* par la musique.

Les deux premières semaines de cette implantation sont cruciales : au terme de cette période, 15 % à 20 % seulement des embryons ont survécu, soit deux fois moins que pour un rapport fécondant naturel.

Il n'est pas impossible que cette différence résulte d'un taux plus élevé d'anomalies de ces embryons obtenus en laboratoire, et qu'il s'agisse donc d'un rejet bénéfique. Cette hypothèse fut — et reste — l'argument majeur de ceux qui émettent, à l'égard des fécondations *in vitro*, des réserves allant, comme en Grande-Bretagne, jusqu'à la demande d'un moratoire ou à l'arrêt du financement.

Cependant, et si l'on excepte une malformation cardiaque chez l'un des jumeaux éprouvette nés en Asutralie, aucune anomalie n'a été relevée à ce jour chez les enfants ainsi conçus ; leur faible nombre interdit que ce constat encourageant puisse avoir une valeur formelle.

Il se pourrait donc que le faible taux de grossesse constaté par les équipes conduisant ces fécondations résulte de la technique de remplacement elle-même, et divers perfectionnements sont à l'étude à ce sujet. La possibilité d'obtenir, par stimulation hormonale, plusieurs ovocytes, ouvre d'autre part la possibilité d'implantations répétées lors de plusieurs cycles. La congélation des œufs humains fécondés ne devrait pas poser plus de problèmes que chez les autres *mammifères. Cette étude — en cours* — permettrait autant de réimplantations que de besoin, après un prélèvement unique, sous anesthésie, de multiples ovocytes. On pourrait même s'assurer du sexe de l'embryon ainsi greffé, car il est possible de prélever une partie de ses cellules, par microchirurgie, sans altérer en rien son évolution ultérieure.

Les banques d'embryons ?

La constitution de véritables « embryothèques » ou banques d'embryons, classés selon leur sexe, et leurs caractères génétiques est déjà envisageable, ouvrant non seulement toutes les perspectives qu'entrevoyait Aldous Huxley dans son *Meilleur des mondes*, mais aussi le télescopage des générations (la fille conduisant à terme l'embryon congelé de ses parents), la sélection génétique, le commerce, voire le vol ou la substitution de ces amas cellulaires qui contiennent — en germe — la plénitude des potentialités humaines...

Le don du sperme — qui peut être indéfiniment conservé par congélation — est chose faite. Celui de l'ovule est d'ores et déjà possible ; le don de l'embryon est pour demain. Si l'on admet qu'une femme fertile épouse d'un homme stérile puisse donner le jour à un enfant grâce au don d'un sperme étranger, ce qui est devenu monnaie courante dans tous les pays occidentaux, il ne saurait y avoir d'objection d'ordre éthique au don par une étrangère d'un ovule, fécondé ensuite *in vitro* par le sperme du mari, et réimplanté ensuite dans la matrice de sa femme, stérile par absence d'ovulation.

L'enfant né dans de telles circonstances détient, à tout le moins, une part du patrimoine génétique parental. Mais on pourrait concevoir aussi que des couples porteurs d'anomalies génétiques, dont l'union ne peut conduire qu'à des avortements répétés, ou des enfants anormaux, demandent un « don d'embryon », que la mère « couveuse » bénéficie de l'implantation de cet embryon normal mais adopté, et donne le jour à un enfant qui est le sien, qu'elle a porté, mais qui lui est génétiquement étranger. Le problème se pose, dans l'immédiat, et une requête en ce sens vient d'être faite à l'une des équipes parisiennes par un couple étranger, atteint d'une anomalie chromosomique et dont l'épouse, a connu déjà dix avortements...

Il se pose différemment, sur le plan juridique, lorsqu'une anomalie, utérine cette fois, interdit toute grossesse à une femme qui, pourtant, ovule nomalement. Des « *mères porteuses volontaires* » peuvent s'offrir alors pour mener à bien la maturation d'un embryon né de la fécondation *in vitro* de l'ovule de la mère génétique par le sperme du mari.

De récents procès américains ont montré à quel point les traditions, les coutumes et les lois se trouvent désarmées devant ces situations.

La dissociation de la sexualité et de la procréation qu'autorisait l'avènement — dans les années 60 — de contraceptifs efficaces n'étaient, en somme, que le prélude à un événement d'une portée plus considérable encore. C'est la dissociation de la procréation et du corps humain, ou ectogenèse, qu'annoncent les bébés-éprouvette des années 80... Ils ne sont que les ébauches de ceux qui auront été conçus dans un tube, qui se développeront durant neuf mois, dans une « couveuse » perfectionnée, dotée d'un placenta artificiel, et qui pourront être ensuite remis à leurs parents génétiques, à des couples stériles ou... à la collectivité.

Ceux que les spécialistes nomment déjà les « bébés lessiveuses ».

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

(1) Voir la description de ces tests dans « le Monde de la médecine » du 10 février 1982.

(2) M. Jacques Testart, maître assistant à Paris-VII, qui a mené à bien avec M. Bruno Lassalle et le professeur René Frydman, la naissance du premier bébé éprouvette français dans le service du professeur Emile Papiernik, dresse un bilan remarquable de ces travaux *dans le dernier numéro de la Recherche*.

(3) C'est à ce phénomène que tient la fréquence des naissances multiples chez des femmes soignées de cette manière pour stérilité par insuffisance d'ovulation.

Trompe de Fallope obstruée

Utérus

Eclairage par fibre optique

Seringue pour aspirer l'ovule

Ovaire

1. Ovule à maturité

2. Ovule placé dans une éprouvette avec des spermatozoïdes dans un milieu de culture

3. Ovule fécondé placé au fond de l'utérus avec une seringue

LES TROIS PHASES DE L'OPERATION FIVETE

(fécondation « in vitro » et transplantation embryonnaire)

La moitié des stérilités féminines

Dix couples sur cent sont — en moyenne — stériles, constat dont les gynécologues conviennent qu'il ne peut être posé qu'après deux ans de rapports sexuels réguliers. Dans la moitié des cas, un facteur masculin doit être mis en cause, et la proportion des femmes inféconde augmente, quant à elle, avec l'âge. Elles représentent 3 % de la population féminine de vingt ans, 6 % à vingt-cinq ans et 31 % à quarante ans.

Dans l'espèce humaine, le bébé de sexe féminin naît avec un stock définitif de deux millions d'ovocytes. Quatre cent cinquante de ces ovocytes iront jusqu'à la ménopause, est libéré qui, à partir de la puberté et jusqu'à la ménopause, es libéré dans les voies génitales au quatorzième jour du cycle menstruel sous l'influence d'un mécanisme hormonal. L'homme, en revanche, produit durant toute son existence des spermatozoïdes, et les stérilités qui lui sont imputables résultent soit d'anomalies de cette production, soit de troubles infectieux ou autres, soit encore de difficultés hormonales mal connues.

Les traitements des stérilités masculines sont encore trop souvent, et pour l'instant, décevants, car les connaissances sur le fonctionnement des testicules restent lacunaires.

Les causes des stérilités féminines sont beaucoup mieux connues ; elles peuvent tenir à des facteurs hormonaux, à retentissement ovarien (absence d'ovulation), ou à des facteurs anatomiques, concernant les voies génitales, utérus ou trompes.

Quarante pour cent des stérilités rebelles tiennent à une obturation des trompes, par lesquelles chemine l'ovule avant d'atteindre, au bout de trois jours, la cavité utérine. Les infections à répétition, dont la fréquence a considérablement augmenté, souvent liées à la permissivité sexuelle, sont le plus souvent responsables de ces obstructions. L'avènement de la microchirurgie a permis d'améliorer les résultats des tentatives chirurgicales de restauration de la perméabilité tubaire, qui permettent une grossesse dans 25 à 30 % des cas en moyenne.

En cas d'échec ou lorsque l'intervention s'avère impossible, la fécondation in vitro *offre, pour l'instant, le seul espoir de maternité. Espoir qui vient d'être exaucé à la maternité de Clamart.*

Dr E.-L.

DEUX ÉQUIPES

Deux équipes de biologistes travaillent en France sur la fécondation « in vitro » (F.I.V.) et la réimplantation de l'œuf humain, sous le contrôle de la commission d'éthique constituée par la Délégation générale à la recherche scientifique et technique.

Il s'agit d'abord de MM. Jacques Testart et Bruno Lassalle, appartenant à l'Unité de recherche sur la physiologie et la psychologie de la reproduction humaine de l'INSERM (Institut national de la santé et de la recherche médicale). Ils collaborent avec le professeur Frydman, du service du professeur Emile Papiernik, à l'hôpital Antoine Béclère de Clamart (Hauts-de-Seine).

Mme Michelle Plachôt, de l'Unité de recherche de cytogénétique humaine et comparée, dirigée, à l'hôpital Necker-Enfants malades, par le professeur J. de Grouchy, et le docteur Jacqueline Mandelbaum (service du professeur Mauvais-Jarvis - Hôpital Necker) collaborent pour leur part avec deux équipes de gynécologues : l'une, à l'hôpital Tenon, est dirigée par le professeur Salat-Baroux. L'autre dans le service du professeur Loffredo, à l'hôpital de Sèvres *par le docteur Jean Cohen*.

La Fondation de recherche en hormonologie a mis au point les méthodes permettant de planifier le moment des prélèvements d'ovules et les chercheurs de l'I.N.R.A. (Institut national de recherches agronomiques) s'occupent de la préparation des milieux de culture où se divise l'œuf fécondé (M. Yves Menezo).

Toutes ces équipes ont obtenu des implantations d'embryons, et les difficultés auxquelles elles se heurtent sont souvent les mêmes que celles rencontrées en Grande-Bretagne, *à savoir* la fréquence des avortements spontanés entre les quatrième et sixième semaines après la fécondation.

Deux femmes enceintes suivies par l'équipe de Clamart pour l'une, par celle de Sèvres pour l'autre, donneront le jour cet été aux prochains bébés-éprouvettes français.

Ces tentatives sont entièrement assumées, *pour* la partie clinique, par la Sécurité sociale. Le coût en est évalué à 5 000 francs environ auquel il faut ajouter les frais normaux d'accouchement ou de césarienne. Le coût du travail de laboratoire représente le dixième, environ, de cette somme, financée, pour les compléments non apportés par l'INSERM ou le C.N.R.S., par des dons privés, au premier rang desquels ceux de la Fondation pour la recherche médicale. — Dr E.-L.

SATISFACTIONS MINISTÉRIELLES

Le hasard voulait qu'à quelques kilomètres de l'hôpital Antoine-Béclère de Clamart (Hauts-de-Seine), alors même que se déroulait la réunion consacrée à la naissance du premier bébé fécondé *in vitro*, ait lieu l'inauguration d'un nouveau *bâtiment de recherche dans l'enceinte* de l'Institut Gustave-Roussy de Villejuif. Participaient notamment à cette manifestation M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la recherche et de la technologie, et M. Jack Ralite, ministre de la santé.

Tous deux se sont déclarés enchantés de la nouvelle. M. Chevènement — qui avait adressé un *message de félicitations aux chercheurs*, — devait même aller jusqu'à manifester publiquement sa joie. Faisant une digression lors de son discours, il s'est félicité « *de cette avancée qui devrait permettre que tous les enfants désirés puissent naître. C'est aussi*, a-t-il ajouté, *un des objectifs du gouvernement.* »

Satisfait aussi, M. Ralite a prolongé la réflexion. « *L'événement me bouleverse*, devait-il confier, *je ressens comme un vertige, comme une autre humanité se greffant sur l'humanité. L'homme fait la preuve de son potentiel créateur. Tout est présent pour une nouvelle morale. Nous devons faire un effort d'imagination pour aborder l'aspect éthique de ces questions. Les scientifiques ne doivent pas être les seuls à y réfléchir.* »

Pour M. Philippe Lazar, nouveau directeur général de l'INSERM (Institut national de la santé et de la recherche médicale), présent, lui aussi, cette recherche apparaît « *fort intéressante* ». « *Les demandes de financement assurant son futur développement sont en cours d'étude* », a-t-il précisé. M. Lazar a, d'autre part, annoncé qu'il réfléchissait à un élargissement du comité d'éthique de l'INSERM afin, notamment, de se pencher sur les problèmes posés par le prélèvement de cellules sur les embryons humains et sur la congélation de ceux-ci. On sait, en effet, depuis quelques jours que quatre œufs humains congelés sont actuellement conservés dans un laboratoire de l'Institut national de la recherche agronomique à Jouy-en-Josas. — J.-Y. N.



MÉDECINE

La lutte contre le cancer : une réforme est en préparation

annonce M. Jack Ralite

M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la recherche et de la technologie, et M. Jack Ralite, ministre de la santé, ont inauguré le mercredi 24 février un nouveau centre de recherche sur le cancer à *l'Institut Gustave-Roussy* de Villejuif. Ce centre, réalisé grâce à une importante aide financière privée, est actuellement dirigé par le professeur Maurice Tubiana. Le ministre de la santé a exposé, à cette occasion, les grandes lignes de la politique à venir en matière de cancérologie et a annoncé plusieurs réformes importantes.

Soulignant que les progrès réalisés dans le diagnostic et le traitement des lésions cancéreuses au cours des trente dernières années ont été *« masqués par l'augmentation du nombre des cas qui accompagnent le vieillissement relatif de la population en France »*, M. Ralite a estimé entre cent soixante-cinq mille et cent quatre-vingt mille le nombre des nouveaux malades apparaissant chaque année. Le ministre a annoncé que l'actuelle commission du cancer disparaîtrait avec la suppression prochaine du Conseil supérieur d'hygiène sociale.

Une nouvelle commission du cancer sera constituée. M. Ralite a révélé qu'un groupe de réflexion *« destiné à constituer la prochaine commission »* avait été créé. Ce groupe est présidé par le docteur Jean-Claude Salomon (C.N.R.S.). Sa composition (1) est très différente de celle de l'ancienne commission.

Le ministre a aussi annoncé plusieurs autres réformes importantes, visant, en particulier, la modification de l'ordonnance de 1945 créant les centres de lutte contre le cancer et les organismes veillant à l'utilisation des fonds privés finançant la recherche sur le cancer. Sur ce point, M. Ralite a critiqué le mode de fonctionnement du Haut Comité français d'aide à la lutte contre le cancer (2) qui, *« malgré les efforts de son président, n'a pu pleinement jouer le rôle qui lui était dévolu »*. Le ministre a indiqué qu'une réunion prochaine entre les cabinets ministériels de la santé et de la recherche et de la technologie devrait prendre une décision sur le devenir de ce Haut Comité, « *si tant est*, a-t-il ajouté, *qu'il doive être conservé sous sa forme actuelle* ». — J.-Y. N.

(1) Le groupe comprend notamment les directeurs des centres de lutte contre le cancer de l'Institut Curie (Paris), de Montpellier et de Lille et des médecins des différents centres (Lyon, Villejuif, Paris — Curie — et Rouen). Y sont aussi présents des médecins de centres hospitaliers, des chercheurs.

(2) Le Haut Comité, présidé par M. Roger Grégoire, président de section au Conseil d'État, avait été créé le 13 février 1980 (*le Monde* du 15 février 1980). Il exerçait notamment un contrôle *a posteriori* de l'usage des fonds recueillis pour aider à la recherche sur le cancer.

● *Le professeur Jean Rosa* a été élu président du conseil scientifique de l'INSERM (Institut national de la santé et de la recherche médicale). Il remplace à ce poste M. Philippe Lazar, nommé directeur général de l'INSERM le 27 janvier dernier. M. Jean Léger, maître de recherche au C.N.R.S., succède, d'autre part, à M. Jean Rosa au siège de vice-président du conseil scientifique que ce dernier occupait depuis 1981.

[Biochimiste spécialisé dans l'étude des anomalies génétiques du globule rouge, ancien interne des hôpitaux de Paris, Jean Rosa, qui est âgé de cinquante-quatre ans, est professeur à l'université Paris-Val-de-Marne et à la faculté de médecine de Créteil.]

PRESSE

LA FUSION « L'AURORE »-« LE FIGARO » S'ACCENTUE EN PROVINCE

L'édition de *l'Aurore*, vendue en province, porte désormais le titre *l'Aurore - le Figaro*, et la page « une » est strictement celle du *Figaro*, ainsi que les pages intérieures (moins les suppléments). L'expérience, qui avait été lancée en Loire-Atlantique, vient donc d'être étendue à tous les centres d'impression du groupe Hersant en province.

La fidélité d'une certaine clientèle au titre *l'Aurore*, après trois ans de couplage avec *le Figaro*, est assez étonnante : la jaquette *l'Aurore* conserve son tirage de 100 000 exemplaires (pour une vente d'environ 60 000, dont 20 000 sur Paris-surface). Le glissement espéré des lecteurs de *l'Aurore* vers *le Figaro* semble moins facile qu'il n'y paraissait.

Sur Paris et sa région, la « une » de *l'Aurore* garde sa mise en pages spécifique, avec des éléments rédactionnels *Figaro*, complétée par un éditorial exclusif signé Guy Baret ou Jacques Guilleuré-Brulon.

DÉFENSE

L'APPEL POUR UN SERVICE DE SIX MOIS

Cinq soldats sanctionnés

Cinq appelés du contingent, dont un médecin aspirant, ont été sanctionnés, à ce jour, par l'autorité militaire pour avoir signé l'appel en faveur de la réduction à six mois de la durée du service militaire et avoir participé à une réunion publique sur ce thème à Paris. Une décision du cabinet de l'état-major de l'armée de terre a consisté à harmoniser la punition qui est, pour chacun des soldats hommes du rang, de vingt jours d'arrêts et de vingt jours d'arrêts de rigueur pour l'officier du service de santé.

Après les sanctions contre le médecin aspirant Denis Michard et le soldat Michel Trussardi (le Monde *du 24 février), des punitions identiques ont frappé M. Hervé Coleou (du groupement des moyens régionaux n° 2 à Lille), M. Roman Trappoz (du 9e régiment du génie à Neuf-Brisach) et M. Jean-Michel Nicol (de la garnison française de Berlin).*

Toutes les sanctions s'appuient sur le motif 313 du règlement de discipline générale : « Prendre part à une réclamation collective ou à une manifestation ou avoir signé une pétition concernant le service. »

Le témoignage d'un appelé

Nous avons reçu le témoignage suivant d'un appelé du contingent sanctionné pour avoir participé à une conférence de presse (« le Monde » des 16 et 24 février) sur la réduction à six mois de la durée du service militaire :

Cette conférence de presse, qui a eu lieu samedi 13 février à la Bourse du travail, à Paris, et était soutenue par l'Union régionale parisienne de la C.F.D.T., avait pour but de rendre publiques les mille cent premières signatures de soldats d'une pétition réclamant la réduction de la durée du service militaire à six mois (*comme c'était promis* par M. Mitterrand lors de l'élection présidentielle) et l'obtention des droits démocratiques dans les casernes.

Je m'appelle Trussardi Michel, j'étais présent à cett conférence de presse en tenue militaire et à visage découvert comme la dizaine d'autres soldats qui y participaient.

J'ai été incorporé au 39e régiment d'infanterie de Rouen en octobre, mais, fin janvier, j'étais muté au 51e régiment d'infanterie de Compiègne pour avoir été soupçonné de faire signer cette pétition. Depuis le 18 février, je suis aux arrêts. Le chef de corps a proposé contre moi une punition de soixante jours d'arrêts, s'appuyant sur un règlement qui date du régime giscardien. Les arrêts m'enlèvent le droit aux permissions, le droit à la radio, et, de plus, je ne peux sortir de ma cellule qu'une heure par jour.

Cette hiérarchie militaire refuse le verdict du 10 mai, s'oppose à tout changement et tente d'utiliser le profond ras-le-bol des appelés contre la majorité actuelle. Elle se cache derrière un règlement datant de l'ère giscardienne pour continuer à réprimer comme par le passé.

Il est tout de même paradoxal que, au moment où le monde entier s'indigne, à juste titre, de la répression qui s'abat sur les syndicalistes polonais, je sois moi-même enfermé pour avoir exprimé publiquement ce que la plupart des appelés ressentent durant leur service militaire.

Je ne comprendrais pas que le gouvernement puisse laisser cette hiérarchie continuer dans ce sens-là. Nous sommes des centaines de milliers de jeunes à vouloir réellement le changement, alors que la plupart des responsables militaires restent particulièrement hostiles aux actions entreprises par le gouvernement.

LA FRANCE A INTERROMPU LA LIVRAISON AU CHILI DE VINGT-NEUF CHARS AMX-30

Vingt-neuf des cinquante chars de combat AMX-30 que la France avait accepté de vendre au Chili sont, à l'heure actuelle, bloqués dans les arsenaux de l'État à la suite d'une décision de la France d'arrêter les livraisons d'armes françaises à Santiago. Les vingt-et-un autres chars ont été remis au Chili avant l'élection de M. François Mitterrand à la présidence de la République.

Le Chili est le seul pays, à ce jour, à l'égard duquel la France applique une telle mesure. Au ministère de la défense, on explique que, dans le cas du Chili, les chars AMX-30 peuvent contribuer à des opérations de maintien de l'ordre ou de répression intérieure. La suspension des fournitures à l'encontre de Santiago concerne aussi la livraison de pièces détachées d'AMX-30.

JUSTICE

L'ENQUÊTE SUR L'ASSASSINAT DU JUGE MICHEL

L'arrestation tapageuse d'un petit malfrat marseillais

Après l'interpellation, mercredi 24 février, de plusieurs personnes, les policiers de *Marseille chargés de l'en*quête sur l'assassinat du juge Michel ont placé en garde à vue un petit malfaiteur, Michel Giardina, âgé de vingt-quatre ans. C'est lui qui aurait maquillé la moto sur laquelle ont opéré les assassins du juge. Cependant, cette garde à vue, *qui* expire vendredi 26, n'avait, semble-t-il, donné aucun résultat permettant de remonter jusqu'au commanditaire et aux exécutants du crime ce jeudi en milieu de journée.

De notre envoyé spécial

Marseille. — On peut en piétinant faire grand bruit. Les derniers *développements de l'enquête* sur l'assassinat du juge Pierre Michel, dont on ignore pratiquement aucun détail, amèneront-ils les enquêteurs de la police judiciaire à découvrir le coupable ? Plusieurs personnes ont été interpellées mercredi 24 février à l'heure légale. Un coup de filet qui avait été annoncé la veille dans *le Provençal*, un « chantier » comme on dit, préparé un peu hâtivement par les policiers à qui l'on reprochait peut-être leur lenteur à quelques jours des élections cantonales et au lendemain d'une émission de télévision qui rappelait qu'une empreinte digitale avait été relevée sur la moto des assassins.

Il n'a pas fallu longtemps pour que ces « révélations » journalistiques poussent les enquêteurs à organiser une « grande rafle », à cueillir un suspect filé depuis des mois, Charles Giardino, *vingt-quatre ans*, et *plusieurs* de ses amis. Comme si M. Jean-Pierre Sangui, chef du S.R.P.J. de Marseille, avait eu soudain à prouver que son équipe n'était pas inactive. Elle ne l'a *pas été* en effet. Un mois après l'assassinat, le 21 octobre 1981, les laboratoires de police pouvaient donner *des indications sur la moto* de type Honda. On avait découvert une empreinte digitale — celle d'un doigt balafré — à partir de laquelle les enquêteurs ont entrepris un travail de comparaison sur plusieurs milliers de fiches ; elles ont permis de découvrir l'identité de l'homme qui avait maquillé la moto et laissé sur un autocollant son empreinte.

Dès le mois de janvier Giardina était pris en filature. On apprit ainsi que c'était un demi-sel du quartier d'Endoume qui partageait son temps entre des travaux de peinture au noir et le maquillage des véhicules volés. Quelques copains travaillaient avec lui. Les policiers espéraient en apprendre davantage et que *les relations de Giardina* les mèneraient aux commandiaires, aux auteurs de l'assassinat. Mais pendant deux mois leur surveillance incessante a été un échec.

Giardina allait-il rencontrer enfin les truands qui avaient exécuté le juge ? Il les trainait chaque fois dans des bars mal famés, dans des lieux minables. Ils prenaient en chasse sa R-12 d'occasion pour n'arriver jamais que dans des embrouilles de petit malfrat. Mais, peut-être qu'avec un peu de patience, un jour !

Une liste assez mince

Le parquet ne précipitait rien et la police exploitait à fond cette *piste, ce train-train. L'affaire* Michel ne serait élucidée que plus tard. Mais voilà qu'un magistrat, M. Louis Bartoloméi, premier substitut, se met à accuser le parquet de Marseille de « *mener plus à bon terme les vols de queue de cerise que les affaires de grande délinquance* ». D'autre part, M. Bartoloméi, chargé au début du dossier de l'affaire Michel, reproche au juge d'instruction, M. Patrick Guérin, de ne pas l'avoir informé d'un élément capital de l'enquête : la découverte de l'empreinte. On imagine que l'attaque ne plaît pas en haut lieu. L'enquête sur l'assassinat doit avancer. Elle avancera.

Le lundi 22 février, le S.R.P.J. lance un appel à témoins et la photographie en couleur de la moto paraît à la « une » de tous les quotidiens marseillais. Avant l'arrestation de Giardana on peut lire un article prémonitoire dans *le Provençal* : « *Les policiers arrêteront aujourd'hui un homme qui a participé au maquillage de la Honda 900 Bol d'Or volée en octobre 1980 à Marseille et utilisée un an plus tard par deux tueurs pour exécuter le juge.* » On ne saurait être plus clair. Les policiers atteindent par voie de presse une réaction de Giardina ou peut-être des commanditaires.

*Mais au petit matin ils arrê*teront l'homme qu'ils ont filé pendant deux mois sans qu'il oppose la moindre résistance. Qu'avouera-t-il, que peut-il *avouer au cours des quarante*-huit heures de garade à vue qui expirent vendredi 26 février au matin ? On a découvert à son somicile un revolver 8 mm, ce qui ne suffit pas à démontrer qu'il est lié au milieu du grand banditisme. La petite envergure de Giardina inciterait plutôt à penser que les auteurs de l'assassinat ne l'ont pas mis au courant de leur projet. S'il avait su que le laboratoire de police s'emparerait du véhicule se serait-il contenté de cacher le nom du propriétaire sous un autocollant ?

A l'issue de leur coup de filet, les policiers restaient sceptiques, le fil qui espèrent-ils les conduira aux vrais coupables est mince, au point que les auteurs de l'assassinat pourtant bien informés, ne semblent pas avoir bougé. Si eux-mêmes ne l'ont pas empêché de parler, Giardina, seul face aux policiers, passera-t-il aux aveux ?

CHRISTIAN COLOMBANI.

AU TRIBUNAL DE PARIS

Les lenteurs de l'affaire Farçat

Décidément, l'affaire Farçat est marquée par le sort. Il avait fallu plus de huit années d'instruction pour qu'elle arrive enfin, le 17 février, à l'audience de la 16e chambre correctionnelle du tribunal de Paris. On avait, ce jour-là, entendu les prévenus en cause — une infirmière, Mlle Anne-Marie Le Goff, et trois médecins, M. Jean Labayle, chirurgien, Mme Solange Clot, anesthésiste, et le professeur Jean-Louis Lortat-Jacob, tous inculpés d'homicide par imprudence — se défendre devant les experts de l'accusation qu'avait entraînée pour eux le décès d'Alain Farçat, victime d'un arrêt cardio-respiratoire après *une ablation* des amygdales pratiquée en 1973 sous anesthésie locale à la clinique Perronet de Neuilly-sur-Seine, alors que le malade n'avait personne auprès de lui pour assurer la surveillance post-opératoire (« le Monde » du 19 février).

Au terme de cette journée et d'une première plaidoirie au nom des parents et du frère de la victime, il avait été convenu que la suite du débat aurait lieu le 24 février et le 3 mars. Il n'en ira pas ainsi. Ce n'est pas avant le 17 mars que l'on entendra le représentant du ministère public et les avocats de la défense.

Mercredi *24 février*, le tribunal a déclaré irrecevable la constitution de partie civile faite à l'audience du Syndicat national des médecins-anesthésistes réanimateurs *représenté par Me Louis* Labadie.

Il est vrai que cette constitution de partie civile n'était pas ordinaire. Formée contre les quatre *prévenus*, elle n'avait pas pour objet de réclamer contre eux le moindre dommage et intérêt ni de leur reprocher le moindre préjudice. « *Il s'agit seulement*, expliquait Mᵉ Labadie, *de corroborer l'action publique. Nous n'avons pas l'intention de charger quiconque. Nous voulons seulement faire entendre le point de vue d'un syndicat sur cette affaire et donner des faits qui la constituent l'interprétation qui est la nôtre dans le seul intérêt public. Et, pour ce qui concerne Mme Solange Clot, l'anesthésiste en cause, à supposer qu'elle ait commis une faute, le syndicat considère que celle-ci a été facilitée par les structures actuelles des établissements publics ou privés et par l'état de dépendance dans lequel se trouvent placés les anesthésistes par rapport aux chirurgiens et, plus généralement, aux conceptions économiques du système de santé.* »

Le tribunal a jugé cette façon de voir les choses trop peu orthodoxes. Le syndicat n'invoquant aucun préjudice, ni aucune atteinte à *ses intérêts*, il ne peut, a-t-il estimé, se substituer au ministère public. De surcroît, en demandant à se constituer partie civile contre des prévenus, dont l'un est lui-même médecin-anesthésiste, il ne saurait prétendre à la défense d'intérêts professionnels.

Du coup, le déroulement des débats s'en trouve enrayé. Il faut maintenant respecter le délai dont dispose le syndicat pour interjeter appel de ce jugement. Ce délai étant de dix jours, l'affaire reviendra à l'audience seulement le 10 mars. Encore s'agira-t-il uniquement à cette date de faire le point. Ou bien le syndicat aura renoncé à son appel et les débats reprendraient alors le 17 mars pour le réquisitoire et les plaidoiries. Ou bien il aura décidé de saisir la cour et, en ce cas, tout dépendra de *la* date à *laquelle* celle-ci se prononcera.

La responsabilité de M. Lortat-Jacob

N'eût-il pas été plus simple, comme cela se fait si souvent, de joindre l'incident au fond, c'est-à-dire *de laisser plaider Mᵉ Labadie*, quitte à déclarer son intervention recevable dans le jugement à porter sur le fond ? Comme il n'en a pas été ainsi, chacun devra *donc patienter avant de connaître* au moins le sentiment du ministère public comme celui des défenseurs sur ce qu'a dit Mᵉ Léo Matarasso qui, auparavant, avait plaidé pour la famille Farcat, en insistant plus particulièrement sur la responsabilité encourue selon lui *par le professeur Lortat-Jacob*, qui était le directeur médical de la clinique depuis un arrêté du préfet de la Seine de 1956.

Pour Mᵉ Matarasso, il est certain en effet que si l'infirmière a commis une faute en abandonnant Alain Farçat dans sa chambre pour aller préparer une piqûre d'antibiotique, il est non moins certain que cette faute n'a été permise que parce que d'autres avaient été commises.

Lesquelles ? D'abord, l'absence d'un contrôle d'embauche, puisque personne ne savait exactement quelles étaient les capacités de l'infirmière en cause et ne s'en était non plus soucié, ensuite l'absence d'une salle de réveil, ou plus exactement la non-utilisation de cette salle qui existait bien à la clinique Perronet, mais qui avait été transformée en débarras. Et encore des équipements insuffisants, des instructions qui ne furent jamais données. Pour Mᵉ Matarasso, tout cela traduit « *un grave défaut d'organisation et, s'agissant chaque fois de questions purement médicales, à qui l'imputer sinon à celui qui avait le titre de directeur médical, titre qui ne saurait aller sans responsabilité ?* » Et l'avocat n'a pas manqué non plus *de citer cette appréciation faite* au cours de l'instruction par un autre anesthésiste de la clinique : « *C'était un peu l'auberge espagnole. On n'y trouvait que ce que l'on y apportait.* »

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

La cour d'assises des Hauts-de-Seine juge les auteurs de l'attentat contre M. Chapour Bakhtiar

La cour d'assises des Hauts-de-Seine, présidée par M. Henri Boulard, juge, à partir de ce jeudi 25 février, les cinq auteurs de l'attentat manqué, commis, le 18 juillet 1980, à Neuilly-sur-Seine, contre M. Chapour Bakhtiar, ancien premier ministre iranien. Deux Iraniens, Mehdi Nejab et Jawad Jenab, deux Libanais, Anis Naccache et Salah-Eddine El Kaara, et un Palestinien, Mohammed El Satari, répondront d'assassinats et tentatives d'assassinat : lors de l'opération, une voisine de M. Bakhtiar et l'un des policiers chargés de veiller à la sécurité de ce dernier avaient été tués. Les débats devraient durer trois semaines, délai qu'implique leur traduction intégrale en langues arabe et iranienne.

Un commando de faux journalistes

Le 18 juillet 1980, vers 8 h 30, trois hommes âgés d'une trentaine d'années se présentent à la grille d'entrée d'un élégant immeuble du boulevard Bineau, à Neuilly (Hauts-de-Seine), où réside M. Chapour Bakhtiar, dernier des premiers ministres du chah d'Iran, depuis son exil en France, où il est arrivé à la fin de juillet 1979.

Prétextant une entrevue avec M. Bakhtiar, qui les attendrait, et montrant successivement aux deux gardiens de la paix en faction à l'extérieur, puis à leurs deux collègues qui se tiennent dans le hall, de fausses cartes de presse, les trois prétendus journalistes sont autorisés à gagner l'étage qu'habite M. Bakhtiar. *En l'atteignant*, ils commettent une erreur en sonnant chez sa voisine de palier, Mme Yvonne Stein, quarante-cinq ans, qui ouvre sa porte.

Aussitôt les terroristes font feu, la tuant sur le coup et blessant légèrement sa sœur. Faisant volte-face, les trois hommes sonnent alors à la porte — blindée, et munie d'un dispositif de blocage automatique — de l'ancien premier ministre. Elle s'entrouvre, pour se refermer aussitôt sur une volée de balles de gros calibre, qui n'atteindront personne.

Dans leur retraite précipitée, les *terroristes vont échanger plusieurs* coups de feu avec les gardiens de la paix, tuant sur place l'un d'entre eux, M. Jean-Michel Jamme, blessant grièvement son collègue, M. Bernard Vignat — qui restera paralysé à vie — et touchant superficiellement les deux autres, MM. Philippe Jourdain et Georges Marty, qui réussissent *toutefois à les maîtriser tous trois*.

Le lendemain, 19 juillet, les policiers de la brigade criminelle interpellent deux hommes soupçonnés de faire partie du commando, et dont l'instruction établira qu'ils étaient à proximité de l'immeuble au moment de la fusillade. Comme leurs trois complices déjà appréhendés, ils vont *prétendre avoir agi pour le compte* du Fatah, ce que démentira le représentant à Paris de l'O.L.P.

Anis Naccache, vingt-neuf ans, considéré comme le chef du commando, est Libanais, membre de l'organisation palestinienne Fatah ; Mehdi Nejab, vingt-trois ans, est Iranien, membre des gardiens de la révolution ; Mohammed El Satari, vingt-quatre ans, est un Palestinien, originaire de la zone égyptienne de Gaza, membre du Fatah depuis l'âge de treize ans. Salah-Eddine El Kaara, *vingt-cinq ans, membre du Fatah, est* Libanais, et le dernier des cinq accusés, Jawad Jenab, vingt-cinq ans, Iranien.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

ARRESTATION D'UN MILITANT D'ACTION DIRECTE

Intriguée par le comportement *de trois jeunes gens autour d'un* véhicule stationnant devant le numéro 113 de l'avenue Henri-Martin à Paris (16e), une patrouille de gardiens de la paix *décida de procéder à un contrôle d'identité*. L'un des trois hommes a alors sorti un pistolet P 38 de calibre 9 mm et a pris la fuite en compagnie d'un complice après que tous deux eurent abandonné leurs blousons où une autre arme, de calibre 11,43, a été découverte. Le troisième individu, Gilles Colomb, vingt-quatre ans, a été appréhendé sans résistance *(nos dernières éditions)*.

Il portait sur lui une pochette d'allumettes où était inscrit le nom du mouvement Action directe et était connu des services de police pour appartenir à ce groupe et comme étant un membre de la mouvance « autonome ». Il avait été arrêté en 1977 et condamné à trente mois d'emprisonnement en appel pour avoir jeté pendant la nuit de Noël une grenade d'exercice à l'intérieur d'un poste de police du treizième arrondissement à Paris.

Dans le véhicule qui se révéla être une voiture volée, les policiers ont découvert un pistolet et une mitraillette ainsi qu'un jeu de fausses plaques d'immatriculation. A un kilomètre de là, les enquêteurs ont également découvert une autre voiture appartenant à une société de location, dont le moteur était en marche et qui devait probablement servir de relais.

Quel était l'objectif des trois hommes ? Gilles Colomb a indiqué qu'il s'agissait d'une « *affaire politique* » sans en préciser la nature. Au numéro 113 de l'avenue Henri-Martin résident notamment une famille d'antiquaires, le P.-D.G. d'une chaîne de magasins et une riche famille originaire du Venezuela.

DES DÉDOMMAGEMENTS POUR UNE VICTIME DE MAI 68

Belfort. — L'Etat et la ville de *Montbéliard (Doubs) ont été* condamnés, mardi 23 février, par le tribunal de grande instance de cette ville, à verser une somme de 574 000 francs en dommages et *intérêts à une victime des évène*ments de mai 1968. Le 11 juin 1968, M. Joël Royer, alors âgé de dix-huit ans, conducteur d'autobus, assistait en badaud aux manifestations des *ouvriers* de Peugeot. Les heurts entre forces de l'ordre et grévistes se soldèrent ce jour-là par la mort de deux personnes et firent cent cinquante blessés. Au cours des affrontements, M. Royer eut le pied arraché par une grenade.

Au mois d'avril 1973, la ville et l'Etat furent condamnés à verser des dommages et intérêts à la famille de M. Beylot, un des deux tués du 11 juin 1968. Ce n'est qu'en prenant tardivement connaissance de ce jugement que M. Royer porta plainte à son tour. L'assignation ne fut délivrée qu'en avril 1978, un mois après le décès accidentel de M. André Boulloche, maire socialiste de Montbéliard. La municipalité de Montbéliard, dirigée par M. André Lang (P.S.), devait alors faire obstacle à l'action judiciaire engagée. Elle invoquait la prescription pénale de trois ans applicable aux délits et la déchéance quadriennale en matière de dettes publiques.

Le tribunal de grande instance de Montbéliard a reconnu la commune « *entièrement responsable du préjudice subi par Joël Royer* ». La ville devra assurer les frais de renouvellement et d'entretien des appareils de prothèse et l'Etat devra « *garantir et indemniser la commune de Montbéliard de la condamnation à concurrence de 80 %* ». Le tribunal a également indiqué que le jugement serait immédiatement exécutoire à concurrence de la moitié si la commune fait appel. — *(Corresp.)*

Le procès Debrielle sera révisé

La chambre criminelle de la cour de cassation présidée par M. Jean Ledoux a estimé fondée, mercredi 24 février, la requête en révision du procès de Daniel Debrielle dont elle avait été saisie sur ordre du garde des Sceaux *(le Monde* des 18 juillet et 6 août 1981). Ainsi a-t-elle cassé l'arrêt de la cour d'assises du Calvados du 21 octobre 1977 qui avait condamné Debrielle et son coaccusé André Richer à douze ans de réclusion criminelle pour avoir commis deux agressions à main armée le 11 août à Tourgeville puis le 3 septembre 1975 à Deauville.

Libéré le 4 août 1981, Debrielle avait toujours affirmé son innocence. Il reconnaissait seulement avoir projeté de commettre l'agression du 3 septembre 1975 mais affirmait en avoir été empêché en raison d'une fracture de l'avant-bras gauche causée par un accident de moto. A l'appui de la demande en révision, soutenue par Mᵉˢ Philippe et Claire Waquet le condamné invoquait la lettre adressée au ministère de la justice par un détenu de Fresnes, Jean-Michel Jurquet, qui s'accusait d'avoir été le complice de Richer dans l'attaque du 3 septembre 1975.

Une enquête effectuée par la police sur instruction du garde des sceaux et, notamment, un transport sur les lieux avec Jurquet avait permis d'établir la vraisemblance des aveux de ce dernier en raison de la connaissance des lieux et des circonstances du crime, aveux que de son côté Richer devait confirmer.

A la lumière de ces éléments, la chambre criminelle statuant sur le rapport de M. Henri Angevin, conseiller, et les conclusions de M. Pierre Clerget, avocat général, a estimé que « *ainsi corroborés, les aveux de Jusquet, inconnus lors des débats, sont de nature à établir l'innocence de Debrielle en ce qui concerne du moins le vol à main armée, commis à Deauville le 3 septembre 1975 et le vol connexe d'un véhicule automobile commis le même jour à Villers-sur-Mer* ».

Dans ces conditions, Daniel Debrielle sera jugé de nouveau par la cour d'assises d'Ille-et-Vilaine.

● *Deux médecins italiens* ont été arrêtés le mercredi 24 février à Rome dans le cadre de l'enquête sur l'absentéisme. L'un, le professeur Tullio Tentori Montalto, est inculpé pour avoir délivré un certificat de maladie de complaisance ; l'autre, le professeur Antonio Di Benedetto, pour s'être absenté pendant six mois, sous prétexte de maladie, de l'hôpital où il exerçait, tout en continuant à donner des consultations privées à son domicile. Plusieurs dizaines de personnes ont été arrêtées au cours des deux derniers mois. — *(A.F.P.)*

SCIENCES

M. MICHEL PECQUEUR EST RECONDUIT COMME ADMINISTRATEUR GÉNÉRAL DU C.E.A.

Le conseil des ministres du 24 février a reconduit dans ses fonctions M. Michel Pecqueur, administrateur général du Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.).

En agissant ainsi, les pouvoirs *publics ont marqué leur volonté* de ne pas bouleverser les organigrammes dans le secteur de l'énergie nucléaire. Pratiquement tous les dirigeants de ce secteur *d'activité ont été soit maintenus* en place, soit renouvelés, exception faite de M. Georges Besse, ancien président de la Compagnie générale des matières nucléaires (Cogéma), appelé à la tête de PUK. La continuité reste toutefois de mise, puisque M. Pecqueur lui succède à la tête de cette filiale du C.E.A.

Ancien élève de l'Ecole polytechnique ingénieur en chef des mines, M. Pecqueur qui préside aux destinées du C.E.A. depuis le 12 avril 1978, siège aussi depuis 1975 au conseil d'administration de la société Framatome, chargée de la construction des centrales nucléaires françaises, depuis 1976, à celui de la Compagnie générale des matières nucléaires (Cogema) dont il *est devenu mercredi 24 février le* président et, depuis 1978, à celui d'Electricité de France. Il est enfin membre du conseil de politique nucléaire extérieure chargé de définir la doctrine française en matière d'exportation de technologie et de prolifération nucléaires.

D'autre part, la reconduction de M. Pecqueur confirme aussi que, dans les secteurs qui participent à la défense nationale — le C.E.A. fournit les charges des armements nucléaires français et les moteurs des sous-marins nucléaires, — aucun des titulaires des grands postes n'a été remplacé depuis l'arrivée de M. Mitterrand à la tête de l'Etat.

Pierre Mac Orlan entre sa légende et son art

● L'auteur de** la Bandera **naquit, il y a cent ans, le 26 février 1882. Robert Sabatier évoque son aventure littéraire, à l'occasion de cet anniversaire

LORSQUE je rendis pour la première fois visite à Pierre Mac Orlan dans son appartement de la rue Constance, la crainte en moi le disputait à l'attirance. Du personnage « haut en couleur », je me méfiais craignant qu'il fût trop semblable à sa légende, trop « bohème montmartroisé », en somme tel que je pouvais l'attendre. Comme Blaise Cendrars (Frédéric Sauser Hall) ou Francis de Miomandre (plus prosaïquement Francis Durand) et tant d'autres, Pierre Dumarchey a inventé son nom en se référant à une brumeuse généalogie, mais n'était-il pas un admirateur de l'auteur des *Vies imaginaires*, Marcel Schwob qui, soit dit au passage, eut sur ses contemporains une vaste influence ? Ce Pierre Mac Orlan donc ne mit pas plus que quelques minutes à me séduire.

Certes le personnage de légende était là avec son béret à pompon, ses knickerbockers de trimardeur, son gros pull-over, sa bouffarde, son chien et son accordéon, mais aussi sa gentillesse malicieuse, son goût de surprendre avec bonhomie, son savoir populaire et sa haute culture, qui me le firent apparaître comme un condensé des héros de ses romans où il s'agit toujours d'éloigner la quotidienneté de la vie en y ayant paradoxalement recours, de la peindre en couleurs, le gris ayant, lui aussi, droit de cité sur la palette. Car cet homme qui fut peintre se mêla aux milieux d'avant-garde, les Picasso, Apollinaire, Max Jacob, Salmon, à ses copains qu'il retrouverait à l'académie Goncourt, Dorgelès et Carco, tous amoureux d'un Paris coloré et tendre, et qui chez lui put prendre des aspects fantastiques.

Derrière cela, derrière la renommée littéraire, toujours le souvenir des années de misère et de faim qu'on pare du nom de bohème, les fantômes de la jeunesse, êtres en marge, hors-la-loi et désespérés, filles perdues et amants tatoués, marins et légionnaires, et l'on pourrait ajouter le goût du rugby et de la petite reine ; le tableau serait complet si l'on mentionnait l'angoisse et la truculence, mais nous savons bien qu'il faut échapper aux clichés, car Mac Orlan, c'est bien plus que cela.

Certes, dans mon souvenir, il saisit son accordéon et me régale d'une goualante, qui célèbre la fille et le port, certes il va tracer, pour moi, un Paris en couleurs avec piou-piou en culottes garance, garçons de recettes à bicorne, charpentiers en velours côtelé, bouchers en tabliers blancs tachés de rouge, et me donner la nostalgie d'une ville spectacle, certes il va évoquer son beau-père le grand Frédé devant le Lapin Agile (qu'étant enfant, je prenais pour le père Noël), et nous parlerons de nos Paris, de toute une « civilisation de minuit ».



★ *Dessin de Bérénice CLEEVE.*

L'art d'éveiller l'insolite

Mais ce ne sera pas la mélodie aigre-douce de son ami Carco, plutôt un univers traduit par son style heurté, jamais attendu, jamais banal, avec des fulgurances, un flot verbal qui le fait aller du chansonnier de bonne facture comme Rictus et Bruant vers la haute poésie du délire contrôlé. Non pas beau parleur, mais délicieux évocateur, il possédait l'art, au détour d'une phrase, de s'évader pour surprendre et d'éveiller l'insolite, l'effroi, le fantastique à partir du fait le plus journalier, et la simple rencontre devenait fête, affirmait la plus parfaite identité de l'homme avec son œuvre.

Elle débuta en 1912 avec *la Maison du retour écœurant* (notons son génie des titres) où se côtoient de burlesques aventures, et suivit *le Rire jaune, 1914*, parodie de *la Guerre des mondes* de Wells, conte hésitant au début, puis drolatique, cocasse, où le monde est promis à sa fin par une *épidémie* mortelle de rire. Peu à peu, la pochade débouche sur l'aventure picaresque de survivants, dans une avalanche de fantaisie, même si Mac Orlan n'extrait pas de son sujet, comme l'aurait fait un Voltaire par exemple, l'aspect moral et philosophique. La vraie guerre, le vrai cataclysme est proche : le fantassin Mac Orlan connaîtra comme Dorgelès la vie des tranchées, les camaraderies, et il en rapportera d'étonnantes descriptions.

La question s'est posée, comme pour Cendrars, de savoir s'il a autant voyagé que son œuvre le laisse supposer. On ne lui refusera pas de bien connaître les rivages d'Europe et les ports, de la mer du Nord à la Méditerranée. Et puis, qu'importe ! Le *Petit manuel du parfait aventurier* (en pantoufles) jette d'heureux pieds de nez à l'aventure pour nous montrer qu'elle s'affirme surtout comme fertilisation de l'esprit. Ainsi les romans de Mac Orlan valent par un savant décalage du réel qui lui fait sans cesse inventer et imaginer, selon un tour qui lui est particulier, une foule de *comparses réels ou mythiques* comme dans *la Clique du café Brebis* (1919), où peuvent aussi bien apparaître, auprès du narrateur lui-même, tel marchand d'épices ou tel professeur d'argot, à moins que ce ne soient Villon, Stevenson ou Kipling.

Une des œuvres les plus curieuses est *le Nègre Léonard et Mᵉ Jean Mullin*, 1920, où le narrateur se nomme M. Nicolas (hommage à Restif de la Bretonne — l'œuvre de Mac Orlan est ornée de signes et de clins d'œil vers ceux qu'il admire), où, de sabbats en initiations, de viols en incestes et sodomies, on retrouve l'univers du roman noir, avec de lugubres lieux et un *humour inattendu faisant* de tel héros un danseur des ballets russes ou de tel autre un épicier. Dans les premières années du bolchevisme, naîtront des livres étrangement expressionnistes, comme *la Cavalière Elsa* ou *la Vénus internationale*.

Michèle Morgan et Jean Gabin, sous la direction de Marcel Carné, ont popularisé *le Quai des brumes*, roman de 1927, dont la misère, la viande et la mort *seront les arguments, en peu de* pages, sans que l'auteur se soucie trop d'intrigue et de construction, d'une foule d'évocations, d'imageries cosmiques, de mystères se mêlant curieusement, avec des passages pleins de beauté, des personnages qui sont chers à l'auteur, boucher, prostituée ou soldat de la coloniale. Désormais, le cinéma s'empare des œuvres de Mac Orlan. Pour Richebé, ce sera *la Tradition de minuit* (1930), qu'on pourrait prendre pour un roman policier débutant avec la mort d'un caïd et rendant suspects cinq témoins, l'ensemble formant un tableau animé, quasi burlesque sur un fond noir, et où l'art consiste, sous nos yeux, à faire vivre les personnages, à nous les faire découvrir subtilement, en touches suggestives, au fur et à mesure qu'ils se découvrent eux-mêmes. Avant *Marguerite de la nuit*, connu par un film de Claude Autant-Lara, il y avait eu en 1933, sous la direction de Julien Duvivier, la magistrale adaptation cinématographique d'un roman de 1931, *la Bandera*, situé au cœur de la légion étrangère espagnole avec ce personnage soumis au tragique de la destinée humaine qu'interpréta Jean Gabin.

Un « fantastique » né de la réalité sociale transcendée

Mais ces courtes évocations ne sauraient donner une idée de l'œuvre de Mac Orlan dont les prestiges et les particularités sont répartis en de nombreux livres où l'aventure paraît plus vraie et plus révélatrice encore parce qu'elle est purement imaginaire et souvent prétexte, par-delà l'insolite et le mystère à peindre les êtres et les choses d'une époque sous des couleurs nouvelles et originales. En fait, que ce soit dans les romans, les essais, les souvenirs plus ou moins imaginaires ou les poèmes, Pierre Mac Orlan joue le rôle d'un extracteur, n'établissant le décor du réel que pour le fouiller et distiller le suc d'un fantastique qui ne naît pas, comme souvent au cinéma, de l'emploi du bric-à-brac, des monstres et des masques, mais de la réalité sociale transcendée.

Pour bien connaître son œuvre en prose, il est indispensable de se référer à ses *Poésies documentaires complètes* (1954), car on s'aperçoit que tout écrit procède des correspondances entre les sons, les parfums et les couleurs, les sensations, les interprétations et les interpénétrations, et le poème en apporte le plus directement la preuve. N'oublions pas les poèmes en prose montrant les boutiques ou les professions, des strophes nerveuses où se retrouvent sans souci de chronologie « la reine dactylo », des trouvères comme Colin de Cayeux ou Jean d'Arras, et encore Cartouche et Agrippa d'Aubigné.

Le rendez-vous de la littérature et du fait divers

Car l'œuvre de Mac Orlan est aussi le rendez-vous de l'histoire et de la littérature, du fait divers et de l'épopée, de la paraphrase (comme lorsqu'il ressuscite la *Fanny Hill* de John Cleland) et de l'union en mosaïque d'éléments apparemment peu faits pour se rejoindre. On lira encore *les Pirates de l'avenue du rhum*, *le Port d'eaux mortes*, *le Chant de l'équipage* ou *l'Ancre de miséricorde* ; on lira les souvenirs insolites sur la Tamise, Brest, Paris ou Montmartre ; on lira d'admirables poèmes, certains pouvant être placés auprès de *Zone*, d'Apollinaire, par exemple.

Je ne sais quel est l'avenir de *l'œuvre de Mac* Orlan, *s'il* est encore au purgatoire, mais je suis sûr qu'elle peut être l'indicatrice et l'instigatrice de directions dynamiques pour la jeune littérature. Sans doute pour cela est-il bon de se dégager de *l'idée vague que l'on en peut* avoir et qui situe volontiers Mac Orlan du côté d'une bohème montmartroise qu'il dépasse heureusement pour *offrir* au lecteur, par-delà les aventures humaines et leurs aventuriers, une belle *aventure de l'esprit.*

ROBERT SABATIER.

Une œuvre toujours lue

DEPUIS la publication des *Œuvres complètes* (1969-1971) au Cercle du bibliophile, à Genève (vingt-cinq volumes aujourd'hui épuisés, avec une préface de Raymond Queneau et des préfaces et notices de Gilbert Sigaux), les œuvres de Pierre Mac Orlan ont fait l'objet de nombreuses rééditions chez Gallimard, où l'on attend celle de *la Lanterne sourde*, recueil d'essais, considérablement augmentée.

En outre, un bon nombre d'ouvrages sont passés dans le format de poche :

— Dans « Folio » : *le Quai des brumes* (1972), *le Chant de l'équipage* (1979, préface de Raymond Queneau), *Sous la lumière froide* (1979, préface de Gilbert Sigaux), *la Cavalière Elsa* (1980, préface de Nino Frank), *la Vénus internationale* (1981, préface d'Armand Lanoux). La même collection fait paraître, ce mois-ci, *Mademoiselle Bambu* (préface de Gilbert Sigaux) et annonce *A bord de* l'Etoile Matutine. « Folio Junior » a publié, en 1978, *les Clients du bon chien jaune* ;

— Dans « Marabout » (collection dirigée par Hubert Juin) : *deux romans policiers, le Carrefour des trois couteaux* et *le Tueur numéro 2* (1978) ;

— Dans « Press Pocket » : *l'Ancre de miséricorde* (préface de Francis Lacassin, 1978).

Pierre Mac Orlan, mort (en 1970) *sans héritier*, a désigné comme légataire universel le village de Saint-Cyr-sur-Morin, où il a vécu de 1924 à son décès. Il a laissé le soin d'administrer ses biens à douze personnes : six habitants de Saint-Cyr et six écrivains. *Cette réunion, présidée* par le maire de Saint-Cyr, M. Daniel Simon, forme l'Association des amis de Pierre Mac Orlan.

● *L'académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen tiendra une séance publique pour le centenaire de Pierre Mac Orlan, le samedi 6 mars (17 h, hôtel des Sociétés savantes). André Renaudin évoquera la « bohème des rues » et la « bohème des mers ».*

le feuilleton

« Un été dans le Sahara », d'Eugène Fromentin

« Moreaumachie », de Marcel Moreau

Deux livres dont vous n'entendrez pas parler

AVANT de parler littérature, permettez-moi de poser à mes confrères journalistes une question que l'évolution de ces dernières semaines rend inquiète : l'information et l'expression, *dont nous avons la charge dans ce pays*, ne sommes-nous pas en train, tout bonnement, de les confisquer ?

Il y a encore quelques mois, nous nous contentions de nous rendre service plus ou moins discrètement, d'une tribune à l'autre. Le livre qui dénonçait ces coquineries — *les Intellocrates* — nous aurait-il enhardis, au lieu de nous complexer ? Sont-ce les difficultés grandissantes pour percer le mur du silence et de l'indifférence ? Notre corporation profite désormais sans vergogne de ce que son savoir-faire la place au cœur du faire-savoir pour se décréter sujet permanent de l'actualité, s'entre-interviewer à tout va, monopoliser la parole et, en amont, l'édition.

Depuis le début de l'année, les faux livres de circonstance en provenance des mousse-média ont écrasé toute autre publication. Pas une émission, pas une ouverture de magazine, ni un lancement en librairie qui n'ait eu l'un des nôtres pour vedette, gonflée aux hormones !

Seul le public, en renâclant, peut enrayer cette flambée

par Bertrand Poirot-Delpech

de désinformation et cet abus de pouvoir, dangereux pour la vérité, la création, la liberté. Cela suppose que les lecteurs ne s'étonnent pas de notre silence sur certaines opérations sans rapport avec *la littérature*, et *qu'ils aident celle-ci* par un sursaut de curiosité rebelle.

Faute de quoi, des livres comme ceux que voici, dont vous n'entendrez parler nulle part, risquent bientôt de ne plus voir le jour du tout...

J'IGNORAIS quant à moi qu'Eugène Fromentin, l'auteur de *Dominique*, avait effectué un voyage en Afrique, et en avait rendu compte dans un récit par lettres intitulé *Un été dans le Sahara*. Le texte n'était plus accessible depuis longtemps. Les jeunes éditions Jacques-Marie Laffont et associés doivent être félicitées et remerciées de cette exhumation en fac-similé, qui fait suite, dans la collection « Demain et son double » dirigée par Bernard Noël, à une reprise d'*Isis*, de Villiers de l'Isle-Adam, et d'*Elle et lui*, de George Sand.

Donc, Fromentin découvre le Maghreb et le désert, au printemps 1853. Il descend jusqu'à El Aghouat, Tadjemout, Aïn-Mahdy. En voyageur méthodique, il s'est documenté avant de partir. Il confirme ou corrige les impressions d'un certain général Daumas. Il met à décrire choses et gens la naïveté propre à son temps. *Il n'échappe pas au mythe de l'Orient* fabuleux, comme Flaubert en Egypte et, jusqu'au début de notre siècle, Lawrence, Gide, Montherlant.

MAIS son instinct de peintre — car Fromentin peignait aussi, le saviez-vous ? — le préserve des bévues auxquelles s'exposent tant d'écrivains en voyage. La mort d'un autochtone présentant à *ses yeux* d'Européen une gravité relative, il n'hésite pas à décrire longuement les charniers dus aux combats récents de la colonisation. Un seul puits regorge de quelque deux cent cinquante cadavres ! Notre touriste envisage de rapporter, accrochée à sa selle, une main de femme, qu'il a jugée si gracieuse...

Cet esthétisme *ne l'empêche pas* de flairer des lendemains de revanche. Il ne « jurerait pas » que, « le jour venu de régler les comptes », ces hommes du désert aux airs absents « n'auront pas le plus grand plaisir à lui remplir le ventre de cailloux et à faire un tambour de sa peau »... L'écrivain, en lui, pressent ce qu'aucun autre ne pourrait deviner : que le désert « rend sérieux », que l'impassibilité du ciel s'y *communique aux choses, aux visages, aux dormeurs aux* talons gris.

Il faut lire les passages où Fromentin, voyant le désert pour la première fois, se fait un devoir de ne pas qualifier le sable par la trop banale couleur « jaune », s'interroge sur les sources de lumière, selon lui périphériques et soumises à un centre obscur — contrairement à Rembrandt, — ou sur la nature exacte du silence saharien, non pas absence de bruit mais support transparent de sons infimes, comme sertis.

Tout le métier d'écrire se résume dans ces scrupules exquis.

(Lire la suite page 13.)

la vie littéraire

Les éditeurs et des libraires spécialisés négocient sur les conditions de vente

Une rencontre vient d'avoir lieu entre le Syndicat national de l'édition et trois syndicats de libraires spécialisés (le Syndicat des libraires universitaires et techniques, le Syndicat des libraires de littérature religieuse et le Syndicat des libraires classiques de France) « *afin d'examiner les conditions dans lesquelles pourraient s'établir de nouveaux rapports éditeurs-libraires dans l'esprit de la loi sur le livre* ». Les éditeurs et ces syndicats ont décidé que les discussions devaient aboutir sur le principe avant le 31 mars et les applications qui en découleraient entrer en vigueur avant le 1er mai prochain.

« *Tout en réaffirmant le principe de la liberté d'établissement des conditions de vente*, précise un communiqué, *ils sont convenus de dégager les bases de la rémunération minimale des libraires, afin de leur permettre de remplir pleinement leur rôle dans la distribution, et de privilégier le qualitatif (services) pour répondre aux préoccupations de la loi.* » Les éditeurs d'enseignement et les libraires classiques sont tombés d'accord, dès cette réunion, sur « *la nécessité de faire préciser par les pouvoirs publics les conditions dans lesquelles serait appliqué l'article 3 de la loi du 10 août 1981* » (dispositions applicables aux associations facilitant l'acquisition des livres scolaires pour leurs membres). Selon eux, une convention passée avec l'État devrait régler la question des fournitures faisant l'objet de marchés publics.

Voix d'Afrique noire pour les jeunes

Les Nouvelles éditions africaines (B.P. 260, Dakar, Sénégal) ont récemment lancé, en collaboration avec un de leurs collègues français (EDICEF, 93, rue Jeanne-d'Arc, 75013 Paris) une collection spécialement destinée à la jeunesse. Parmi les ouvrages de cet ensemble *agréablement présenté sous un format de* poche, citons parmi les textes qui s'adressent aux enfants à partir de onze ans, *l'Aventure d'Albarka* (deux volumes) dont les auteurs sont Andrée Clair et Boubou Hama. Ancienne enseignante au Tchad, Andrée Clair, qui a également vécu treize ans au Niger, a écrit dix-sept livres sur ce pays, dont sept en collaboration avec Boubou Hama, importante personnalité politique et littéraire nigérienne, décédée le 29 janvier dernier à l'âge de soixante-seize ans. Sont également parus *le Voyage d'Hamado* de Bania Mahamadou Say, ancien instituteur, poète et conteur nigérien, *Awa la petite marchande* de Nafissatou Niang Diallo, romancière sénégalaise, et *Bemba* d'Andrée Clair.

Dans une autre série destinée aux enfants à partir de treize ans, l'auteur de théâtre et conteur camerounais, Guy Menga, a publié *l'Affaire du Silure*, un récit fort drôle des aventures de deux garnements qui affrontent les autorités coloniales, au Congo, en 1947.

Ph. D.

Des études sur la campagne marocaine

Le sociologue marocain Paul Pascon vient de regrouper un certain nombre de ses études et articles sur la campagne marocaine. *Études rurales* n'est pas une théorie de la société rurale marocaine, mais, comme le signale l'auteur, « *des approches, des interrogations et des recherches qui jalonnent le progrès d'une réflexion sur la complexité de la campagne marocaine* ». Ce livre est édité par les éditions SMER (Société marocaine des éditeurs réunis *), une jeune maison d'édition où le secteur des sciences humaines est dirigé par A. Khatibi. — T.-B. J.

★ 3, rue Ghaza, Rabat ; diffusé en France par Études vivantes, 19-21, rue de l'Ancienne-Comédie, Paris 75006.

Chers « frères »

Daniel-Paul Lobreau publie sous le pseudonyme de « Lodi » une intéressante étude sur la franc-maçonnerie et les sociétés secrètes dans la région de Beaune et en Bourgogne, des années 1760 à 1940. Cette histoire de la maçonnerie bourguignonne est vue non pas au niveau des dignitaires de l'ordre, mais à travers la vie des « frères » de la base.

Une imposante masse documentaire, souvent inédite, complète l'ouvrage, notamment un dictionnaire répertoriant plus de huit cents francs-maçons de la région et comprenant six cartes et de belles reproductions iconographiques.

★ *Chers frères et bons cousins*, de Lodi, B.P. 48, 89500 Villeneuve-sur-Yonne.

vient de paraître

Romans

JANINE BOISSARD : *Rendez-vous avec mon fils.* — L'itinéraire d'une femme à la recherche d'un inconnu : son fils, vingt ans, qui vient d'être hospitalisé à la suite d'une piqûre d'héroïne. (Fayard, 218 p., 52 F.)

Récit

PHILIPPE DE BALEINE : *le Petit Train de la brousse.* — Au rythme imprévisible du petit train de la brousse, la découverte d'une Afrique fantasque, authentique et savoureuse. Préface de Lucien Bodard. (Plon, 234 p., 55 F.)

Nouvelles

ISABELLE JAN : *Écrits par cœur.* — Un recueil de dix-sept nouvelles où se croisent l'humour, l'invention et la malice. (Garance, 182 p.)

Hommages

GERARD BONAL : *Colette par moi-même.* — L'écrivain et directeur des *Cahiers Colette* évoque son attachement à l'univers romanesque de l'auteur de *Claudine* et, en même temps, sa jeunesse. (Ramsay, 180 p., 50 F.)

DIDIER DECOIN : *Il était une joie... Andersen.* — Un salut fraternel et littéraire que le romancier français adresse par-delà le temps au célèbre conteur danois. (Ramsay, 158 p., 47 F.)

Critique littéraire

COLLECTIF : *Balzac, l'invention du roman.* — Recueil des communications faites, du 30 juin au 10 juillet 1980, au colloque de Cerisy qui réunissait les meilleurs balzaciens, sous la direction de Claude Duchet et de Jacques Neefs. (Belfond, 300 p., 69 F.)

Souvenirs

EMILIE CARLES : *Mes rubans de la Saint-Claude.* — La suite des souvenirs, publiés à titre posthume, de l'auteur de *la Soupe aux herbes sauvages*, succès éditorial de 1978. (Encre, 172 p., 52 F.)

Théâtre

CHRISTIAN GENTY : *Histoire du Théâtre national de l'Odéon.* — L'histoire du grand théâtre qui a accueilli des acteurs tels que Talma, F. Lemaitre, S. Bernhardt, S. Fabre, etc., des créateurs comme Antoine, Gémier et J.-L. Barrault, et où furent jouées près de 3 500 pièces en deux cents ans. (Librairie Fischbacher, 560 p., 156 F.)

NIKOS KAZANTZAKI : *Théâtre : Bouddha.* — Alors que le Yang-Tsé se fait menaçant, un moine-sorcier revit l'ascèse de Bouddha devant les habitants de son village, effrayés. Cette pièce fut publiée pour la première fois en 1956, après plusieurs remaniements. Traduit du grec par Jacqueline Moatti. (Plon, 212 p., 48 F.)

Documents

PIERRE LI : *Quand les journalistes polonais parlaient.* — Traduits et présentés par l'ancien correspondant de *l'Humanité* à Varsovie et exclu du P.C.F. en 1980, des articles écrits sur la vie quotidienne des ouvriers polonais avant la proclamation de l'« état de guerre » et durant les quinze mois de Solidarité. (Megrelis, 416 p., 68 F.)

MARIA BRANDON-ALBINI : *Sardaigne sans cagoule.* — Par l'auteur de nombreux ouvrages sur l'Italie du Sud, un excellent petit livre, clair et documenté, sur tous les aspects de la grande île trop souvent connue à travers les seuls clichés du « banditisme sarde ». (Éditions Subervie, Rodez, Diffusion Maison du Livre, 54, rue de Bourgogne, 75007, 252 p.)

Histoire

COLLECTIF : *Le journalisme d'Ancien Régime.* — Recueil des communications faites à la « table ronde » de Lyon des 12 et 13 juin dernier sur la presse ancienne, établi sous la direction de Pierre Rétat, avec le concours du Centre d'études du XVIIIe siècle. (Presses universitaires de Lyon, 414 p., 84 F.)

ANDRE CASTELOT : *l'Histoire insolite.* — Du front de l'histoire, les dernières nouvelles insolites d'André Castelot, du Paris préhistorique au bourreau français en chômage. (Perrin, 428 pages, 85 F.)

en poche

Stephen Crane, peintre du courage

« *COMME un être qui s'éveille à regret, le froid brouillard se lève et s'étire au long des collines, révélant l'immobile éparpillement d'une armée au repos.* » C'est superbe et c'est émouvant. Dès la première phrase de *la Conquête du courage*, Stephen Crane suscite un coup de foudre chez son lecteur. Pendant sa courte vie (1871-1900), ce romancier américain, fils de pasteur, fréquenta moins les temples que les bars, les salles de jeux et les champs de bataille, qu'il découvrit comme correspondant de guerre. C'est la publication de *la Conquête du courage*, en 1894, qui le fit connaître, et le tira de la misère.

Le roman de Stephen Crane nous fait assister à l'une des batailles de la guerre de Sécession. Le héros, un jeune soldat nordiste, Henry Flemming, avait souvent imaginé « *des peuples rassurés et protégés par la gloire de ses prouesses retentissantes* ». Mais quand s'approche l'heure du combat, il éprouve les tourments de l'attente ; il ressent des doutes sur lui-même : « *Il lui était soudainement venu à la pensée que, peut-être, dans une bataille, il pourrait fuir, et il se voyait forcé d'admettre que, pour ce qui concernait les choses de la guerre, il s'ignorait complètement.* »

Stephen Crane dépeint, chez le jeune homme, la montée de la peur, cette bête sournoise et vorace. *Dans les premiers* instants du combat, Henry ne fléchira pas, mais, voyant le visage d'un de ses compagnons, jusqu'alors éclairé par l'« audace majestueuse du sacrifice de la vie », s'obscurcir d'une « *terreur abjecte* », *il cessera de résister à son désir le plus* impérieux et le moins honorable. Il s'enfuira. Stephen Crane montre bien quel châtiment nous font subir nos lâchetés. On se sauve, *mais*, ensuite, c'est le « fantôme de sa fuite » qu'on cherche à *fuir* désespérément.

Henry fera, pourtant, la « conquête du courage ». Il rejoindra son régiment, et se vaincra lui-même : il « enveloppera son cœur dans un manteau d'orgueil ». Ce livre est une apologie *de la fermeté morale, mais il dépeint, en même temps*, toute l'horreur de la guerre, et l'immense cruauté de la mort. « *Le capitaine avait été tué dès le début de l'action*, dit Stephen Crane... *Sur [sa] figure se lisaient un étonnement et une tristesse, comme s'il eût pensé à la traîtrise d'un ami.* »

FRANÇOIS BOTT.

★ LA CONQUETE DU COURAGE, de Stephen Crane. Traduction *de Francis Vielé-Griffin et Henry-D. Davray. Préface d'Henry* de Paysac. Folio. 222 p. 14 F.

⁂

● *Dans une édition revue et augmentée*, Madeleine Hours, spécialiste internationale de l'étude scientifique de la peinture et des objets d'art, présente *les Secrets des chefs-d'œuvre* (Médiations, Denoël/Gonthier). Elle y expose, notamment, une analyse de l'œuvre d'art à travers l'exploration de la matière et de la technologie mises en œuvre par l'artiste.

● Jugée comme le livre-somme de Jacques Perry, *l'Île d'un autre*, son vingtième roman, reparaît dans « Le livre de poche ». Un homme débarque sur une petite île et pénètre dans l'unique maison en brisant un carreau. Il s'installe puis entreprend un curieux plaidoyer pour se faire pardonner du maître des lieux.

● Prise de conscience, lutte pour les libertés, réflexions sur la condition d'affranchis figurent parmi les thèmes de l'*Anthologie négro-africaine* présentée par Lilian Kesteloot dans cette édition augmentée (Marabout).

● Traduit de l'américain par Georges Belmont et Hortense Chabrier, le roman de Marilyn French, *les Bons Sentiments*, est réédité dans « Le livre de poche ». Dans ce roman, l'auteur de *Toilettes pour femmes*, vendu à quatre millions d'exemplaires aux États-Unis, montre comment le couple se crée son petit enfer *quotidien dans sa recherche désordonnée du bonheur.*

● *Le Don de Humboldt*, du prix Nobel Saül Bellow, publié en deux tomes par « Le livre de poche », reçut le prix Pulitzer en 1976. Ce roman picaresque, riche d'invention, de culture *et de réflexion, a été remarquablement traduit par Henri* Robillot et Anne Rabinovitch.

● Excellente idée que de republier dans sa version intégrale le *Voyage d'un naturaliste autour du monde* de Charles Darwin. Le récit de ce voyage qui eut une importance décisive pour la formation de la pensée de Darwin (cf. *le Monde* du 1er janvier) est repris, en deux tomes, dans la collection « La découverte » chez Maspero.

● Lorsqu'une enfant handicapée paraît... Le récit pathétique de Sylvie Caster, *les Chênes verts*, qui a connu un succès public, est réédité dans « Le livre de poche ».

en bref

● UNE NOUVELLE COLLECTION, « LE TEMPS ET LES HOMMES », publiée aux éditions Complexe, réédite de grands textes historiques. Parmi les premiers ouvrages parus figurent la « Venise au XVIIIe siècle » du Genevois Philippe Monnier, l'« Alexandre le Grand » de l'historien allemand Gustav Droysen dans la traduction de Jacques Benoist-Méchin, « la France des Bourbons », en deux volumes, de Claude Mettra.

● *LES EDITIONS SPARTACUS* publient le premier tome des « Conseils ouvriers » d'Anton Pannekock dans la version des éditions Bélibaste, et qui comprend les livres I et II (« la Tâche » et « la Lutte ») et l'appendice « la Pensée », ainsi qu'une biographie succincte de l'auteur (226 p., 45 F).

● LES EDITIONS DE LA VILLETTE (144, rue de Flandre, 75019 Paris. Tél. : 208-79-70), qui viennent de se créer, sont des éditions *universitaires, sous forme* d'association (loi 1901) et émanant d'une école d'architecture de Paris, l'U.P.A. n° 6. Elles se proposent de faire connaître les travaux *et les études réalisés dans* les écoles d'architecture et trop souvent méconnus par tous ceux qui sont concernés par la « pratique de l'espace ». Dans sa collection « Penser l'espace », paraissent deux ouvrages collectifs : « l'Usine et son espace », qui montre les relations de contrôle et de domination jouant dans l'usine à partir de l'organisation de l'espace, et « la Question du logement et le mouvement ouvrier français », qui retrace les différentes approches de la question de l'habitat par les partis de gauche.

● UNE RENCONTRE AVEC LE POETE AUTRICHIEN REINHARD *PRIESSNITZ aura lieu le jeudi* 4 mars, à 19 heures, sous le parrainage du Nouveau Commerce et avec la participation de l'Institut culturel autrichien, à la librairie-galerie le Roi des Aulnes (159 bis, boulevard du Montparnasse, à Paris).

● LES POESIADES 82 SONT OUVERTES. — Ce concours national de poésie est réservé aux poètes d'expression française écrivant en vers classiques ou libres. Tous les genres et sujets sont *admis. (Renseignements contre* enveloppe timbrée auprès de l'Institut académique de Paris, 104, rue Amelot, 75011 Paris.)

● L'INSTITUT NATIONAL DE L'AUDIOVISUEL publie désormais un catalogue de ses éditions de livres, périodiques et cassettes sonores disponibles en librairies (23, boulevard Jules-Ferry, 75011 Paris. Tél. : 355-44-84).

● LES ACTES DU COLLOQUE DE NANTERRE des 24, 25 et 26 avril 1980, consacré aux théo*ries du discours, ont été réunis* en un volume, aux Presses universitaires de Lille, sous le titre « Matérialités discursives ».

● LE PREMIER PRIX DE LA VILLE DE PARIS POUR LA BANDE DESSINEE sera attribué au cours du Salon de la bande dessinée et de l'animation qui se tiendra à la Foire de Paris du 29 avril au 9 mai. En fait, deux prix dotés chacun de 10 000 F seront décernés : l'un récompensera une première œuvre, l'autre distinguera les auteurs de la meilleure bande dessinée de l'année.

● LE 2e SALON DE L'EDITION REGIONALE ET DES VIEUX PAPIERS *DE COLLECTION* se tiendra les 13 et 14 mars à La Couture, près de Béthune, dans le Pas-de-Calais. Le Salon, organisé par la municipalité avec le concours du syndicat des libraires du nord de la France, s'adresse à tous ceux qui, dans le monde de l'édition, ont une vocation régionaliste. En même temps se déroulera une rencontre des collectionneurs de « vieux papiers », c'est-à-dire autographes, manuscrits, lettres anciennes, titres *bancaires et boursiers, etc. (Renseignements* auprès de M. Régis Bel, secrétaire du syndicat des libraires, 24, rue d'Arras, 62400 Béthune. Téléph. : (21) 15-14-50.

Deux livres dont vous n'entendrez pas parler

(Suite de la page 11.)

UN métier, écrire ? Une damnation, vous voulez dire ! C'est du moins ainsi que le vit, depuis maintenant une vingtaine d'années, Marcel Moreau. En quatorze titres, cet enfant du Borinage belge n'a cessé de hurler sa passion pour et par les mots. Chez lui, la fureur de vivre et l'effroi de mourir ne se distinguent pas des affres splendides de l'écriture, dont il a fait le sujet unique et lancinant de tous ses livres.

Moreaumachie rouvre son infinie bataille en champ clos et sur place, hors du réel, avec l'existence-phrase. Mais cette fois les alternances d'exaltation fière et d'effondrement ne suffisent plus à scander les pulsations de la prose. La panne menace. L'auteur, baptisé Z'Mor, va-t-il devoir s'interrompre, suicidé par son ambition démesurée ?

COMME souvent dans les livres précédents, Z'Mor commence par vomir tout ce qui n'est pas sa vie et son œuvre. Bien que la plupart des autres pays semblent pires, la France lui fait horreur. Tous les politiciens sont à mettre dans le même sac. Tout discours organisé conspire, selon lui, à empêcher le désordre, seul créateur. Z'Mor n'argumente pas vraiment contre la société ; il s'en sert comme d'un repoussoir, pour magnifier le jaillissement sauvage de ses instants et de ses mots.

Mais voilà que ce jaillissement orgueilleux et harassant donne des signes de fatigue, ou plutôt se retourne contre lui et, de vital, se fait mortifère. Contempteur du siècle, il le devient de soi-même. La nature n'échappe pas à sa détestation. Même la mer, tant aimée, n'a plus que des miroitements idiots. Son monde intérieur est aussi infesté que le monde extérieur, comparé à une jungle d'êtres bas et d'insectes infects. L'écriture se retourne contre l'auteur en une sorte de parricide-suicide. La Faculté dirait sans doute que notre homme traverse une mauvaise déprime ; vu du dedans, dans la logique d'une vie soudée à l'absolu de la création littéraire comme le supplicié à son totem, c'est la crise majeure.

SE dire rejeté comme pestilentiel par l'*establishment*, c'était le confort, et la possibilité de se croire génial. Si l'inspiration elle-même se dénigre et se déjoue, c'est la raison de vivre du poète qui se dérobe. Sera-t-il dit que Z'Mor voyait juste en prophétisant naguère : « Ton destin, c'est le suicide » ?

Dans une ultime tentative pour sortir de son obsession piétinante et rejoindre la cohorte des écrivains apparemment moins tourmentés qui racontent autre chose qu'eux-mêmes, Z'Mor essaie d'inventer des personnages. Mais il n'a jamais cru à ce qui, imaginaire ou réel, l'éloigne du seul thème qui vaille, à ses yeux : son tremblement primordial devant la vie et la page à remplir, le salut par le verbe.

S'EN tirera-t-il, une fois encore ? Quatre titres « à paraître » laissent penser que oui. Il y a du désespoir et de la promesse d'ivrogne dans ces angoisses et ces résolutions ressassées. Un regard sur l'immondice environnante, politique ou culturelle, sur la bêtise des voisins ou la laideur du plastique, et voilà Z'Mor requinqué. Sa production la plus désemparée et menacée d'autodestruction vaudra toujours mieux que ce que fomente la rationalité moderne...

Moreau néglige un risque, dans sa perdition subjective : que les périls encourus, propres à tout être qui s'aventure aux frontières de soi, n'apparaissent pas assez nettement au lecteur. Il ne suffit pas de répéter à longueur de pages, sans alinéa et, pour finir, sans ponctuation, qu'on est à soi seul le paroxysme et la démesure visionnaire pour que cela devienne vrai. Artaud n'a jamais parlé de son génie dévoyé et persécuté. Il s'est contenté, si l'on peut dire, d'en faire la preuve.

Moreau gagnerait à délirer davantage plutôt que de se proclamer délirant. Il devrait se garder de répéter sur tous les tons que tout, sauf lui, est pourri, et ne pas surestimer la sympathie du public pour ce genre de rumination moins désolée, finalement, que vaniteuse. Mais *Moreaumachie* ne manquera pas de captiver quiconque voit dans le tête-à-tête pathétique du créateur avec l'œuvre possible, et le ratage probable, l'image de toute vie face à la mort.

BERTRAND POIROT-DELPECH

★ UN ETE DANS LE SAHARA, d'Eugène Fromentin, Edit. J.-M. Laffont et associés, 286 pages, 67 F.

★ MOREAUMACHIE, de Marcel Moreau, Buchet-Chastel, 236 pages, 70 F.

romans

Tableaux de mœurs

● *Max Gallo et Philippe Labro cultivent nos mythes en croyant peindre notre société.*

ON déplorait la mort du bon vieux roman de mœurs, attaché à la peinture d'un milieu, d'une société, à travers des personnages typiques, vivant des aventures significatives. Il semble que cette année il se ragaillardisse. Après l'exploit de François Nourissier dans *l'Empire des nuages*, voici deux autres tentatives qui ne peuvent pas passer inaperçues, vu la réputation de leurs auteurs : *Un crime ordinaire*, de Max Gallo, et *Des bateaux dans la nuit*, de Philippe Labro.

Le premier récit est l'œuvre d'un professionnel que l'audience de ses livres, essais historiques, ou fictions, a porté sur le devant de la scène, même politique. L'autre n'est que le second roman d'un journaliste qui s'est fait un nom dans les médias, puis dans le cinéma. Tous deux à leur manière rendent hommage à la littérature. Max Gallo lui doit tout, Philippe Labro affirme qu'il ne peut s'en passer : à quoi, dit-il, lui servirait *« les miettes qu'il a picorées à la surface du globe s'il n'était à cet âge de la vie (quarante-cinq ans) capable de les digérer »* ?

Tous deux portent témoignage sur leur métier, qu'ils prêtent à leur héros, grand reporter chez Philippe Labro, romancier chez Max Gallo. Ils sont ainsi juge et partie dans le procès qu'ils instruisent. Mais curieusement, ce héros, ils le dédoublent. Il y a deux journalistes, un homme, une femme, l'une racontant l'autre, dans *Des bateaux dans la nuit*. Un romancier au faîte de sa carrière, une romancière à ses débuts, se superposent dans *Un crime très ordinaire*, et celle-ci, qui est pure, fait le portrait de celui-là, qui ne l'est plus.

Ces romans se rapprochent d'autant mieux qu'ils utilisent la même structure romanesque, une enquête policière, pour établir leur constat dénonciateur. Car ils dénoncent : Max Gallo, les mœurs littéraires et l'argent qui corrompt cette noble activité de l'esprit ; Philippe Labro, notre société tout entière, ivre de sexe, de drogue, de mort par frustration d'amour.

On devrait obtenir des livres réalistes, menés tambour battant. D'où vient l'impression qu'on lit des livres romantiques assez lents, parce que l'un, celui de Max Gallo, s'égare volontairement dans un labyrinthe d'où on ne sort pas, et que l'autre bavarde impudemment, ayant choisi le langage comme révélateur de nos comportements. Certes, ils ne passent pas à côté de leur temps, mais ils le transfigurent par des personnages quasiment diaboliques et par une outrance simplificatrice qui les fait verser dans la naïveté.

Chez Max Gallo, c'est un grand couturier metteur en scène, qui tient dans ses serres l'auteur de best-sellers qu'était Michel Farges. L'imparfait est de rigueur, puisqu'à la première page du livre l'écrivain est trouvé abattu sur le trottoir. Crime inexplicable et qui restera inexpliqué, malgré l'enquête menée par une jeune institutrice du Midi, qui a rencontré Farges à l'occasion de son premier roman, et qui a été quelque temps sa maîtresse. Sylvie Mertens revit ses souvenirs et cherche à comprendre la personne et la mort de son amant. Mais elle fait elle-même l'objet d'une enquête : des policiers douteux l'interrogent, la filent, perquisitionnent chez elle, voyant d'un mauvais œil les efforts qu'elle entreprend pour percer le mystère.

L'ombre s'épaissit sur cette affaire qui évoque tantôt le meurtre sans mobile d'un Fontanet, tantôt la suppression préméditée d'un de Broglie. Mais ces résonances avec l'actualité ne rendent pas l'histoire plus convaincante, de même que ses références continuelles aux *Illusions perdues* ne l'élèvent pas au niveau de la comédie humaine.

Chez Philippe Labro, c'est une vamp américaine, frigide et droguée, qui tient le rôle sulfureux. Elle est la maîtresse de Driffter, le grand reporter sanglé dans son imperméable, que son patron, un magnat des affaires et de la presse, charge d'éclaircir le suicide d'un chanteur. Driffter, en glanant ses informations aux quatre coins du monde où il se promène, acquiert la conviction que cette femelle hystérique a poussé le chanteur à la mort. Il en tirera la force de rompre à la fois sa liaison et un lien conjugal dégradant, pour s'ouvrir enfin à l'amour rédempteur. On dirait du Delly mis en scène par Hitchcock. Où est la simple et jolie ballade que dans *Des feux mal éteints* Philippe Labro avait dédiée à la génération des « Max » perdue dans la guerre d'Algérie ?

Ces deux romans-miroirs qui prétendent refléter la pourriture des grands de ce monde et de notre intelligentsia ne font que cultiver les mythes sur lesquels nous vivons. Mais, chargés de bonnes intentions, ils ne prennent pas vis-à-vis d'eux la distance qui les parerait d'humour.

JACQUELINE PIATIER.

★ UN CRIME TRES ORDINAIRE, de Max Gallo. Grasset, 381 pages, 69 F.

★ DES BATEAUX DANS LA NUIT, de Philippe Labro. Gallimard, 431 pages, 73 F.

au fil des lectures

lettres étrangères

LE REGARD DE CONSTANTIN CAVAFY

Les Grecs ont longtemps boudé celui qui est peut-être leur plus grand poète moderne : Constantin Cavafy, mort à Alexandrie en 1933. Les thèmes majeurs de son œuvre, le plaisir homosexuel et la décadence de l'hellénisme, ne pouvaient que choquer une société conservatrice et nationaliste. Dieu merci, la société grecque a évolué. Aujourd'hui aucun intellectuel ne saurait se soustraire au regard lucide, sévère et ironique du poète.

Son œuvre a fait l'objet de trois traductions en français, signées par Marguerite Yourcenar et Constantin Dimaras (Gallimard 1958), par Georges Papoutsakis (les Belles Lettres 1958) et par Théodore Grivas (Editions Icaros d'Athènes, 1973) et d'une étude de Georges Cattaui publiée dans la collection « Poète d'aujourd'hui » (Seghers 1964). L'essai de Marina Risva sur *la Pensée politique de Constantin Cavafy* facilite encore l'approche de cette poésie déconcertante, qui a parfois la concision d'une épitaphe et qui s'inspire volontiers de faits historiques mineurs.

Les poèmes de Cavafy racontent souvent une histoire, qui a un début et une fin. On peut donc les « dire » même si l'on ne s'en souvient pas textuellement. On peut, par exemple, raconter que dans *Ithaque* le poète recommande à Ulysse de ne pas se presser en route, de profiter du voyage pour acquérir expérience et sagesse, car son île, en fin de compte, n'a rien d'autre à lui offrir que ce beau voyage.

VASSILIS ALEXAKIS.

★ *La Pensée politique de Constantin Cavafy*, de Marina Risva. Les Belles Lettres, 150 pages, 47 F.

humour

QUAND LE CHAPEAU FAIT L'HOMME

Jean Briance nous raconte l'histoire d'un homme qui s'ennuyait et qui, par un pur hasard, découvrit que le chapeau faisait l'homme.

S'étant acheté un couvre-chef de banquier, il goûta au plaisir de distribuer, d'une main, de l'argent à des hommes gros et souriants et de le reprendre, de l'autre main, à des gens maigres et craintifs.



Le temps d'une toque, il sera un juge tirant au sort l'innocence ou la culpabilité des prévenus et terminera, en apothéose, son voyage, sous un képi militaire. Pour l'auteur, toutes les fonctions sociales sont dérisoires et d'une égale médiocrité.

Roland Topor, par ses dessins, apporte à l'ouvrage une touche complémentaire de cruauté.

PIERRE DRACHLINE.

★ *Les Chapeaux*, de Jean Briance avec vingt dessins de Roland Topor. Editions Edifor. 48 pages. 39 F.

société

De l'U.R.S.S. à

Trente ans de résistance littéraire

● Un émigré, Grigori Svirski, fait son autobiographie intellectuelle

ÉCRIVAINS de la liberté est moins une « histoire de la résistance littéraire en Union soviétique depuis la guerre », comme l'annonce le sous-titre, qu'un livre de Mémoires à *placer à côté de ceux* d'Edouard Kouznetsov, de Vladimir Boukovsky, d'Anatole Gladiline et d'Oskar Rabine (sur l'art), ou encore du *Dissident malgré lui* d'Efim Etkind. C'est l'autobiographie intellectuelle d'un écrivain, soviétique, juif, qui, très jeune, fit la guerre *comme officier*, pour qui les récits de guerre véridiques et sincères de Kazakévitch et de Nekrassov furent à un certain moment le gage d'une liberté nouvelle de sentir et de dire, à qui la campagne « anticosmopolite » de 1949-1950 ouvrit partiellement les yeux, qui vécut le *« dégel » comme* une débâcle printanière, se lança courageusement dans la dénonciation de la censure en 1968, vécut le regel, émigra en Israël parce qu'il était juif, mais réémigra d'Israël au Canada parce qu'il était plus russe de culture que juif...

L'intérêt de ce livre mi-pamphlet, *mi-Mémoire, c'est la classe* d'âge de Svirski, une classe d'âge sacrifiée, entre celle de Pasternak, qui avait ses racines avant 18, et celle de Boukovski venue à majorité avec le « dégel ». La guerre et la déportation stalinienne ont ravagé la génération de Svirski. Son livre nous dit ce qu'a été la littérature soviétique depuis 1945 du point *de vue d'un rescapé courageux*, qui n'a pas connu le camp. Mais il y a des « absences », et pas seulement celle de Pasternak, dont le *Docteur Jivago* (jamais publié en U.R.S.S.) n'a pas frappé Svirski, alors que la publication du *Maître et Marguerite*, de Boulgakov, en 1966, par la revue *Moskva*, et avec trente ans de retard, est pour lui l'événement *littéraire majeur*. Svirski a tenté de reconstruire un cheminement objectif de la littérature soviétique, mais il ne s'est pas libéré de sa propre biographie.

Sur l'estrade

Le titre russe du livre *Sur le lobnoe mesto* désigne en slavon *le Golgotha, mais servait* également à désigner l'estrade de la place Rouge où étaient proclamés des édits, en particulier les condamnations publiques. Pour l'auteur, il y a bien une continuité de la violence en Russie (il récuse la thèse soljenitsynienne d'une violence importée).

Son livre s'organise autour de la dénonciation des « exécuteurs », bourreaux littéraires spécialisés dans la mise au pas ou la dénonciation. Premiers *exécuteurs, ceux de 1949*, tel le célèbre critique Ermilov, ou encore Alexandre Fadeev qui, *sous* le poids de ses crimes, devait se suicider, à Peredelkino en 1956. Svirski ne parle pas des « exécutions » universitaires, de la liquidation de la brillante école critique de Leningrad. *Efim Etkind en fait* mention dans son *Dissident malgré lui*, mais l'histoire complète *de ce* pogrom littéraire reste à écrire. Deuxièmes exécuteurs : Alexis Sourkov, Vsevolod Kotchetov (mais pour apprécier le sinistre rôle de Sourkov dans l'affaire Pasternak, mieux vaut lire les *Mémoires* d'Olga Ivinskaïa). Troisième exécuteur en chef : Fédine, l'ancien « Dickens russe » de *Cités et années*, devenu, de compromission en compromission, l'exécuteur des basses œuvres littéraires.

Svirski a raison de rappeler que beaucoup de ces « exécu*teurs » étaient des nullités*, casées dans la littérature par oukaze. Mais il ne donne ni une biographie, ni un portrait complet de ceux qui étaient des hommes d'un certain talent — là gît tout le problème, — *comme le critique Jacob Elsberg ou* l'ancien chef de file du « constructivisme » des années 20, Cornelius Zelinski, ou encore Lev Nikouline.

Le critère de Svirski est toujours le *message* du texte littéraire. *Dès que celui-ci se permet* des acrobaties verbales et des paradoxes idéologiques, comme chez Siniavski-Tertz, Svirski ne suit plus. Il pose implicitement la question : une littérature a-t-elle besoin de dire tout le vrai pour être vraie ? Trop de réponses primaires consistent à assimiler aujourd'hui bonne littérature à littérature dissidente.

Mais les réponses de Svirski ne nous convainquent pas non plus. Il a raison de rappeler ce que *fut le coup d'éclat de Doudintsev* en 1957, il évoque, avec bonheur, le critique Marc Cheglov, mort prématurément, ou le dramaturge Schwartz, dont la pièce, *le Roi nu*, stupéfia Moscou par la hardiesse des sous-entendus. *Mais Doudintsev* est aujourd'hui illisible, tandis que Tertz-Siniavski est une des grandes voix de la prose russe actuelle. Granine ou Zalyguine ont laissé de bons documents, mais Chalamov a inventé, dans ses *Récits de la Kolyma*, la concision mortelle qui convenait au *porte-parole des « crevards »* du goulag.

La « sincérité » était nécessaire à la prose russe de 1954. Mais si un taux trop élevé d'insincérité peut tuer la poésie acrobatique de Voznesenski ou la prose sophistiquée de Valentin Kataïev, la seule sincérité, hélas ! ne garantit point l'intérêt littéraire.

Gregori Svirski, neveu d'un auteur juif russe célèbre au début du siècle, avait tracé dans *les Otages* l'itinéraire douloureux des juifs de Russie. Dans *Ecrivains de la liberté*, il traque *l'antisémitisme* d'une partie du milieu littéraire soviétique (on se rappelle la lutte ouverte qu'il mena courageusement contre le rédacteur en chef de la revue *Amitié des peuples*, Vassili Smirnov). Juif non croyant mais qui a redécouvert sa judaïcité, il aborde plusieurs thèmes en défenseur non de la culture juive (qui n'est *mentionnée qu'incidemment* et superficiellement à *propos de* Peretz Markish et des autres écrivains juifs fusillés par ordre de Staline en août 1952), mais d'un certain universalisme de la culture russe. Par peur que les valeurs paysannes, qui aujourd'hui inspirent le *meilleur de la prose soviétique* (Belov, Raspoutine, Astafiev) ne *reste entre* les mains des nationalistes russes, il démontre que *c'est* Babel qui, dès les années 30 dénonça le massacre de la paysannerie russe. Vassili Grossman apparaît à plusieurs reprises dans cet ouvrage, mais n'obtient *pas le portrait magistral* que cet écrivain mérite pour *Vie et Destin*, un des trois ou quatre grands livres russes de ce siècle — dont la traduction française est attendue. Il s'est produit un véritable miracle : la révolte profonde, irréversible, d'un témoin que rien n'appelait à *ce destin*. *« Il faudra deux cents ou trois cents ans avant qu'on puisse publier votre livre »* lui déclara, paraît-il, Souslov, après avoir fait saisir les exemplaires du manuscrit. Un tel « découbement de l'échine » pour parler comme Soljenitsyne, reste déconcertant.

Svirski salue la « décennie de *Soljenitsyne » et a été* un des défenseurs de Soljenitsyne en 1967. Mais le « *zek enragé au riche col de fourrure* » qu'il rencontre à Moscou en 1963 lui inspire aujourd'hui de la méfiance : pourquoi donner, dans l'*Archipel*, le portrait du bourreau de Solovki, sinon parce qu'il est juif ? En fait le « danger nationaliste » est une des préoccupations majeures du livre. Svirski dénonce avec raison le dévergondage antisémite d'un Chevtsov et la continuité entre les « centuries noires » de *1905-1958 et* les « centuries rouges ». Mais lors*qu'il étend son* soupçon à toute une partie de l'émigration russe, de Soljenitsyne à la revue *Continent*, je crois pourtant qu'il cède à la maladie qui ravage actuellement cette émigration : l'intolérance.

∴

La leçon à retenir des trente années de « résistance morale » *que* Svirski a *décrites en témoin* plus qu'en historien, c'est que la liberté intérieure se conquiert même dans l'étau du plus totalitaire des régimes. Le héros de Svirski, c'est Constantin Paoustovski. Le récit du jubilé de Paoustovski en 1967 et le pathétique discours qu'y prononça Kavérine est *une des meilleures* pages du livre : *« J'envie très fort Paoustovski, j'envie celui qui n'a jamais menti de sa vie parce qu'il possédait un don que beaucoup ont perdu : le don de la liberté intérieure. »*

GEORGES NIVAT.

★ ECRIVAINS DE LA LIBERTE - LA RESISTANCE LITTERAIRE EN UNION SOVIETIQUE DEPUIS LA GUERRE, de Grigori Svirski. Traduit du russe par Daria Olivier. Gallimard, Bibliothèque des idées 158,10 F.

Le pavillon des cancéreuses

QUE l'hôpital soit un microcosme, on le savait. L'hôpital Bauman de Moscou où Nora atterrit un jour parce qu'elle a une *« petite boule »* au sein, n'échappe pas à la règle. Au contraire : la promiscuité et la fameuse convivialité russes, le sentiment d'être *« derrière la porte »*, en sursis de la mort avant la prochaine offensive des *métastases, le malheur commun*, tout cela contribue à faire de la salle commune surpeuplée un lieu où l'on fait le point, où l'on se raconte plus sincèrement, plus ouvertement qu'ailleurs. Mais l'hôpital du livre d'Inna Varlamova est autre chose encore : une façon de retrouver l'histoire à *travers des morceaux* de vie, des récits chaotiques *et auto-censurés de vies de* femmes.

Nora, elle, est journaliste, petite-fille d'un architecte français venu en Russie avant la révolution, fille d'un fusillé des *purges de 1937*. *Elle entre là un* lundi, après une fin de semaine en famille, à la datcha, et un repas de champignons. *« Tumeur de la glande mammaire. »* On opère quand ? *« Inutile d'attendre. »* La voilà de l'autre côté de la porte, c'est un peu comme si elle avait été arrêtée, pense-t-elle. Est-ce la mort ? Ce sera la vie.

« Personne ne sortira d'ici », lui dit Rosa, la Tatare, qui va bientôt mourir et qui répète qu'elle a eu une vie heureuse parce qu'elle n'a connu *« ni les persécutions, ni les arrestations, ni la dekoulakisation »*. Elle est l'exception parmi ces femmes qui, toutes, évoquent la guerre, les camps, les arrestations. *« Vous vivrez longtemps, vous écrirez bientôt un merveilleux récit »*, lui répète Ametiu, le Roumain, qui *a renoncé* à tout et qui lui donnera la force de repasser la porte, de casser le fil entre elle et son mari — l'homme qui veut s'adapter à tout, — de refuser d'écrire un *reportage* sur une jeune fille venue civiliser un sovkhoze de la steppe.

Il ne faut pas s'y tromper : le roman d'Inna Varlamova n'a rien à voir avec le livre de Soljenitsyne. C'est une coupe dans les cellules d'une société malade, comme si le cancer — sujet tabou au pays de l'avenir radieux — était le juste châti*ment qui frappe certains indi*vidus indociles, malsains, donc dangereux.

Le livre écrit au début des *années 60* n'a *finalement jamais* paru là-bas. Plus qu'un roman, *c'est un document épais sur* toutes ces vies condamnées.

NICOLE ZAND.

★ LA VIE COMMENCE DERRIERE CETTE PORTE, d'Inna Varlamova. Traduit du russe par Annie Sabatier. Albin Michel, 288 pages, 69 F.

Quand le parc Gorky devient un décor de «polar»

UN inspecteur de la police judiciaire enquête sur un crime parfait : deux hommes et une femme assassinés *dans un parc, puis mutilés afin* qu'on ne puisse les identifier. A *mesure qu'il s'efforce de percer* le mystère, il s'aperçoit que les services spéciaux et le parquet tentent de brouiller les pistes, que les fils remontent à un riche marchand étranger, enfin qu'il s'agit d'un trafic de zibelines *lésant l'économie nationale*. On va l'abattre : il en sait trop. Les *instances supérieures préfèrent* pourtant l'envoyer poursuivre ses recherches dans la patrie de l'homme d'affaires, où il découvre que les barbouzes des deux pays collaborent. Massacre final. De ce schéma d'une classique *guerre de polices, le romancier* américain Martin Cruz Smith a tiré la matière d'un épais thriller bien saignant, riche en cadavres disséqués avec amour.

L'originalité la plus apparente de *Parc Gorki* tient toutefois au lieu de l'action : pour l'essentiel, elle se déroule dans la Russie *d'aujourd'hui. Le crime initial* a été commis à Moscou. Le protagoniste, Arcadi Renko, est un limier du MUR (la police criminelle soviétique), « flic » intègre aux méthodes pas toujours orthodoxes, un vrai communiste de *l'ère brejnévienne, par routine* autant que par devoir de fonction. Le K.G.B. et un procureur véreux incarnent les forces du mal auxquelles il se heurte. L'étranger est un important acheteur-acheté américain. L'en*quête promène le lecteur depuis* les milieux de la pègre jusqu'à *ceux de l'appareil d'Etat*, effleurant au passage l'intelligentsia « arrivée », la dissidence ou les sectes religieuses. Et c'est dans un New-York qui semble une réplique de Moscou que nous transporte l'épilogue.

L'auteur n'a pas eu l'ambition de grossir les rangs de la soviétologie. *Pour les besoins du* roman, il a simplement cherché à faire de l'U.R.S.S. un bon décor de polar avec, côté cour, ivrognerie, prostitution, meurtres crapuleux, et, côté jardin, concussion, interrogatoire au penthotal, geôles psychiatriques, etc.

Une désacralisation

Pour rassembler les ingrédients d'une couleur locale substantielle, Martin Cruz Smith avait un sérieux handicap à surmonter : il n'aurait séjourné *qu'une quinzaine* de jours en Russie. De fait, pas mal de faus*ses notes trahissent l'étranger* à la vie soviétique (Ce qu'aggrave une traduction française foisonnant de perles, à commencer par le massacre systématique des noms propres.)

Dans *l'ensemble*, toutefois, *l'auteur a su tirer le maximum* de sa brève expérience de touriste et d'abondantes — *parfois* surabondantes — informations de seconde main. Là même où l'on pourrait croire à de l'imaginé, il y a un fond de vérité : *le personnage* du businessman, par exemple, dérive de prototypes réels. Surtout, Martin Cruz Smith a senti l'atmosphère d'une société totalitaire : cette ambiance de soupçon, aux frontières de l'angoisse, qu'engendre le secret d'un pouvoir inaccessible, d'un empyrée dont *la toute-puissance n'exclut* pas l'antagonisme de ses composantes.

C'est pourquoi l'épilogue new-yorkais détonne. La collusion K.G.B.-F.B.I. fournit un excellent point d'orgue au crescendo des suspens. A quoi bon avoir tenté de la justifier en théorie ? Mon*trer que les Etats-Unis* ont *aussi* leurs taudis, leurs clochards, *leur justice injuste, leurs poli*ciers marrons, ne falsifie pas la vérité. Mais ces parallélismes donnent l'impression de rajouts. L'auteur aurait-il cédé au goût de la fausse fenêtre, tels les intellectuels qui, pour se montrer « de gauche », croient devoir également dénoncer des *impérialismes d'inégal danger* ? Se serait-il laissé influencer par les doléances des émigrés d'U.R.S.S. face à un Nouveau Monde qu'ils avaient imaginé paradis ? Ou, étant à demi amérindien, n'aurait-il pas lâché la *bride à une sensibilité* nationale ? Quelle que soit l'explication, la *coda américaine* amoindrit l'impact des chapitres soviétiques. Bien que n'étant pas de lecture aguichante, *Parc Gorki* n'en a pas moins remporté aux Etats-Unis un authentique succès de masse. Et à cause *précisément de sa partie russe*, dans la mesure où elle vulgarise l'image que spécialistes ou connaisseurs ont de l'U.R.S.S. actuelle.

A titre, comme ont dit en jargon moderne, de phénomène socioculturel, cette désacralisation d'un pays qui a longtemps fasciné jusqu'à ses plus farouches détracteurs mérite de *retenir l'attention*.

JEAN CATHALA.

★ PARC GORKI, de Martin Cruz Smith, Laffont, 316 pages, 69 F.

la Russie

Andrei Amalrik ressuscite Raspoutine

● ***Ce mélange du médiéval et du moderne...***

DANS tous les manuels d'histoire de l'enseignement secondaire français traînent quelques phrases sur Raspoutine, mage libidineux, séducteur de la famille impériale russe dans la décennie qui précéda 1917. Guérisseur, devin, conseiller, il aurait été le symbole éclatant d'une décadence morale, l'annonce de la fin d'un monde. Telle est la version, presque officielle, des historiens de tous les camps en présence, qu'ils soient nostalgiques de la monarchie, fervents du bolchevisme, libéraux et Occidentaux.

En écrivant une biographie de ce curieux personnage, Andrei Almarik, dissident, mort sur une route espagnole à l'automne 1980, n'a pas tenté une réhabilitation, mais une remise en perspective de la révolution russe, un tableau plus vrai d'une époque rendue opaque par l'accumulation de soixante années de scories idéologiques. Ici, tirer le portrait d'un homme, c'est saisir l'esprit d'une société. Univers ambigu : les tendances doctrinales se heurtent à l'intérieur même des individus, des institutions. La police, par exemple, appendice incontrôlé d'une bureaucratie à la dérive, participe sans cesse, par ses provocateurs, à l'élaboration de la *praxis* révolutionnaire.

Amalrik a complètement décentré son récit, l'a arraché à l'attraction du bolchevisme. Il n'a pas braqué le projecteur sur les hommes actuellement les plus connus — Lénine, Trotski — mais sur les grands commis et parvenus du temps, sur les conservateurs intelligents que furent Witte et Stolypine, dont l'échec signifia la mort de l'ancien régime russe. Et sur Raspoutine bien sûr, qui ne sort ni très pur ni très sophistiqué de ce réexamen, mais certainement différent.



★ *Dessin de CAGNAT.*

C'est vrai qu'il aime les dames — à l'unité comme à la douzaine — et qu'il n'est pas non plus insensible aux séductions de l'argent. C'est vrai également qu'on le méprise dans son village sibérien d'origine, où les paysans se souviennent de ses frasques de jeunesse, des œufs volés et des femmes séduites. Mais Raspoutine n'est pas le moins du monde vil dans ses conceptions politiques et sociales. Il est simple et, pourquoi ne pas le dire, bon. Au tsar fasciné, qui le perçoit, très raisonnablement, comme une incarnation du peuple, il donne des conseils qui sont loin d'être stupides, particulièrement durant la période de la guerre.

Il recommande la paix, la terre aux paysans, une attitude tolérante à l'égard des nationalités et des juifs. Toutes ces recommandations, que ne comprendront ni le tsar ni, plus tard, les mencheviks, seront finalement suivies par Lénine. C'est la réalisation de ce programme qu'amorce, très vite, la révolution d'octobre 1917. Mais il s'agit pour les bolcheviks d'une concession tactique, d'une tentative de dernière minute pour séduire le peuple des campagnes que représente si bien Raspoutine.

L'historien n'a pu achever son récit (il manque à peu près un tiers de l'ouvrage). Mais l'esprit profondément original d'Amalrik est tout entier dans ce texte incomplet. L'auteur de *L'Union soviétique survivra-t-elle en 1984 ?* était probablement le plus occidental des dissidents soviétiques. Il était un moraliste et un militant, courageux et inflexible. Mais il était aussi, viscéralement, un savant, tenu par le désir de savoir, de comprendre, d'analyser. Né dans le système soviétique, il vivait cependant, du point de vue intellectuel, à l'extérieur du moule mental soviétique. C'est peut-être à cet aspect de son intelligence que Léonide Pliouchtch fait allusion, dans sa préface, lorsqu'il parle du regard d'enfant qu'Amalrik était capable de poser sur les faits. Ce regard, c'est la vision scientifique.

Raspoutine est un très beau témoignage de cette intelligence trop tôt disparue, un livre paradoxal où l'histoire se remet à vivre, où le sens du concret rétablit les processus sociaux dans leur intégralité, ressuscite ce mélange du médiéval et du moderne qui est le propre de l'histoire russe contemporaine. Ainsi lorsque Raspoutine se plaint, au téléphone, de ce que l'une de ses nombreuses admiratrices veut voir en lui une réincarnation de Dieu sur Terre.

EMMANUEL TODD.

★ RASPOUTINE, d'Andrei Amalrik, préface de Léonide Pliouchtch, le Seuil, 281 pages, 79 F.

La bureaucratie avant Lénine

● ***Une tentative pour « comprendre l'Ancien Régime russe »***

LES historiens s'intéressent aujourd'hui un peu moins au communisme et un peu plus à la Russie, qui fut, avant d'inventer le bolchevisme, une société traditionnelle, paysanne et bureaucratique. Mais était-elle une société comme les autres ? Ne peut-on trouver dans le passé de la vieille Russie la clef du développement soviétique ?

Comprendre l'Ancien Régime russe, de Marc Raeff, ouvrage écrit directement en français par un Américain d'origine russe, est une analyse à la fois systématique et nuancée des relations entre deux cultures, civile et bureaucratique. L'auteur évite de souligner, à chaque instant, les phénomènes de continuité possibles entre société tsariste et système soviétique. Mais le titre même de l'ouvrage, qui comprend l'expression « Ancien Régime », est suffisamment tocquevillien pour imposer, à chaque étape, une réflexion personnelle sur ce thème. La beauté de ce livre très dense, très factuel, vient de ce qu'il arrache son lecteur à la passivité intellectuelle.

Cependant, l'historien ne tape pas sur un clou. Bien sûr, la vieille Russie est bureaucratique ; mais son Etat n'est pas ici perçu, brutalement et banalement, comme un monstre aveugle et proliférant. Une distinction très claire est établie entre bureaucratisation d'une part, intervention de l'Etat dans un but de modernisation d'autre part. Jusqu'à Pierre le Grand, la machine étatique russe se contente de gérer, en bon parasite, en bon prédateur, ce qu'elle peut extraire en hommes et richesses d'une société atomisée. L'interventionnisme vient plus tard, imitation d'une doctrine et d'une technique élaborées par les monarchies occidentales qui développent un idéal du bien public, et veulent encourager le progrès économique et culturel. Le tsarisme finit par prendre le même chemin, mais sans respecter l'autonomie et les droits de la société civile. Parce qu'il est plus bureaucratique à l'origine, son action prend l'allure d'un viol de la tradition.

Transmettre à la société la culture occidentale

L'Etat russe, à partir de Pierre le Grand, assume une fonction principale : transmettre à sa société la culture occidentale. D'où l'incurable polarité du système : son élite aliénée, vecteur des modes de pensée allemands et dans une moindre mesure français, règne sur un peuple indigène, dépositaire d'un fonds culturel mal défini mais perçu comme « authentique », réservoir inépuisable de mythes slavophiles.

Cependant, cet ouvrage n'est pas seulement un traité de politologie. Il est rempli de détails concrets et inattendus sur l'histoire de l'éducation, sur les idéaux nobiliaires, sur l'étonnante coexistence, au sein de la Russie traditionnelle, de la rigidité et de la mobilité sociales. Le livre de Marc Raeff s'ouvre sur la Moscovie vers 1650, il s'achève sur un tableau culturel très original de la Russie prérévolutionnaire, montrant une société prise en tenaille entre l'intelligentsia aliénée et le principe autocratique.

E. T.

★ COMPRENDRE L'ANCIEN RÉGIME RUSSE, de Marc Raeff, préface d'Alain Besançon. Le Seuil, 245 p., 89 F.

Histoire

L'ÉNIGME DE LA GUERRE

« La guerre, c'est l'état naturel de l'homme », soutenait Adolf Hitler vers 1934. Au dix-neuvième siècle, Victor Hugo l'attribuait à l'aveugle ambition des rois. Jean Jaurès en accusa le capitalisme. D'autres dénoncèrent plus sommairement les marchands de canons. Diplomate de carrière, collaborateur de Jacques Chaban-Delmas pendant son passage à l'hôtel Matignon, Thierry de Beaucé attaque ce sujet si complexe qu'il ressemble à un mystère, au sens religieux du terme. Pourquoi les hommes présumés raisonnables se livrent-ils à ces grands carnages ?

Assez classique pour constater le retour du fléau en tout temps, tous lieux et sous tous les régimes, l'auteur ne fournit pas d'explication, même s'il garde quelques idées derrière la tête. Des circonstances où un meurtre d'archiduc autrichien à Sarajévo provoque le premier conflit mondial, où l'Apocalypse semble donc sortir du hasard, occupent déjà suffisamment son esprit original, investigateur et mobile Lecteur attentif de Clausewitz, il ne surestime pas l'importance de l'occasionnel dans l'histoire.

L'étincelle n'incendie la forêt qu'à condition de tomber sur des feuilles sèches et du bois mort. Dans sa version moderne, la guerre n'éclate pareillement qu'au terme d'évolutions où le combustible s'accumule peu à peu. *« La politique devient ce sentiment volontaire qui va soudain exacerber de très ordinaires rivalités*, observe l'auteur dans son style délié mais légèrement précieux. *Parce qu'elle est attendue, prévisible, la guerre est déjà implicitement admise. La circonstance qui lui donnera la vie surgit de n'importe où, ni plus exceptionnelle, ni plus symbolique que les événements précédents. »*

Incapable comme nous tous de préciser sous l'effet de quelles forces les peuples consentent à mourir, Thierry de Beaucé couvre son embarras de formules heureuses. *« A trop se prendre pour Noé, on souhaite le déluge. » « L'impossibilité — ou le refus — du volontarisme entraîne une idéologie de consentement. »*. Ces réflexions piquantes allument un beau feu d'artifice. Mais l'échafaudage des paradoxes manque parfois de solidité.

GILBERT COMTE.

★ *Le Désir de guerre*, de Thierry de Beaucé. Hachette, 323 pages.

SPORTS

BASKET-BALL

LIMOGES EN FINALE DE LA COUPE KORAC

Vainqueur dans sa salle (99-78), mercredi 24 février, de l'équipe yougoslave de Zadar, qui avait gagné le match aller 92-84, l'équipe de Limoges disputera, le 18 mars, à Padoue (Italie), la finale de la Coupe Korac.

Les Limogeois rencontreront une autre équipe yougoslave, Sibenka de Sibenik, elle aussi battue 115-99 à l'issue du match aller par l'Etoile rouge de Belgrade, qui s'est imposée 101-83. Réalisateur de 36 points, Murphy a été le grand artisan de la qualification de Limoges.

« ALLEZ LES VERTS ! »

De notre envoyé spécial

Limoges. — Un mot pour les perdants, de grâce ! Sonnés, certes, et de quelle manière, mais dignes ô combien ! Ils furent, ces Yougoslaves du club de Zadar, admirables et trop peu admirés. Mercredi soir, dans le stade Beaublanc bourré jusqu'à la gueule, ne paraissaient-ils pas sortir d'un collège d'Oxford tant ils furent fair-play ? L'élégance dans la défaite, cela compte. Cela pourrait même se célébrer... mais soyons sérieux. Parlons victoire ! Le stade Beaublanc, somptueux navire — bois et béton mariés — n'en finissait pas de tanguer mercredi. Son béguin pour Edward Murphy, le merveilleux, et Jean-Michel Sénégal, le superbe, valait bien une tempête. Un coup de tabac en rose avec des vagues grandes comme ça et des supporters plus forts en gueule encore. Ce stade municipal-là, croyez-le, a fait plier dans cette affaire tous les applaudimètres.

Une histoire d'amour

Cette fureur d'acclamer cache un secret : Limoges tremble d'amour pour sa jeune équipe de basket. Elle la couve depuis si peu qu'elle n'ose la croire si forte, si conquérante et déjà en piste pour la finale de la coupe Korac. A ce rythme, Limoges en perd la tête et chante ses « Verts », puisque verts ils sont, comme Saint-Etienne a loué les siens. Les Limogeois se battent pour payer, et cher, les places de leur stade, ils soufflent comme des sourds dans des cornes de brume modèle réduit pour soutenir le rythme ; bref, ils sont délicieusement fous de Murphy, Sénégal, Faye, Kiffin et les autres.

L'amour donc, l'argent aussi. Le C.S.P. Limoges avec son score net de 99 à 78 encaisse les royalties d'une politique rigoureuse. Son président, M. Xavier Popelier, et son grand argentier, M. Jean-Claude Biojout, ont joué serré. Ils restent aujourd'hui mesurés dans la démesure de leur victoire. Hommes d'affaires bien en place à Limoges, ils appliquent les mêmes bonnes et vieilles recettes à leur passion. L'entraîneur, M. André Buffière est à leur image. Les choses sont ainsi claires. A eux et aux joueurs la compétence, le sérieux. Le reste — plaisir des yeux et grain de folie — à Limoges.

Limoges qui renvoie soudain aux poubelles de l'histoire sa discrétion légendaire et sa réputation de ville ennuyeuse et ennuyée. S'il y est encore de bon ton d'y déjeuner en famille, les volets mi-clos, d'y travailler jalousies baissées, il devient aussi urgent de s'amouracher des majorettes qui ponctuent chaque point de leur équipe d'une mini-parade. Leurs manchons blanc neige et leurs collerettes mauves font désormais partie du paysage. Le C.S.P. Limoges ne refuse rien à ses aficionados. Une ambiance à l'américaine leur est servie toute chaude, à la française tout de même. Avec des fanfares et un clown de service. Avec des strass, du clinquant et de la bonne humeur.

LAURENT GREILSAMER.

FOOTBALL

Les primes des joueurs de la Coupe du monde

M. Fernand Sastre, président de la Fédération française de football, a révélé, le 24 février, le contenu des accords intervenus trois jours plus tôt avec les joueurs de l'équipe nationale pour la participation à la prochaine Coupe du monde.

Pour chacun des vingt-deux joueurs, les primes d'intéressement et de port d'équipement ont été ainsi fixées. Participation à la phase finale : 30 000 F. Premier tour : 20 000 F plus 10 000 F par point (une victoire vaut 2 points et le résultat nul 1 point, soit un maximum de 60 000 F pour les trois matches). Qualification pour le deuxième tour : 50 000 F.

Deuxième tour : 20 000 F plus 15 000 F le point (soit un maximum de 60 000 F pour deux matches). Qualification pour les demi-finales : 50 000 F.

A ce stade de l'épreuve, chaque joueur aurait déjà pu gagner 290 000 F. Les primes de participation aux demi-finales ou à la finale seront révélées ultérieurement.

Le président de la F.F.F. n'a pu faire le point sur les contrats déjà signés par la société Football-France-Promotion, qui a le monopole de l'exploitation commerciale. Les sommes attribuées aux joueurs seraient ainsi réparties :

— 20 % pour les trente-six joueurs ayant participé à la qualification au prorata des matches joués ;

— 80 % répartis en vingt-quatre parts : vingt-deux pour les joueurs sélectionnés et deux pour l'encadrement technique (entraîneurs et corps médical).

En 1978, les vingt-deux joueurs présents en Argentine avaient perçu 20 000 F de la F.F.F. et 5 000 F de la firme d'équipement Adidas. Le chiffre d'affaires de Promo Foot, la coopérative des joueurs professionnels qui gérait l'exploitation commerciale, avait été de 2 600 000 F. Sur cette somme chaque sélectionné avait perçu un peu plus de 50 000 F.

SKI NORDIQUE. — *La Norvégienne Berit Aunli a gagné sa troisième médaille d'or aux championnats du monde qui ont lieu à Holmenkollen, près d'Oslo. Avec ses compatriotes Anette Boe, Brit Petersen et Inger Helene, elle a enlevé le 4 × 5 kilomètres dames. Les Soviétiques ont pris la deuxième place à 14 sec. des Norvégiennes.*

CARNET

Naissances

— Laurence Jaeger a la grande joie d'annoncer la naissance, le 11 février 1982, à Luxembourg, de sa petite sœur

Véronique.

Michèle et Francis JAEGER-ANSQUER.
108, route d'Arlon,
1150 Luxembourg.

— M. et Mme Laurent GAFNER-FRANK et leur fils Julien ont la grande joie d'annoncer la naissance de

Emilie.

Lausanne, le 11 février 1982.
16, rue Théodore-de-Banville,
75017 Paris.
« Villa Maria »,
1820 Territet-Montreux (Suisse).

— M. et Mme Bernard Cazes ont la joie d'annoncer la naissance de leur troisième petit-enfant,

Victoria,

sœur de Mélanie et Laurent,
chez Claire et Jérôme CAZES,
le 22 février 1982.
60 b, rue Benoît-Malon,
73, avenue Victor-Cresson,
92130 Issy-les-Moulineaux.

Fiançailles

— M. Alain GIRARD et Mme, née Thérèse Paillat,
M. René LEVAMIS et Mme, née Annie Chenain,
sont heureux de faire part des fiançailles de leurs enfants,

Sophie et Arnaud.

Mariages

— Pascale GUILLOT
et
Sean Mc GARRY
sont heureux de faire part de leur mariage, célébré à Inishboffin (Co. Galway), le 23 février 1982.

Décès

ALFRED FESSARD

Mme Alfred Fessard,
Mme Nicole Grambast,
M. Jean Fessard,
Mlle Anne Grambast,
Mme Georges Guy-Grand et ses enfants,
Ses élèves et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Alfred FESSARD,
professeur honoraire
au Collège de France,
membre de l'Académie des sciences,
membre de l'Académie nationale de médecine,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du *Mérite,*

survenu le 20 février 1982, à Suresnes (Hauts-de-Seine), dans sa quatre-vingt-deuxième année.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de Saint-Ouen parisien, le 24 février 1982.

29, rue des Peupliers,
92100 Boulogne.

[Né le 28 avril 1900 à Paris, Alfred Fessard, après un passage à l'Ecole pratique des hautes études, avait occupé de 1949 à 1971 au Collège de France la chaire de neurophysiologie générale. De 1947 à 1972, il avait dirigé l'Institut Marey, devenu ensuite Centre d'études de physiologie nerveuse du C.N.R.S. De 1951 à 1967, Alfred Fessard avait présidé la section des sciences naturelles de l'Ecole pratique des hautes études. Il avait été élu membre de l'Académie nationale de médecine en 1959 et de l'Académie des sciences en 1963. Ses travaux avaient notamment porté sur l'activité rythmique des nerfs et l'électroencéphalographie, dont il fut, en France, l'un des pionniers.]

— Brest, Paris, Genève.
Mme Marcel Assael,
Mme Danièle Assael,
M. et Mme Jean-Jacques Assael et leurs enfants,
M. et Mme René Feigher et leurs enfants,
Le docteur et Mme Thierry Assael et leur enfant,
Mme Michel Assael, ses enfants et petits-enfants,
Mme Liliane Beruhiel,
M. René Assael, ses enfants et petits-enfants,
M. Félix Assael,
Mme May Lichtenstein-Assael et ses enfants,
Mme Léon Assael,
Mme Guennegues,
Mme Henri Arnould,
et famille,
Ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le grand chagrin de faire part du décès de

M. Marcel ASSAËL,

leur très cher et regretté époux, père, grand-père, beau-père, frère, beau-frère, oncle et neveu,
survenu à Brest, le 24 février 1982.

Les obsèques auront lieu à *Paris,* au cimetière de Pantin-Parisien, le vendredi 26 février 1982.

Rendez-vous à la porte principale, à 14 heures.

— M. Jacob S. Berdugo,
Ses enfants, Georges, Marie, Huguette, Jacques, Marcelle, Annie-Claude,
Ainsi que les familles Berdugo et Cohen-Scali,
ont le chagrin d'annoncer la disparition de

Mme Rachel BERDUGO,
née Cohen-Scali.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Les obsèques auront lieu le vendredi 26 février 1982, à 14 h. 15, au cimetière parisien de Bagneux.

On se réunira à la porte principale.

65, rue Amiral-Mouchez,
75013 Paris.

— Chalon-sur-Saône, Dijon.
M. et Mme Michel Bernault,
Véronique, Frédérique, Xavier,
Le général Georges Putnam et Mme,
Linda, Philip et Leslie,
ses enfants et petits-enfants,
Ainsi que toutes les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès, dans sa quatre-vingt-unième année, du

médecin colonel Alfred BIGOT,
neuropsychiatre,
officier de la Légion d'honneur.

Les obsèques religieuses auront lieu à Dijon, le vendredi 26 février 1982, à 16 heures, en l'église Sainte-Bernadette, où l'on se réunira.

Un registre de condoléances sera déposé à l'église.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

1, rue François-Mansart,
71100 Chalon-sur-Saône.

— Mme Louis H. Bernard,
M. et Mme Claude Goldberg,
Mme Micheline Goldberg,
Et ses enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mlle Heliane BRUNNER,

survenu le 16 février 1982, dans sa soixante-deuxième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

3, rue des Girondins,
92210 Saint-Cloud.

— Le président
Et les membres du conseil d'administration de l'association internationale La maison d'Auguste Comte ont la douleur de faire part du décès de leur

président d'honneur,
l'ambassadeur **Paulo E. de BERREDO CARNEIRO,**
membre du conseil exécutif de l'UNESCO,
président de l'Académie du monde latin,
correspondant de l'Institut,

survenu à Rio-de-Janeiro, le mercredi 17 février 1982.

L'inhumation a eu lieu au cimetière Sao Joao Batista, après une cérémonie en l'église positiviste du Brésil.

10, rue Monsieur-le-Prince,
75006 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

l'ingénieur général de 1re classe de l'armement
Edmond COMBAUX,
commandeur
de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945
avec palme,
médaille de la France libre,

survenu le 22 février 1982, à l'hôpital du Val-de-Grâce.

Les obsèques seront célébrées le vendredi 26 février, à 10 h. 30, en la chapelle Saint-Louis des Invalides.

De la part de :
Sa famille
Et des nombreux amis du défunt.

5, allée du Buisson,
91370 Verrières-le-Buisson.

— Mme Raymond Greussay,
Ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Paul Greitzer,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Raymond GREUSSAY,

survenu dans sa quatre-vingt-troisième année, le 23 février 1982.

Il n'y aura pas d'obsèques, son corps ayant été donné à la science, selon sa volonté.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. Jacques Nicolle,
La famille et ses amis,
font part du décès de

Mme Jacques NICOLLE,
née Solange Ricard,
professeur
au C.A.R.E.L. de Royan (17200).

Les obsèques religieuses auront lieu en l'église de Vaux-sur-Mer (17640), *où le deuil se réunira le samedi* 27 février, à 10 heures.

Inhumation au cimetière de Vaux-sur-Mer.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

16, rue des Alouettes,
17640 Vaux-sur-Mer.

Remerciements

— Le docteur Marilyne Sasportes, sa sœur, remercie les nombreuses personnes qui ont exprimé leur tristesse à l'annonce de la mort de

M. André SASPORTES.

Anniversaires

— Il y a cinq ans,

M. Marcel FRIOUX

quittait les siens.

Une pensée amicale est demandée à *ceux qui demeurent fidèles* à son souvenir.

Messes anniversaires

— Pour le deuxième anniversaire de la mort de

Mme Jeanne LECLERC,
née Roussary,

une messe anniversaire sera célébrée le lundi 1er mars 1982, à 10 heures, en l'église Sainte-Elisabeth (195, rue du Temple, 75003 Paris).

— Pour le dixième anniversaire de la mort de

Paul RIVET,

une pensée est demandée à ceux qui sont restés fidèles à son souvenir.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ETAT

— Université de Paris-IV (Sorbonne), samedi 27 février, à 9 heures, amphithéâtre Descartes, M. Ahmad Beydoun : « Identité confessionnelle et temps social chez les historiens libanais contemporains ».

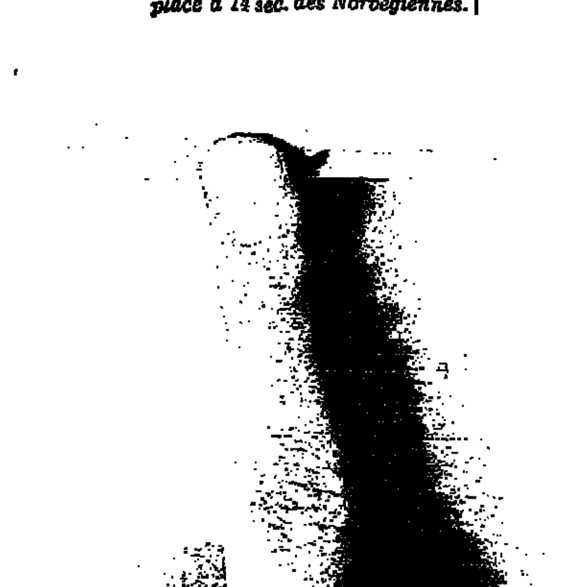
— Université de Paris-I, samedi 27 février, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Marc Jimenez : « Vers une esthétique négative : l'esthétique de l'Ecole de Francfort (T.W. Adorno, W. Benjamin et H. Marcuse) ».

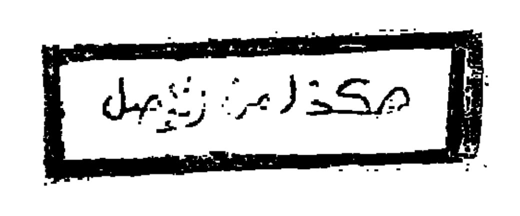
— Université de Paris-I, samedi 27 février, à 14 heures, amphithéâtre Richelieu, M. François Hinard : « Recherches sur les proscriptions ».

— Université de Paris-VII, samedi 27 février, à 14 heures, Institut Charles-V (salle A 50), Mme Danielle Bailly : « Quelques aspects de l'activité conceptuelle dans l'apprentissage d'une langue seconde en milieu scolaire ».

Communications diverses

— La kermesse annuelle de l'association Les Aveugles et leurs Amis (15, villa Saint-Jacques - 75014 Paris) aura lieu le samedi 6 et le dimanche 7 mars, dans la Maison des Pères Montfortains (80, rue de la Tombe-Issoire - 75014 Paris).





culture

CINÉMA

ORSON WELLES A LA CINÉMATHÈQUE FRANÇAISE

L'art du paradoxe

Orson Welles a rencontré, à sa demande – et sans publicité, – les jeunes cinéastes et étudiants en cinéma, le mercredi 24 janvier, à la Cinémathèque française.

Sans la moindre sollicitation, par une sorte de pente naturelle, cette visite très spéciale d'Orson Welles en France *prend les allures d'un film* d'Orson Welles : l'artiste, non plus en jeune chien mais en pleine maturité, écoute avec une attention décuplée ses interlocuteurs, essaie de répondre aux questions, mêmes les *plus incolores, pour en extraire le* suc.

La mise en scène de ces cérémonies-rencontres, on la croirait vraiment réalisée par l'auteur de *Citizen Kane,* maniant ici le gros plan, là prenant quelque distance, ou encore nous invitant à plonger vers la scène et son acteur privilégié. Et jamais plus que dans la grande salle de la Cinémathèque française, toute en longueur, contrastant radicalement avec l'espace large, sans recul, sans la moindre profondeur, de la salle de réception de l'hôtel Crillon où avait été accueillie la presse.

Alors qu'Orson Welles, rasséréné, nous y avait parlé comme en catimini, à cœur ouvert, porté par sa seule sensibilité, ses émotions, il redevient, à Chaillot, le maître souverain, conduisant seul les débats, lançant son regard tel un zoom accéléré vers l'interlocuteur ou l'interlocutrice, tous jeunes, tous cinéastes en puissance ou à leurs premiers pas, venus d'écoles de cinéma comme l'IDHEC ou l'ESSEC. Du haut du balcon, dominant une salle pleine à craquer qu'occupe au seul angle juste, un peu comme dans le dernier film de Straub, Pierre-André Boutang et sa caméra 16 mm vissée sur un trépied pour une prochaine émission de TF1, l'observateur croit assister à une répétition du célèbre plan de la campagne électorale de Charles Forster Kane, son portrait largement déployé en toile de fond.

Mais, dès les premiers mots, le citoyen Welles fixe les règles du jeu, refuse par exemple que la caméra, portée à la main par un disciple de Leacock, vienne dévorer son visage. Nous sommes là pour nous rencontrer, pour travailler, dit en substance la vedette de la soirée, qui ouvre la rencontre en essayant de définir les raisons qu'on peut avoir de faire du cinéma. Ou bien vous avez un message politique à transmettre, vous êtes « engagé », ou bien vous voulez « divertir » votre public, ou bien vous êtes sérieux, sérieux, vous tenez à *exprimer votre seule personnalité.* A la surprise feinte du demandeur, rares sont ceux qui se reconnaissent dans les deux premières catégories. Puis Welles suggère abruptement trente secondes de silence en hommage à Molière : il était *« intègre* (very true), *très sérieux, jamais ennuyeux ».*

« Aucune école »

Une jeune femme prend aussitôt la balle au rebond : *« Je suis très heureuse de n'avoir jamais été à une école pour apprendre le cinéma. »* La réponse surgit comme un flash, explosion de vitalité plus que discours savant : *« A votre âge, je voyais les choses comme vous. Je ne suis allé à aucune école de cinéma. Mais les écoles se sont améliorées, et j'ai moi-même changé. J'admets que ce que je dis est un peu jésuite. »*

Toute la dialectique wellesienne nous est livrée en raccourci, l'art de dire une chose et son contraire, le *goût frénétique du paradoxe, non par* un quelconque dilettantisme, mais par conscience aiguë, selon le titre de son dernier film, que tout est à la fois vérité et mensonge.

Le doux géant conseille son jeune auditoire avec une franchise calculée : *« Vous voulez tous devenir cinéastes ! Si, au contraire, vous vous intéressiez davantage au métier d'acteur... Avec des vedettes, on vendrait mieux vos films. Vous ne remplissez pas une salle sur votre seul nom, les gens ne vont pas au cinéma pour savoir qui a fait le meilleur en soi* (the absolute best). *Le metteur en scène, comme le chef d'orchestre, a été trop « gonflé »* (en français). *Le metteur en scène de théâtre est une invention qui date de cent cinquante ans, deux cents ans maximum... La chose la plus importante dans un film, c'est l'acteur, et tout ce qui est devant la caméra. La décadence du cinéma provient de la glorification du* director. *Le* director *doit découvrir chez l'acteur ce que celui-ci ignore. Un cinéaste doit être intelligent, mais pas un intellectuel. »* Les acteurs, pense-t-il, ne sont jamais meilleurs au cinéma que quand ils ont l'habitude de jouer ensemble, comme chez Jean Renoir ou John Ford. *« La seule exception, c'est la vraie star, un animal totalement différent de l'acteur. Sa vocation est très proche de celle d'un président des États-Unis. »*

Un étudiant de cinéma devrait éviter de voir trop de films, *« sinon vous acquérez le regard de ceux dont vous voyez les œuvres. Plus votre regard est vierge, plus vous aurez des idées. L'habitude la plus détestable est l'hommage, il y a trop d'hommages inconscients dans un film ».* Mais, en bon politique (par référence à son ami François Truffaut et à toute la nouvelle vague qui n'a juré que par lui ?), Orson Welles enchaîne aussitôt : *« Le monde est plein de jeunes cinéastes imbibés de film. Ils ont réussi à surmonter cet écueil. »* Le noir et blanc rend seul justice à l'acteur, les grands morceaux d'interprétation inscrits dans votre mémoire, vous les avez vus en noir et blanc. La postérité ? Fuyez-la comme une maîtresse vénale. La chance joue un grand rôle dans ce métier, *« ne la confondons pas avec une sorte de justice culturelle. Il n'y a pas de justice dans le monde ».*

Pourtant, Orson Welles sait, à l'occasion, dire violemment ce qu'il pense. D'abord, il n'aime pas – *« Je sais que je vais choquer un grand nombre d'entre vous »* – Cecil B. de Mille et Alfred Hitchcock, *« les deux seuls cinéastes capables de déplacer un public sur leur seul nom ».* Un étudiant malicieux n'a aucune peine à faire admettre qu'il est, lui, Orson Welles, « l'auteur des auteurs ».

Puis Orson Welles devient imparable, face à une question d'une jeune Américaine sur Elia Kazan, victime de l'industrie qui refuse un certain type de cinéma. La sentence tombe : *« Elia Kazan est un traître, il a vendu tous ses camarades à Mac Carthy et ensuite il a tourné* Sur les quais, *célébration du mouchard. Après ça, je ne peux répondre à aucune question sur Kazan. J'ajoute qu'il est un excellent cinéaste. »*

LOUIS MARCORELLES.

L'HOMME DE FER, de Wajda, maintenu dans la course aux oscars

Le film du réalisateur polonais Andrzej Wajda *l'Homme de fer,* ne sera pas retiré de la compétition pour l'oscar du meilleur film étranger : c'est ce qu'a fait savoir, le mercredi 24 février, Mme Fay Kanin, présidente de l'Académie du film, à la suite de la requête officielle de la société de production polonaise Film Poski, qui, déplorant *« l'accroissement de la campagne antipolonaise aux Etats-Unis »,* ne juge pas opportune la sélection éventuelle d'une production où, durant cinq minutes, apparaît M. Lech Walesa, président du syndicat Solidarité, actuellement en détention. Selon Mme Fay Kanin, les délibérations du jury sont trop avancées *pour qu'il soit possible de retirer l'Homme de fer* de la liste des cinq films désormais en lice pour l'oscar.

FASSBINDER ours d'or du Festival de Berlin

Die Sehsucht der Veronika Voss, de Fassbinder, a remporté l'ours d'or du trente-deuxième Festival de Berlin. Le prix spécial du jury a été attribué à *Frissons,* de Wojciech Marezewski (Pologne), le prix de la mise en scène à Mario Monicelli pour *Il Marchese de Grillo.* Michel Piccoli a obtenu le prix de la meilleure interprétation masculine pour *Une étrange affaire,* ex aequo avec l'acteur suédois Stellan Skarsgeard dans *Assassin candide.*

Divers prix spéciaux ont, d'autre part, été attribués : le prix Otto-Dibelius, décerné par le jury international protestant du cinéma, est allé à *Une étrange affaire,* de Pierre Granier-Deferre (France), à *Lebenslaufe,* de Winfried Junge et Hans Eberhard Lepold (R.D.A.), et à un court métrage, *E,* de Bretislav Pojar (Canada). L'OCIC (Organisation cinématographique internationale catholique) a récompensé *Buergschaft fuer ein Jahr (Temps d'épreuve, un an),* de Herman Zschoche (R.D.A.), et accordé une mention à *Den Enfaldige Moerdaren (l'Assassin candide),* de Hans Alfredson (Suède). Pour le forum, le prix a été attribué à *Nuestra voz de Tierra, Memoria futuro,* de M. Rodriguez et Jorge Silva (Colombie) et une mention à *Pastorale,* de Otar Iosseliani (U.R.S.S.).

La CICAE (Confédération internationale des cinémas d'art et d'essai) a attribué son prix à Wojciech Marezewski pour son film *Frissons* et, enfin, le Comité international pour la diffusion des arts et des lettres par le cinéma a distingué *l'Assassin candide,* de Hans Alfredson, et accordé une mention au *Ravissement de Frank N. Stein,* de Georges Schwizgebel (Suisse).

ARTS

Une exposition contre l'apartheid

Une exposition internationale d'œuvres offertes par les artistes circulera à travers le monde, jusqu'au jour où un premier gouvernement de l'Afrique du Sud libre et démocratique pourra l'accueillir et la garder : telle est, en projet, la contribution spécifique des plasticiens aux luttes contre l'apartheid, en cette année 1982 proclamée par l'ONU Année internationale de mobilisation pour des sanctions contre l'Afrique du Sud.

Le projet, qui a reçu l'encouragement et le soutien matériel de l'ONU, est déjà bien avancé. Les artistes constitués en un Comité des artistes du monde contre l'Apartheid (1) le réalisent eux-mêmes, de Paris, où ils disposent d'un bureau (2). Et c'est à Paris, dans un lieu prestigieux qui n'est pas encore pré cisé, que l'exposition sera d'abord présentée, en novembre. Le nouveau contexte politique et culturel de la France a à l'évidence favorisé ce choix.

A l'ONU, le Comité spécial contre l'apartheid a estimé que la communauté blanche d'Afrique du Sud pouvait être particulièrement sensible au blocage culturel, plus même peut-être qu'aux sanctions économiques et politiques, et souhaitait obtenir contre le régime de Pretoria une mobilisation plus importante des milieux intellectuels et artistiques. Il s'est alors adressé à l'artiste français Ernest Pignon-Ernest (3). Et celui-ci, en décembre dernier, allait à New-York présenter devant l'ONU l'idée d'un musée itinérant.

L'exposition réunira de deux cents à deux cent cinquante œuvres, qui ne seront pas le tout-venant, même si la participation est large. Les membres du bureau exécutif (Adami, Arman, E. Pignon, Saura, Télémaque) entendent réunir des œuvres fortes d'artistes de renommée internationale et éviter l'académisme des œuvres de circonstance, mais aussi introduire une dynamique en présentant des jeunes créateurs, et notamment des Noirs américains ou des Africains, ce qui leur permettra d'échapper à la seule idée occidentale de l'art.

Autre ambition : celle de profiter de l'exposition pour poser le problème de la négritude et de sa représentation, en invitant des écrivains. Calvino, Cortazar, Fuentès, Derrida, pourraient participer à la manifestation et à l'élaboration du catalogue.

Après Paris, l'exposition ira dans tous les pays qui voudront l'accueillir et seront aptes à en assumer la bonne organisation. Elle sera enfin installée là où lui seront offertes les meilleures garanties de conservation jusqu'au jour où elle pourra être offerte à l'Afrique du Sud libre. En attendant ce jour, les artistes resteront maîtres des œuvres qu'ils auront offertes.

GENEVIÈVE BREERETTE.

(1) *Le Comité des artistes du monde contre l'apartheid* est composé des artistes suivants : Valerio Adami (Italie), Pierre Alechinsky (Belgique), Arman (Etats-Unis), José Balmès (Chili), Romare Bearden (Etats-Unis), Max Bill (Suisse), Mark Brusse (Pays-Bas), Pol Bury (Belgique), Christo (Etats-Unis), Henri Cueco (France), Erro (Islande), José Gamarra (Uruguay), Renato Guttuso (Italie), Julio Le Parc (Argentine), André Masson (France), Roberto Matta (Cuba), Gontran Netto (Brésil), Ernest Pignon-Ernest (France), Robert Rauschenberg (Etats-Unis), Larry Rivers (Etats-Unis), James Rosenquist (Etats-Unis), Antonio Saura (Espagne), Antoni Tapies (Espagne), Hervé Télémaque (Haïti), Vladimir Velickovicv (Yougoslavie).

(2) Au Centre d'information des Nations unies, 4 et 6, avenue de Saxe.

(3) *Ernest Pignon-Ernest venait de réaliser* bénévolement pour le Comité spécial des Nations unies contre l'apartheid des affiches appelant à la libération des prisonniers politiques sud-africains, et, et 1974, lors du jumelage de Nice, sa ville natale, avec Le Cap, avait manifesté son indignation par une vaste intervention plastique dans les rues de Nice.

MUSIQUE

Le jeune Verdi

(Suite de la première page.)

Un unique décor : les fûts de la forêt où vivent les brigands sont aussi bien les colonnes du palais des comtes de Moor ; les jeux de lumière suffiront à nous renseigner. Francesco veut prendre la place de son père ? Un trône et un manteau de pourpre, où ils s'enveloppent tour à tour, permettront de comprendre *l'intrigue, avec des gestes aussi sommaires* que les sentiments. Les brigands jouent volontiers du couteau, même entre eux ; Carlo (frère bandit de Francesco) n'a besoin que de brèves attitudes autoritaires pour mettre à la raison cette plèbe dont les mouvements symétriques, les évolutions concentriques implacables, les vêtements identiques montrent assez la communauté quasi « fasciste » (*cf. la Tosca du* même Constant à Nancy) qu'ils forment. Et ainsi de suite.

Spectacle merveilleusement réglé, sans un raté, avec des personnages comme découpés dans du carton, voisins parfois de la caricature, qu'on laisse le soin d'animer à cette musique vive, jeune, simple et efficace. Ni Francesco ni Carlo, les frères ennemis, ne sont des chanteurs très marquants, mais le pauvre comte de Moor, misérable comme le roi Lear, a La bEllе voix profonde et éMouvante de John-Paul Bogart. Au milieu de ces intrigues absurdes et sordides resplendit Amélia, convoitée par Francesco, amoureuse de Carlo qui, pour la rejoindre dans l'autre monde (comme Tristan), ne trouve rien de mieux que de la poignarder avant de se livrer à l'échafaud pour rester fidèle à son honneur de brigand...

C'est la jeune Margarita Castro Alberty, merveilleuse voix aux reflets miroitants comme une émeraude, lyrique et dramatique, pleine d'aisance dans tous les registres escaladés avec une étonnante souplesse, bien qu'elle ne soit sans doute pas encore pleinement ajustée à toutes les subtilités techniques et évolue parfois dans un certain flou au *point de vue de la justesse. Mais,* très émouvante, elle a régné sur la représentation (2).

Changement de conception du tout au tout pour *Macbeth,* dont Pier Luigi Pizzi a signé la mise en scène, les décors et les costumes. Certes, là encore, c'est la musique qui détermine étroitement la réalisation, mais dans un caractère essentiellement visionnaire. Des visions qui jaillissent dans un noir opaque : le tas de sable d'où les sorcières extraient triompha*lement la couronne prédite à Mac*beth, et où les meurtriers viendront vainement tenter de se laver les mains ; l'immense plan incliné, véritable souricière, d'où descendront le cadavre du roi, les assassins de Banquo, mais aussi la forêt de Birnam et les troupes de Mac Duff ; les murs qui s'avancent sur la scène comme de formidables béliers, tête contre tête, où passent les sorcières hystériques, les apparitions fabuleuses des huit rois fantômes, ou bien, sur un rai de lumière mince comme une corde de funambule, lady Macbeth dans ses égarements somnambulesques.

Dans cette obscurité fantastique infestée de sorcières flamboie la détestable passion du couple maudit, de plus en plus immergé dans son crime et détruit par lui, physiquement, *jusqu'à ne plus être que des* spectres vieillis et impuissants, en proie à des hallucinations, que Pizzi a traduites avec la même fulguration que Verdi, en particulier lors de l'apparition de Banquo pendant le festin.

Le Macbeth de Kari Nurmela a un jeu et une voix un peu trop monocordes pour soutenir son personnage, dont il donne une vision presque uniquement dolente, d'ailleurs émouvante. Mais comment ne pas *être écrasé par la puissance d'une* lady Macbeth (à qui Verdi a confié les airs les plus beaux) incarnée par une « bête de théâtre » comme l'Américaine Olivia Stapp ; celle-ci déploie une voix d'une puissance comparable à celle d'Angeles Gulin, qui fonce dans les parcours les plus acrobatiques au risque de tout casser ; brillante, mordante, sauvage et belle, peu à peu son éclat décline, et elle *semble avoir perdu à la fin la qualité* d'émotion, le lyrisme intérieur nécessaire à l'air de la somnambule. Mais quel personnage !

On ne peut ici citer toute la distribution, par ailleurs de très bonne qualité. Mention spéciale doit être faite des chœurs, d'une discipline et d'une vaillance remarquables dans les deux opéras, et de l'Orchestre Colonne, soumis à rude épreuve, mais fort satisfaisant sous les directions de Diego Masson, à l'aise dans *les Brigands* (qui conviennent à son style ardent et spontané) et de Donato Renzetti, plus trépidant que subtil, mais d'une vie intense, dans *Macbeth.*

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations : *les Brigands,* les 25, 27 février, 2 et 4 mars ; *Macbeth,* les 26, 28 février, 3 et 5 mars ; *Attila,* du 14 au 27 mars ; *Ernani,* les 21 et 24 mars.

(2) La jeune cantatrice recevra, le 3 mars au T.M.P., le premier prix lyrique décerné par la revue *Opéra international,* et les disques Erato publient ces jours-ci le récital d'airs de Verdi qu'elle a enregistré avec l'Orchestre de Monte-Carlo sous la direction de Cl. Scimone. (Erato 75003, disque et cassette.)

THÉATRE

L'Athénée, nouvelle formule

L'Athénée inaugure sa nouvelle formule le 17 mars, avec un spectacle de Jean Bois, « Couleur tango » (jusqu'au 25 avril), et dans la petite salle Christian Berard, du 23 mars au 26 avril, avec « Balle perdue », de et par Serge Valletti.

Le ministère de la culture a chargé Josyane Horville d'accueillir les créations de troupes subventionnées *et de* leur offrir les conditions d'un travail hautement professionnel. D'autre part, il s'agit « non seulement d'inciter le public à la curiosité, mais de lui rendre la curiosité possible ».

Les horaires des représentations sont fixés à 19 heures les mardi et mercredi, à 21 heures les jeudi, vendredi, samedi, à 17 heures le dimanche. Pour la petite salle, à 18 h 30 et 20 h 30. Une heure avant le lever du rideau, un bar sera ouvert et le restera une heure après. On s'y restaurera ; on y trouvera des livres, des revues, des magazines traitant des arts du spectacle. On y entendra des musiciens. Une carte de spectateur permanent offrira, au prix de 160 F pour les individuels et 120 F pour les groupes, la possibilité d'obtenir de bonnes places pour tout spectacle, en les retenant cinq jours à l'avance.

Les lundis musicaux continueront, d'autre part, sous la direction de Pierre Bergé.

VARIÉTÉS

Francis Cabrel à l'Olympia

LES RENGAINES COUSUES MAIN

Francis Cabrel sévit à l'Olympia pendant dix jours.

L'air de sortir mal dépoussiéré, harassé, à moitié endormi, d'une patrouille de mousquetaires du roi où il jouerait un troisième couteau aux côtés de d'Artagnan, Cabrel égrène deux heures durant quelques « tubes » cousus main et un paquet de ballades au rythme désespérément langoureux. Thèmes des chansonnettes : l'amour et l'absence.

Sur un autre registre, Francis Cabrel a pris la succession d'Alain Barrière (*Elle était si jolie, Ma vie,* dans les années 60) dans l'exploitation de rengaines ficelées avec les recettes d'autrefois. D'habiles arrangements au goût du jour et un bon travail de management de la firme phonographique ont permis au chanteur originaire du Sud-Ouest d'avoir aujourd'hui une bonne cote commerciale.

Mais, à l'évidence, Cabrel n'a rien d'un animal de scène. Le regard triste et les gestes empruntés, il paraît continuellement chanter comme un élève de seconde récitant de mauvais gré une scène rébarbative du répertoire classique. Pourtant, Cabrel, la voix criarde et enrouée, n'a pas peur des images « poétiques » (*« Quand les vents se déchirent sur les angles des toits »*) ou « recherchées » (*« tout ce que j'ai pu écrire, je l'ai puisé à l'encre de tes yeux »*) ni de l'utilisation abondante de la phrase répétitive.

Etonnamment sans enthousiasme et sans soleil, Francis Cabrel ne travaille pas dans la diversité, il ne prend pas de risque, ne s'écarte pratiquement pas du gimmick heureusement trouvé pour sa petite carrière et ratisse pendant tout le spectacle sur le même terrain plat.

A la sortie de l'Olympia, on a un peu honte pour la chanson française.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Olympia 20 h 45.

• Un concours international Yehudi-Menuhin de violon, lancé par la Ville de Paris et doté de 76 000 F, aura lieu à Paris du 15 au 24 juin 1982, sous la présidence du virtuose. Cette compétition d'exécution musicale entre dans la série de concours déjà patronnés par la mairie de Paris et placés sous la responsabilité d'artistes prestigieux (Maurice André pour la trompette, Jean-Pierre Rampal pour la flûte, et Mstislav Rostropovitch pour le violoncelle). Les candidats – de toutes nationalités – doivent être âgés de moins de vingt-huit ans au 1er juin 1982. Les inscriptions seront closes le 15 mars (renseignements à la direction des affaires culturelles de la Ville de Paris, 17, boulevard Morland Paris-4e).

■ Le volume des investissements dans la production de films de long métrage en 1981 a progressé de 28,37 %, par rapport à 1980, indique dans un communiqué le Centre national de la cinématographie. Les capitaux français représentent 81,12 % du total général (1 038 millions de francs).

■ Le Codex de Leicester, le traité de Léonard de Vinci sur la nature de l'eau, sera exposé à Florence au Palazzio Vecchio jusqu'au 16 mai, avant d'être montré dans la ville natale du peintre, Vinci, puis ensuite à Paris. Ce document vieux de quatre cent soixante-quinze ans doit son nom à lord Leicester, qui l'acheta à Florence en 1717. Il est depuis 1980 la propriété du collectionneur américain Armand Hammer. Le Codex, rédigé en partie en hébreu, comporte 36 pages, illustrées par 350 dessins de Léonard de Vinci.

■ Le troisième festival Pluriel de la guitare de Villers-sur-Marne (Val-de-Marne) aura lieu au long du mois de mars. Au programme : des concerts de flamenco, de jazz, de musique classique et contemporaine, des animations sur la guitare brésilienne, le jazz manouche, le flamenco, des animations scolaires (répétition d'un orchestre symphonique et initiation à la musique brésilienne), deux expositions consacrées à la guitare à travers les siècles et à Hector Villa-Lobos. Radio-Omnibus (101,8 MH FM), la radio locale qui émet du centre culturel, diffusera chaque samedi à 16 heures une émission sur la découverte de la guitare. Renseignements : Centre culturel, 9, rue Guillaume-Budé, 94350 Villers-sur-Marne. Tél. : 305-42-82.

• Deux enregistrements inédits des Beatles, datant de la fin de l'année 1962, vont être mis en vente pour la première fois par la société britannique EMI : il s'agit de *How to do it* et de *Leave my kitten alone,* deux chansons qui n'avaient été gravées sur aucun des albums du groupe.

CLAIRE DEVARRIEUX.

SPECTACLES

théâtres

LES SPECTACLES NOUVEAUX

MIMES, Petit TEP (797-96-06), 20 h 30.
POESIE THERAPIE, Interclub 17 (227-68-41), 20 h 30.
UNE SAISON EN ENFER, Lucernaire (544-57-84), 18 h 30.
POUR UNE INFINIE TENDRESSE, Lucernaire (544-57-34), 22 h 15.
EMBRASSE-MOI IDIOT, Blancs Manteaux (887-15-84), 20 h 15.
ONCLE VANIA, Sarcelles, Théâtre (990-30-94), 21 h.
IL ETAIT UNE FOIS SI AHMED, Maison des Amandiers (366-42-17), 20 h 30.
LA CONFESSION D'IGOR..., Marie Stuart (508-17-80), 20 h 30.
UN CRI, Petit Montparnasse (320-89-90), 21 h.
FIN DE SIECLE, Chelles, Théâtre (421-20-26), 20 h 30.
L'AMANTE ANGLAISE, Rond-Point (256-70-80), 20 h 30.
APPRENDRE A RIRE SANS PLEURER, Fontenay-sous-Bois, salle Allende (875-44-88), 20 h 45.

Jeudi 25 février

Les salles subventionnées et municipales

Salle Favart (296-12-20), 20 h 30 : Bubbling brown sugar (Harlem années 30).
Comédie-Française (296-10-20), *20 h 30* : Le plaisir de rompre ; Le voyage de M. Berrichon.
Chaillot (727-81-15), 20 h 30 : Tombeau pour 500.000 soldats ; Grand foyer, 20 h 30 : Entretien avec M. Saïd Hammadi ; 18 h 15 : Le sac du palais d'été (marionnettes chinoises).
Odéon (325-70-32), 20 h 30 : Hedda Gabler.
Petit Odéon (325-70-32), 18 h 30 : Voyage de Madame Knipper vers la Prusse orientale.
TEP (797-96-06), 20 h : Films.
Centre Pompidou (277-12-33). Débats : 18 h 30 : Littérature chinoise contemporaine.
Carré Silvia Monfort (531-28-34), 20 h 30 : Zarathoustra, Danse Buto.
Théâtre Musical de Paris (261-19-83), 20 h 30 : I. Masnadieri ; 18 h 30 : Inti Illimani.
Théâtre de la Ville (274-22-77) (voir théâtre Musical de Paris).

Les autres salles

Antoine (208-77-71), 20 h 30 : Potiche.
Artistic-Athevains, (355-27-10), 20 h 30, l'Orage. (dern.)
Arts-Hébertot (387-23-23), 21 h : l'Etrangleur s'excite.
Atelier (606-49-24), 21 h, : le Nombril.
Bouffes-du-Nord (239-34-50), 20 h 30 : la Tragédie de Carmen.
Bouffes-Parisiens (296-97-03), *21 heures* : Diable d'homme.
Cartoucherie, Épée de Bois (808-39-74), 20 h 30 : Ecrits contre la Commune ; Théâtre de la Tempête (328-36-36), *20 h 30 : l'Etranger dans la maison* ; Théâtre du Soleil (374-24-08), 18 h 30 : Richard II.
Centre Mandapa (589-01-60), 20 h 45 : Contre ciel... plus.
Chateau de Vincennes (365-70-13), 21 h : Gerbe de blé.
CISP-Théâtre Paris-12 (343-19-01), 20 h 45 : les Mentons bleus.
Cité internationale (589-38-69), Galerie, 20 h 30 : la Religieuse ; la *Resserre*, 20 h 30 : Ce titre, tu es né avec. Grand Théâtre, 20 h 30 : la Divine comédie.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Élysée.
Comédie des Champs-Elysées (720-08-24), 20 h 45 : le Jardin d'Eponine.
Comédie Italienne (321-22-22), 20 h 30 : La servante amoureuse.
Comédie de Paris (281-00-11), 20 h 30 : Joël.
Confluences (387-67-38), 20 h 30 : Éduqué à mort. (dern.)
Daunou (261-69-14), 21 h : La vie est trop courte.
Edouard VII (742-57-49), 20 h 30 : la Danse du diable.
Espace Gaîté (327-95-94), 22 h : Stratégie pour deux jambons.
Espace Marais (271-10-19), 20 h 30 : le Misanthrope.
Essaïon (278-46-42), I, 20 h 45 : le Marteau des maléfices. 22 h 15 : L'Alpage — II, 18 h 30 : Ballades ; 21 h : Protée.
Fondation de l'Allemagne (589-32-26), 20 h 45 : L'heure de mon plus grand silence.
Fondation Deutsch de la Meurthe (241-82-16), 20 h : Vie et mort du roi boiteux.
Fontaine (874-74-40), 20 h 30 : Koude chapo.
Gaîté Montparnasse (322-16-18), 22 h : L'os de cœur.
Huchette (326-38-99), 20 h 30 : la Cantatrice chauve ; 21 h 15 : la Leçon ; *22 h 30 : l'Augmentation.*
Jardin d'Hiver (255-74-40), 21 h : Leçons de bonheur.
La Bruyère (874-76-99), 21 h : le Divan.
Lierre Théâtre (586-55-83), 20 h 30 : La grande peur dans la montagne.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre Noir, 20 h 30 : Un amour de théâtre ; 22 h 15 : S. Joly ; Théâtre Rouge : 18 h 30 : Don Quichotte ; 22 h 30 : Douce ; Petite salle, 18 h 30 : Parlons français.
Madeleine (265-07-09), 20 h 45 : Du vent dans les branches de sassafras.
Marigny (256-04-41), Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : le Garçon d'appartement.
Mathurins (265-90-00), 21 h : Jacques et *son maître.*
Michel (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
Michodière (742-95-22), 20 h 30 : la Pattemouille.
Moderne (280-09-30), 20 h 30 : Trio.
Montparnasse (320-89-90), 21 heures : Trahisons.
Nouveautés (770-52-76), 21 h : Folle Amanda.
Œuvre (874-42-52), 20 h 30 : Ortics... chaud.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h 45 : Pauvre France.
Petit Forum (297-53-47), 20 h 30 : Toute honte bue.
Poche (548-92-97), 21 h : Baron baronne.
Ranelagh (224-14-08), 20 h 45 : Feu la mère de madame — Le plaisir de rompre.
Saint-Georges (878-63-47), 20 h 45 : le Charimari.
Scala (261-64-00), 20 h 30 : les Caprices de Marianne.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 20 h 45 : le Cœur sur la main.
Studio Fortune 21 h : Paroles d'infâme.
Studio-théâtre 14 (545-49-77), 20 h 30 : Quelle belle vie, quelle belle mort.
T.A.I. - Théâtre d'Essai (278-10-79), 20 h 30 : La maison des Bernada ; 22 h : l'Écume des jours.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h 30 Vampire au pensionnat : 22 heures . Nous on fait où on nous dit de faire.
Théâtre de l'Épicerie (271-51-00), 20 h : Écritures I.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h 30 : Henri IV.
Théâtre noir (797-85-14), 20 h 30 : Entre soleil et Boutou.
Théâtre de la Plaine (250-15-63), 20 h 30 : Le dernier des métiers ; l'Equarissage pour tous.
Théâtre Présent (203-02-55), 20 h 30 : Pantagleize.
Théâtre des Quatre-Cents Coups (633-01-21), 20 h 30 : Mademoiselle Julie.
Théâtre du Rond-Point (256-70-80), Maison internationale du théâtre, 18 h 30 : Saint-Simon, le voyeux ; petite salle, 20 h 30 : Virginia.
Théâtre 13 (589-05-29), 20 h 30 : Les cancans.
Théâtre 18 (226-47-47), 22 h : Lettre au père.
Variétés (233-09-92), 20 h 30 : Chéri.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 19 h : Théâtre chez Léautaud ; 20 h 15 : Tohu-Bahut ; 21 h 30 : le Président ; 22 h 45 : Patrick et Philomine.
Blancs-Manteaux (887-15-84), I., *21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 :* Des bulles dans l'encrier ; II., 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? ; 22 h 30 : Popote.
Café d'Edgar (322-11-02), I., 20 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 45 : Mangeuses d'hommes ; 23 h 15 : J'aurais pu être votre fils. — II., 20 h 30 : le Vengeur de son père ; 21 h 45 : C'était ça ou le chômage.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h 15 : Qu'est-ce qu'il y a dedans ; 22 h 15 : le Chasseur d'ombre.
Connétable (277-41-40), 20 h 30 : Un jeté et deux boucles ; 22 h 30 : Djalma.
Coupe Chou (272-01-73), 20 h 30 : le Petit Prince..
L'Écume (542-71-16), 20 h 30 : D. Pels.
Fanal (233-91-17), 20 h : l'Amant ; 21 h 15 : F. Blanche.

La Gageure (367-62-45), 22 h : les Méfaits du tabac ; la Fleur à la bouche.
Le Petit Casino (278-36-50), 21 h : Douby... be good ; *22 h 15 : T'as pas vu* mes bananes ?
Point Virgule (278-67-03), 20 h 15 : Ça alors ; 21 h 30 : Du ronron sur les blinis ; 22 h 30 : les Chocottes.
La Soupap (278-27-54), 18 h 30 : le Mur mort.
Splendid Saint-Martin (208-21-93), 20 h 30 : Papy fait de la résistance.
Le Tintamarre (887-33-82), 20 h 30 : Phèdre ; 22 h : Annonces matrimoniales.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h 15 : Connaissez-vous cet escabeau ? ; 21 h 30 : Il en est... de la police ; 22 h 30 : Teleny.
Vieille Grille (707-60-93), 20 h 30 : Colporteurs d'images ; 22 h 30 : Ensemble de musique arménienne. — II. 22 h 30 : C. Zarcate.
Vingt-cinquième heure (439-36-59), 21 h : Théophile ; 22 h : Rimailles.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h : Achetez français.
Deux-Anes (606-10-26), 21 h : C'est pas tout rose.

Le music-hall

Casino de Paris (874-26-22), 20 h 30 : Annie Girardot.
Espace Gaîté (327-95-94), 20 h 15 : J. Bertin.
Espace Marais (271-10-19), 22 h 30 : les Mimes électriques.
Essaïon (278-46-42), 18 h 30 : Sara Alexander.
Fontaine (874-74-40), 22 h : Lacombe-Asselin.
Gymnase (246-79-79), 21 h : le Grand Orchestre du Splendid.
Huchette (326-38-99), 18 h 30 : Nicole Vassel.
Lucernaire (544-57-34), 22 h 30 : Jean-Luc Salmon.
Olympia (742-25-49), 21 h : Francis Cabrel.
Palais des Glaces (607-49-93), 22 h 15 : Romain Bouteille.
Palais des Sports (828-40-90), 21 h : Holiday on ice.
Potinière (261-42-53), 20 h 45 : Alex Métayer.
La Tanière (566-94-23), 20 H 45 : J. Treese ; 22 h 30 : A. Mirapeux ; II. 21 h : P. Elies, G. Lena.
Trottoirs de Buenos Aires (260-44-41), 21 h : *Duo H. Salgan, U. de Lio.*

La danse

Palais des Congrès (758-27-78), 20 h 30 : la Belle au bois dormant.
Théâtre 18 (226-47-47), 20 h : Arc en terre Waka Jawaka - Raiders.
Théâtre des Champs-Élysées (723-47-77), 20 h 30 : Ensemble national de Pologne Slask.
Théâtre de Paris (280-09-30), 20 h 30 : Ballet Antonio Gades.

Les concerts

Lucernaire, 19 h 45 : J.-P. Loublier, F. Guizerix (Bartok, Manguerer, Schubert, Schoenberg), 21 h : Th. Mathias, M. Gagnepain (Mozart, Roussel, Martinu).
Salle Gaveau, 21 h : Ph. Entremont (Debussy, Chopin).
Salle Cortot, 21 h : Cl. Zibi, ensemble Arte da Camera de Paris (Mozart, Haydn, Boccherini).
Eglise St-Germain-des-Prés, 20 h 30 : Chœurs de R.-F. ; dir. : G. Prêtre (Poulenc, Gounod).
Salle Pleyel, 16 h 30 : J. M. Varache, B. Hagnet-Fournier, M. Lacrouts (Leclair, Vivaldi, St-Saëns).
Ranelagh, 20 h 30 : M.-P. Siruguet, G. Burgos (Schubert, Prokofiev, Messiaen, Jolivet, Poulenc).
St-Julien-le-Pauvre, 20 h 45 : W. Parrot, J. Parennin, G. Chanut (Bach, Haëndel, Telemann, Bartok...).

Jazz, pop, rock, folk

Arc (723-61-27), 20 h 30 : M. Magnori Quartet.
Bobino (322-74-84), 20 h 45 : Bill Deraime.
Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h 30 : M. Laferrière.
Chapelle des Lombards, (357-24-24), Patato Voldez.
Cloître des Lombards (233-54-09), 22 h 30 : D. Bricogne jazz quintet.
Club St-Germain, *(222-51-09)*, 22 h 30 : Rhoda Scott.
Dreher (233-48-44), 22 h 30 : A. Jones.
Dunois (584-72-00), 20 h 30 : Lumière Big Band.
L'Ecume, *(542-71-16), 22 h* : Albatros trio jazz.
Feeling, (271-33-41), 22 h 30 : M. Nissim, M. Mouthana, F. Mechali.
Gaîté-Montparnasse, (322-16-18), 20 h 15 : Golden Gate Quartet.
Gibus, (700-78-88), 22 h : Colin-Maillard.
Jazz Unité (776-44-26), 21 h 30 : Curtis Clarck, N. Mc Ghee.
New Morning (523-51-41), 21 h : Bovick.
Palais des Glaces (607-49-93), 20 h 30 : N. Simone ; Petite salle : 20 h 45 : J. Barrense Dias.
Petit Journal (326-28-59), 21 h 30 : Juke Blues Band.
Petit Opportun (236-01-36), 23 h : Trio Arvanitas, *P. Caratini.*
Porte Saint-Martin (607-37-53), 20 h 45 : Carole Laure, Lewis Furey.
Slow Club (233-84-30), 21 h 30 : M. Saury.
Trois Mailletz (354-00-79), 22 h 30 : Nina Simone.
Vieille Herbe (321-33-01), 20 h : La confrérie des fous.

En région parisienne

Antony, Th. F.-Gémier (666-02-74), 21 h : Tout ça c'est une destinée normale.
Aubervilliers, Théâtre de la Commune *(833-16-16), 19 h 30* : Propos de petit déjeuner à Miami.
Boulogne, T.B.B. (603-60-44), 20 h 30 : Sherlock Holmes.
Châtillon, C.C.C. (697-22-11), 21 h : la *Noce chez les petits bourgeois.*
Choisy-le Roi, Kiosque (852-27-54), 20 h 30 : le Fétichiste.
Clichy-la-Garenne, Théâtre Rutebeuf (731-11-53), 18 h 30 : Dieu aboie-t-il ?
Gennevilliers, Théâtre (793-26-30), 20 h 45 : Perspectives ultérieures.
Issy-les-Moulineaux, M.J.C. (554-67-28), 20 h 30 : J. Molineux.
Ivry, Studio (672-37-43), 20 h 30 : l'Ignorant et le Fou.
Meudon, C.C. (626-41-20), 20 h 30 : Thérèse Raquin.
Nanterre, Maison pour tous (721-74-09), 20 h 30 : Olga Forest.
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe (243-00-59), 20 h 30 : Spaghetti Bolognese ; II, 20 h 30 : les Oubliettes.
Saint-Maur, Rond-Point Liberté (889-22-11), 21 h : le Médecin malgré lui ; la Cantatrice chauve.
Suresnes, Th. J.-Vilar (772-38-80), 21 h : George Dandin.



RADIO-TÉLÉVISION

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

La Vierge du rocher, de G. Pallu : 19 h, Le Japon : six cinéastes contemporains : Jongara, de K. Saito ; 21 h, Zigeunerweisen, de S. Suzuki.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h : la Femme de nulle part, de L. Delluc ; 17 h : Carrousel fantastique, de E. Giannini ; 19 h : la Ligne de démarcation, de C. Chabrol.

Les exclusivités

ALLEMAGNE MERE BLAFARDE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

L'AMOUR DES FEMMES (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

ARTHUR (A., v.o.) : U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Saint-Michel, 6e (326-79-17) ; George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LE BATEAU (All., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 6e (723-69-23) ; Ermitage, 6e (359-15-71). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75).

BLOW OUT (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-75) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Magic Convention, 15e (828-20-64). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Caméo, 2e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparno, 14e (327-52-37) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

CARMEN JONES (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).

LA CHÈVRE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

CONTE DE LA FOLIE ORDINAIRE (Fr.-It., v.o.) (*), Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

COUP DE TORCHON (Fr.) : Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (542-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Montmartre, 16e (606-34-25).

CUTTER'S WAY (A., v.o.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

DERNIER CAPRICE (Jap., v.o.), Studio Gît le Cœur, 5e (326-80-25) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).

LE DERNIER VOL DE L'ARCHE DE NOÉ (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

DEUX FILLES AU TAPIS (A., v.o.), Elysées Point Show, 8e (225-67-29).

DIVA (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82).

EAUX PROFONDES (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

ESPION LÈVE-TOI (Fr.), Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

EXCALIBUR (A., v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

FAME (A. v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

LE FAUSSAIRE (All., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).

LA FOLLE HISTOIRE DU MONDE (A., v.o.) ; Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) : (v.f.), Berlitz, 2e (742-60-33) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

FONTAMARA (It., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

FRANCESCA (Port., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).

GARDE A VUE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

GEORGIA (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LE GRAND PARDON (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Broadway, 16e (527-41-16) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; U.G.C Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

L'HIVER LE PLUS FROID A PÉKIN (Chine, v.o.) : Ciné Seine, 5e (325-95-99).

LE JARDINIER (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LE JOURNAL D'UNE FILLE PERDUE (All.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LOIN DE MANHATTAN (Fr.) : Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).

MAD MAX (A., v.o.) (**) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

MA FEMME S'APPELLE REVIENS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

MÉPHISTO (Hong., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Epée de Bois, 5e (337-57-47).

MÉTAL HURLANT (A., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

MILLE MILLIARDS DE DOLLARS (Fr.) : Gaumont Opéra, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70).

MUR MURS ET DOCUMENTEUR (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

NOCES DE SANG (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40).

LE PETIT LORD FAUNTLEROY (A., v.f.) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; St-Ambroise, 11e (700-89-16).

POPEYE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

LE PRINCE DE NEW-YORK (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Elysées, 8e (720-76-23). (v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LE PROFESSIONNEL (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Colisée, 8e (359-29-46).

PRUNE DES BOIS (Belg.) : Rivoli, 4e (272-63-32) ; Banque de l'Image, 5e (329-41-19).

QUI CHANTE LA-BAS ? (Youg., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).

RAGTIME (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 6e (359-04-67) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23).

REMBRANDT FECIT (Holl., v.o.) : *Movis, 1er (260-43-99).*

RICHES ET CELEBRES (A., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount City, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-93-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

ROX ET ROUKY (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

SALUT L'AMI ADIEU LE TRÉSOR (A.), (v.f.) : Marivaux, 2e (296-80-40).

SAYAT NOVA (Sov.) (v.o.), Cosmos, 6e (544-28-80) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

SHE DANCES ALONE (A.-Aut.) (v.o.), Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).

LA SOUPE AUX CHOUX (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70).

STRESS ES TRES TRES (Esp., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).

TÊTE A CLAQUES (Fr.), Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quartier latin, 5e (326-84-65) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-63-42) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

THE ROSE (A., v.o.), Studio Raspail, 14e (320-38-98).

TOUT FEU TOUT FLAMME (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

TRANSES (Mar. v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

TROP TOT, TROP TARD (Fr.), Forum, 1er (297-53-74) ; Action République, 11e (805-51-33).

UNE ETRANGE AFFAIRE (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marbeuf (225-18-45) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; *Paramount Montparnasse, 14e* (329-90-10).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Marivaux, 2e (296-80-40) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

VÉNIN (Ang.) (*) (v.f.) : Caméo, 9e (246-66-44) ; (v.f.) : Montparnos, 14e (327-52-37).

VERS LE SUD (v.o.) : Forum (297-53-74).

LES FILMS NOUVEAUX

LES ANGES DE FER, film allemand de Thomas Brasch, v.o. : Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

LE DROIT DE TUER (**), film américain de James Glickenhaus, v.o. : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76). V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 12e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 17e (241-77-99), ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LA FIÈVRE AU CORPS (**), film américain de Lawrence Kasdan, v.o. : Gaumont Halles, 1er ; (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Mayfair, 16e (525-27-06). V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

INCUBUS (*), film canadien de John Hough, v.o. : Studio Jean-Cocteau, 5e (354-47-62) ; Normandie, 8e (359-41-18). V.f. : Rio Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59)) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LE LARRON, film italien de Pasquale Festa Campanile, v.o. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). V.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Images, 18e (522-47-94).

LITAN, film français de Jean-Pierre Mocky : Impérial, 2e (742-72-52) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).



Jeudi 25 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Téléfilm : Bonnes gens.
D'après le roman de L. Costel, réal. J.-P. Marchand, avec R. Lefevre, V. Garrivier, M. Mergey, A. Lahaye...
La vie quotidienne en milieu rural à travers l'histoire d'un berger.

22 h 15 Document : la Terre en héritage.
La ruée vers l'eau.
Deuxième émission consacrée aux ressources et matières premières : bien documentée et très didactique.

23 h 05 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2



20 h 35 Magazine : Affaire vous concernant.
Les pays de la faim nous font vivre. Réal. J. Ségui, Y. Bonsergent.
Une enquête sur la faim dans le monde, avec la participation de J.-P. Cot, ministre de la coopération et du développement, et E. Pisani, commissaire européen au développement.

21 h 55 Magazine : Les enfants du rock.
Réal P. Leguen.
V. Samson, P. Timsit, le groupe Stray Cats, F. Gall, B. Deralme, etc.

23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Cinéma : le Combat dans l'île.
Film français d'A. Cavalier (1961), avec R. Schneider, J.-L. Trintignant, H. Serre, P. Asso, D. Lepvrier, M. Garrel.
En 1961, un fils de famille, appartenant à un mouvement extrémiste, s'enfuit à la suite d'un attentat manqué. Sa jeune femme est recueillie et protégée par un ami, imprimeur, aux idées politiques diamétralement opposées.
L'O.A.S., la guerre d'Algérie et les affrontements idéologiques de l'époque, en France, sont les ressorts dramatiques d'une œuvre inscrite dans la réalité contemporaine. Il y a aussi une histoire d'amour et la présence de Romy Schneider.

22 h 10 Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h, Nouveau répertoire dramatique : Un cas particulier, la petite semaine, d'E. Krolevski.
21 h 30, Emission médicale : La mésothérapie, avec le Dr Pistor ; L'approche du handicap par le poney, avec M.R. Lalou et P. Perret. Une émission d'I. Barrère, en liaison avec TF 1.
22 h 30, Nuits magnétiques : L'attente.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (en direct de l'église de Saint-Germain-des-Prés, à Paris) : « Concerto pour orgue, orchestre à cordes et timbales », de Poulenc : « Mors et vitae », pour soliste, chœur et orchestre, de Gounod, par le Nouvel Orchestre philharmonique et chœurs de Radio-France, solistes : R. Boumard ; orgue, J. Chamonin, soprano, N. Denize, mezzo... chef des chœurs : J. Jouineau, dir., H. Gallois.
23 h, La nuit sur France-Musique : Studio de recherche radiophonique : Œuvres de Louvier ; 0 h 5 : Un portrait de D. Lipatti ; (dernière émission).

Vendredi 26 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Réponse à tout.
12 h 30 Les visiteurs du jour.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
16 h 30 Croque-vacances.
Dessins animés ; Bricolage ; Variétés.
18 h C'est à vous.
18 h 25 L'île aux enfants.
18 h 45 Quotidiennement vôtre.
18 h 50 Les paris de TF 1.
19 h 5 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Vous pouvez compter sur nous.
20 h Journal.
20 h 30 Opéra-bouffe : « le Comte Ory ».
De Rossini, réal. : J. Tréboula.
Avec B. Brewer, L. Lebrun, L. Guitton...
22 h 5 Téléthèque : La prise de pouvoir par Louis XIV.
De R. Rossellini.
Un film historique... 1661. Le cardinal Mazarin à l'agonie lègue sa fortune au roi qui la refuse. C'est le premier pas de Louis XIV vers la prise de pouvoir : à voir.
23 h 35 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Jeu : J'ai la mémoire qui flanche.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 45 Série : Les amours des années grises.
14 h Aujourd'hui la vie.
Haute couture.
15 h Série : Super Jaimie.
Rinja Gabin (2e partie).
16 h Magazine : Un temps pour tout.
Réal. J. F. Gauthier.
Ménothèque : un figurant au cinéma des années 1910 : Chanson à histoire ; année 1918 : Le grand rouquin, etc.
16 h 50 Série documentaire : La Renaissance.
Liberté de l'esprit.
Réal. G. Patris.
La redécouverte de l'antique, grâce aux traductions des textes anciens et la découverte des Amériques, etc.
17 h 50 Récré A 2.
Mes mains ont la parole : Une souris sur Mars : Dick le rebelle.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord... pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les gens d'ici.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Le chef de famille.
De N. Companeez. Avec F. Ardant, E. Feuillère, P. Dux, M. Dax... (no 2)
Le petit monde de Nina Companeez est parti comme à son habitude en vacances dans le Lot. Climat léger, images printanières.
21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot. Cartes sur table.
Avec R. Dumas (*le Droit à l'information*), J.-P. Elkabbach (*Taisez-vous, Elkabbach !*), M. Goldring (coauteur de *Sous le marteau, la plume*), M. Jullian (*la Télévision libre*). P. Labro (*Des bateaux dans la nuit*).
22 h 55 Journal.
23 h 5 Ciné-club : « le Trou ».
Film français de J. Becker (1959), avec M. Constantin, J. Kéraudy, P. Leroy, R. Meunier, M. Michel (N., rediffusion).
Dans une cellule de la prison de la Santé, quatre détenus préparent leur évasion en creusant un tunnel dans le sous-sol. Un cinquième homme est enfermé avec eux et ils doivent le faire participer à leur travail souterrain.
Le dernier film – un chef-d'œuvre – de Jacques Becker, qui mourut avant sa sortie. Reconstitution minutieuse d'un fait divers réel. Pas de suspense mais l'authenticité des moyens employés pour une évasion et la justesse de comportement d'un groupe humain.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Les Wombles : Vive le volley ; Des livres pour nous : Interdit toléré.
18 h 55 Tribune libre.
Comité de liaison pour l'action locale et sociale (CLAR).
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : Ulysse 31.
Les révoltés de Lemnos.
20 h Les jeux.
20 h 30 Le nouveau vendredi : « Carmen » à l'Opéra de Pékin.
Dans la série « Points de repère », de R. Louis. Réal. : R. Saint-Sauveur et J. Turlin.
Un reportage sur la première représentation de « Carmen », chanté en chinois au Théâtre du Pont du ciel, à Pékin. (Le Monde *des 3 et 9 janvier.*)
21 h 30 Divertissement... Quelque part... l'aventure.
Réal. E. Monino.
Un divertissement ennuyeux sur le thème de l'aventure.
22 h 25 Journal.
22 h 45 Magazine : Thalassa.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : Trésor de Chine : les centres d'information et d'orientation. H. Langlois : L'enfant handicapé, par J.-C. Chanseau.
8 h, Les chemins de la connaissance : Histoire de vies (migrants et migrantes de l'entre-deux-guerres) ; à 8 h 32, Entretiens avec Théodore Monod : De la caverne à la caserne.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Matinée des arts et du spectacle.
10 h 45, Le texte et la marge : Colloque New-York. University sur le roman américain, avec Tom Bishop.
11 h 2, Musiciens français contemporains : Geores Aperghjhis.
12 h 5, Agora : La médecine énergétique, avec le docteur P. Veret.
12 h 45, Panorama : Avec M. Kravetz.
13 h 30, Musiques extra-européennes : Les musiques africaines à l'Exposition universelle de 1900.
14 h, Sons : Bahia.
14 h 5, Un livre, des voix : « Une certaine parenté », de C. Fuentes.
14 h 47, Les inconnus de l'histoire : Jean-Gabriel Gallot.
15 h 50, Contact.
16 h, Pouvoirs de la musique : Der Blaue Reiter (le Cavalier bleu).
18 h 30, Feuilleton : La Cloche d'Islande, d'après H. K. Laxness.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : Naissance et mort des étoiles, par J. Heldmann.
20 h, Israël-Egypte, la paix fragile : Les enjeux stratégiques.
21 h 30, Black and blue : Le blues et la soul music.
22 h 30, Nuits magnétiques : Risques de turbulence.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : Œuvres de Mozart, Schubert, Chabrier, Mendelssohn.
8 h 7, Quotidien-musique.
9 h 6, D'une oreille l'autre : Œuvres de J. Brahms, Mahler, de Corbeil, J. S. Bach.
12 h, Equivalences, œuvres de Ravel, Messiaen.
12 h 35, Jazz s'il vous plaît.
13 h, Jeunes solistes, (en direct du Studio 119) : Œuvres de Schubert, Chopin, Scriabine, Gershwin, avec A. J. Ball, piano.
14 h 4, Boîte à musique, œuvres de Frank, Villa-Lobos.
14 h 30, Les enfants d'Orphée.
15 h, Musiciens à l'œuvre : Autour des quatuors de Beethoven (quatrième partie) ; œuvres de Beethoven et de Wagner.
17 h 2, Histoire de la musique : La philosophie musicale au Moyen Age.
18 h 30, Studio-concert (en direct du Studio 106) : « La Maurache » ; chansons et danses des trouvères et jongleurs au temps de Saint Louis et d'Alfonso X « El Sablo », avec J. Skowron, F Orozco.
Frescobaldi par B. Verlet, clavecin.
19 h 38, Jazz, le clavier bien rythmé.
20 h, Musiques contemporaines.
20 h 20, Concert (en liaison avec TF 1) : (Le Comte Ory », opéra-bouffe en deux actes, par le Nouvel Orchestre philharmonique et Chœur de Radio-France, solistes : B. Brewer, L. Lebrun, L. Quitton, P.C. Runge... chef des chœurs : J. Jouineau, dir. P. Bellugi.
22 h 15, La nuit sur France-Musique : Les concertos de Beethoven (deuxième partie) A. Benedetti, Michelangeli (piano) : 23 h 5, Ecrans, Alex North ; 0 h 5, Musiques traditionnelles.

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 25 FÉVRIER

– *M. Yvon Gattaz*, président du C.N.P.F., est invité de l'émission « Face au public », sur France-Inter, à 19 h 15.

RADIO-TÉLÉVISION

Où va la télévision ?

(Suite de la première page.)

Le succès considérable de la télévision (quatre cent mille récepteurs en 1957, quatre millions en 1963, treize millions en 1973, dix-huit millions aujourd'hui), ressenti longtemps et encore maintenant avec une sorte d'inquiétude, bouleversa ces schémas. Il obligea, surtout après 1964, à une augmentation du nombre et des genres de programmes pour satisfaire à une demande, invisible mais réelle. Sauf en matière d'information où, hélas ! à quelques exceptions près, notamment dans le domaine des magazines, l'indépendance ne resta qu'un principe. Le problème principal pendant cette phase de croissance intensive fut de développer la production pour satisfaire la programmation de la première chaîne, puis de la seconde (1963) et enfin de la troisième (1971).

La rupture de 1974

La télévision manqua rapidement de moyens financiers, et comme le Parlement rechigna régulièrement à augmenter le taux de la redevance, notamment parce que personne — déjà — n'était satisfait de la télévision, la seule solution fut, après beaucoup d'hésitations et de craintes, d'accepter l'introduction de la publicité dans le service public, en 1968, avec quatre minutes par jour. Aujourd'hui, TF 1 et Antenne 2, les deux seules chaînes autorisées, en font en moyenne dix-huit minutes par jour, mais qui leur assurent plus de 50 % de leur budget.

L'explosion de 1968, expression d'une volonté de réformes, resta sans solution, provoquant même les plus dures mesures de répression que la télévision connut. Le pouvoir politique de l'époque, comme d'ailleurs presque tous les pouvoirs qui surestiment l'influence directe de la télévision, pensa, à tort, qu'une libéralisation de celle-ci lui serait fatale. Les choses restèrent en l'état, à l'exception de la petite libéralisation de 1969.

En 1974, l'O.R.T.F. se trouvait dans la situation d'être encore à la fois une administration proche du pouvoir politique, une bureaucratie fortement marquée par le pouvoir syndical, et une activité de création de plus en plus assujettie à la logique économique. Comme ses consœurs (*B.B.C., RAI*), *elle était* de moins en moins gouvernable. C'est dans ce contexte que fut votée, trop rapidement, la loi de 1974 qui introduisait une rupture par rapport à la tradition. En faisant éclater l'O.R.T.F en sept sociétés autonomes, gérées comme des entreprises publiques dans un contexte de semi-concurrence, elle provoquait un traumatisme, moins sur le plan du statut des personnels que sur celui des traditions, des valeurs, des habitudes.

Mais cette loi, et c'est probablement le principal reproche qu'on puisse lui adresser, restait à mi-chemin entre la référence à l'organisation du passé et une réelle modernisation du service public en perspective d'une ouverture que tout, dès cette époque, annonçait à l'horizon 85-90. Ses avantages ? Reconnaître qu'à terme les télévisions de service public seraient dans un univers concurrentiel. Et qu'il fallait s'y préparer, notamment en obligeant les chaînes de télévision à se comporter comme des acteurs économiques et culturels autonomes capables de rationaliser les coûts de production, tout en ayant préservé de la situation antérieure les avantages d'un statut du personnel dans chaque société. Enfin admettre, par la prise en compte de l'audience, que le public est appelé à jouer un rôle croissant.

L'impasse sur les contenus

Les inconvénients contrebalancèrent dans la pratique ce que les textes ou les intentions annonçaient. D'abord l'influence du pouvoir politique, même si elle fut moins forte que précédemment, demeura, par habitudes, pressions indirectes et autocensure, supérieure à la moyenne européenne.

Ensuite la concurrence stimulante en soi entre les chaînes devint presque sans contrôle, d'une part parce que la coordination des programmes, pourtant prévue dans les textes, ne fut jamais réellement réalisée, et surtout parce que FR 3, qui devait essentiellement être une chaîne régionale, était simultanément, par le cahier des charges, la chaîne du cinéma (cinq films par semaine), brouillant complètement les conditions de la concurrence entre TF 1 et Antenne 2. Mais cette concurrence entre les chaînes existait bien avant la loi de 1974, en réalité depuis la création de la seconde, celle-ci souhaitant à la fois se distinguer de son aînée et s'y confronter. En définitive, ce ne fut pas tant la concurrence qui posa un problème que les conditions dans lesquelles elle se réalisa.

Enfin l'introduction de la logique économique se fit au travers d'un système centralisé de décisions, avec un poids trop fort des technocrates gestionnaires, au détriment des saltimbanques. Ces derniers, après avoir longtemps critiqué la bureaucratie administrative précédente, *tout en sachant bien l'utiliser, eurent* souvent l'impression de n'être pas mieux compris qu'auparavant et d'avoir en plus à entrer davantage dans une logique technocratique et économique. Les difficultés financières de la S.F.P. n'arrangèrent pas les relations entre directions et créateurs, les uns et les autres engageant une sorte de dialogue de sourds à propos du rapport au public et de l'orientation de la production.

En fait, la principale contradiction de la loi de 1974 fut de s'affirmer libérale, et de ne pas l'avoir été, en tout cas pas jusqu'à son terme. Mais l'aurait-elle pu, compte tenu des traditions, des références idéologiques et des rapports de forces qui dominaient dans le système audiovisuel français ? Deux exemples illustrent en tout cas cette ambiguïté. Le premier est que, en dépit des promesses, *ni la radio ni la télévision* locales ne purent se développer réellement, le pouvoir craignant cette libéralisation de l'expression, pourtant conforme à une partie de son discours. Le second est qu'en matière de communication (télématique, satellite, fibre optique...) les décisions de politique industrielle favorisèrent à juste titre le développement de ce secteur, sans que simultanément des décisions soient prises permettant une réelle expérimentation, *non pas des technologies, mais* des services. On pensait techniques, mais sans programmes. On décidait *de fabriquer des « tuyaux », mais on* faisait l'impasse sur les contenus, ou plus exactement on s'en méfiait.

Le même discours à droite et à gauche

Il reste que cette loi insatisfaisante de 1974 ne mérite pas l'opprobre dont elle a été l'objet depuis le 10 mai. Elle représentait la première tentative pour organiser autrement la télévision de service public, dans un pays très centralisé, méfiant à l'égard de l'expression, fortement *politisé, et où depuis toujours les* projets de réorganisation ont suscité des réactions indignées et vertueuses de la part des différentes corporations. Toujours au nom du service public, de la création et de l'intérêt des téléspectateurs.

Les contradictions apparues dans la pratique, autant que les transformations sociales et culturelles depuis 1974, obligeaient de toute façon à un débat et à une nouvelle loi.

Trois paradoxes caractérisent depuis trente ans les débats sur la télévision. D'abord, aussi étrange que cela puisse paraître, la droite et la gauche, *malgré leurs affrontements* permanents, ont tenu jusqu'à présent le même discours à l'égard de la télévision : défendre le principe du service public et du monopole de diffusion ; refuser la télévision privée et plus largement la concurrence commerciale et la logique du profit ; promouvoir la culture française et résister à la « colonisation culturelle étrangère » ; concevoir une politique de création et de qualité susceptible d'enrichir le niveau culturel des publics, *et, naturellement, préserver* l'indépendance de la télévision à l'égard du pouvoir politique. Ce qui n'a pas empêché pendant vingt ans la gauche de soupçonner la droite de vouloir *« brader le service public »* ou privatiser la télévision, alors que celle-ci au fond n'en a jamais rien fait, d'abord parce qu'elle ne le voulait pas. Ce qui n'empêche pas non plus la droite de reprocher aujourd'hui à la gauche de ne pas respecter l'indépendance de la télévision, alors qu'elle sait très bien, par expérience, combien elle est difficile à respecter, lorsqu'il s'agit d'une télévision d'Etat, dans un pays traditionnellement centralisé... et que l'on est au pouvoir.

Le second paradoxe est qu'en dépit d'une histoire très courte, moins de quarante ans, la télévision a fait l'objet d'un grand nombre d'analyses, parfois de grande qualité scientifique. Mais dans l'ensemble celles-ci n'ont eu que très peu d'influence sur la manière dont les différents acteurs la considèrent. Pourquoi ? Parce que la télévision est une activité qui suscite les jugements tranchés, les opinions catégoriques et définitives. Pourtant, les changements qu'elle a subis depuis les années 50, et la société avec elle, devraient incliner à plus de modération dans les jugements, ou à tout le moins à plus de relativisme.

Le troisième paradoxe concerne *l'ambiguïté du rapport au public.* Les projets depuis toujours ont trouvé leur justification suprême dans la volonté de faire une télévision « pour » le public, l'informer, le distraire, l'éduquer. Mais, simultanément, la télévision de service public a toujours éprouvé une méfiance à l'égard des goûts du public.

Les sondages ont toujours eu mauvaise presse, identifiés en général aux pires turpitudes de la télévision commerciale américaine, même si elle aussi a bien changé depuis les années 60. La télévision est finalement la seule activité de création, *dans laquelle tenir compte des réactions* du public ressemble à une remise en cause des orientations du service public !... Et une des raisons de l'impopularité de la loi de 1974, dans une partie des milieux professionnels et intellectuels, vint de ce qu'elle introduisait une timide prise en compte de l'audience dans la politique de production et de programmation. On criait à l'assassinat de la création et à la tyrannie des sondages, alors que ceux-ci n'intervenaient que pour moins de 1 % dans la répartition de la redevance.

Tout cela donne de la télévision l'impression que rien n'a fondamentalement changé. Et pourtant s'il est une activité qui a considérablement grandi et s'est transformée en une génération, c'est bien celle-là. Alors pourquoi cette impression de tourner en rond ? Peut-être parce que nous n'avons pas conscience, pour avoir le nez dessus, des changements *que nous avons vécus.*

Peut-être aussi parce que ce miroir suscite l'irritation en renvoyant *de nous une image qui ne nous satis*fait pas. Car si le miroir individuel nous plonge dans les délices du narcissisme, le miroir collectif nous fait patauger dans l'insatisfaction. Mais peut-être surtout parce qu'il y a actuellement un décalage entre le discours politique sur la télévision et les changements socio-culturels que l'on observe d'autre part. Le problème principal est que la société a changé, ainsi que l'attitude du public, le cadre économique, et très bientôt les technologies. La question de fond est de savoir si l'adaptation du service public se fera d'abord en fonction de ces transformations socio-culturelles, ou bien si c'est l'interprétation politique de la télévision et de son rôle qui demeureront le crédo.

JEAN-LOUIS MISSIKA
et DOMINIQUE WOLTON.

Prochain article :
L'INFLUENCE DU PETIT ÉCRAN

● *Tel-Sat, le projet suisse de télévision directe par satellite,* qui pourrait débuter en 1987, couvrira non seulement la Suisse et ses voisins les plus proches, mais les pays de l'Est, c'est-à-dire 95 % de téléspectateurs étrangers, a indiqué, mardi 23 février à Berne, le président de Tel-Sat, M. Jean-Claude Nicole, se fondant sur les résultats d'une expertise américaine.

La société Tel-Sat, constituée en mai 1980, avait déposé une demande de concession expresse auprès du gouvernement fédéral pour laquelle elle attend toujours la réponse.

M. Nicole et ses collaborateurs, qui espèrent que la décision fédérale pourra intervenir en septembre 1982, ont rappelé que les autorités centrales devaient se prononcer sur le droit d'utiliser trois canaux pour la diffusion de programmes dans les trois langues officielles de la Suisse : français, allemand et italien. Si les autorités centrales se prononcent en septembre, les promoteurs de Tel-Sat pourront mettre le premier satellite sur orbite par la fusée Ariane ou par un lanceur américain en 1986 et commencer les premières émissions l'année suivante.

● *La revue « Problèmes audiovisuels », éditée par* l'Institut national de l'audiovisuel (INA) et la Documentation française, consacre son *cinquième numéro* à « La télévision au Japon ». Les organismes de radiotélévision (publics et privés), les téléspectateurs japonais, les nouvelles techniques de la communication audiovisuelle et les problèmes de programmation sont analysés. Une chronologie de l'histoire des médias au Japon et une bibliographie des ouvrages les plus importants sur le sujet complètent ce numéro.

★ « La télévision au Japon », nº 5 de *Problèmes audiovisuels,* 32 pages, 20 francs, dans les librairies de la Documentation française : 31, quai Voltaire, Paris, et 165, rue Garibaldi, à Lyon. Vente par correspondance : 124, rue Henri-Barbusse, 93308 Aubervilliers Cedex.

INFORMATIONS « SERVICES »

LA GRÈVE A LA RADIOTÉLÉVISION

Vu

L'ESPOIR

Quand, au terme d'un journal réduit au minimum, Patrick Poivre d'Arvor nous a dit tout tranquillement sur A 2 vouloir nous expliquer le pourquoi et le comment de cette grève également évoquée par le présentateur de TF 1 avant de passer le micro au délégué syndical de ce qu'il était convenu d'appeller autrefois certaines catégories de personnel, on est resté sans voix. De mémoire de téléspectateur, on n'avait jamais vu ça. Quand ce délégué a évoqué d'une voix posée, sereine, mesurée, encore lestée par un solide accent du terroir, les raisons de cet arrêt de travail : l'absence de concertation à la veille d'une réforme imminente et capitale... Il y en avait eu, certes, mais pas autant que ce qu'on pouvait attendre d'un gouvernement socialiste. Quand ensuite le porte-parole des journalistes en grève, abondant dans le même sens, a déclaré réclamer haut et fort la totale indépendance de la radiotélévision à l'égard du pouvoir. Et quand, enfin, on a appris que le ministre de la communication avait renoncé à faire appliquer la loi Vivien qui oblige à présenter en pareil cas un programme minimal différent sur les trois chaînes, on a compris qu'on venait de vivre là un moment historique, non je n'exagère pas. On avait fait un pas décisif dans le sens de la démocratie. Après cela, après ce qu'on venait d'entendre, les choses ne seraient plus jamais ce qu'elles étaient avant la victoire du 10 mai. Devant tant de détermination d'une part, tant de compréhension de l'autre, ceux qui doutaient, j'en étais, des chances de voir le gouvernement rendre à l'audio-visuel sa liberté pleine et entière reprenaient espoir. L'espoir qu'il y aurait peut-être, quand même, un changement fondamental destiné à marquer d'une pierre blanche le septennat du président Mitterrand.

CLAUDE SARRAUTE.



(Dessin de KONK.)

Un succès des syndicats

La première grève du service public de la radio-télévision aura été un succès, d'une part par l'ampleur du mouvement et la discipline des syndicalistes (C.F.D.T., C.G.T., S.N.J., certaines sections de la C.F.T.C. et de F.O.), d'autre part par la réduction du programme télévisé de la soirée à une seule émission commune aux trois chaînes – un épisode du feuilleton américain « Drôles de dames » – précédée d'un journal propre à TF 1 et Antenne 2, celui de Soir 3 étant supprimé.

Jusqu'au début de la soirée, il régnait encore une totale incertitude sur la nature du programme diffusé le soir même. Une assemblée générale des personnels, qui se tenait dans le grand hall de la Maison de la radio et rassemblait une foule importante, avait finalement opté pour cette solution, souhaitant aussi que les membres de l'intersyndicale puissent exprimer à l'antenne les motifs de la grève. Au cours de l'après-midi, le succès de la grève était confirmé. Le centre Devèze, qui fabrique Soir 3, a été fermé, annulant ainsi la diffusion du journal ; neuf bureaux FR 3 de province ont fait de même : Toulouse, Montpellier, Besançon, Nantes, Clermont-Ferrand, Nancy, Nice, Caen et Orléans.

Dans un communiqué, les grévistes ont exprimé leur refus *« de tout amalgame avec la campagne de presse orchestrée par les forces de droite qui sont à l'origine du démantèlement de la radiotélévision »* et ils ont à nouveau manifesté *« leur ferme volonté que s'engage, dans les plus brefs délais un vrai dialogue avec les pouvoirs publics, pour l'élaboration du projet de loi qui doit concrétiser l'unité et assurer le développement du service public de radiotélévision »*.

M. Fillioud conteste les raisons du mouvement

M. Georges Fillioud, ministre de la communication, proteste, dans un communiqué publié le mercredi 24 février, contre les accusations de non-concertation formulées à son encontre par les organisations syndicales. Il déclare avoir accordé personnellement depuis le 29 mai, trente-neuf audiences à des délégations syndicales de divers organismes issus de l'ex-O.R.T.F., et précise que quarante et une audiences ont été accordées à d'autres délégations par MM. Pierre Girard et Michel Berthod, conseillers techniques à son cabinet. Il mentionne également les sessions de la commission Moinot au cours desquelles ont été entendues quatre-vingt-sept délégations ou personnalités syndicales, ainsi que les réunions auxquelles a procédé le groupe de coordination des sept présidents des sociétés nationales de radio-télévision : ceux-ci ont siégé à onze reprises, en présence de l'ensemble des représentants syndicaux pour mettre en route la préparation de la convention collective unique de l'audiovisuel. Enfin le ministre rappelle qu'il a fixé un rendez-vous le jeudi 4 mars pour informer en priorité les représentants syndicaux des orientations principales du projet de loi de réforme avant toute délibération en conseil des ministres.

« Jamais une concertation d'une telle ampleur n'avait été organisée », souligne M. Fillioud, qui déclare, par ailleurs, qu'il avait mis en garde ses interlocuteurs syndicaux dès leur première visite : en effet, ajoute-t-il, *« le gouvernement entend respecter les règles démocratiques de la concertation, et il l'a fait, mais il ne saurait être question qu'il se dessaisisse de la responsabilité de rédiger le projet de loi dont la présentation l'engage devant le Parlement.*

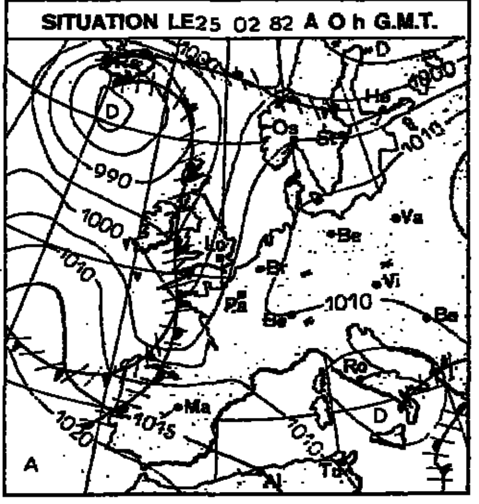
» Aucune manifestation d'aucun ordre ne peut faire varier le gouvernement sur ce point », conclut M. Fillioud, qui déplore que les grévistes aient refusé de diffuser trois heures de programmes distincts, sur chacune des trois chaînes, ce qui aurait *« mieux marqué le respect que les agents du service public doivent aux usagers »*.

Mercredi soir, le syndicat Force ouvrière des journalistes faisait savoir que les représentants des organisations syndicales ayant appelé à la grève devaient être reçus ce jeudi 25 février, dans l'après-midi, au ministère de la communication.

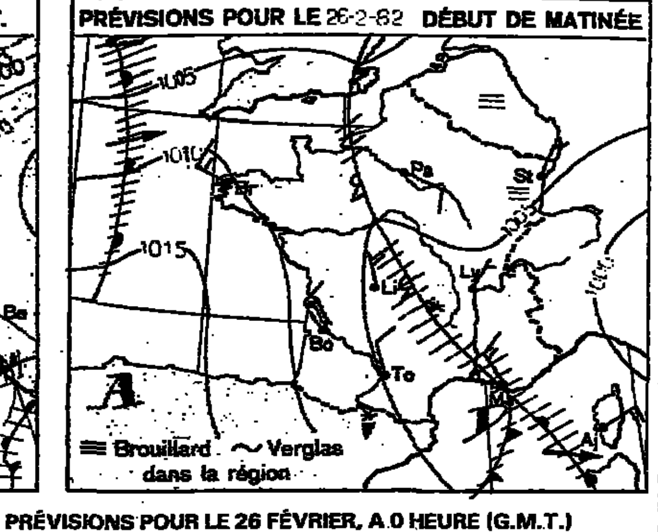
● *M. Alain Madelin*, député U.D.F. de l'Ille-et-Vilaine, a estimé, mercredi après-midi 24 février, que, *« en refusant d'assurer leurs obligations, les P.-D.G. des trois chaînes ont abdiqué leur pouvoir et doivent partir »*. Il a ajouté : *« Si la télévision reste un service public, ses P.-D.G. ont pour mission, comme cela a été confirmé par la loi en 1979, d'assurer la continuité des programmes dans toute la mesure de leurs moyens et en respectant le droit de grève. »* M. Madelin demande le départ de M. Fillioud, ministre de la communication, qu'il accuse de *« désorganiser la télévision »*.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 25 02 82 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 26-2-82 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le jeudi 25 février à 0 heure et le vendredi 26 février à 24 heures :

L'air froid continental de nos régions orientales bloquera l'expulsion froide polaire liée à la perturbation du proche Atlantique dont la partie la plus active se dirigera vers la Méditerranée occidentale.

Vendredi matin, le temps sera très nuageux sur l'ensemble de la France. Il fera encore froid des frontières du Nord à l'Alsace et au Jura où de nombreux brouillards givrants seront observés ainsi que quelques faibles chutes de neige près des frontières de l'Est. Ailleurs, le temps sera brumeux avec de faibles pluies ou neige à basse altitude de l'Ouest au bassin parisien ou Centre, plus marquées du Massif central au pourtour méditerranéen.

Au cours de la matinée, des éclaircies se développeront sur nos régions de l'Ouest mais une nouvelle aggravation pluvieuse s'étendra progressivement en soirée de la Bretagne à l'ouest du bassin parisien, au Limousin, au bassin aquitain, tandis que près de la Méditerranée les précipitations s'atténueront. Ailleurs, le temps restera froid passagèrement nuageux et brumeux.

Les vents se renforceront en Méditerranée. Les températures maximales seront en hausse sur la moitié ouest du pays.

PRÉVISIONS POUR LE 26 FÉVRIER, A 0 HEURE (G.M.T.)

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 24 février ; le second, le minimum de la nuit du 24 au 25 février) : Ajaccio, 12 et 1 degrés ; Biarritz, 10 et 4 ; Bordeaux, 8 et 2 ; Bourges, 2 et – 2 ; Brest, 9 et 5 ; Caen, 6 et 1 ; Cherbourg, 7 et 1 ; Clermont-Ferrand, 6 et – 6 ; Dijon, 1 et – 5 ; Grenoble, 7 et – 3 ; Lille, 3 et – 2 ; Lyon, 5 et – 5 ; Marseille-Marignane, 9 et – 2 ; Nancy, 0 et – 9 ; Nantes, 7 et 3 ; Nice, 10 et 4 ; Paris-Le Bourget, 5 et 0 ; Pau, 9 et 1 ; Perpignan, 10 et 1 ; Rennes, 7 et 2 ; Strasbourg, – 1 et – 11 ; Tours, 2 et – 1 ; Toulouse, 8 et 1 ; Pointe-à-Pitre, 22 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 11 et 5 degrés ; Amsterdam, – 1 et – 3 ; Athènes, 12 et 12 ; Berlin, 2 et – 6 ; Bonn, 3 et – 8 ; Bruxelles, – 1 et – 3 ; Le Caire, 21 et 11 ; îles Canaries, 19 et 16 ; Copenhague, – 3 et – 8 ; Dakar, 21 et 17 ; Genève, 4 et – 5 ; Jérusalem, 12 et 7 ; Lisbonne, 13 et 11 ; Londres, 2 et 0 ; Madrid, 11 et 3 ; Moscou, – 3 et – 8 ; Nairobi, 30 et 14 ; New-York, – 1 et – 3 ; Palma-de-Majorque, 12 et 4 ; Rome, 13 et 2 ; Stockholm, 0 et – 4 ; Luxembourg, 0 et – 6.

L'ÉTAT DE LA NEIGE EN FRANCE

Au cours des derniers jours, d'importantes précipitations neigeuses se sont produites sur les Pyrénées. Cette neige récente est froide et ne subit pas de tassement. Sa liaison avec la vieille sous-couche reste fragile et des plaques à vent se sont formées sur les faces Est à Sud. L'instabilité est donc importante avec forts risques d'avalanches naturelles.

Sur les autres massifs, le manteau neigeux reste important au-dessus de 1 500 mètres et les précipitations ont été faibles en général. Pour la fin de la semaine, il faut s'attendre à un temps médiocre sur les Alpes, les Pyrénées, le Massif central et la Corse, avec des passages de perturbations apportant des nuages abondants, souvent accompagnés de neige en moyenne montagne. Seuls les Vosges et le Jura bénéficieront d'un temps plus clément mais souvent nuageux.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

SERVICE NATIONAL

APPEL SOUS LES DRAPEAUX DES FRANÇAIS

NÉS ENTRE LE 9 JUILLET ET LE 15 OCTOBRE 1962

Le ministère de la défense communique :

La fraction de contingent 82/04 comprendra, s'ils ont été reconnus aptes au service :

1. Les jeunes gens :

a) Dont le sursis ou la prolongation de sursis arrivera à échéance avant le 1er avril 1982 ;

b) Dont le report d'incorporation arrivera à échéance avant le 1er avril 1982 ;

c) Dont l'appel avec une fraction de contingent antérieure a été, pour des motifs divers, annulé et fixé à l'échéance du 1er avril 1982 ;

d) Volontaires pour être appelés le 1er avril 1982 et qui, à cet effet, ont, avant le 1er février 1982, déposé une demande d'appel avancé ou fait parvenir leur résiliation de sursis ou de report d'incorporation ;

2. Les jeunes gens :

a) Nés entre le 9 juillet et le 30 septembre 1962, ces dates incluses, recensés avec la troisième tranche trimestrielle de la classe 1982 ;

b) Omis ou naturalisés, recensés avec la quatrième tranche trimestrielle de la classe 1982 ;

c) Nés entre le 1er octobre 1962 et le 15 octobre 1962, ces dates incluses, recensés avec la quatrième tranche trimestrielle de la classe 1982.

Les jeunes gens destinés à l'armée de terre, à la marine ou à l'armée de l'air seront appelés à partir du 1er avril.

loterie nationale LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER. TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TRANCHE DE FEVRIER DES SIGNES DU ZODIAQUE

TIRAGE N° 13 DU 24 FÉVRIER 1982

TERMINAISON	FINALES et NUMÉROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES à PAYER
1	011	tous signes	F. 400
	491	tous signes	400
	6 031	cancer	10 000
		autres signes	1 000
	9 591	scorpion	10 000
		autres signes	1 000
	26 681	verseau	150 000
		autres signes	15 000
2	5 112	sagittaire	10 000
		autres signes	1 000
	4 602	scorpion	15 000
		autres signes	1 500
	82 972	gémeaux	150 000
		autres signes	15 000
	21 072	taureau	150 000
		autres signes	15 000
3	1 822	capricorne	15 000
		autres signes	1 500
	28 223	sagittaire	150 000
		autres signes	15 000
4	874	tous signes	400
	904	tous signes	400
	9 654	taureau	10 000
		autres signes	1 000
	5 764	cancer	15 000
		autres signes	1 500
	13 414	scorpion	150 000
		autres signes	15 000
5	6	tous signes	100
	56	tous signes	300
	0 825	verseau	10 100
		autres signes	1 100
	03 725	vierge	150 100
		autres signes	15 100
	10 625	cancer	150 100
		autres signes	15 100
	38 025	lion	150 100
		autres signes	15 100
6	76	tous signes	400
	0 246	gémeaux	10 000
		autres signes	1 000
	0 406	capricorne	10 000
		autres signes	1 000

TERMINAISON	FINALES et NUMÉROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES à PAYER
7	7	tous signes	F. 100
	827	tous signes	500
	2 277	poissons	10 100
		autres signes	1 100
	2 567	lion	10 100
		autres signes	1 100
	5 277	vierge	10 100
		autres signes	1 100
	2 687	lion	15 100
		autres signes	1 600
	6 567	poissons	15 100
		autres signes	1 600
	20 717	balance	150 100
		autres signes	15 100
	25 187	poissons	150 100
		autres signes	15 100
	81 607	capricorne	150 100
		autres signes	15 100
8	08	tous signes	200
	8 298	bélier	15 000
		autres signes	1 500
	6 338	taureau	15 000
		autres signes	1 500
	00 716	bélier	150 000
		autres signes	15 000
9	4 289	balance	10 000
		autres signes	1 000
	6 029	bélier	10 000
		autres signes	1 000
	1 729	vierge	15 000
		autres signes	1 500
	6 129	balance	15 000
		autres signes	1 500
	6 689	verseau	15 000
		autres signes	1 500
	9 439	sagittaire	15 000
		autres signes	1 500
0	200	tous signes	400
	8 790	gémeaux	15 000
		autres signes	1 500
	10 050	bélier	4 000 000
		autres signes	150 000

PROCHAINS TIRAGES LE 3 MARS 1982. L'ARLEQUIN A PONTOISE (Val-d'Oise) LES PENSÉES A MALAKOFF (Hauts-de-Seine)

LOTO TIRAGE N° 8 : 4 10 18 30 34 36 NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE 45

PROCHAIN TIRAGE LE 3 MARS 1982 VALIDATION JUSQU'AU 2 MARS APRÈS-MIDI

1982 LOTERIE NATIONALE TIRAGE DU 24 FÉVRIER 1982 N° 13

PARIS EN VISITES

SAMEDI 27 FÉVRIER

« La basilique Saint-Denis », 14 h 30, entrée, Mme Meyniel.

« Montmartre raconté aux jeunes », 14 h 30, métro Abbesses, M. Pepany.

« Hôtel de Botherel-Quintin », 15 h, 42, rue des Petites-Ecuries, Mme Legrégeois (Caisse nationale des monuments historiques).

« Collection Thyssen », 14 h 15, Petit Palais (Approche de l'art).

« Cimetière du Père-Lachaise », 15 h, entrée, boulevard de Ménilmontant (Art et histoire).

« La peinture du Caravage », 11 h, musée du Louvre, porte Denon (Arcus).

« Les Halles », 15 h 15, 1, place des Deux-Ecus (Mme Barbier).

« Peinture française du XVIIe siècle », 14 h, Grand Palais (Mme Caneri).

« La Sorbonne », 15 h, 46, rue Saint-Jacques (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtel Gaillard », 15 h, 1, place Malesherbes (Mme Ferrand).

« Mystérieuse Egypte », 15 h 45, métro Louvre (Mme Hauller).

« Etrange univers de la Dame à la Licorne », 15 h, musée de Cluny (Histoire et archéologie).

« Peinture française du XVIIe siècle », 15 h, Grand Palais (P.-Y. Jaslet).

« Notre-Dame de Paris », 15 h, métro Cité (Lutèce-visites).

« Le Marais », 14 h 45, 24, rue Pavée (M. de La Roche).

« Chefs-d'œuvre du musée », 10 h, musée du Louvre.

« Rue Montorgueil », 14 h 30, métro Etienne-Marcel (Paris pittoresque et insolite).

« Saint-Laurent », 15 h, métro Château-d'Eau (Résurrection du passé).

« Place des Vosges », 14 h 30, 1, place des Vosges (M. Romann).

« Ministère de la marine », 15 h 30, 2, rue Royale (Tourisme culturel).

« Le Marais », 14 h 30, 2, rue de Sévigné (Le Vieux Paris).

« La mode et les poupées du XVIIIe siècle à nos jours », 15 h, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (Visages de Paris).

CONFÉRENCES

15 h, 23, rue Notre-Dame-de-Lorette, M. J.-M. Muller : « Désobéissance civile et objection de conscience » (Défense et Paix).

14 h 45, 64, rue du Rocher, Père Guichardan : « Piqué au vif » ; M. J. Salagnac : « Aujourd'hui, peut-on vaincre la surdité ? » ; M. J.-L. Gonneau : « Et la politique étrangère de la France ? Où nous conduit-elle ? » (Club du Faubourg).

15 h, 5, rue Largillière, Mme J.-M. Cavarac : « Egypte : Pyramides et temples » (Nouvelle Acropole).

15 h, 18-20, rue Faidherbe, M. J. Malaurie : « Inuit » (entrée gratuite).

15 h, musée Guimet, 6, place d'Iéna, M. J.-P. Desroches : « arts de la Chine : céramique ».

15 h, Palais de la Découverte, avenue Franklin-D-Roosevelt, M. J.-C. Pont : « Flashes sur la préhistoire de la géométrie non euclidienne ».

9 bis, avenue d'Iéna, M. R. Orange, 15 h : « Chine 78 » ; 17 h : « Pérou-Bolivie » (projection).

16 h, 4, square G. Lesage : « Vivre la conscience cosmique » (Méditation transcendantale) (entrée libre).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 25 février 1982 :

UN DÉCRET

● Portant publication de l'échange de lettres en date du 1er septembre 1981 relatif à l'enseignement du français au personnel des Nations unies.

● Approuvant un contrat du 16 juin 1981 passé entre Electricité de France et le Central Electricity Generating Board.

● Modifiant le décret du 10 juillet 1963 portant application de la loi du 1er août 1905 sur la répression des fraudes pour ce qui concerne les laits fermentés et le yaourt ou yoghourt.

DES ARRÊTÉS

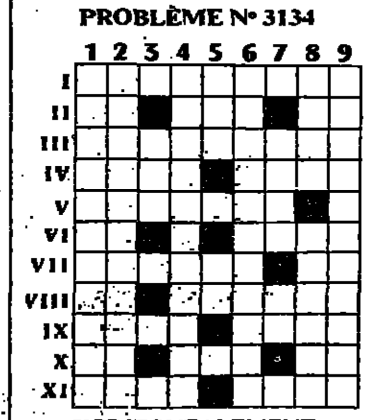
● Fixant la répartition des cotisations des assurances maladie, maternité, invalidité, décès et de l'assurance des accidents du travail et des maladies professionnelles.

● Fixant le prix d'émission des emprunts « Villes de France 16,80 %-17,30 % mai 1982 » et le taux d'intérêt de référence des emprunts des collectivités locales.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3134





HORIZONTALEMENT

I. Peuvent présenter d'excellents spectacles avec des cabots. – II. Participe. Noble, il fut adopté par le comte de Buffon. Elue à droite. – III. Travailler à l'œil. – IV. Gentils étaient de nombreux hommes qu'il rencontra. Ça presse. – V. Est au-dessus de la médiocrité. – VI. Sur le calendrier. Mort ou vif. – VII. Retraite élevée d'êtres supérieurs. Est rouge dans les cœurs. – VIII. Note. Conduit autrefois à l'autel. – IX. Une noire qui peut être blanche. Pigeon aux lentilles. – X. A de nombreux croisements. Il toucha des livres en Russie. Pieuses initiales. – XI. Le bon est commun. Passé d'une gorge dans une autre.

VERTICALEMENT

1. Truc en plumes. – 2. Ses factures ne sont guère appréciées. – 3. Poussés. – 4. Lents et durs effets de la goutte. – 5. Se tire des flûtes. Arme (abréviation). – 6. Travail accompli avant un instant de détente. – 7. Invitée à se taire. Renferment des lunettes. – 8. Elles sont le plus souvent condamnées avant d'être élargies. Protestant. – 9. Elle s'occupe beaucoup de ses chatons.

Solution du problème n° 3133

Horizontalement

I. Débineuse. – II. Ecole. Ton. – III. Christ. Un. – IV. Li. Anse. – V. Aqueuse. – VI. Rush. Soit. – VII. Aie ! Menu. – VIII. Te. Nom. Ni. – IX. Ire. Meaux. – X. Chenil. – XI. Noue (étable). Très.

Verticalement

1. Déclaration. – 2. Echiquier. – 3. Bor. Usé. Ecu. – 4. Ili. Eh ! Hé ! – 5. Nés. Môme. – 6. Tassement. – 7. Ut. Néon. Air. – 8. Sous. Lunule. – 9. Ennemi. IX.

GUY BROUTY.

CLAIRE DEVARRIEUX.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



emplois régionaux



elf aquitaine

RECHERCHE POUR SES SERVICES D'ETUDES PRODUCTION A PAU

JEUNE INGENIEUR MECANIQUE DES ROCHES

PROFIL :
– Ingénieur grande école (X - MINES - PONTS - CENTRALE) avec formation géologique complémentaire ou thèse de spécialité et, si possible, quelques années d'expérience de recherche géotechnique (laboratoires et modèles numériques de simulation).
– anglais courant
– aptitude à l'expatriation
– dynamisme.

MISSION :
sera chargé de l'étude de problèmes de mécanique des roches posés par les opérations de forage et production des puits et par l'exploitation des gisements d'hydrocarbures. Les travaux comprennent des recherches appliquées en laboratoire, la mise en œuvre de modèles de calcul, et l'étude critique de problèmes rencontrés sur chantier.
L'activité sera partagée entre des recherches appliquées et études spécifiques pour le compte des filiales opérationnelles du Groupe.

Lieu : Sud-Ouest de la France pour débuter.

Envoyer C.V. et prétentions à no 25589 S.N.E.A.P. - D.C. Recrutement 26, avenue des Lilas - Tour 12.04 - 64018 PAU Cedex

CONTESSE

LA VILLE DE VALENCE (Drôme) recrute :
Un chargé de Mission Contractuel, pour mettre en œuvre et coordonner les actions d'insertion sociale et professionnelle en direction des jeunes.
Il devra avoir une expérience concrète de ces problèmes ainsi qu'une connaissance pratique en matière de formation professionnelle.
Contrat d'un an éventuellement renouvelable.
Les candidatures seront reçues jusqu'au 1er mars, et devront être adressées à M. le Député-Maire, Hôtel de Ville de VALENCE, Service du Personnel.

Foyer post-cure pour toxicomanes - MAUBEUGE - cherche un (e) personne pour participer équipe d'encadrement (animation + gestion).
Ass. La Bernière, 13, Bois-Blancs, 59910 BONDUES.

Cabinet expertise comptable à implantation nationale recherche pour région BRETAGNE

COMPTABLES

qualifiés. Expérience cabinet obligatoire. Ecr. avec C.V. IFFA, 5, rue de Téhéran, 75008 Paris.

Importante société

PÉTROCHIMIQUE

cherche pour son Usine S.O.

TECHNICIEN MATIÈRES PLASTIQUES

Formation B.T.S. matières plastiques, chimie ou physique, ayant de préférence une première expérience industrielle et possédant notions anglais et (ou) allemand (Poste comprenant déplacements y compris à l'étranger) pour service développement technique d'une de ses matières plastiques (Assistance clientèle et collaboration aux études menées dans laboratoire groupe).
Adresser C.V. s/no 1.921. PBC. J'annonce : 22, Rte d'Espagne, 31081 TOULOUSE CEDEX.

Rech. ASSIST. DIRECTION Parc loisirs, exp. animation et responsabilité.
Env. C.V. TOURISME & TRAVAIL, 38, rue Demidoff, 76000 LE HAVRE.

OFFRES D'EMPLOIS



THOMSON-CSF

Groupe ACTIVITÉS MÉDICALES
Département Etudes et Développement Imagerie Nouvelle
recherche

ingénieur informaticien

(E.S.E. - ENST - ENSIMAG - Université) ayant acquis au moins 5 années d'expérience dans un ou plusieurs des domaines suivants :
• logiciel d'application (temps réel, base de données),
• traitement du signal en imagerie numérique,
• conduite de processus dans un environnement multi-processeurs.
Il sera le responsable d'une équipe. Expérience souhaitée sur minis et micros. Anglais indispensable.
Poste à pourvoir en proche banlieue Nord.

Envoyer CV, photo et prétentions s/réf. 35751 M à THOMSON-CSF Département EDıN - 48 rue Camille Desmoulins Service du Personnel 92130 ISSY LES MOULINEAUX.

SOCIÉTÉ D'ASSURANCES PARIS (9e) recherche

CADRE TRÈS BON NIVEAU

SPÉCIAL. RISQUES SPÉCIAUX (R.C. DOMMAGES)
ayant plusieurs années d'expérience dans la branche, pour prise en charge service souscription, risques spéciaux, sous l'autorité du chef du département, études, rédactions de contrats et clauses adaptées.
Adresser C.V., photo, prétentions et lettre manuscrite, s/no T031929M, à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Le Centre d'Informations Financières recherche FUTURS CADRES COMMERCIAUX
– Dynamiques et ambitieux.
– Goût du contact haut niveau.
– Très bonne présentation.
CSens des responsabilités.
Pour R.-V. : 553-91-30 P. 201.

BETINA-ETT

recherche

INGÉNIEURS

SUP-ÉLEC, CENTRALE ou POLYTECHNIQUE
OPTION INFORMATIQUE
langage FORTRAN
matériel DATA
Agence MARKET
54, rue du Colisée, Paris-8e. Me F.-Roosevelt – 563-84-34.

Société Banlieue Sud DISTRIBUTEUR GROSSISTE MATÉRIEL THERMIQUE recherche

RESPONSABLE CCIAL D'AGENCE

Expérience professionnelle exigée dans ce secteur. Adresser C.V. + prétent., s/no 34031, M. BLEU, 17, rue Label, 94300 VINCENNES.

Association sportive Yvelines cherche

EXPLOITANT

Bar restaurant. Logem. assuré. Ecr. s/no 6 258 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

FILIALE D'UN GROUPE IMPORTANT recherche

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN CHEF DE PROJET

DIPLOMÉ GRANDES ÉCOLES
Exp. confirm. en microinformat. Env. C.V. dét. et prét. à CERME, B.P. 29 - 92370 Chaville.

Ingénieurs Electriciens Supelec INSA - ESME, postes stables et avenir, rémunération importante. CENAF 297-49-95.

Import. Cabinet de Graphologie rech. pour ses Analyses privées de formule exclusive
GRAPHOLOGUE CONF. (E)
clair et concret
intéressé pour collab. libérale régul. (Paris ou prov. indiff. si rapide). Écrire : Centre Sésame, 8, rue Rouvet, 75019 Paris.

Cabinet d'avocats, 6e arrondt, cherche secrétaire mi-temps à compter du 1er mars. Tél. 325-44-73.

---

5 INGÉNIEURS

LOGICIEL haut niveau. SOPRAS E.T.T. - 790-40-30.

Traducteurs arabes, l'organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)

organisera, en juin 1982, à Alger, Bagdad, Khartoum, Genève, Londres et Paris et dans d'autres centres s'il y a lieu, un examen d'aptitudes à la traduction en langue arabe en vue d'établir une liste de traducteurs qualifiés, auxquels il pourra être proposé des postes vacants ou des engagements temporaires à la Section de traduction arabe de l'Unesco, à Paris.

Les candidats devront être titulaires d'un grade universitaire et être capables de traduire de l'anglais et du français vers l'arabe et de l'arabe vers l'anglais ou le français.

Limite d'âge : 50 ans.
Au-delà de cet âge, les candidats reçus à l'examen peuvent être engagés exclusivement à titre d'auxiliaires temporaires.

Les demandes d'inscription, accompagnées d'un C.V. détaillé et des photocopies des diplômes obtenus par les candidats, devront être envoyées à :

L'UNESCO, place de Fontenoy. Bureau 212, 75700 Paris, avant le 22 mars 1982 (le cachet de la poste faisant foi).

SOCIÉTÉ DE VENTES PRODUITS INDUSTRIELS MÉCANIQUES

recherche dans le cadre de son expansion

TECHNICO-COMMERCIAL CONFIRMÉ

B.T.S. Mécanique, équivalent ou expérience, pour prendre en charge un secteur de vente Ile-de-France Ouest et Normandie.

Rémunération en fonction expérience + frais.

Envoyer C.V. détaillé, prétentions, photo à HAVAS CONTACT, 1, pl. du Palais-Royal, 75001, Paris, sous référence 68 192.

Ingénieurs électriciens Supelec INSA-ESME, postes stables et avenir. Rémunération import. CENAF, 297-49-95.

VILLE D'ATHIS-MONS 91200 (ESSONNE)

recrute

1 Sous-Bibliothécaire responsable de l'animation des bibliothèques.

1 Ingénieur subdivisionnaire pour seconder Directeur général des Services techniques. Avantages statutaires :

Adresser candidature avec curriculum vitae à : Mme LE MAIRE, 91205 ATHIS-MONS.

CABINET D'AVOCATS
6e arrdt, cherche SECRÉTAIRE mi-temps, à partir du 1er mars. Téléphone : 325-44-73.

DEMANDES D'EMPLOIS

Homme 37 ans, comptable, gestionnaire, analyste financier, anglais courant. 15 ans expérience, cherche emploi sur Paris. Libre rapidement. Ecrire à M. Near, 92, boulevard de Charonne, 75020 PARIS ou téléphoner au 376-14-69.

Jeune fille 18 ans ch. emploi, bureau, dactylo, débutante sténo.
Ecr. s/no 6259 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Responsable informatique bancaire, autodidacte recherche, emploi sur IBM 34 ou IBM 38 Ecr. s/no 2313 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

DESSINATRICE COLORISTE textile cherche emploi mi-temps. Téléphoner à partir de 18 h 30. Téléphone : 558-06-52.

J.F. 28 ans, DIRECT. FINANCIER & ADMINISTR., de S.A. comm. (30 pers.), filiale d'une import. sté étrang. rech. poste similaire stable Paris. Région parisienne. Ecr. s/no 6.255 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Homme ing. diplômé, 44 ans, exp. bâtiment T.C.E. 18 ans. Travaux, coordination, pilotage, disponible rapidement. Paris, banlieue. Pour rendez-vous. Ecr. s/no 6254, le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Anglaise, lic. en droit, diplôme de notaire « solicitor » ; parle franç., all., esp., ital., ; expér. admin. ; très bonne dactylo ; ch. travail comme secrétaire.
Ecr. s/no 6260 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

DIRECTRICE TECHNICO-COMMERCIALE, spéc. exportation – importation produits chimiques ch. poste emploi équivalent.
Ecrire sous le no 31.952 M. RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

capitaux propositions commerciales

RODEZ - AVEYRON

Grossiste fournit. industriel dispose surface dans son dépôt et temps magasinier, étudierait toute proposition. Ecrire : HAVAS, BEZIERS, no 84661.

Part. vd Parts SARL Parfumerie (100/200), RÉG. PARISIENNE T. pr rens. 983-26-21 ap. 18 h.

occasions

MOQUETTE PURE LAINE PRIX POSE

75 F T.T.C. m² - 658-81-12.

automobiles

divers

LANCIA AUTOBIANCHI
Nouvelle GAMME 82
A 112 4cv-DELTA 6cv
concessionnaire
336.38.35 +

emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

RESERVOIR ENGINEERING

Contribute to the advancement of petroleum technology as a consultant with Intercomp



Intercomp is the world's largest reservoir engineering consultancy. It has successfully brought together many of the industry's leading experts who have, as a central objective, the development of advanced technology to enable petroleum production to keep pace with demand. Located in strategically sited offices in Houston, London, Calgary and Denver, Intercomp's consultants undertake a wide variety of projects ranging from preliminary evaluations of a single well to detailed studies of compositional reservoirs and enhanced oil recovery projects.

Intercomp's services are in great demand and, as a result, they need to appoint additional consultants. The need is for candidates with varying levels of experience and we would like to hear from you whether you are currently an Engineering Manager, a Senior Engineer or have only a few years experience. The assignments in which you would be involved would include some of the most complex reservoir engineering projects emanating from the North Sea Europe, North Africa and the Middle East. You would almost certainly gain wider experience with Intercomp than in your present job and should be able to extend the boundaries of your experience through involvement in unusual projects, for example, in EOR or thermal recovery. At the senior level you would be the Project Leader in major assignments and would provide technical guidance to other members of the project group. For those with less experience, Intercomp can provide opportunities for exposure to an increasing level of responsibility.

To be a candidate the minimum requirement is a good Bachelors Degree and experience of reservoir engineering which should include practical use of computers at work, or preferably, experience in computer reservoir simulation.

Through this move you could become one of the highest paid engineers in the industry: the company's salary scales are competitive with the best in the industry, but in addition, those consultants whose efforts materially impact on the company's business obtain substantial bonuses and all professional staff participate in a trust fund through which Intercomp invests in independent oil field projects. Other benefits for these positions in London would include a fully expenses paid executive car; an individually tailored pension; and free family membership of BUPA. The positions described are located at the company's London office, but there are also opportunities at the US and Canadian offices.

To apply please telephone Summit Management Consultants Limited on 01-580 3536 or write to 28 Margaret Street, London W1N 7LB, England, giving details. SMCL will treat your application in the strictest confidence and will not reveal your details to Intercomp without your express approval.

SMCL OIL & GAS RECRUITMENT

IMPORTANT GROUPE DE TRANSPORTS Recherche pour sa filiale ALLEMANDE

SON DIRECTEUR

• Age minimum 35 ans.
• Parfaitement bilingue, Français, Allemand, anglais souhaité.
• Devra maîtriser la gestion et l'exploitation de sa société.
• Devra justifier d'une expérience réussie dans une société de services.
• Salaire motivant.
• Lieu de travail : FRANCFORT.
Adresser C.V. et prétentions s/réf. 6495 à :



HAVAS CARRIERES B.P. 206 69214 Lyon Cedex 1.

TUNISIE

LE MINISTÈRE DU PLAN ET DES FINANCES

recrute pour la constitution du nouveau corps du contrôle général des finances

DE JEUNES UNIVERSITAIRES TUNISIENS

Titulaires de diplômes :
– D'expertise comptable ;
– De 3e cycle ou équivalent : droit, sciences économiques, gestion ;
– D'études supérieures de révision comptable.

Statuts et rémun. fixés dans *Journal officiel* de la République Tunisienne nos 2 et 5 de l'année 1982.

Adr. dem. + c.v. + diplôme au Ministère du Plan et des Finances, place Ali-Zouaoui, TUNIS.

Importante Société Française recherche pour Afrique Noire :
Ingénieur ENSIAA ou similaire.
Expérience professionnelle ou industrie agro-alimentaires minima : 15 ans, pour assurer direction technique importante usine production huile alimentaire et savonnerie située dans ville importante.
Adresser sous référence : 101/82 CJ
– candidature manuscrite avec prétentions salariales,
– curriculum vitae complet
– photo d'identité, copies des diplômes et certificats de travail,
à Cie F.D.T. 13, rue de Monceau, 75008 PARIS.

LES EMPLOIS INTERNATIONAUX

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

CONCORDE
230 m² très grand standing. Calme appartement DUPLEX. CHARME. Téléph. : 723-50-00.

3e arrdt

MARAIS beau studio caractère, belles poutres, 1er étage, rue. Prix : 165.000 F - 526-00-35.

RUE GRAVILLIERS, STUDIO rénové 20 m² + petite mezzanine, tout confort. 550-34-00.

4e arrdt

MARAIS SAINT-PAUL
Dans immeuble luxueusement rénové et équipé avec sécurité électronique, appartement 103 m², grande entrée, séjour, 2 chambres, salles de bains, cuisine, lingerie. Dble orientation. Poss. garage. CIABA - 720-30-00.

4e FACE ILE SAINT-LOUIS 2/3 pces, dans imm. neuf, gd stand., 900.000 F, 566-52-00.

MARAIS dans bel immeuble rénové surfaces à aménager de 35 à 90 m². GARBI : 567-22-88.

5e arrdt

Broca - St-Médard. 354-42-70
TERRASSE 70 m².
Séjour, 2 chambres, soleil.

JARDIN DES PLANTES
Constr. GD LUXE en cours
LE POLIVEAU
Du 2 au 5 P. et DUPLEX du vendredi au lundi 11-19 h. 1 et 3, RUE POLIVEAU. Renseignements : 287-37-37.

CENSIER JUSSIEU dans ensemble de caractère, 85 m² à aménager + jardin. Téléphone : 743-16-37.

Luxueuse rénovation, 4, rue du Pot-de-Fer. Restent 3 et 4 pièces. Visite sur R.-V. HAMPTON & SONS. Tél. : 737-33-60 de 11 heures à 19 heures.

Près LYCÉE HENRI-IV, BRULERIE SAINT-JACQUES, 2, RUE LARROMIGUIÈRE
2, 3, 4, 5 PIÈCES
TERRASSES, parkings. Cachet exceptionnel. LIVRAISON MAI 1982. S/place jeudi, vendredi, 10 h./18 h., samedi, 14/18 h. ou GEGI : 267-42-06.

CARDINAL LEMOINE
3e ét., gd séj. + gde chbre, cuis. aménag., s. de b., w.-c., cft, nombr. rang., impecc. Prix total 620.000 F. Urg. - 337-88-58.

6e arrdt

Sq. Boucicaut. 354-95-10
92 m², ét. élevé, grand balcon
SUR JARDIN.

RUE DAUPHINE, 48 m²
CLAIR, SOLEIL. 329-84-58.

Rue Monsieur-le-Prince
4 PIÈCES 80 m²
Imm., luxueuse rénovation, asc. Décorat. à choisir. 1.200.000 F. Propriétaire : 563-88-09.

SAINT-SULPICE rue Madame, appartement R.-de-C. 80 m². T. : 548-31-13.

7e arrdt

STUDIO TOUT CONFORT 215.000 F. Téléphone : 566-52-00.

PROX. CHAMP-DE-MARS *BEL IMM. TRÈS BEAU*
DUPLEX TT CFT
cave, interphone, clair, calme. Prix : 580.000 F. SATIM : 633-24-14.

R. St-DOMINIQUE séjour + chbre gd débarras 60 m² clair. GARBI : 567-22-88.

8e arrdt

CHAMPS-ÉLYSÉES (près) CHARMANT studio, calme, clair. 280.000 F - 727-84-76.

AVENUE MONTAIGNE (Face Piazza), très beau double living + chambre, 743-16-37.

VILLIERS, 3/4 PIÈCES
PRIX : 675.000 F.
IMM. PIERRE DE TAILLE
4e ET. SUD. 522-00-90.

CHAMPS-ÉLYSÉES (près) idéal placement grand studio occupé 75 ans. Px : 215.000 F. Téléphone : 278-09-40.

9e arrdt

NOTRE-DAME-DE-LORETTE. BEAU STUDIO, cuisine, w.-c., bains, poutres, refait neuf. Prix 145.000 F - Tél. 526-99-04.

11e arrdt

PHILIPPE-AUGUSTE 3e étage, ouest, vue dégagée, 4 PIÈCES RÉCENT 75 m², calme, cave Sinvim & Cie, 501-78-67

FAUBOURG-SAINT-ANTOINE Petit immeuble bourgeois, 3 P. cft, 2e ét. est-ouest, calme. Sinvim & Cie, 501-78-67.

MÉTRO NATION
LES ARCADES DE LA NATION
115, RUE DE MONTREUIL dans luxueux petit immeuble de quatre étages seulement 30 APPARTEMENTS du studio au 2, 3, 4-5 pièces. Pour renseignements et vente,
321-47-93

MARAIS (près) duplex 2 pièces, tt cft, refait à neuf. 400.000 F. FONTAINE, 575-62-53 poste 20-31, 044-02-41 (soir).

12e arrdt

PROCHE DU BOIS DE VINCENNES
A 300 m Mo Porte-de-Charenton 8, rue des Jardiniers dans immeuble neuf, très beaux 4 pièces 96 m² + balcon. Prix : 905.000 F. Habitable immédiatement. Visite sur rendez-vous
577-51-64
ou 321-47-93

CHATEAU VINCENNES 5e étage, ascens., beau studio, entrée, cuisine équipée, W.-C., bains. 285.000 F. 307-70-27.

PORTE VINCENNES ét. élevé, asc., beau 2 P., entrée, cuisine, W.-C., salle de bains, balcon. 450.000 F 344-71-97.

Mo BEL-AIR - 875.000 F. Pierre de T. réc., très beau 4 P., entr., cuis., tt cft, loggia, chauff., asc. Tél. 346-63-85.

CITÉ MOYNET Récent, soleil, verdure, grand balcon, 2e étage, double living + 2 chambres, box. 830.000 F. Tél. 783-99-98 ou 548-54-99.

12e dans immeuble ravalé, séj. cheminée + chambre, cuis. aménagée, s. de bains, absolument impeccable, calme. 1er étage. Prix total 220.000 F. URGENT 331-54-55

13e arrdt

RUE DE TOLBIAC. A rénover, ancienne salle de danse sur 2 niveaux, rez-de-ch. + 1er étage, 200 m², 4.000 F le m², 329-58-65.

PLACE D'ITALIE part. vend EXCEPT. DUPLEX 160 m², étage élevé, calme, soleil, park. 1.250.000 F. Tél. : 272-25-96.

14e arrdt

Proche MONTSOURIS part. à part. 60 m² standing gd séjour + ch., cuis. équip., bs, nombr. rang., étage élevé, asc., soleil, terrasse, parfait état. Prix : 550.000 F. Téléphone : 327-68-61.

15e arrdt

CONVENTION
Très bel imm. pierre de taille, 2 P., tout confort, refait neuf. A débat. 390.000 F. 345-86-41.

MIRABEAU EXCEPTIONNEL 2 pièces à partir 210.000 F. Visite appartement témoin 17, RUE SÉBASTIEN-MERCIER, 14 h. à 17 h. 553-91-45.

RUE DUTOT, 2 PIÈCES, confort, ascenseur, TERRASSE SUR RUE. Tél. 526-54-61.

MOTTE-PICQUET Atelier + 1 ou 2 chbres, 110 m², impeccable. *GRAND CHARME. 500-36-00.*

15e Mo Dupleix, 2 P., tt cft, imm. récent. Prix total 424.000 ou 130.000 comptant + 2.250 mens. Viager appart. libre de suite. F. CRUZ, 266-19-00.

Convention-Lecourbe petit 3 pièces, tout conf., imm. 1930, *3e, asc. 445.000 F. 783-82-74.*

VAUGIRARD Imm. P. de T., asc., vrai 3 P., tout cft, ch. cent. 630.000 F. COTIMO, tél. 783-62-74.

QUAI Grenelle, 100 m², 4 pièces, 28e étage, luxueux, vue panoramique, 2 bains, balcon, cave. Propr. tél. 723-80-48.

Mo CH.-MICHEL Original, 3 pièces, tt cft, imm. pierre de taille, grand balcon, 10e et dernier ét. 895.000 F. 557-50-06.

Près PONT MIRABEAU Jamais habité, double living + 3 chbres, étage élevé, dressing, 3 sanit. 1.400.000 F. Tél. 578-17-38.

BOUCICAUT
Beau studio, tt cft, dble expos., 7e étage, ascens. Prix total 265.000 F. Tél. 337-88-58.

16e arrdt

JASMIN 46 m² ENVIRON
Vrai 3 pièces, petit, mais coquet, cuisine, w.-c., bains, idéal placement, parfait état. A saisir vue l'urgence. PRIX : 475.000 F PROMOTIC : 553-14-14.

PLACE D'IÉNA Appartement 6 pièces, 1er ét., tr. clair. Adresse de prestige, parfait pour associations ou professions, tél. : 756-32-11.

LIMITE 16e Dans ensemble rénové. Petite MAISON individuelle, claire, calme, soleil, 743-16-37.

RANELAGH Gr. 8 P. 190 m², 2e asc., bel imm. début siècle, tt cft, box dépend. 285-00-59.

AVENUE RAPHAËL
Sur parc, superbe réception + 2 ch. indépendantes avec leur salle de bains et dressing. Park.
BATON, 704-55-55

37, RUE RAYNOUARD
EXCEPTIONNEL. Propriétaire vend dans imm. neuf, droits réduits, 110 m², dernier étage, vue sur Seine, double séjour, 2 chambres, 2 bains, terrasse. Sur place ce jour, 14-17 h 30.

HENRI-MARTIN (près)
8 P., état impeccable 250 m² + 2 serv. 2 park. 2.330.000 F. Brancion. 575-73-94.

SPONTINI 250 m²
Très bel appart., 5e étage, chambre service. GARBI, 567-22-88.

16e Mo PASSY Beau living avec cheminée + 2 chambres, cuisine aménagée. Appartem. impecc., imm. pierre de taille. 550.000 compt. + 4.520 mens. Appartement libre de suite. 266-19-00.

16e AVENUE BOUDON
Splendide living + 2 chambres, cuisine équipée, 2 bains, 75 m². Px tot. 950.000 F. 337-88-58.

17e arrdt

45, AV. VILLIERS
RÉHABILITATION PRESTIGE STUDIOS ET DUPLEX DE 2/4 ET 5 PIÈCES. Luxueuses prestations. *Ce jr et dem. 11/13 h 14/19 h.*

Mo COURCELLES
Pierre de taille, rez-de-chaussée, liv., 3 chbres, 2 bains, très bon état. 1.050.000 F. SERTORIUS : 723-78-20.

PEREIRE, 125 m²
Dans voie privée pierre de taille, sud, liv. 40 m², 3 chbres, gde cuis., 2e bs poss., serv. poss. HOME 75, tél. : 553-30-72.
1.050.000 URGENT.

18e arrdt

MONTMARTRE, r.-de-ch., verdure, pl. soleil, 2/3 pces de caract., tt cft. Px sacrif. Pptaire. Téléphone : 878-41-65.

CAULAINCOURT
Immeuble pierre de taille, GD 2 P., tt cft. Magnifiquement rénové. PROPRIÉTAIRE S/PLACE JEUDI 12 heures à 17 heures. 113, RUE CAULAINCOURT.

20e arrdt

100 m., Cours de Vincennes, imm. récent, GD 4 P., 86 m² + balcon, 5e, double orientation. Sinvim & Cie, 501-78-67.

20e *Métro AVRON* coquet stud. ensol., cuis., w.-c., salle d'eau, 26 m² à saisir. Prix : 135.000 F. Tél. : 607-74-09 sauf dimanche et lundi.

77 Seine-et-Marne

TORCY (77) 500 m RER, proche autoroute A4, vends dans parc boisé F4, 85 m² + balcon + cellier + parking. Écoles et tous commerces à prox. Libre début 1982. Prix 380.000 F. Tél. : 005-06-32, après 18 h.

78-Yvelines

BOUGIVAL LOCATION ET VENTE Petit imm. de standing 4 et 5 P. ORPI LELU 534-57-40.

LOUVECIENNES, SUR FORÊT Tr. beau duplex, impecc., 80 m² + terrasse, 1 ch., garage. 630.000 F. Propr. 587-00-21.

92 Hauts-de-Seine

ISSY (Porte Versailles) 8e étage, ascenseur, 5 pièces + service, 110 m². 760.000 F 577-96-85.

BOULOGNE 51, RUE DU DOME A SAISIR Propr. vend SUPERBE 4 P. DUPLEX, 2 bains. Prix à débattre. Vend. 14 h 30-18 h.

BOULOGNE PRINCIPAUTÉ
Rue de l'Abreuvoir dans un petit immeuble pierre de taille de trois étages, à vendre (livraison immédiate) TRÈS BEAUX APPARTEM. DE 3, 4 ET 6 PIÈCES SUR LUXUEUSES PRESTATIONS.
577-51-64
ou 321-47-93

BOULOGNE Immeuble 1963, confort 5 PIÈCES 102 m² + balcon 3 étage, bon état, libre. Sinvim & Cie 501-78-67.

ASNIÈRES (MAIRIE)
Dans bel immeuble
STUDIO ET 2 PIÈCES
ENTIÈREMENT ÉQUIPÉS Tissu mural, moquette, chauffage individuel A PARTIR DE 199.000 F (crédit conventionné possible). Me voir sur place vendredi et samedi 14 h. à 18 h., 80, rue Maurice-Bokanowski.

94 Val-de-Marne

GENTILLY à 150 m de Paris, 4 pièces neuf, rez-de-chaussée, 89 m² + jardin 40 m². 701.000 F + parking. Prêts conventionnés possibles. 9, av. Gallieni, tél. 546-23-25 ou Sinvim, 500-72-00.

CRETEIL (94) 5 minutes Paris *tout près métro Université* particulier vend dans petit immeuble BEL APPARTEMENT ENSOLEILLÉ (très calme, verdure) 4-5 pièces 86 m², tout confort (moquette pure laine) cave, tél. Prix : 355.000 F. M. ROBIN, 747-32-58 heures bur. ou 500-34-57 domicile.

appartements achats

RECHERCHE Urgent. Paris, 2 à 4 PIÈCES. Bon quartier. Paie comptant chez notaire. Tél. : 873-23-55.

Part. à part. rech. Paris, achat appartement ancien 3 à 400 m² à rénover. Etudierait toutes propositions (éventuellement viager libre). Écr. no 33254 M BLEU 17, rue Lebel, 94300 Vincennes qui transmettra.

locaux commerciaux

OPÉRA APPART. COMMERCIAL, 87 m². Rez-de-chaussée avec jardin privé, cours pr voitures, caves pr archives, cft, 2 entrées. 640.000 F. Ag. de la Gare TRIEL (78510) 970-60-22.

locations non meublées offres

Région parisienne

SAINT-MANDÉ résidentiel, S/Bois exceptionnel, gd stand. imm. neuf pierre de taille 6 appts de 70 à 100 m² grand confort *2 bains*, Box de 5.500 à 7.500 net. Téléphone : 283-37-29.

PROPRIÉTAIRE loue directement
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
à 150 m R.E.R. plein centre calme sur grand jardin. APPTS NEUFS DE STAND.
de 75 m² à 95 m²
chauffage individuel, park. VOIR SUR PLACE le samedi, 14 h à 16 h 30 10, RUE DE PARIS Tél. 551-58-03, heures bur.

locations non meublées demandes

Paris

PPTAIRE LOUEZ SOUS 24 H. Clientèle sélectionnée. Service gratuit - 770-88-65.

Magistrat cherche à compter Avril/Mai, Paris, proche banlieue, APPT 2 PCES, cft, clair, park., calme de préférence, prox. espace vert, sans intermédiaire. Téléphone : 288-36-52, le soir.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES, Villas, pav. ttes banl. Loy. garant. 5.000 F max. 283-57-02.

LONGJUMEAU, 15 km Paris TRÈS JOLIE MAISON 5 pces, grd jardin, 4.500 F. net. Tél. 909-58-63, le 26/02.

locations meublées demandes

Paris

URGENT, recherche appts meublés, 3/4 pièces, 3e, 4e, 6e, 7e, 16e, 17e. Tél. 266-20-60.

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction beaux appts de standing. 4 pièces et plus — 281-10-20.

Étudiant cherche chambre Paris. *Téléphoner le soir : 575-46-57.*

bureaux

Locations

BUREAUX MEUBLES
Sièges de Stés av. secrétariat Tél., télex, toutes démarches pour création d'entreprise.
ACTE S.A. 261-80-88 +
BORDEAUX (56) 81-96-90 TOULOUSE (61) 42-14-40

Domiciliation, Secrétariat Champs-Elysées Boulogne à partir 100 F H.T./mois. Tél. 803-27-77.

BUREAUX MEUBLES à Paris 8e, 9e ou 15e
SIEGES SOCIAUX et DOMICILIATIONS
Télex - Secrét - ts services
CONSTITUTION STES
Prix compét - délais rapides
ASPAC 293.60.50

PARIS XVIIe 500 m², parkings, 350 000 F. Ch. réduite. 502-13-43.

fonds de commerce

A vendre, Vallée de Chevreuse, Propriété 6 ha. boisés avec bâtiment comprenant manège d'équitation (25 m X 45 m), écuries, sellerie, conviendrait club hippique ou centre de loisirs.

Ecr. s/no 6.257 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

boutiques

A LOUER : brut de béton, r. Poliveau (5e), 130 m², 94 m², Gentilly, 187 m². 02-43-27.

immeubles

BRETAGNE proche RENNES et ville importante, dans cadre unique, bord rivière, TRÈS BELLE CONSTRUCTION en pierre, imm. 450 m² s/4 niveaux, convient profess. ou habitation. Ecoles, loisirs, hôtellerie, expo-vente. Ecrire B.P. M. du MAZET, *185-75062 PARIS CEDEX-02*, service 27, qui transmettra.

maisons individuelles

750 m S.N.C.F. et R.E.R. Maisons et duplex individualisés 5 et 6 PIÈCES avec gar., jard. ou terrasse de 614 000 F à 715 000 F. Prêts conventionnés. A.P.L. possible. Livraison mai 82. Les Familiales Maisons témoins sur place : Quartier du Parc à Guyancourt, du jeudi au lundi, 11 à 13 h et *14 à 19 h. Tél. 044-16-60, et* Sinvim, 500-72-00.

pavillons

VILLEMOISSON (91)
Pav. 5/6 P. Quart. résid. jardin 800 m², box. Tél. 285-00-59.

A SAISIR, VENDÉE, 19 km de l'océan, région LUÇON PAVILLON isolé de très bonne construction récente, compren. 7 P., cheminée, mezzanine, s.d.b., chauffage électr., 2 gar., atelier, cave, dépendances pour élevage, jard. aménagé, pelouse, *arbres et terrain boisé*. Superf. totale 8 000 m². Description détaillée et visite sur demande.

Mme SIMON, LA VAUX IMM., 54740 GERMONVILLE. Tél. (8) 325-30-18 de 9 à 13 heures.

villas

CHAVILLE, très résidentiel, villa récente 160 m², garage, terrain paysagé, 1400 m². Rare. 1.850.000 F. 750-88-25.

maisons de campagne

COTE D'AZUR - VAR 30 MN DE STE-MAXIME DS COPROPRIÉTÉ DE 3 BATIS SUR 4 HA
FERME RESTAUR.
CHAUFFAGE, CHEMINÉE, PISCINE, BORD RIVIÈRE, A SAISIR 680 000 F. TÉL. (16-91) 79-45-03.

MONTIGNY-SUR-LOING vends maison pierres pays, sous-sol, cuisine, salon, séjour, ét. 4 chbres, salle de bains, dépend. Terrain 1 500 m². Px 600 000 F. 424-82-50.

Réf. : 1.087 dans Basses-Cévennes, vendons Maison de village en très bon état, pierres de pays, avec garage, petit jardin, écurie, chauffage central, agréable. Prix : 470.000 F. SOCAVI, 20, rue Daru, Montpellier Téléph. : (16-67) 58-91-99.

fermettes

EURE
Ferme aménagée, 5 pièces, impeccable. 3.000 m². 600.000 F.
A 13 - 296-59-59.

propriétés

ÉTUDE de Me ANGEBAULT, notaire à *CHEFFES (M.-et-L.)* tél. (41) 42-61-14 A VENDRE à BRIOLLAY (M.-et-L.) BELLE PROPRIÉTÉ dominant le Loir, début XVIIe, vastes dépend., terrain. Superficie au gré des acquéreurs.

18 KM OUEST
dans village bord forêt, demeure XIXe siècle, parfait état, 300 m², hab. nombreuses dépendances, parc boisé 5 300 m² AFFAIRE RARE. AGENCE DE LA TERRASSE, LE VÉSINET, 976-05-90.

BELLES AFFAIRES A SAISIR cause retraite *LA BAULE*, dans station balnéaire réputée, VILLA CARACTÈRE, liv. 60 m² et 5 chbres + 2 appts att. et dépendances DANS PARC PAYSAGÉ 2.500 m². Résidence principale ou secondaire, EXCELLENT PLACEMENT. PROCHE PARIS à ORGEVAL S/autoroute Normandie, TRÈS belle MAISON RÉCENTE, living 60 m², 5 chbres, combles et sous-sol de parc paysagé 10.000 m². Résidence principale ou profess. Ecr. Boite Postale M. du MAZET 185-75062 PARIS Cedex 02. (service no 25) qui transmet.

FORET DE LYONS
100 KM PARIS-OUEST MAISON NORMANDE Poutres et colombages, séjour en chapelle, loggia, 4 chbres, tout cft, terrain. 627-91-41, h.b. - 622-00-28 dom.

PRÈS DOURDAN
Magnifique ppté, double séjour, salle à manger, 7 chbres, 2 salles de bains, sanitaires, 2 chbres serv., piscine et dépendances. Téléphone : 553-00-21.

Moulin de caractère, séjour, 55 m² + 5 pièces. C + poss. s/15.000 m², bord rivière + Bies 500.000 F. 328-48-61.

manoirs

ALLIER, TRÈS BEAU
MANOIR XVIIIe
dépend., parc planté 10 ha, étang. Dépend. Px tot. 995 000 F. Env. doc., phot. Cab. Pazet, B.P. 41 03500, Saint-Pourçain/Sioule. Téléphone (70) 45-35-70.

— BRETAGNE (35) beau MANOIR XVIIe, clas., 10 p., sup. parc, étang, bois, rivière 8 ha.
— ANJOU, manoir XVIIe, parc 65 ha, clos, avec rivière, bx bois.
— ORNE, presbytère XVIIIe, 8 pièces, petit parc.
FORETS et MANOIRS de FRANCE, 53340 CHEMERE-le-ROI. *Téléphone : (43) 01-25-23.*

châteaux

Sous LE SOLEIL D'ANJOU
Très beau domaine avec ferme de 90 ha. de prairie, 1 ha. avec arbres centenaires, CHATEAU de 16 pièces principales, grand standing, possibilité division. PRIX JUSTIFIÉ. AGENCE L'ANJOU, (41) 51-11-31, 27, pl. Bilange, SAUMUR 49400

viagers

Étude LODEL, 35, bd Voltaire, *Paris XIe. 355-61-58.* Spécialiste viager. Expérience, discrétion, conseils.

F. CRUZ 266-19-00.
8, rue La Boétie, Paris 8e. Px rentes indexées garanties. Etude gratuite discrète.

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

Vente Palais de Justice, à Bobigny, le mardi 9 mars 1982 à 13 h 30
EN UN SEUL LOT :

UNE PROPRIÉTÉ A ROSNY-SOUS-BOIS
(Seine-Saint-Denis) — 1, rue Hélène-Boucher
comprenant deux pavillons d'habitation jumeaux

MISE A PRIX : 150 000 F

S'adresser, pour tous renseignements, à la S.C.P. d'avocats GRANRUT-CHRESTEIL, BRILLATZ-BARSI (Me Serge BRILLATZ), 18, avenue Bugeaud, 75116 PARIS. Tél. : 727-09-94, et à tous avocats postulant près les tribunaux de grande instance de Bobigny, Paris, Nanterre et Créteil.

Etude de Me Arnaud, huissier de justice, ancien greffier, licencié en droit
7, rue Saint-Nicolas — 77260 LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE.
Tél. : (6) 022-00-30

LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE

Vente volontaire aux Enchères Publiques : le dimanche 28 février 1982, à 14 h 30
EXPOSITION PUBLIQUE : DIMANCHE MATIN DE 10 HEURES A 13 HEURES
Attention, nouvelle adresse : Salle des ventes, 8, rue de la République (face à la gare)

Beaux meubles anciens : Très belle Commode Louis-XIV bois fruitier ciré du 18e siècle à trois rangs de tiroirs galbés sur sa face, 1,30×0,95×0,60. — Bureau plat surmonté d'une bibliothèque vitrée, noyer ciré ancien Louis-Philippe — Belle Bonnetière Louis-XV ancienne en bois sculpté. — Grand fauteuil style Renaissance, noyer garni cuir. — Horloge de parquet — Pare-feu Second-Empire. — Très beau Cabinet de travail de style Empire, en acajou massif — Bibliothèque, Bureau et son fauteuil. — Importante Tapisserie ancienne, fin 17e, en Aubusson : Belle verdure, sous-bois animé avec sa bordure, environ 2,80×2,60. — Beaux tapis de Tebriz, 3,20×2,30 environ. — Iris persan de belle qualité. — Très belle Salle à manger style Renaissance, noyer massif sculpté, Buffet deux corps. Desserte. Table, six Chaises — Chambre à coucher style Louis-XV, noyer clair, Armoire deux portes, grand Lit, Chevet — Beau fusil de chasse Lactu-Cheverny, éjecteur automatique, canon superposé, calibre 16, Picard-Fayolle France, Saint-Étienne. — Porte-manteau. — Important Mobilier des styles Louis-XV, Louis-XVI et Empire — Meubles et Sièges de salon. — Commodes. — Vitrines. — Table à jeux. — Secrétaire. — Chiffonnier. — Fauteuils. — Bergères. — Lit de repos. — Bibelots. — Objets d'art. — Garniture de cheminée. — Bons Tableaux et Aquarelles de Guérin, Peyrol, Hinsberger, Arnold. — Toiles du 19e siècle. — Porcelaines anciennes, siècle dernier, anglaise et chinoise. — Beaux colliers, perles de culture et pierres dures fines de collection — Plusieurs Tapis d'Orient, persans, turcs, russes et chinois. — Salle à manger. — Buffet. — Cartels. — Belle Table anglaise ronde (1,20 m., Regency-Maples) acajou massif, garnie cuir. — Literie. — Couvertures. — Oreillers. — Traversins et quantités d'autres objets à voir en cours d'exposition.

Bel appareil radio-tourne-disques Pathé-Marconi.

La salle sera chauffée, mais, également, surveillée avec gardiens jour et nuit.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'étude de Me Arnaud. Tél. : 022-00-30.

AU COMPTANT — FRAIS EN SUS

Vente Palais de Justice, à Bobigny, le mardi 9 mars 1982, à 13 h 30
EN UN SEUL LOT :

UN PAVILLON sis aux PAVILLONS-SOUS-BOIS
(Seine-Saint-Denis) — 16, allée Virginie

MISE A PRIX : 150 000 F

S'adresser, pour tous renseignements, à la S.C.P. d'avocats GRANRUT-CHRESTEIL, BRILLATZ-BARSI (Me Serge BRILLATZ), 18, avenue Bugeaud, 75116 PARIS. Tél. : 727-09-94, et à tous avocats postulant près les tribunaux de grande instance de Bobigny, Paris, Nanterre et Créteil.

Vente sur saisie imm. Palais de Justice de Paris, jeudi 11 mars 1982 à 14 h

APPARTEMENT PARIS (16e) 13, rue Chernovitz Composé entrée, 3 pièces
Lingerie, cuisine, w.-c., salle de bains, cave, au 7e ét., chambre, débarras

Mise à prix : 200 000 F S'adr. **Me O. Sidem-Poulain** Avocat Paris (7e), 7, boulevard Raspail, tél. 548-72-96, et à tous avocats près les tribunaux de grande instance de Paris, Nanterre, Bobigny, Créteil, Versailles.

Vente sur licitation au Palais de Justice de Paris
le lundi 15 mars 1982, à 14 heures, en DEUX LOTS

UN APPARTEMENT de 2 PIÈCES
au 2ème étage du bâtiment B, porte droite
à PARIS 18e, 44, rue Damrémont
cpt 2 pièces, cuisine, W.C., salle de bains, superficie 43 m²

MISE A PRIX .... 120 000 F

UNE PROPRIÉTÉ d'agrément
sise à
FOUESNANT, lieudit « Cap Coz »
26, rue Kersiles, comprenant :
Une maison sur sous-sol (avec garage), jardin, rez-de-chaussée comprenant 3 pièces, cuisine.
Le tout d'une superficie de 504 m²

MISE A PRIX .... 140 000 F

S'adresser, pour tous renseignements, à la S.C.P. SCHMIDT DAVID DUFFOUR, Sté d'avocats au barreau de Paris, demeurant à Paris 17e, 76, avenue de Wagram. Tél. : 766-16-69. *M. Jean GUILBERT, avocat au* barreau de Paris, demeurant à Paris 1er, 191, rue Saint-Honoré. Tél. : 260-73-50.
Et sur les lieux pour visiter

Vente s/sais. imm. Pal. Just. Paris JEUDI 18 MARS, à 14 heures

APPART. 2 P. princip., 6e ETAGE. Garage voiture. CAVE

PARIS 15e **48, RUE DE VOUILLE**
52-52 BIS, RUE LABROUSTE

M. A. Px : 25 000 F

S'ad. **Me M. BIDOIT** Avocat Paris 5e
70, bd de Port-Royal. T. 337-92-99
A ts avocats pr. trib. Gde inst. Paris, Bobigny, Créteil et Nanterre.

Vente sur folle enchère au Palais de Justice de Nanterre
le MERCREDI 10 MARS 1982 à 14 heures

UNE PROPRIÉTÉ à NEUILLY/SEINE (92)
14, rue Ancelle
comprenant MAISON D'HABITAT élevée sur caves, rez-de-chaussée, 2 étages, bâtiment des communs, jardin. CONTENANCE TOTALE 450 m²

MISE A PRIX : 1 300 000 F

S'adresser à Me Jean-Serge LORACH, avocat à Paris (8e)
2, avenue Marceau, tél. 720-75-75, à Me Marc LAFON, avocat à Paris (8e), 75, bd Malesherbes, et à tous avocats près les tribunaux de grande instance de Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de PARIS
le JEUDI 11 MARS 1982, à 14 heures, en UN SEUL LOT

UN APPARTEMENT de 5 P. Ples
au 1er étage d'un immeuble sis à
PARIS 15e arrondissement
51, quai de Grenelle et 4, rue Robert-de-Flers

MISE A PRIX .... 300 000 F

Pour tous renseignements, s'adresser à Me Robert ACHALE, avocat a Paris 6e, 42, rue Notre-Dame-des-Champs. Tél. : 548-95-10. A tous avocats postulant près les tribunaux de Gde Inst. de Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil. Au greffe des Criées du Tribunal de Gde Inst. de Paris où le cahier des charges est déposé et sur les lieux pour visiter.

---

de Von Kleist ... mise en scène Patrick Guinand

l'ingérence absolue des produits américains. Mais il a eu des conséquences néfastes, qui ne peuvent que s'accroître : les exploitants indé-

cinémas « 14-Juillet », MK-2 Diffusion) ne peut qu'applaudir aujourd'hui la volonté d'ouv-

CLAIRE DEVARRIEUX.

Le Monde

équipement

TRANSPORTS

LES PROJETS DE LA COMPAGNIE NATIONALE

Air France entre la concurrence et le changement

Le président et le secrétaire général d'Air France, MM. Pierre Giraudet et Gilbert Pérol, ont, le 24 février, expliqué devant quelques journalistes les leçons qu'ils tiraient des récents déboires de Freddie Laker et, à cette occasion, parlé de la situation de la compagnie nationale dans le climat économique et politique actuel.

« J'avais, dès le départ, prévu l'échec de l'expérience Laker » dit M. Giraudet et il faut lui en donner acte. *« Laker a échoué. Il laisse une ardoise de 300 à 250 millions de livres. Surtout, il a conchié le transport aérien et mis un grand nombre de compagnies régulières en difficulté »*. On ne peut être plus dur.

Le président d'Air France justifie ainsi son propos. Il n'y a pas de miracle dans le transport aérien. Les seuls frais qu'une compagnie peut réduire, ce sont les frais de personnel ou de service : *de 10 % tout au plus*. Pour le reste, le coût des avions ou du pétrole, elle est soumise, quoiqu'elle veuille, aux lois du marché. Vouloir faire croire que l'on peut faire plus, c'est une *« imposture »*, l'imposture de Laker, qui a réussi un temps parce qu'il s'était placé sur une ligne très fréquentée et très rentable mais qui n'a pu résister à la contre-offensive des compagnies régulières et n'a pu tenir son pari lorsqu'il a voulu jouer le même jeu que celles-ci sur d'autres routes.

Cause entendue donc pour M. Giraudet, qui ne trouve qu'une excuse à l'attitude du transporteur britannique : la politique de « dérégulation » (plus de règles commerciales étatiques pour les *compagnies) lancée par M. Carter* à son arrivée à la Maison Blanche.

Quatre mille embauches en deux ans

Le président d'Air France saisit cette occasion pour rappeler son opposition à ce qu'il considère comme un dévoiement de la pratique des charters proposés aux individus et non seulement aux groupes pour lesquels ils sont faits. La compagnie nationale a toujours préféré essayer de remplir au maximum ses avions en proposant à un certain nombre de ses passagers des prix comparables — sous certaines conditions — à ceux que pratiquent les compagnies charters.

De la même façon, et il y a là une réponse aux attaques lancées il y a peu par une agence de voyage (« Nouvelles Frontières » dans *le Monde* du 20 février), contre le refus de laisser des transporteurs indépendants tenter leur chance dans la desserte des Antilles. M. Giraudet rappelle les contraintes du service public qui lui sont imposées : nécessité de desservir *tout* au long de l'année les départements d'outre-mer, de répondre, en particulier, aux pointes de trafic de l'été.

Commentaire sur ce procès sans remords. Air France a inventé les vols vacances avant l'arrivée de Laker, mais M. Giraudet doit reconnaître que ce dernier l'a obligé *« à activer le mouvement »*. Le transporteur britannique est assez grand pour se défendre lui-même et son échec est trop *flagrant. Les* compagnies régulières auraient intérêt, néanmoins, à se souvenir des arguments *« mystiques »* peut-être, qui ont fait son succès : le passager veut pouvoir choisir la compagnie qui lui fait le meilleur prix ; il aime un tarif simple, exprimé sans ambiguïté : il n'exige pas forcément de voyager dans le luxe. Parions que l'effet Laker n'est pas éteint avec celui qui l'illustra le mieux ces dernières années.

Air France et le changement. Ce pourrait être le titre qui résume la seconde partie des propos de M. Giraudet et de ses collaborateurs. Changement économique ? Il n'est guère perceptible. Le trafic aérien international augmente peu; il y a toujours, sur la plupart des routes, beaucoup plus de places d'avion disponibles que de passagers à transporter : la cherté du dollar et des taux d'intérêt rend la vie difficile à toutes les compagnies, explique, en particulier, l'endettement d'Air France. *« Notre problème c'est notre* cash flow, dit M. Giraudet, *et notre marge d'autofinancement. »* Quant aux tarifs, tout ce que l'on peut en dire pour l'instant c'est qu'ils suivront, au moins partiellement, *la courbe de l'inflation*.

Les conséquences du changement politique ? M. Giraudet, responsable depuis vingt et un ans d'une entreprise public, s'est toujours senti, à ce titre, *« dépendant de l'Etat »*. Aujourd'hui *comme hier*, la règle est que le gouvernement fixe les grandes orientations des sociétés nationales, laissant leurs dirigeants libres de les atteindre comme ils l'entendent, quitte à les sanctionner à la fin de leur mandat. Pas de nouveauté apparente sur ce point *ni sur la nécessité réaffirmée* pour les entreprises publiques de rester compétitives.

La question des sous-traitants

Les innovations, telles que M. Giraudet les perçoit, portent plutôt sur les objectifs généraux fixés à Air France, aussi : création de nouveaux emplois, progression raisonnable des salaires, réduction de la durée du travail, renforcement de la concertation avec le personnel. Les dirigeants de la compagnie nationale n'éprouvent aucune difficulté à appliquer la nouvelle politique sur ces deux derniers chapitres. Face à des concurrents qui pour certains (T.W.A. ou la SAS par exemple) ont bloqué ou diminué les rémunérations, qui, pour d'autres (British Airways notamment) réduisent massivement leurs effectifs, les contraintes qui leur sont imposées dans ces deux domaines des salaires et de l'emploi ne peuvent, évidemment, renforcer *leurs chances* sur le marché international.

M. Giraudet n'insiste guère sur ce point. Le souligner est intéressant dans la mesure où ce qui se passe chez lui ne peut pas ne pas se retrouver dans d'autres *sociétés nationales*. En attendant la conclusion d'un nouveau contrat d'entreprise, Air France s'est engagée à embaucher dans les deux ans qui viennent quelque quatre mille personnes, dont deux mille quatre cents environ viendront remplacer des agents partant à la retraite ou renforcer normalement les effectifs après la réduction de la durée du travail. Restent mille six cents emplois supplémentaires. Quatre cents ou à peu près seront trouvés en *« rapatriant »* des activités que la compagnie confiait jusque-là à des sous-traitants.

C'est ici que risque d'apparaître une difficulté. Si Air France embauche, ce sera « au détriment » de ses sociétés de sous-traitance qui seront conduites à licencier avec un handicap insurmontable pour une partie du personnel affecté par ce transvasement : le statut des sociétés nationales leur interdit souvent d'accueillir tous les salariés *des entreprises sous-traitantes*, les étrangers, par exemple. Le même problème se pose ou se posera vraisemblablement à la R.A.T.P. ou à la S.N.C.F.

Sur ce point, comme sur d'autres, le changement ne sera pas toujours simple pour une société comme celle-ci qui, il est vrai, a toujours dû vivre dans une certaine contradiction : c'est une entreprise publique porte-drapeau, avec toutes les servitudes que cela comporte ; c'est aussi une *entreprise* qui doit se déployer sur un marché international très ouvert et de plus en plus chahuté.

JACQUES-FRANÇOIS SIMON.

POINT DE VUE

Qui a tué Laker ?

par ROGER DARMON (*)

CROISSANCE trop forte, mauvaise gestion, prix trop bas, hausse du dollar, la « grosse tête » ? Tous ces éléments ont certes contribué à la chute de Laker *Airways, mais c'est l'élection du président* Carter qui sonne le glas de Freddy Laker.

Immédiatement après son élection surprise, le président des Etats-Unis nomme Alfred Kahn à la tête du *Bureau de l'aéronautique civil américain* (CAB). Kahn est un partisan fanatique du système libéral. Il va le pousser dans ses ultimes conséquences : à peine installé à la direction du CAB — dont le rôle est *précisément* de réglementer, — il annonce solennellement l'avènement de la déréglementation, c'est-à-dire l'abandon rapide des règles qui organisent les airs. En bonne logique, il annonce même la fermeture de l'administration dont il vient de prendre la charge et il en fixe la date : 1983.

Nous sommes alors en 1977, et il y a longtemps déjà que Laker essaie en vain d'obtenir l'autorisation de mettre en place son désormais historique « Skytrain », le train du ciel. Il s'agit d'un vol fondé sur le seul système du stand-by (1) sans service à bord, et reliant les aéroports de Stansted et Newark. Freddy Laker, encore raisonnable, s'impose en effet volontairement la difficulté du stand-by et choisit à dessein des aéroports très *excentriques* : il espère ainsi moins inquiéter ses concurrents de la ligne Londres-New-York (en particulier Pan Am et British Airways). Quant à l'absence *de service à bord, elle va lui permettre* de pratiquer des tarifs spectaculaires. Grâce à ces handicaps, il espère bénéficier du monopole des très bas tarifs. Comme il a été fort justement écrit : *« Vendre à des bas tarifs est facile à condition d'être seul à le faire. »*

∴

Alors que, de 1971 à 1976, le CAB a obstinément dit « non » à Laker, brusquement, en 1977, *à la stupeur* générale (y compris celle de Laker, pour qui le Skytrain était devenu un gadget publicitaire), M. Kahn lui dit « chiche ». Et le nouveau patron du CAB, logique avec lui-même, précise *: libre à vous, Mr Laker, de vous* limiter au stand-by et aux aéroports périphériques pour des vols sans service... *mais nous autorisons* les bas tarifs, sans tous ces handicaps, également entre les aéroports vedettes de Londres et de New-York, *et nous étendons cette facilité à tous* les transporteurs intéressés et non au seul Laker.

L'exception espérée va donc devenir la règle, et, avant même d'avoir commencé à mettre en place son *Skytrain, Laker est dépossédé de son* invention, déjà défigurée.

Encore prudent, Freddy Laker — s'il abandonne Stansted pour Londres - Gatwick et Newark pour J.-F.-Kennedy, à New-York — se *cantonne d'abord dans le stand-by*, et la première saison est un succès. Il ne bénéficie pas longtemps de son avance et de son extraordinaire popularité personnelle : les compagnies concurrentes mettent en place leurs propres bas tarifs... sans stand-by mais avec service à bord, et c'est le commencement de la fin pour Laker. Paradoxalement, le début de son déclin coïncide avec le point culminant de sa gloire : il est anobli par la reine et devient Sir Freddy, alors que sa première ligne Londres - Los Angeles connaît un échec désastreux. La suite n'est que trop connue : achats disproportionnés aux besoins (les DC-10), abandon du stand-by, inauguration du service à bord puis des différentes classes, commandes intempestives des Airbus avant d'avoir les lignes pour les exploiter, tarifs publics *bientôt inférieurs aux prix de* revient et hausse du dollar pour couronner le tout.

∴

C'est bien Carter qui a condamné Laker en signant l'Act of Deregulation de 1977. Laker s'est achevé lui-même en abandonnant son projet original et en vidant peu à peu le Skytrain de son contenu. Il est significatif que Laker soit la première grande compagnie victime du libéralisme à tous crins de Carter. D'autres ont péri, et certaines qui survivent encore sont en état de faillite patente sinon déclarée. Mais Laker a valeur de symbole et mar*que un tournant dans l'histoire agitée* du transport aérien.

La faillite de Laker ne signifie pas nécessairement la disparition des bas tarifs avec leur champion.

Le *mal absolu du transport aérien*, la *surcapacité* — et son *corollaire*, la concurrence sauvage — va continuer de pousser les prix vers le bas. Les bas tarifs aériens des dernières années étaient de trois sortes : les tarifs réguliers libres de très bas niveau *(deap discount fares)*, disponibles le plus souvent au départ de Londres ou de Bruxelles ; les charters, au niveau très voisin des précédents, mais saisonniers seulement ; les tarifs promotionnels réguliers (vols *vacances Air France* ou nouveau service européen, par exemple) au niveau légèrement plus élevé et limités par quelques contraintes.

La chute de Laker semble condam*ner les réguliers de très bas niveau*, et pour le consommateur français la tentation sera désormais moins grande d'aller à l'étranger pour profiter de tarifs avantageux. Les tarifs promotionnels réguliers vont confirmer leur succès au départ de Paris. *Les charters* — *enterrés* un peu hâtivement — devraient continuer de jouer leur rôle de vols de complément et de promoteurs de bas tarifs. C'est en effet au charter que revient le mérite historique d'avoir le premier « démocratisé » le transport aérien, mérite que le fabuleux et quelque peu démagogique charisme de Sir Freddy avait effacé.

* Directeur général de la société de tourisme aérien international Jet'Am.

(1) Système de vente de billets aériens sans réservation, le jour même du départ et dans la limite des places disponibles.

DÉCENTRALISATION

Les élus provinciaux « recalent » la carte des aides régionales proposée par M. Rocard

De notre envoyé spécial

Marseille. — *Deux ministres socialistes étaient, le 22 février, dans le collimateur des membres du conseil régional de Provence - Alpes - Côte d'Azur dont M. Michel Pezet, conseiller municipal de Marseille, a été réélu président.*

M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, s'est vu reprocher d'avoir réservé une enveloppe de crédits beaucoup trop étroite à la région provençale en 1982, alors qu'elle souffre déjà des handicaps, notamment pour les lycées d'enseignement professionnel. *Une délégation* d'élus ira rendre visite au ministre prochainement pour obtenir une rallonge budgétaire.

L'autre ministre mis sur la sellette fut M. Michel Rocard, puisque la nouvelle carte nationale des aides à l'industrialisation régionale, soumise pour avis aux élus par les services du ministre du plan et de l'aménagement du territoire, a été recalée avec mention « copie à refaire ». En effet, dans les propositions de la DATAR concernant Provence - Alpes-Côte d'Azur, 15,5 % seulement de la population de la région pourrait bénéficier de la prime d'aménagement du territoire (au lieu de 9,2 % dans le régime précédent), alors que la moyenne nationale est de 38 %. « *Quel n'est pas notre étonnement devant cette carte*, a dit M. Robert de Caumont, député (P.S.) des Hautes-Alpes, rapporteur, *alors que notre taux de chômage est supérieur à la moyenne nationale (11,7 % au lieu de 9,3 %), que le Fonds spécial d'adaptation industriel (F.S.A.I.), qui intéressait La Ciotat et La Seyne disparaît, et que notre zone de montagne — les Alpes du Sud — est exclue des zones prioritaires de la DATAR, contrairement au Massif Central et aux Pyrénées ? » « La carte qui nous est soumise par la DATAR ouvre la porte à des risques de gaspillage des deniers publics »*, a renchéri M. Pascal Posado, conseiller municipal (P.C.) de Marseille.

Les élus ont donc souhaité voir classer plusieurs villes (Bollène, La Seyne, Manosque, Grasse, Brignoles) et cantons (à Toulon, à Marseille, à Arles, à Cannes), les Alpes bénéficiant d'un traitement spécifique dans le cadre d'une nouvelle politique de la montagne et des zones rurales fragiles (1). Ainsi, au moins 17,6 % des autochtones seraient classés — et même 24 % si l'on inclut les zones de montagne.

Le « non » de la Provence rejoint ainsi les avis négatifs déjà émis sur le même sujet par d'autres régions, de la majorité ou de l'opposition (la Franche-Comté ou la Lorraine), et la DATAR va avoir bien du mal à concilier les souhaits de chaque région ou département avec la cohérence et la définition de priorités nationales, et enfin avec les exigences de la Commission de Bruxelles, qui demande que chaque pays délimite des zones aidées homogènes et non une carte en « peau de léopard ».

En votant un budget de 550 millions de francs (2) — dont 240 de recettes en emprunts, — le conseil régional a franchi une étape à marquer d'une pierre blanche. Pour la première fois *depuis 1972*, les crédits régionaux dépassent, en effet, l'enveloppe globale des crédits déconcentrés de l'Etat (518 millions). Il n'est plus possible désormais, pour quiconque, de prétendre que les politiques régionales interviennent en appoint ou en complément des politiques nationales. Dans beaucoup de domaines déjà — un an avant la promotion de la région au grade majeur de collectivité locale à part entière, — l'impulsion, le « la » sera donné davantage par les élus de *la base* que par les ministères parisiens (3).

La lutte contre le chômage en fournit l'illustration puisque 75 millions de francs sont consacrés à un fonds régional pour l'emploi (dont une somme, au demeurant peu orthodoxe, de 1,92 million dénommée « subvention aux syndicats »).

Le groupe U.D.F.-R.P.R., par la voix de M. François Trucy, adjoint au maire de Toulon, a apprécié les efforts ed la région dans les domaines de l'habitat, les logements sociaux, la formation des jeunes, l'énergie, la forêt, mais critiqué les choix quant à l'agriculture, la pêche, le sport, la recherche et, précisément, l'emploi. « *Il aurait été préférable de bâtir un programme cohérent et précis en fonction des besoins existants pour attirer et développer les entreprises plutôt que de prévoir des programmes d'intention avec des « enveloppes-surprises », où l'on pioche de temps en temps.* »

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) La commission d'enquête parlementaire sur la montagne devrait déposer son rapport au début avril.
(2) Au lieu de 360 en 1981.
(3) La région vient ainsi de décider d'acquérir une nouvelle tranche de trente voitures S.N.C.F. pour renouveler le matériel de banlieue. Coût annuel sur quinze ans : 2,23 millions.

M. SAVARY SE PRONONCE POUR LE DÉVELOPPEMENT DES LANGUES RÉGIONALES

(De notre correspondant.)

Strasbourg. — Définir les moyens et les méthodes pour aboutir à un multilinguisme européen tel est l'objectif de la conférence internationale qui réunit jusqu'au 26 février au Palais de l'Europe, à Strasbourg, sous l'égide du Conseil de la coopération culturelle de l'organisation des « 21 », quelque deux cent cinquante spécialistes de l'enseignement des langues venant des différents pays membres ainsi que du Canada. M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, présidait la séance d'ouverture.

Aller vers le multilinguisme, a expliqué M. Savary, c'est éviter l'écueil d'une langue hégémonique, l'anglais en l'occurrence. Dans l'optique d'un multilinguisme, le ministre s'est aussi prononcé pour la prise en compte du maintien et du développement des langues régionales. J.-C. H.

Le Monde

économie

SOCIAL

LES DIVISIONS SYNDICALES S'ACCENTUENT

Rupture consommée

La froide et lucide analyse de M. Maire sur les rapports entre la C.G.T. et la C.F.D.T., faite devant la presse d'un ton volontairement monocorde, consomme officiellement la rupture entre les deux premiers syndicats, dont le divorce est patent depuis 1980.

C'est le 29 janvier 1980, que les états-majors des deux centrales se sont rencontrés pour la dernière fois. Cette réunion avait été un échec et, déjà, le secrétaire général de la C.F.D.T. avait accusé le P.C.F. de provoquer la division syndicale. L'ombre de Kaboul avait, à l'époque, lourdement pesé sur les relations entre la C.G.T. et la C.F.D.T.

Puis, dans son discours de rentrée de septembre 1980, M. Séguy avait commencé d'affirmer que la C.F.D.T. pratiquait la « *collaboration de classes* ». Le « recentrage » — datant de janvier 1978 — de la centrale de M. Maire (c'est-à-dire, essentiellement, la prise en considération de la crise économique internationale, l'idée que certains accords méritent d'être signés et la fin des « grands-messes » dans la rue) était jugé « *globalement négatif* » par le secrétaire général de la C.G.T.

En fait, les relations entre les deux organisations n'ont cessé de se dégrader depuis la rupture de l'union de la gauche en 1977, et, contrairement à ce que l'on pouvait peut-être croire, la victoire du 10 mai 1981 n'a rien effacé. C'est que, comme le dit M. Maire, les conceptions de la C.F.D.T. et de la C.G.T. sur le type de société à bâtir sont fondamentalement différentes, comme le montrent leurs appréciations divergentes sur la crise polonaise.

Une nouvelle fois, le dirigeant cédétiste met l'accent sur la mainmise du P.C.F. sur la C.G.T. *et sa volonté d'hégémonie dans* la classe ouvrière, alors que tout le monde peut constater, sur le terrain, un recul de l'influence de la C.G.T. — même si cette dernière reste la première syndicale de France — et une progression de celle de la C.F.D.T. Cette analyse de M. Maire ne va pas, en tout cas, faciliter les contacts — déjà défectueux — au niveau des sections d'entreprise, là où l'unité d'action est encore possible.

Elle intervient aussi à un moment où chacune des organisations syndicales éprouve le vif besoin de se situer, d'affirmer sa spécificité avant le congrès de la C.F.D.T. en mai et celui de la C.G.T. en juin. Avant surtout la double échéance, en décembre, des prud'hommes et des administrateurs des caisses de sécurité sociale. Élections primordiales, qui permettront à chacun de se compter. — M. C.

«Il n'y a rien de commun entre les conceptions de la C.F.D.T. et de la C.G.T. sur le type de société»

réaffirme M. Maire

« C'est dans une diatribe anticégétiste et anticommuniste que (selon une méthode bien éprouvée par la droite) la direction de la C.F.D.T. cherche une issue aux difficultés que son insoutenable position sur les réductions d'horaires suscite parmi les travailleurs (...). On aurait presque cru entendre un plaidoyer patronal. Consternant ! », écrit *l'Humanité* du 25 février, en commentant l'analyse des rapports entre la C.F.D.T. et la C.G.T., que M. Edmond Maire a faite, mercredi, devant la presse. Avant que le secrétaire général de la C.F.D.T. ne s'adresse aux journalistes, M. Séguy avait assuré, dans *l'Humanité* du 24 février, que la centrale de la rue Cadet pratiquait *« la collaboration de classes »*, ce qui était un fait *« difficilement compatible avec l'unité d'action »*.

Constatant, pour sa part, que les interventions des dirigeants de la C.G.T. conservent, vis-à-vis de la C.F.D.T., *« ce fond d'invectives, de condamnations et de dénonciations que l'on connaissait déjà avant le 10 mai »*, même si la rue Cadet ne fait plus *« explicitement partie du camp de l'impérialisme, comme il a été dit à son comité confédéral national de la C.G.T. en juin 1980 »*, M. Maire a d'abord parlé de la *« défaite stratégique »*, subie par le P.C.F., et donc aussi par la C.G.T., au premier tour de l'élection présidentielle et aux élections législatives de juin 1981. *« Les 15 % d'avril 1981 ne concernent pas le seul P.C.F. La C.G.T. y voit aussi un effondrement de l'influence de ses analyses sur de larges couches de travailleurs, la confirmation de l'inquiétante tendance à la baisse de ses scores aux élections professionnelles depuis deux ou trois ans*, a poursuivi le leader cédétiste. *Affirmer aujourd'hui avec force que l'on est dans le camp de la victoire est un moyen de faire silence sur les difficultés d'une situation radicalement imprévue : la gauche est au pouvoir, mais les forces du P.C.F. et de la C.G.T. sont durement atteintes. »* MACH. 8

Pour M. Maire, *« le parti communiste a décidé qu'au plan syndical le 10 mai ne devait rien changer du point de vue de l'unité d'action, qu'il fallait maintenir la situation de division. Mais, comme il est obligé de respecter un minimum de solidarité gouvernementale, il se repose sur la pression de la C.G.T. pour créer une stratégie de tension. On a l'impression d'assister à une partie de billard à bandes. Comme le P.C.F. ne peut pas pas trop attaquer le P.S., le gouvernement, ou les partis eurocommunistes (sur la Pologne), les attaques se rabattent sur la C.F.D.T. »*

Or, selon le dirigeant cédétiste, le développement de la C.F.D.T. dans la classe ouvrière, dont la C.G.T. n'a plus le monopole, pose un sérieux problème à la centrale de la rue La Fayette. Surtout, *« le projet de changement de la société, pour répondre aux aspirations des travailleurs, n'est pas celui du P.C.F. et de la C.G.T. Il est beaucoup plus proche de celui de la C.F.D.T. »*. Et puis, a ajouté M. Maire : *« De quel socialisme s'agit-il pour la C.G.T., de celui de la Pologne, de l'Afghanistan, de la façon de traiter les immigrés ? Il n'y a rien de commun entre les conceptions de la C.F.D.T. et de la C.G.T. sur le type de société »* qu'il faut construire.

N'excluant pas toutefois des possibilités d'action sur des problèmes syndicaux spécifiques, le secrétaire général de la C.F.D.T. a conclu : *« Nous ne laisserons pas la C.G.T. et le parti communiste imprimer leurs marques profondes à l'avancée de la nouvelle donne en France. Et ce n'est que lorsque le P.C.F. admettra le pluralisme syndical au sein de la classe ouvrière que la situation pourra évoluer. »*

LES SYNDICATS JUGENT INSUFFISANTE LA MAJORATION DU SMIC

« La décision du gouvernement ne nous satisfait que partiellement » a déclaré F.O. après la décision de revaloriser le SMIC de 2,6 % au 1er mars, soit 18,62 F l'heure au lieu de 18,15 F (3 227,40 F par mois au lieu de 3 146 F pour 173 heures un tiers).

La C.G.T. juge cette majoration *« insuffisante »* et demande que *« de toute urgence »*, le gouvernement réforme la législation pour éviter qu'il y ait deux SMIC, après l'ordonnance sur la réduction des horaires. La C.F.D.T. qui *« apprécie positivement le choix des pouvoirs pour une programmation de la revalorisation du SMIC »*, comme elle réclamait, estime cependant que les taux retenus de relèvement sont *« insuffisants et pas conformes aux objectifs du plan intérimaire ». « La C.F.D.T. ne peut être d'accord avec la méthode mise en œuvre et avec le montant des augmentations proposées. La négociation n'a pas eu lieu et la programmation proposée ne couvre que 1982. »*

Alors que le plan intérimaire prévoyait une évolution du pouvoir d'achat du salaire minimum — qui concerne un million sept cent mille personnes environ — *« du même ordre de grandeur en 1982 et en 1983 qu'en 1981 »*, c'est-à-dire de 6,5 %, le gouvernement a retenu une hausse minimum de 4 % pour 1982. A titre de comparaison, le pouvoir d'achat du SMIC a augmenté de 6,5 % en moyenne annuelle de 1974 à 1976 et de 2,4 % de 1977 à 1980.

Toutefois, on fait remarquer dans les milieux gouvernementaux que les employeurs auront à supporter une hausse supplémentaire de 2,56 % consécutive à la compensation intégrale de la quarantième heure pour les smicards. S'ils continuent à en faire quarante, cette dernière heure sera payée en heure supplémentaire, soit au nouveau taux horaire de 18,62 F majoré de 25 %.

La réduction de la durée du travail reste à l'origine de la plupart des conflits

La réduction du temps de travail et l'octroi de la cinquième semaine de congés payés continuent de provoquer de nombreux conflits. Ainsi chez SECAP (machines à affranchir le courrier), à Puteaux (Hauts-de-Seine), aux Papeteries de Gascogne, à Mimizan (mille deux cents salariés), au supermarché Radar (deux cent cinquante personnes), à Saint-Maximin (Oise).

En revanche, la grève pour ces mêmes motifs dans les six usines de CEAC-Fulmen (filiale C.G.E.) a cessé, après accord entre syndicats et direction. L'insuffisance d'effectifs est, d'autre part, à l'origine de grèves dans plusieurs hôpitaux : à Argentan (Orne), à Hautepierre (Strasbourg), à Créteil (Hauts-de-Seine).

Autres revendications, autres conflits. A la centrale nucléaire de Gravelines, près de Dunkerque, grève des travailleurs de la construction pour paiement des jours d'une grève précédente. Dans tous les ports de France, la majorité des dockers ont arrêté le travail, le 24 février, à l'appel de la C.G.T., pour obtenir la signature d'un accord de départ volontaire en préretraite (à cinquante-cinq ans). Enfin, la grève des employés du P.M.U. continue.

● *A Marseille, la caisse primaire centrale d'assurance-maladie* des Bouches-du-Rhône a ses accès à la direction bloqués, depuis le 24 février, par une partie du personnel affiliée à Force ouvrière, qui soutient M. René Lucet, directeur, suspendu depuis le 23 février par Mme Nicole Questiaux, ministre de la solidarité nationale.

A la suite d'un rapport défavorable de l'inspection générale des affaires sociales de décembre 1981, nous signale notre correspondant, M. Lucet a été accusé *« d'avoir commis des abus et couvert des fraudes au plan de la gestion des deniers de la caisse »* et une procédure a été ouverte le 12 février. Mme Questiaux n'a attendu ni le délai de quinze jours ouvert à l'intéressé pour répondre à ces accusations ni la tenue du conseil d'administration de la caisse prévu le 25 février. F.O. soutient M. Lucet contre *« ce fait du prince »* mais la C.G.T. et la C.F.D.T. réclament le départ immédiat de M. Lucet et son remplacement. Ce dernier, enfin, estime avoir été *« jeté en pâture aux communistes »*.

● *Chez Hutchinson à Chalette-sur-Loing* (Loiret), en grève depuis une quinzaine de jours pour la réduction du temps de travail, selon notre correspondant, l'évacuation des locaux faite par la police le 24 février sur ordre du préfet de région appliquant une ordonnance du tribunal en date du 17 février a provoqué de vives réactions. La C.G.T. qualifie de *« pratiques dignes du temps de Giscard »*, la C.F.D.T. s'interroge *« droite ou gauche, quelle est la différence ? »* M. Claude Dupont (P.S.), président du district de Montargis estime qu'on ne peut tenir deux langages, *« celui de la solidarité gouvernementale à Paris et celui de l'opposition à Montargis »*. M. Jean Rochet, préfet, a indiqué qu'il avait veillé à ce que la direction reprenne les négociations.

● *A la fromagerie Besnier-Claudel-Roustang d'Isigny* (Calvados) (cent cinquante salariés), la grève commencée le 2 février s'est terminée le 24 après une entrevue entre grévistes et direction locale. La reprise de l'activité, motivée par la peur des salariés de voir fermer l'usine, se fait, selon notre correspondant, sans accord signé sur la réduction du temps de travail, sans paiement des jours de grève, mais... avec la certitude qu'il y aura des sanctions et des licenciements.

Après l'accord sur la durée du travail

LES MÉTALLURGISTES CÉGÉTISTES ACCUSENT LA C.F.D.T. DE « BLOQUER TOUTE ÉVOLUTION »

Après les récentes négociations sur la durée du travail M. André Sainjon, secrétaire général de la Fédération des travailleurs de la métallurgie-C.G.T., s'en est pris violemment, mercredi 24 février, à la C.F.D.T., estimant que l'accord signé notamment par cette centrale *« est dangereux pour les travailleurs, parce qu'il bloque toute évolution pour l'avenir »*. M. Sainjon a dénoncé *« le scandaleux chantage pratiqué par les patrons de l'Union des industries métallurgiques et minières (U.I.M.M.) en complicité avec des organisations syndicales de deuxième plan ne représentant que 40 % des voix dans la métallurgie, qui ont refusé que soit signée séparément l'annexe de l'accord relative à l'instauration de la cinquième équipe et de la semaine de 33 h 36 dans le travail en feu continu »*.

C'est *« une raison de plus »*, pour la C.G.T., d'*« exiger »* que les conseils d'administration qui vont être mis en place dans le secteur nationalisé avec l'arrivée d'administrateurs salariés, *« sortent du champ d'influences du C.N.P.F. et de l'U.I.M.M. »*.

M. Serge Lelay, membre du bureau fédéral de la C.G.T., a souhaité que les membres de ces conseils d'administration disposent de *« réels pouvoirs de gestion et d'exécution »*, avec le relais de conseils d'ateliers, *« lieux d'information, d'échanges et de débats, mais aussi structures de recours suspensif et de décision »*. La C.G.T. demande que des conseils d'administration élargis aux représentants des travailleurs soient installés *« dans l'ensemble des filiales »* des entreprises nationalisées.

● *Le prix de la tasse de café* a augmenté de 10 centimes à partir du jeudi 25 février dans les débits de boissons parisiens, où il est porté à 2,20 francs, a annoncé la préfecture de Paris. Un nouveau relèvement de 10 centimes interviendra au cours du second semestre.

AGRICULTURE

AU TRENTE-SIXIÈME CONGRÈS DE LA F.N.S.E.A.

M. Bergeron (F.O.) joue les «Monsieur bons offices»

Tandis qu'en Bretagne, dans le Finistère et les Côtes-du-Nord, les manifestations des producteurs de porcs continuent, la F.N.S.E.A. devait accueillir, ce 25 février, au Touquet, Mme Edith Cresson, ministre de l'agriculture, qui clôturera son trente-sixième congrès. Mercredi 24 février, M. Chirac, maire de Paris, a déclaré, recevant des personnalités du mouvement mutualiste agricole, que « les conséquences de la crise profonde traversée par l'agriculture française seraient encore beaucoup plus graves si elle ne disposait pas de structures professionnelles et syndicales solides ».

D'autre part, M. François Mitterrand, interrogé mercredi par la radiotélévision italienne sur la politique commerciale de la France vis-à-vis de l'Italie, notamment en ce qui concerne le vin, a récusé toute accusation de protectionnisme, expliquant que chacun des dix pays de la Communauté adoptait, dans tel ou tel secteur d'activité, des mesures de sauvegarde et que les critiques adressées à la France étaient « injustes ».

Le Touquet. — La seconde journée du congrès de la F.N.S.E.A., qui s'est ouvert le 23 février au Touquet, a été consacrée à l'audition des rapports moraux, aux interventions de M. Emo Capodilista, président du Comité des organisations agricoles européennes (COPA), des représentants de l'Inde et du Sénégal, et de M. Bergeron, secrétaire général de F.O.

Le président du COPA, c'est la dimension européenne, le dossier des prix agricoles — pour la défense duquel il se confirme que les organisations professionnelles manifesteront le 30 mai à Bruxelles.

Les représentants des gouvernements de l'Inde et du Sénégal, c'est la nouvelle orientation tiers-mondiste des paysans français.

Mais M. Bergeron, pourquoi ? Parce que F.O. a créé, avec la F.N.S.E.A. et le C.N.J.A., il y a quelques années, une organisation de consommateurs, travailleurs et agriculteurs ? Parce que le dialogue doit continuer ? Parce qu'il était déjà intervenu en février 1978 au congrès de Versailles ? Sans doute, mais aussi et surtout parce que M. Bergeron a un message à transmettre. *« On ne peut rien faire,* a-t-il déclaré, *sans consensus réel entre ceux qui nous gouvernent et les organismes représentatifs des gouvernés. »* Après avoir évoqué à quatre reprises ses entretiens avec M. Mitterrand, le secrétaire général de F.O. a encore dit, à propos de M. Guillaume, le président de la F.N.S.E.A. : *« J'ai eu l'occasion de dire à un certain nombre de gens que j'ai rencontrés plusieurs fois qu'il était un homme loyal. »* Bref, M. Bergeron c'est « Monsieur bons offices » entre l'Élysée et l'avenue Marceau. A la veille du sommet Cresson-Guillaume, c'était une carte que la F.N.S.E.A. a sortie de sa manche.

Pour le reste, les débats ont été ternes, à l'image du premier rapport moral, rédigé par M. Auguste Grit, qui se contente de réaffirmer la doctrine, celle de l'exploitation familiale à responsabilité personnelle, celle de l'unité syndicale, et récuse en bloc les projets du gouvernement en assenant à l'auditeur une série de syllogismes. Un seul exemple concernant la représentativité syndicale : seule la règle de la majorité est démocratique, les minorités s'y soumettent. La F.N.S.E.A. est majoritaire, donc les minorités doivent la suivre. Reconnaître les minorités est donc antidémocratique, conclut la F.N.S.E.A.

On criera peut-être à la caricature, mais l'impression qui se dégage de ce rapport c'est que la F.N.S.E.A. souffre d'une pauvreté doctrinale réelle qui est pour elle sans doute plus dangereuse que les malheureuses tentatives de déstabilisation dont elle a été l'objet de la part du pouvoir.

De notre envoyé spécial

Une réponse au défi alimentaire

Ce qui est vrai au plan national l'est moins dès lors qu'on aborde la politique européenne et le tiers-monde. M. Louis Lauga, secrétaire général adjoint de la F.N.S.E.A., apporte au *« défi alimentaire »* du monde, une triple réponse : des exportations accrues là où la demande est solvable, une aide alimentaire accrue pour les nations pauvres, qui cherchent la suffisance en attendant l'autosuffisance, et enfin un engagement plus volontaire dans le développement économique des pays en voie de développement.

M. Lauga ne répond pas à la question de savoir si l'aide alimentaire n'est pas, par sa nature même, contradictoire avec l'objectif de développement autonome. Mais il propose que la Communauté établisse un plan d'aide alimentaire pour dix ans et il suggère la création de contrats d'équivalence. Il s'agirait de consacrer le produit de nouvelles taxes, — à instituer sur les importations des produits « intermédiaires » (manioc, arachide, etc.), — au développement des cultures vivrières des pays qui vivent précisément des cultures d'exportation. Il y a quelques années, l'Association générale des producteurs de blé avait émis une idée semblable.

Dans la discussion qui a suivi, il n'a jusqu'à présent pas été relevé un intérêt démesuré pour cette proposition. En revanche, les appels à la sacro-sainte unité devant le risque que ferait courir à la F.N.S.E.A. l'expression de son opposition interne, baptisée Interpaysanne, ont été fort nombreux.

JACQUES GRALL.

ÉNERGIE

M. JEAN-PIERRE HUGON DIRECTEUR DES CHARBONNAGES

M. Jean-Pierre Hugon a été nommé directeur général des Charbonnages de France.

[Né le 11 octobre 1939 à Lyon, M. Hugon est ancien élève de l'École polytechnique. Ingénieur des mines aux Mines de Béthune de 1965 à 1968, puis à Strasbourg, chargé de mission auprès du préfet de la région Alsace (de 1968 à 1972), il entre en 1972 au ministère du développement industriel et scientifique (devenu ministère de l'industrie), où il est adjoint jusqu'en 1975, puis chef du service de la géologie, des minerais, métaux et matériaux de construction à la direction des mines.

En 1980, il entre à la Société Générale, et préside le groupe de travail Matière de base, approvisionnement et compétitivité pour la préparation du VIIIe Plan. En août 1981, il est chargé de présider un groupe de travail préparant la communication du gouvernement sur la nouvelle politique énergétique. Ce groupe rédigera, après consultation de nombreuses organisations et associations, un rapport, dit « rapport Hugon ».]

AFFAIRES

LA CRISE DE L'INDUSTRIE PAPETIÈRE

• Une usine de La Chapelle-Darblay est occupée par son personnel
• Les dirigeants de La Rochette-Cenpa espèrent le retour à l'équilibre en 1983

Inquiets de l'avenir réservé à leur usine et à leur groupe, les salariés de l'unité de Saint-Etienne-du-Rouvray (Seine-Maritime), du groupe La Chapelle-Darblay, se sont mis en grève, mardi 23 février, à l'initiative de la C.G.T. et ont adressé un télégramme à M. Mitterrand. *Ils réclament la mise en place d'une solution nationale permettant la poursuite de l'activité du groupe, premier producteur français de papier journal, mis en règlement judiciaire en mars 1980. Une étude réalisée par des experts scandinaves à la demande du ministère de l'industrie propose un plan de redressement pour la seule usine de Grand-Couronne (Seine-Maritime), le sort des deux autres usines du groupe — à Saint-Etienne-du-Rouvray et à Corbeil (Essonne) — étant laissé dans l'incertitude.*

Ce plan prévoirait de détacher juridiquement du groupe l'usine de Grand-Couronne qui, gérée par deux sociétés suédoises et moyennant une importante participation financière de l'Etat, serait modernisée grâce à des investissements réalisés en trois étapes d'ici à 1988-1989. Cette solution inquiète les industriels du secteur, qui redoutent une *mainmise des groupes étrangers sur les réseaux de distribution de La Chapelle-Darblay*. Une contre-proposition française associant, entre autres, les groupes Beghin et Aussedat-Rey, pourrait être mise sur pied.

Prise en étau entre l'envolée des taux d'intérêt qui l'empêche de financer des investissements extrêmement lourds, une concurrence internationale qui pèse sur les prix, et les fluctuations du dollar, qui font varier le coût de la pâte à papier, souffrant de handicaps structurels vis-à-vis de ses concurrents scandinaves ou nord-américains, gênée par le renchérissement de l'énergie, l'industrie papetière française ne s'est pas encore remise d'une crise qui dure depuis sept ans. Après l'effondrement puis le dépeçage du Groupement européen de la cellulose (G.E.C.), ancien premier producteur de pâte à papier en Europe, le premier producteur français de papier journal, La Chapelle-Darblay, a été mis en règlement judiciaire. Quant au second groupe français du secteur, La Rochette-Cenpa (1), il renaît péniblement de ses cendres, après une injection massive de fonds privés et publics (738 millions de francs au total depuis octobre 1980), et une profonde restructuration.

Soulignant les handicaps de la profession mais constatant le désir des pouvoirs publics de redresser la situation, M. Jean-Marie Thiné, nouveau P.-D.G. de La Rochette-Cenpa, nommé en juillet 1980 pour redresser le groupe, a fait preuve d'un optimisme modéré, mardi, en présentant les perspectives de son groupe. Certes, La Rochette-Cenpa a perdu en 1981 (pour un chiffre d'affaires de 2 594 millions de francs) quelque 280 millions de francs, soit plus du double du total cumulé de ses pertes depuis 1975 (130 millions de francs), mais l'essentiel de ces pertes a été dû, pour le secteur de la pâte à papier, au lancement de l'usine de Tarascon qui n'a fonctionné qu'au quart de sa capacité et dont la mise en service progressive, d'ici à 1983, devrait permettre d'améliorer la compétitivité du groupe. De même, pour les secteurs du carton plat (où le groupe est le numéro un français), des cartons ondulés et d'emballage (où il est le second fabricant), plus de la moitié des pertes (une centaine de millions) peut être considérée comme « exceptionnelle », car liée à l'arrêt de deux activités non rentables.

Surtout, l'injection de fonds, réalisée presque à part égale par les pouvoirs publics et par les actionnaires du groupe — 500 millions de francs au total, auxquels il faut ajouter 238 millions destinés à financer le lancement de l'unité de Tarascon — *a permis d'éponger les pertes et de restructurer financièrement l'entreprise* : le fonds de roulement du groupe (2), négatif de 39 millions de francs à la fin de 1980 est, à la fin de 1981, légèrement positif d'une quinzaine de millions de francs. Coïncidant avec la mise en place d'une nouvelle équipe de direction, cette remise à flot a permis le lancement d'un programme d'investissement, notamment dans les secteurs hors pâte à papier (200 millions de francs) afin de reconvertir certaines usines (vers les papiers pour la photocopie notamment), de modifier des produits et d'améliorer les processus de fabrication en économisant l'énergie.

Dans le secteur pâte à papier, après le lancement de l'usine de Tarascon, qui, à pleine capacité, devrait produire, avec moins de quatre cents salariés, quelque 240 000 tonnes de pâte (contre 90 000 tonnes avec quatre cent cinquante personnes précédemment) et atteindre une rentabilité brute estimée à 25 % du chiffre d'affaires, la direction compte investir 150 millions de francs afin de moderniser l'usine de Saint-Gaudens, reprise, à la demande des pouvoirs publics, des décombres du G.E.C. La Rochette-Cenpa a également lancé une expérience-pilote de plantation d'eucalyptus à croissance rapide.

Ces nouvelles orientations et le renchérissement des prix de la pâte à papier (accentué par la hausse du dollar) laissent espérer au groupe un retour à l'équilibre en 1983, *« après une période de transition difficile »*, a précisé M. Tiné.

V. M.

(1) Filiale à 27,89 % du groupe américain Saint Regis, à 21,14 % du Crédit agricole, à 20,7 % de Paribas, le reste du capital étant partagé entre Saint-Gobain (8,2 %), la famille Franck (9,8 %) et divers porteurs (12,26 %).

(2) Après imputation des pertes.

M. JEANCOURT-GALIGNANI EST NOMMÉ VICE-PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA BANQUE INDOSUEZ ET DIRECTEUR GÉNÉRAL DE SUEZ

M. Antoine Jeancourt-Galignani, qui était président-directeur général de la Banque de l'Indochine et de Suez (Indosuez) depuis juin 1981, date à laquelle il avait remplacé M. Michel Caplain, décédé peu auparavant, a été nommé vice-président-directeur général de la banque par le conseil d'administration.

Le même conseil a nommé président M. Georges Plescoff, administrateur général depuis le 17 février 1982 de la Compagnie financière de Suez, qui a confié à M. Jeancourt-Galignani la direction générale du groupe. Les représentants du comité d'entreprise ont approuvé ces nominations.

Indosuez, banque non cotée, doit, on le sait, être nationalisée juridiquement le 1er juillet.

A la Banque Worms, M. Claude Janssen a été nommé délégué général par le nouvel administrateur général, M. Etienne Bourruet-Aubertot, *« pour assurer le bon fonctionnement de la banque jusqu'à la constitution du nouveau conseil d'administration »*. Au C.I.C., la nomination éventuelle de M. Lucien Pfeiffer, président du Groupement français d'entreprise et fondateur de Prétabail, comme directeur général et conseiller, reste en suspens.

[Né en 1937, ancien élève de l'ENA, inspecteur des finances, M. Antoine Jeancourt-Galignani fit partie des cabinets de MM. François-Xavier Ortoli en 1968 et Valéry Giscard d'Estaing en 1969. Chargé du financement de la construction à la direction du Trésor en 1970, il fut nommé, en juin 1972, directeur général adjoint de la Caisse nationale du crédit agricole, qu'il quitta en mai 1979 pour entrer à l'état-major d'Indosuez, dont il devint rapidement directeur général, puis président. Grand spécialiste du crédit à la construction, il a été le pionnier de l'épargne logement, puis s'est tourné, depuis quelques années, vers l'international.]

Prêt à réduire sa participation dans Roussel-Uclaf
HOECHST SE FÉLICITE DE « L'ACCORD DE PRINCIPE » CONCLU AVEC LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS

Commentant l'accord sur la restructuration du capital de la société Roussel-Uclaf (lire page 6) le communiqué du conseil des ministres à ce sujet), conclu entre le gouvernement français et le groupe allemand Hoechst, ce dernier se félicite de l'issue des négociations menées avec les pouvoirs publics.

« Cet accord de principe », précise le numéro un de la chimie mondiale dans un communiqué, *« tient compte, d'une part, des intérêts de la France de réaménager le capital de Roussel-Uclaf par une prise de participation de l'Etat français et, d'autre part, du souhait de Hoechst d'assurer la coopération des deux entreprises à l'échelle mondiale par le maintien de l'unité du groupe.*

» Hoechst est prêt à réduire sa participation actuelle de 57,9 % mais conserve la majorité dans Roussel-Uclaf », tient à souligner la firme, ajoutant qu'elle a obtenu la garantie que *« Roussel-Uclaf continuera d'être gérée selon les principes d'une entreprise privée ayant des intérêts dans le monde entier »*.

Ce dernier point est jugé particulièrement satisfaisant dans les milieux financiers outre-Rhin, où l'on indique que Roussel-Uclaf restera ainsi une des rares entreprises françaises à fonctionner *« sur le modèle allemand »*, c'est-à-dire à être dotée de deux organes de gestion sous la forme d'un conseil de surveillance (dont la présidence doit revenir, il est vrai, à un représentant franaçis) et d'un directoire.

L'essentiel, estime-t-on, est que Hoechst ait pu conserver la majorité dans la phase finale de l'opération, ce qui est déjà acquis. Hoechst continuera d'avoir la haute main sur la gestion de Roussel-Uclaf et des filiales étrangères communes aux deux firmes, indépendamment des négociations qui pourraient se dérouler dans quatre ans en vue de renforcer la participation de l'Etat français dans le capital de Roussel-Uclaf.

Après un déficit record en 1980
CHRYSLER A NOTABLEMENT RÉDUIT LE MONTANT DE SES PERTES EN 1981

Le groupe américain Chrysler a considérablement réduit le montant *de ses pertes* en 1981, celles-ci s'élevant à 475,6 millions de dollars (2,8 milliards de francs environ), à comparer au déficit record de 1,7 milliard de dollars (10,2 milliards de francs) enregistré en 1980.

Soulignant l'amélioration *« impressionnante »* de ces résultats, M. Iaccoca, P.D.G. du groupe, a estimé que Chrysler pourra dégager un bénéfice de quelque 150 millions de dollars (900 millions de francs) en 1982. L'an passé les ventes mondiales de Chrysler ont progressé de 17,3 %, atteignant 10,8 millions de dollars (64,8 milliards de francs). Chrysler est le seul constructeur à avoir amélioré sa part du marché américain (9,9 % contre *8,8 % en 1980*).

● *Daimler-Benz* a démenti, mercredi 24 février, les informa*tions en provenance de Tokyo* annonçant une éventuelle coopération du groupe ouest-allemand avec la firme japonaise Toyota, dans le secteur des poids lourds (*le Monde* du 23 février). — *(A.F.P.)*

LES VENTES DES GRANDES SURFACES ONT FAIBLEMENT AUGMENTÉ EN 1981

Le ministre du commerce et de l'artisanat, M. Delelis, a autorisé la création d'un ensemble de commerce d'une surface globale de 5 600 mètres carrés à Chennevières (Val-de-Marne). Cette *autorisation est la première que* délivre M. Delelis après le « gel » de six mois décrété lors de son entrée en fonctions en juin 1981.

L'année 1981 a été moyenne et *irrégulière pour la distribution* dans les supermarchés et les hypermarchés. Selon l'Institut français du libre-service, la progression des ventes des super*marchés a été de 12 % en valeur* sur l'ensemble de l'année ; elle a été de 14 % pour les hypermarchés. Ces résultats sont à comparer avec la hausse de l'ensemble des prix (14 %) et celle des prix alimentaires (16,5 %).

L'année 1981 a vu de grandes variations dans les indices, les mois d'été ayant été très bons, mais le début d'automne assez faible.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou Dép. —		DEUX MOIS Rep. + ou Dép. —		SIX MOIS Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ..	6,0380	6,0400	— 30	— 10	— 70	— 30	— 140	— 10
$ can. ..	4,9520	4,9549	— 57	— 21	— 102	— 40	— 230	— 75
Yen (100)	2,5563	2,5582	+ 172	+ 200	+ 330	+ 370	+ 973	+1054
DM	2,5480	2,5499	+ 84	+ 98	+ 165	+ 200	+ 535	+ 615
Florin	2,3192	2,3213	+ 86	+ 93	+ 170	+ 185	+ 520	+ 575
F.B. (100)	13,8964	13,9874	— 275	— 50	— 270	— 130	— 775	— 150
F.S.	3,2143	3,2178	+ 170	+ 205	+ 340	+ 390	+ 930	+1045
L. (1 000) .	4,7449	4,7484	— 270	— 230	— 565	— 495	—1850	—1380
£	11,0574	11,0653	— 35	+ 52	+ 16	+ 120	— 540	— 605

TAUX DES EURO-MONNAIES

D.M.	9 7/8	10 1/8	9 7/8	10 1/4	9 7/8	10 1/4	9 15/16	10 5/16
$ E.-U. ..	13 1/4	13 3/4	14 1/4	14 5/8	14 1/2	14 7/8	14 7/8	15 1/4
Florin	9	10	9 7/16	10 1/16	9 1/2	10 1/8	9 9/16	10 3/16
F.B. (100)	13 3/4	15 1/4	14 3/3	16 5/8	14 3/4	16 5/16	15	16
F.S.	24 7/8	28 1/8	7 1/4	7 3/4	7 9/16	8	8 1/2	8 7/8
L. (1 000) .	18 1/4	19 3/4	19 3/4	21 1/8	21 1/4	21 3/8	20 3/4	22 1/8
£	14	14 3/4	13 7/8	14 5/8	13 3/4	14 1/4	13 3/4	14 1/4
F. français	13 7/8	14 5/8	14 3/8	15 1/8	14 5/8	15 5/8	16 1/8	16 7/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

ÉTRANGER

REMOUS SUR L'ÉTAIN

La Malaisie cherche à « casser » le marché de Londres

Londres. — La journée du 24 février promettait d'être difficile sur le marché de l'étain à la Bourse des métaux (London Metal Exchange. L.M.E.). Des ordres d'achat à terme venaient en effet à échéance pour des quantités très importantes de ce métal, alors que les vendeurs pouvaient avoir du mal à les honorer. Pour limiter les dégâts, les autorités du L.M.E. ont décidé de plafonner à 120 livres par tonne (1) les primes payées par jour de retard dans les livraisons.

L'hypothèse d'un effondrement total du marché était pratiquement exclue, car les vingt-neuf opérateurs autorisés à intervenir sur l'étain à la Bourse de Londres respectent des règles d'autodiscipline très strictes afin de maintenir la crédibilité de ce marché. Si l'épreuve a été franchie sans trop d'encombres, il n'en reste pas moins que cette crédibilité est ébranlée par des soubresauts, le marché de l'étain s'étant montré vulnérable à une manipulation de grande envergure.

De notre correspondant

Depuis juillet, le prix de l'étain est passé de 6 000 livres à plus de 8 000 livres la tonne. Une hausse supérieure à 33 %. Phénomène insolite en période de récession au moment où tous les *cours des autres métaux sont* plutôt orientés à la baisse. Cette situation est due à une pénurie créée artificiellement.

Pour en saisir le mécanisme, il *convient de revenir à quelques* données de base : le marché mondial de l'étain est en principe à peu près équilibré, avec une production et une consommation tournant autour de 200 000 tonnes par an. Les principaux producteurs se trouvent en Asie du Sud-Est (Malaisie, Indonésie, Thaïlande), en Australie, en Bolivie et en Chine. Depuis une trentaine d'années, les Etats-Unis ont constitué un stock stratégique actuellement de l'ordre de 150 000 tonnes, mais le Congrès a voté une loi autorisant la vente de certaines quantités de cet étain excédentaire pour acheter d'autres métaux déficitaires, par exemple le cobalt.

L'opération est mal vue des pays producteurs, notamment de la Malaisie, qui la considèrent comme une tentative pour faire baisser les cours. Cependant les quantités vendues par les Américains sont relativement faibles, et elles ne pèsent guère sur le marché. Les producteurs se sont pourtant brusquement aperçus que les Etats-Unis, avec des stocks d'étain représentant près d'une année de consommation, disposent là d'une arme très efficace.

Les Etats-Unis ont adhéré au cinquième accord sur l'étain, qui prévoit la gestion d'un stock régulateur destiné à maintenir les cours. La Malaisie, premier producteur mondial, voudrait voir relever les seuils d'intervention afin d'imposer un prix plus élevé lui permettant de faire face à des coûts de production en augmentation constante. Chaque réunion des pays participant à l'accord donne lieu à des affrontements entre les pays producteurs et les pays consommateurs d'étain.

Pour faire monter les cours, le gouvernement malaisien paraît avoir agi dans deux directions : d'une part, il a proposé aux producteurs de créer une association et de diminuer la production d'étain de 25 % au cours des prochaines années. L'objectif était de se prémunir contre le sixième accord international sur l'étain qui doit être conclu en juin et ne devrait pas être très favorable aux producteurs, étant donnée la diminution de la consommation. Mais cette idée n'a pas rencontré un écho très favorable chez les autres pays fournisseurs.

D'autre part, un groupe d'acheteurs non identifiés, mais où le gouvernement de Kuala-Lumpur joue vraisemblablement un rôle non négligeable, s'est porté, à la Bourse des métaux de Londres, acquéreur de quantités importantes d'étain, qu'il a retirées du marché. Ce groupe se trouve à la tête d'un stock stérilisé, évalué à 50 000 tonnes, alors que le stock de la bourse est d'environ 20 000 tonnes. S'ajoutant à une hostilité générale de la Malaisie vis-à-vis de la Grande-Bretagne, dont les *industriels* sont sujets à un boycottage depuis *octobre*, cette attitude traduit la volonté de Kuala-Lumpur de « casser » le marché de Londres, *seul marché à terme de* l'étain.

Mais cette politique est coûteuse. La Malaisie a dépensé plus de 350 millions de livres pour retirer du marché ces *50 000* tonnes ; elle a été obligée de s'endetter auprès du Fonds monétaire international et de certains pays arabes pour soutenir non seulement *les cours de l'étain, mais* aussi ceux d'autres matières premières (caoutchouc et huile de palme).

C'est aussi une politique à double tranchant dans la mesure où la Malaisie sera contrainte à un moment ou à un autre de remettre sur le marché l'étain soustrait, provoquant ainsi un effondrement des prix. A Londres, on enregistre déjà une *baisse significative des cours* par suite de l'augmentation des ventes des petits producteurs, tels le Zaïre, le Zimbabwe ou l'Afrique du Sud.

Si elle a lieu, la confrontation entre pays producteurs et consommateurs risque de conduire à la disparition du plus vieil accord sur les matières premières. Les Etats-Unis *ont déjà* fait savoir qu'ils n'adhéreraient pas au sixième accord sur l'étain ; d'autres pays utilisateurs comme la Grande-Bretagne, et la R.F.A. pourraient *faire de même pour* protester contre les manipulations auxquelles paraît s'être livré le gouvernement malaisien, et contre les tentatives de cartellisation.

DANIEL VERNET.

(1) Une livre vaut environ 11 francs.

● *Danemark : déficit budgétaire.* — Le gouvernement danois (minoritaire social-démocrate) a fait adopter sans difficultés par le Folketing la loi des finances 1982. Sept des neuf partis représentés au Parlement ont approuvé ce budget qui comporte une impasse de 82 milliards de couronnes (62 milliards de francs) pour un ensemble de dépenses de 275 milliards de couronnes (205 milliards de francs).

Le déficit sera une fois de plus couvert par de nouveaux emprunts *intérieurs* et extérieurs au cours de cette année. Seules les deux formations extrêmes, le Parti du progrès et les socialistes de gauche, se sont prononcées contre. — *(Corresp.)*.

Pour attirer les capitaux internationaux
HONGKONG SUPPRIME LA TAXATION DES DÉPOTS ÉTRANGERS

La retenue à la source qui frappait la rémunération des capitaux étrangers déposés à Hongkong — *15 % pour les personnes physiques et 17 % pour les personnes morales — est supprimée, la taxe perçue sur les intérêts des dépôts domestiques se trouvant ramenée de 15 % à 10 %*.

Ces décisions, prises par l'administration de la colonie, étaient à l'étude, mais leur annonce a surpris les milieux financiers. Elles *ont pour objectif de renforcer* la position de Hongkong comme place financière en attirant davantage de capitaux internationaux.

Ces derniers temps, la concurrence de Singapour était vivement ressentie, notamment en ce qui concerne l'émission d'emprunts groupés en asia-dollars.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

24 février

Coup d'arrêt à la baisse

Après avoir baissé de près de 4 % en l'espace de quarante-huit heures (1,3 % lundi et 2,4 % le lendemain), le marché parisien fait preuve d'une meilleure tenue mercredi, l'indicateur instantané regagnant près de 0,6 % de hausse à l'approche de la clôture.

Au fil des tableaux, les écarts apparaissent beaucoup plus réduits que la veille mais les D.T.I., ex-titres nationalisés, perdent un peu de terrain, imités par quelques valeurs en baisse de 3 % à 5 %, telle Générale d'entreprises, Ciments français, BIC, Jeumont, Cetelem.

Imétal perd 1,3 % alors que sa filiale à 50 % avec Elf-Aquitaine, la société le Nickel, vient d'annoncer une perte de 288 millions de francs en 1981, le triple du précédent exercice.

Aux dires des boursiers, les transactions se sont calmées par rapport aux 372 millions de francs négociés la veille sur le marché à terme et dont une bonne partie était encore réalisée sous forme de D.T.I., Saint-Gobain et Paribas en tête.

Quelques titres font preuve de bonnes dispositions, tels Dollfus-Mieg, initialement « réservé à la hausse », Opfi-Paribas (+ 8 %) ou encore C.F.D.E. (+ 6 %), Esso (+ 5,9 %) et des actions sidérurgiques (Vallourec, Creusot-Loire, Nord-Est), en hausse de 3 % à 4 %.

C'est au beau milieu de la séance que les professionnels ont pris connaissance du communiqué du conseil des ministres dont le passage concernant Roussel-Uclaf vient confirmer notre édition du 24 février à propos de l'accord conclu avec Hoechst.

Sur le marché de l'or, où le métal fin s'est un peu repris à 362,75 dollars l'once à Londres, le lingot progresse de 110 F, à 70 105 F, et le napoléon s'adjuge 8,90 F à 609 F.

NEW-YORK

Redressement plus marqué

Encore empreint du morosité au son de cloche initial, Wall Street s'est progressivement affermi mercredi au fur à mesure des cotations et l'indice Dow Jones des industrielles s'est finalement adjugé 13,79 points pour s'établir à 826,77 tandis que le volume des échanges progressait à 64,8 millions d'actions contre 60 millions la veille.

Cette progression de 1,7 % de la cote semble une réponse directe aux propos tenus mercredi soir par le président de la Réserve fédérale à propos de l'appréciation que portent les milieux financiers sur la situation économique aux Etats-Unis. « *Les marchés financiers sous-estiment les progrès que nous accomplissons dans la lutte contre l'inflation* », a notamment déclaré M. Paul Volcker devant la commission sénatoriale des finances où il était invité à exposer les résultats de son action à la tête du « *Fed* ».

Intervenant peu après, le secrétaire au Trésor, M. Donald Regan, a aussitôt surenchéri, soulignant que l'inflation est actuellement limitée à 5 % environ en rythme annuel, marquant ainsi une nette décélération qui va dans le sens des vœux exprimés par les autorités monétaires.

Par ailleurs, la Maison Blanche semble enfin décidée à tenir compte des vives critiques que suscite son projet de budget — et l'important déficit qu'il implique — et l'administration s'apprête à examiner un certain nombre de contre-propositions.

Antant d'éléments jugés favorables au « *Big Board* » où les valeurs pétrolières se sont bien comportées.

VALEURS	Cours du 23 fév.	Cours du 24 fév.
Alcoa	22 3/8	23 1/4
A.T.T.	54 1/2	55
Boeing	19 1/2	20 1/8
Chase Manhattan Bank	58 3/4	60
Du Pont de Nemours	35 5/8	36 3/8
Eastman Kodak	68	67 3/8
Exxon	28 1/8	28 5/8
Ford	18 1/8	19 1/8
General Electric	61	62
General Foods	30 1/4	30 5/8
General Motors	34 7/8	37
Goodyear	18 3/8	19 1/2
I.B.M.	60 7/8	61 7/8
I.T.T.	28 1/8	28 1/2
Mobil Oil	22 1/8	22 3/8
Pfizer	54 3/8	55 1/2
Schlumberger	47	48 1/8
Texaco	30	30
U.A.L. inc.	16 3/4	16 3/4
Union Carbide	42 7/8	42 7/8
U.S. Steel	23 7/8	23 7/8
Westinghouse	22 7/8	22 7/8
Xerox Corp.	36 1/8	36 1/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

DARTY. — Au titre de l'exercice 1981-1982 qui s'achève le 28 février prochain, le groupe aura réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 3 milliards de F environ, en progression de 26 % sur le précédent exercice, l'augmentation escomptée du bénéfice net devant être supérieure à ce pourcentage, compte tenu de l'amélioration de la productivité et du contrôle exercé sur les frais généraux.

A l'heure actuelle, le groupe dispose de 63 magasins à l'enseigne Darty dans l'ensemble de l'Hexagone, ses effectives totalisant 4 500 personnes.

UNIBAIL. — La société a constaté au cours de l'année 1981 un net ralentissement de la demande de crédit-bail par rapport à la tendance observée en tout début d'année, en raison de la hausse des taux d'intérêt qui s'est accélérée à partir du printemps dernier. Le chiffre d'affaires réalisé par Unibail dans ce secteur a toutefois atteint 136 millions de F, soit une progression de 13,3 % sur 1980.

Dans le secteur locatif, l'exercice 1981 s'est achevé pour l'entreprise sur une nette progression de son chiffre d'affaires (+ 37 %) qui atteint 37 millions de F, les immobilisations nettes dans ce secteur totalisant 306 millions de F.

Au total, le bénéfice net réalisé l'année dernière ressort à 53 millions de F, en baisse sur les 70 millions de F de l'exercice 1980 qui comportaient, il est vrai, 32 millions de F de plus-values contre 10 millions seulement en 1981.

LOCABAIL IMMOBILIER. — Cette société du groupe de la Compagnie bancaire, spécialisée dans le crédit-bail immobilier et la location d'immeubles à usage professionnel, a enregistré l'année dernière 228,4 millions de F de recettes en crédit-bail et 66,1 millions de F en location simple, soit, au total, une augmentation de 17 % sur le précédent exercice.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

	23 fév.	24 fév.
Valeurs françaises	111,2	112,1
Valeurs étrangères	105,5	105,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	103	102,6

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 25 fév.	14 1/8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	24/2	25/2
1 dollar (en yens)	234,25	235,75

BOURSE DE PARIS — Comptant — 24 FEVRIER

Étrangères

SICAV

HORS-COTE

Compartiment spécial

Autres valeurs hors cote

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

Marché à terme

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

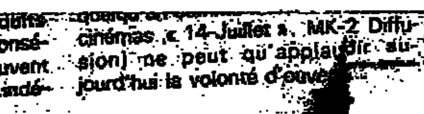
c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 24/2	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 016	6 019	5 880	6 140
Allemagne (100 DM)	254 950	254 980	248	261
Belgique (100 F)	13 890	13 920	12 450	13 250
Pays-Bas (100 fl.)	232 700	232 250	226	237
Danemark (100 krd)	76 230	76 080	74	79
Norvège (100 k)	100 640	100 230	98	103
Grande-Bretagne (£ 1)	11 065	11 008	10 700	11 300
Grèce (100 drachmes)	9 865	9 880	....	....
Italie (1 000 lires)	4 752	4 750	4 560	4 950
Suisse (100 fr.)	321 150	321 830	312	328
Suède (100 krs)	104 650	104 500	101	106 500
Autriche (100 sch)	36 290	36 310	35 500	37 100
Espagne (100 pes.)	5 887	5 888	5 650	6 050
Portugal (100 esc.)	8 700	8 700	8 100	9 100
Canada ($ can 1)	4 937	4 935	4 820	5 060
Japon (100 yens)	2 571	2 573	2 450	2 590

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 24/2
Or fin (kilo en barre)	70100	70100
Or fin (en lingot)	69995	70105
Pièce française (20 fr)	600 10	609
Pièce française (10 fr)	488	482
Pièce suisse (20 fr)	550 10	570
Pièce latine (20 fr)	518 50	522
Souverain	640 20	642
Pièce de 20 dollars	2980 40	3000 40
Pièce de 10 dollars	1500	1500
Pièce de 5 dollars	780	.....
Pièce de 50 pesos	3190	3185
Pièce de 10 florins	551	560





CLAIRE DEVARRIEUX

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 25 février 1982 a été tiré à 531 497 exemplaires.

LA RÉDACTION DE TF1 EN CRISE

Le départ de MM. Honorin et Bertolino

MM. Michel Honorin, rédacteur en chef chargé des reportages à la rédaction de TF 1, et Jean Bertolino, rédacteur en chef adjoint, vont quitter à la fin de ce mois la rédaction de TF 1. Nommé pour six mois à la tête du pool des reporters créé au moment de la réforme de la rédaction en septembre dernier, M. Honorin resterait au sein de la société où on lui proposerait une collaboration régulière à un magazine. Quant à M. Bertolino, qui avait écrit ici même (« le Monde » du 20 février) un article très critique sur l'enlisement de la rédaction dans laquelle, selon lui, « pernicieusement, la médiocrité s'érige à nouveau en système », il s'est vu reprocher à la fois par certains membres de la rédaction et par le président de la chaîne ce témoignage qui outrepasserait son « devoir de réserve ».

« *C'est à se demander si la moindre sanction infligée à un journaliste débutant à TF1 ne causerait pas plus d'émois que la démission d'un ministre !* » s'exclame Jacques Boutet. Le président-directeur général de TF1 est visiblement agacé par l'écho donné aux remous parfois tapageurs de sa rédaction. Mais, voudrait-on « oublier » la plus ancienne des trois chaînes quelques temps, qu'un événement soudain s'empresserait de nous rappeler son existence. Alors que le départ de Jean-Marie Cavada de son poste de directeur de l'information devrait être annoncé jeudi, que M. Jacques Hébert attend d'être fixé sur son avenir, et que deux journalistes extérieurs à la rédaction viennent d'être engagés à des postes de responsabilité (MM. Lantéri et Gouze), le départ de Michel Honorin et de Jean Bertolino apparaît comme un rebondissement qui, s'il n'était pénible pour les deux personnes concernées, ferait sourire les amateurs de feuilletons.

Pour Jacques Boutet, les motifs *de la décision sont simples : le* contrat de six mois passé avec Michel Honorin au mois de septembre afin de lui confier la direction d'une équipe importante de reporters ne sera pas renouvelé, *le pool reportage ayant déçu* les attentes, et plusieurs journalistes ayant exprimé leur préférence pour son démantèlement au profit d'un renforcement des différents services. Le cas de Jean Bertolino apparaît en revanche moins clair. Sa demande d'intégration au sein de la chaîne dès le mois de septembre ne semble pas avoir été prise en compte, et un désaccord sur le montant de son salaire ayant constamment retardé la signature d'un contrat, il ne dispose après six mois de travail intensif dans la rédaction, d'aucun lien juridique le rattachant à la chaîne. Son sort, pour le président, ne pouvait donc qu'être lié à celui de Michel Honorin dont il était l'adjoint.

Une explication qui ne satisfait pas Jean Bertolino, pas plus d'ailleurs que plusieurs journalistes qui ont immédiatement fait circuler dans la rédaction une motion de protestation destinée au P.-D. G. « *Depuis notre arrivée*, explique Jean Bertolino, *le pool des reportages n'a attiré que craintes et jalousies. Nous formions un Etat dans l'Etat avions des méthodes de travail particulières et entretenions entre nous d'excellentes relations. On dérangeait Michel Honorin et moi-même n'avons jamais cessé de dire ce que nous pensions, quitte à bousculer, surprendre, voire choquer. Or, cette rédaction reste conservatrice dans son esprit. Mon renvoi — car il s'agit bien d'un renvoi — est une sanction contre un gêneur.* »

L'article paru dans *le Monde* a été, selon lui, le détonateur de cette histoire. Son contenu, il est vrai, avait suscité dans la rédaction nombre de protestations. Jacques Boutet lui-même ne cache pas son hostilité pour la méthode : « *N'est-ce pas inélégant qu'un journaliste ose critiquer dans un journal l'incompétence de ses collègues, et les accuse ainsi d'orgueil, de médiocrité... et de paresse ? Un membre d'une équipe de rédaction a un devoir de réserve*, a fortiori *celui qui travaille dans le service public !* »

De son côté, Michel Toulouse, rédacteur en chef chargé des magazines, se dit peiné d'une décision qui prive la rédaction de deux des meilleurs professionnels de la chaîne. « *La direction semble avoir délibérément fait un choix entre une rédaction ancienne et corporatiste, et de nouveaux éléments d'une compétence reconnue de tous les professionnels et prêts à secouer les vieilles habitudes et la torpeur qui guette si facilement cette rédaction.* »

Quant à Jean-Pierre Guérin, numéro deux de la rédaction (après Cavada), prochainement peut-être son numéro un, il s'impatiente surtout des attaques incessantes dont fait l'objet sa rédaction et souhaite que la presse cesse de suivre les moindres mouvements de la chaîne. « *Il est urgent de réorganiser la rédaction et d'impulser une volonté de travail. Elle existe. Il faut lui donner une chance de se manifester. Tout peut et doit redémarrer très vite.* »

Un discours confiant, mais ne rappelle-t-il pas certaines paroles prononcées à la fois par Jean-Marie Cavada et certains membres de la commission de concertation au mois de septembre dernier ?

ANNICK COJEAN.

LA FÉDÉRATION DE PARENTS D'ÉLÈVES SCHLÉRET A EU UN ENTRETIEN « TRÈS CONSTRUCTIF » AVEC M. MITTERRAND

M. Jean-Marie Schléret, président de la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public *(P.E.E.P.), reçu le mardi 23 février* par le président de la République, a jugé l'entretien « *très constructif* ». « *Nous avons eu le sentiment d'une très grande écoute de la part de M. Mitterrand* » a-t-il déclaré à la presse.

La délégation de la P.E.E.P. a insisté sur les « *droits nouveaux des parents d'élèves* » dans la perspective d'une future gestion tripartite : « *Cela suppose des moyens nouveaux et un statut des délégués parents, car nous n'avons pas la possibilité financière d'assumer nos droits.* » Le problème de l'école maternelle et de l'enseignement primaire, « *premier lieu de lutte contre l'échec scolaire* », a aussi été abordé, la P.E.E.P. demandant la constitution d'une mission de réflexion semblable à celle créée pour les collèges. M. Schléret a rappelé sa proposition d'un poste supplémentaire par école de plus de cinq classes (soit, estime-t-il, douze mille postes à pourvoir).

Enfin, la P.E.E.P. a insisté sur le *développement des effectifs* d'encadrement dans les collèges et lycées dont la fonction ne se réduirait pas à la surveillance. L'éventualité de rencontres « *deux fois par an* » avec le président *de la République a été envisagée :* « *Ce serait une sorte de bilan de santé de l'éducation* », a commenté M. Schléret.

POUR SORTIR LES NÉGOCIATIONS DE L'IMPASSE

M. Anicet Le Pors fait de nouvelles propositions pour les basses rémunérations dans la fonction publique

M. Anicet Le Pors, ministre de la fonction publique et des réformes administratives, devait présenter aux sept fédérations de fonctionnaires, réunies ce jeudi 25 février pour la quatrième séance de négociations salariales, de nouvelles propositions relatives aux basses rémunérations.

Cette avancée permettra-t-elle de débloquer la situation ? Pour le reste, en effet, il semble que les propositions salariales du gouvernement, jugées « *insuffisantes* » ou même « *inacceptables* » par les syndicats lors de la dernière réunion, soient les mêmes, à savoir une augmentation, en niveau de salaire, de 10,5 % pour 1982, dans la limite de la hausse des prix prévue.

Cette nouvelle méthode de calcul, appelée « *système Delors* » par les fonctionnaires, prévoit que l'accroissement des traitements interviendra de la manière suivante : 2,6 % au 1er mars et au 1er juin et 2,5 % au 1er septembre et au 1er décembre, soit 10,5 % si l'on ajoute l'excédent de majoration de 0,3 % perçu au 1er janvier. Il est prévu, en outre, deux ajustements : l'un, au cas où le taux de la hausse cumulée des prix mesuré selon l'indice INSEE serait, au terme des cinq premiers mois de l'année, égal ou supérieur à 1 % de la hausse des traitements ; l'autre, lorsque la hausse totale des prix en 1982 sera connue.

Au ministère on fait remarquer que, si l'augmentation en niveau de salaire est de 10,5 %, elle est, en masse salariale, de 12,9 % — *soit 2 milliards de francs de plus* qu'en 1981 — et pourra même être portée à 13,6 %.

Les syndicats — de la C.G.T. à la FEN — jugent insuffisante cette « préfixation » à 10,5 %. Dans le cas où ils rejetteraient le « système Delors », l'ancien mode de calcul leur serait alors proposé, c'est-à-dire une augmentation trimestrielle, prenant en compte l'indice INSEE de la hausse des prix des deux premiers mois connus, plus 1 % à titre de provision. Mais, de toute façon, 1982 ne marquera pas, pour les fonctionnaires, la « *franche rupture avec la politique salariale antérieure* », réclamée notamment par la C.G.T.

● *Les 8 et 9 mars seront chômés dans trois usines de la régie Renault*, à Sandouville, à Flins et à Billancourt, mettant quelque 25 000 ouvriers des lignes de montage en chômage économique (sur un total de 102 000 salariés). Cette mesure est imposée, selon la direction par la nécessité de résorber l'excédent de stocks pour certaines versions de voitures. Ces stocks totaliseraient environ quarante mille véhicules. Le fonds de garantie de ressources de la Régie permettra l'indemnisation à 60 % de ces deux journées.

M. PONS : l'escalade du chômage et de l'inflation n'est pas entravée.

M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., a déclaré jeudi 25 février en recevant la presse : « *Le gouvernement n'est pas arrivé à entraver l'escalade du chômage et de l'inflation. L'indice des prix de janvier, avec une hausse de 1 %, est curieux alors que celui de la C.G.T. enregistre 1,7 % d'augmentation. Cela me laisse perplexe parce que d'habitude l'écart entre les deux indices est de 0,2 à 0,4.* » M. Pons a affirmé d'autre part que les adhésions nouvelles au R.P.R. se chiffrent actuellement à plus de deux mille par semaine.

M. Jean-François Mancel, délégué national à l'animation a indiqué que le R.P.R. lancerait à partir du 4 mars une campagne nationale relative au chômage des jeunes. Les « jeunes R.P.R. » distribueront des tracts et demanderont audience au ministre du travail, aux préfets dans les départements et aux députés de la majorité. M. Mancel a affirmé que depuis le 10 mai, plus de quatre cent mille jeunes se sont inscrits à l'A.N.P.E.

● *M. Bernard Pons*, secrétaire général du R.P.R., évoquant la candidature de M. Giscard d'Estaing, a déclaré jeudi 25 février : « *Un ancien président de la République ne quitte jamais le devant de la scène politique. Je pense que M. Valéry Giscard d'Estaing a voulu faire appel devant le suffrage universel de son échec de mai dernier. C'est une procédure normale et démocratique.* »

FERMETÉ DU DOLLAR

Le dollar s'est montré très ferme, jeudi 25 février, sur les marchés des changes, passant, à Paris, de 6,02 F à 6,04 F et, à Francfort, de 2,36 DM à 2,37 DM. Cette fermeté est liée à la tension sur les taux d'intérêt américains (l'euro-dollar à six mois affiche toujours un rendement de 15 %).

Elle est d'autant plus surprenante que M. Volcker, président de la Reserve Federale des Etats-Unis (FED), réputé pour sa rigueur, a adopté un ton assez conciliant devant la Commission des finances du Sénat : « Les marchés financiers sous-estiment les progrès que nous réalisons dans la lutte contre l'inflation. »

A ce propos, le secrétaire au Trésor, M. Donald Regan, s'exprimant devant la même commission, a indiqué que la progression de l'indice des prix américains, un peu supérieure à 5 % ces trois derniers mois, pouvait être légèrement inférieure à ce chiffre en janvier 1982.

Sur le front des taux d'intérêt, les banques britanniques ont ramené leur taux de base de 14 % à 13 1/2 %, à l'initiative de la Banque d'Angleterre qui a favorisé ce mouvement. Aux Etats-Unis, on le sait, le taux de base des banques a été abaissé de 17 % à 16,5 %, et le loyer de l'argent entre banques (les Federal Funds) est retombé de 16 % la semaine dernière à 13 1/2 % environ. Mais les milieux financiers ne sont pas encore convaincus que la détente soit certaine, d'où la fermeté du dollar.

M. PAUL BACHELARD EST ÉLU PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS

M. Paul Bachelard, directeur de l'Institut universitaire de technologie (I.U.T.) de Tours, a été élu, mardi 23 février, président de l'université de cette ville, par quarante voix sur soixante-six votants au second tour de scrutin. Il succède à M. Marc Maillet, président depuis 1976, qui ne se représentait pas.

[Né le 7 août 1937 à Messat (Loiret), M. Paul Bachelard, est agrégé de géographie (1967), et docteur d'Etat (1975). Ancien élève de l'Ecole normale d'Orléans, il a commencé sa carrière comme instituteur, avant d'être nommé en 1970 assistant à l'I.U.T. de Tours, puis maître-assistant (1972) et maître de conférences (1976) en géographie économique. Directeur de l'I.U.T. depuis 1977, il était également, depuis 1981 vice-président de l'université de Tours, où il dirige l'équipe de recherche du sud du Bassin parisien. M. Bachelard est membre du Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup.)]

DES MANIFESTANTS PERTURBENT UNE REPRÉSENTATION DE L'ENSEMBLE FOLKLORIQUE DE SILÉSIE AU THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES

Des manifestants ont perturbé, dans la soirée du mercredi 24 février, la première représentation de l'ensemble national folklorique de Silésie au Théâtre des Champs-Elysées à Paris.

Entendant mettre un frein à ce qu'ils considèrent comme une « offensive de charme » du gouvernement polonais (deux autres ensembles sont prévus pour février et mars, l'Orchestre national de la radio-télévision polonaise de Katowice et l'Orchestre de chambre de Pologne), des partisans du syndicat Solidarité ont pénétré, dès les premières mesures, dans la salle en jetant des tracts et en déployant une banderole sur laquelle on pouvait lire « *l'hiver est à vous, le printemps sera à nous* ».

A Paris

La mort du « squatt Losserand »

La police a fait évacuer, ce jeudi 25 février, à 6 h 30, quatre-vingt-cinq squatters qui occupaient les immeubles situés 4 et 6, rue Raymond Losserand à Paris (14e). Une « note d'information » a été distribuée aux personnes expulsées leur indiquant qu'elles pouvaient demander à être relogées gratuitement pour un mois minimum. Cinq occupants ont accepté cette proposition.

La police a arrêté une personne trouvée en possession de deux kilos de cannabis, qui a été déférée au parquet. Trois autres occupants ont été retenus pour vérification d'identité.

Dans la matinée, la préfecture de police a expliqué que l'évacuation du « squatt » de la rue Raymond-Losserand était justifiée par une décision de justice rendue en janvier 1978. Les immeubles étaient occupés depuis 1977. D'abord habités par des marginaux, ils étaient devenus un lieu de misère, de trafic et de délinquance *(le Monde* du 6 janvier). Deux meurtres avaient eu lieu *récemment dans ce « squatt ».*

L'évacuation réalisée sans la moindre violence, se terminait vers 8 heures. Commençait alors la seconde. Tandis que les policiers procédaient à une série de *perquisitions dans* les logements-taudis, où ils devaient trouver d'importantes quantités de haschisch, des équipes de déménageurs et de démolisseurs se mettaient au travail. Les premiers sortaient et emmenaient au garde-meubles le pauvre mobilier, essentiellement de vieux matelas, des bouteilles de gaz butane, des chaises, tenus à la disposition de leurs propriétaires.

Les seconds commençaient à abattre le mur de clôture, à arracher les tuyauteries de gaz, à briser les fenêtres et les planchers pour empêcher le retour des occupants illégaux. Les cours et les halls d'entrée des trois immeubles, envahis par des montagnes d'ordures, d'objets rouillés, de bouteilles brisées et de planches, les appartements dans un état de saleté et de désordre effrayant, montraient ce qu'était devenu, depuis deux ans environ, le squatt Losserand : un bidonville au cœur de Paris.

Parmi les centaines de lettres, non ouvertes, jetées au sol devant les boîtes arrachées depuis longtemps, un C.R.S. devait trouver une facture de téléphone. En date du 22 février, cette facture, adressée à un des squatters et portant sur la somme de 23 561 F, indiquait que le téléphone, lui au moins, n'avait pas été coupé aux Trois Cornets.

En milieu de matinée, tandis que les démolisseurs s'activaient, les policiers interpellaient un *quatre-vingt-sixième squatter*, réfugié depuis le matin sur un toit. Après contrôle d'identité, l'homme était immédiatement relâché.

Le Monde
DIMANCHE

Au sommaire du prochain numéro :

L'ARGENT BRULANT DES CAISSES DE RETRAITE

Les caisses de retraite complémentaire brassent beaucoup d'argent. Des empires financiers se constituent, associés à des intérêts privés.

Enquête de Philippe Frémeaux

LES IMAGES EN RELIEF ARRIVENT

Découverte en 1948, l'image photographique en relief (ou hologramme) a déjà de nombreuses applications.

Enquête de Christiane Galus